QUARANTIÈME ANNÉE — Nº 12039 — DERNIÈRE EDITION — MERCREDI 12 OCTOBRE 1983



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 8

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

LA RENCONTRE GENSCHER-GROMYKO

Bonn cherche à sauver les négociations de Genève sur les euromissiles

LIRE PAGE 6 L'ARTICLE D'ALAIN CLÉMENT

Deux dossiers embarrassants pour l'Élysée

● LIBYE : *Paris juge « inacceptable » la décision de Tripoli de retenir trente-sept ressortissants français*
● IRAK : *la France cherche à empêcher l'utilisation des Super-Étendard prêtés à Bagdad*

La Libye n'avait toujours pas répondu, ce mardi 11 octobre, à la demande d'explications formulée lundi par la France à la suite du refus des autorités de Tripoli de laisser trente-sept passagers français d'un vol régulier d'U.T.A. regagner Paris dimanche. Mais on a appris qu'un ressortissant libyen, M. Rashid Saïd Mohammed Abdallah, avait été arrêté le 6 octobre dernier à Paris par la D.S.T. après qu'un mandat international eut été lancé contre lui par un juge d'instruction de Milan, sous l'accusation d'avoir *participé au meurtre*, le 11 juin 1980, d'un opposant au régime du colonel Kadhafi réfugié en Italie, Azzedin Lahaderi.

A peine le cessez-le-feu intervenu au Liban a-t-il soulagé le gouvernement français – ne fût-ce que temporairement – d'un problème particulièrement délicat que deux autres dossiers sensibles s'imposent à lui. Le premier n'est pas inattendu puisqu'il concerne le prêt par la France de cinq Super-Étendard à l'Irak. Le second a davantage surpris les autorités françaises, qui pensaient, par toute une série de contacts plus ou moins officieux, avoir obtenu un minimum de coopération de la part du colonel Kadhafi dans le projet de négociation sur le Tchad.

Le moins qu'on puisse dire, c'est que la retenue à Tripoli en otages – mais on évite de prononcer le mot du côté français – de trente-sept citoyens français contre lesquels les autorités libyennes n'ont aucun grief augure mal du comportement à venir du colonel Kadhafi. L'affaire, bien sûr, est prise très au sérieux au Quai d'Orsay et à l'Élysée, où M. Guy Penne, le conseiller de M. Mitterrand pour les affaires africaines, a pris le dossier en charge. Il est peu probable cependant que le gouvernement français décrète des mesures de représailles avant jeudi, date du prochain vol régulier Tripoli-Paris, à bord duquel, espère-t-on, les trente-sept Français retenus pourront monter. D'ici là, il se contentera de souligner la « *gravité* » d'un acte « *inacceptable* ».

On est prêt, explique-t-on en haut lieu, à ne pas faire de pression publique jusqu'à cette date, pour permettre au colonel Kadhafi de « *sauver la face* ». Ce n'est que si la situation des trente-sept otages se prolongeait au-delà de jeudi que Paris prendrait des contre-mesures. On considère cependant comme légèrement encourageant le fait que les autorités libyennes n'aient pas fait état publiquement d'un lien entre cette affaire et l'arrestation à Paris de M. Rashid Saïd Mohammed Abdallah, accusé par les autorités italiennes d'avoir commis plusieurs meurtres pour le compte du colonel Kadhafi. « *Nous n'admettrons pas une telle liaison, et la justice suivra son cours normal* », ajoute-t-on à Paris.

Bien qu'on ne veuille pas, à ce stade, établir une corrélation directe entre l'affaire des Français retenus à Tripoli et le conflit tchadien, force est de constater que le colonel Kadhafi s'emploie à détruire tous les espoirs mis par Paris dans son éventuelle modération. Force est de constater aussi que les rapports franco-libyens vont sans cesse se dégradant, le colonel Kadhafi ayant non seulement condamné l'intervention française au Tchad mais aussi le rôle joué par la force multinationale au Liban, ainsi que le prêt des Super-Étendard à l'Irak.

L'affaire des Super-Étendard pose aussi de graves problèmes aux autorités françaises qui en ont été réduites à chercher à gagner du temps par tous les moyens, y compris la désinformation. La position actuelle semble être la suivante : les cinq appareils, qui seraient toujours sur le territoire français, seront finalement livrés à l'Irak, mais tout va être fait dans le domaine diplomatique pour empêcher leur utilisation. C'est pour avoir le temps de mettre au point ce « montage » diplomatique que la livraison des Super-Étendard a été repoussée de jour en jour; il était initialement prévu, en effet, de les mettre à la disposition de Bagdad au début du mois de septembre.

C'est aux Nations unies qu'ont eu lieu la plupart des tractations qui devraient se concrétiser assez vite par le dépôt, devant le Conseil de sécurité, d'un projet de résolution demandant à l'Irak et à l'Iran de décréter un cessez-le-feu et de s'engager solennellement à respecter la liberté de navigation dans le Golfe.

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 3.)

Amère investiture pour M. Shamir

C'est dans un climat de fièvre et d'inquiétude que M. Itzhak Shamir est devenu, lundi 10 octobre, le septième premier ministre de l'histoire d'Israël. La succession, en soi déjà redoutable, d'une personnalité aussi forte que M. Begin était, en effet, encore alourdie par le contexte dans lequel s'inscrivait le débat d'investiture à la Knesset. Dès le lendemain, M. Shamir a dû annoncer une dévaluation de 23 % de la monnaie nationale et une réduction des subventions sur les produits de base qui va les faire renchérir de 50 %. Afin de mettre un terme à la ruée sur le dollar, valeur refuge, la Bourse de Tel-Aviv a dû être fermée, et le nouveau gouvernement se place d'emblée sous le signe de l'austérité la plus dure qui soit.

A part son chef, l'équipe à laquelle la Knesset a accordé, par 60 voix contre 53, sa confiance a été intégralement reconduite, et M. Shamir s'est dit déterminé à « agir selon les principes défendus par le cabinet sortant ». Peut-être la tragédie personnelle que traverse M. Begin, reclus à son domicile, à bout de forces et d'espérance, a-t-elle encouragé son successeur à insister à l'extrême sur la continuité de l'action gouvernementale. Mais cette déclaration d'intention se trouve contredite par la cruelle nécessité de prendre le contrepied d'une politique économique ultra-libérale, hormis une brève période interventionniste qui avait favorisé la consommation à tout va et l'inflation. Ce laisser-faire avait été très profitable électoralement au Likoud, le parti de M. Begin, mais il le met aujourd'hui devant de douloureuses échéances.

M. Shamir, qui a consacré le tiers de son intervention à la situation économique, a paru plus convaincant quand il a prôné la continuité de la politique étrangère, secteur dont il conserve le portefeuille et le total contrôle. « La sécurité d'Israël, a-t-il dit, est mieux assurée aujourd'hui qu'à aucun moment depuis l'indépendance. » Il n'en a pas moins dénoncé le « péril syrien » en termes très vifs, ainsi que la « course aux armements » qui se déroule dans la région. Soulignant le « caractère vital et sacré de la politique d'implantations », il a assuré que, sans application de l'accord conclu avec Beyrouth, il n'était pas possible de parvenir à un arrangement au Liban. « Nous n'acceptons pas, a-t-il ajouté, qu'un quelconque État dispose d'un droit de veto sur l'aménagement de nos relations avec un pays voisin. »

Le gouvernement souffre de faiblesses évidentes. Aucun sang neuf ne le revigore, au point que le ministre des finances, M. Aridor, vilipendé aujourd'hui autant qu'il fut complimenté naguère, se succède à lui-même. Aucune idée nouvelle ne l'inspire. Il est usé par six ans de pouvoir, désemparé devant la crise financière et privé de son chef charismatique.

Toujours à la merci des intérêts et des sautes d'humeur des petits partis religieux, le Likoud, sans l'autorité de son fondateur, engage « l'ère de l'après-Begin » sous de bien sombres auspices.

(Lire nos informations page 3.)

LE CONFLIT DU GOLFE

Les milieux pétroliers sont inquiets mais ne croient pas au pire

LIRE PAGE 4 L'ARTICLE DE VÉRONIQUE MAURUS

Une découverte majeure en astronomie

Confirmant une théorie d'Einstein quatre chercheurs européens ont décelé des ondes qui font vibrer le Soleil

Une découverte majeure vient d'être faite par quatre chercheurs européens : la première mise en évidence d'ondes gravitationnelles, donnant ainsi l'explication d'une mystérieuse vibration du Soleil, qui se traduit par des mouvements de sa surface. Les Français Philippe Delache (observatoire de Nice) et Jacques Paul (Centre d'études nucléaires de Saclay), le Britannique George Isaak (université de Birmingham) et l'Italien Giovanni Bignami (université de Milan), ont montré que cette vibration est engendrée par les ondes gravitationnelles qu'émet Geminga, un astre effrondré – trou noir ou étoile à neutrons – relativement proche du système solaire (*le Monde* du 24 août 1983).

Prédites par la relativité générale d'Einstein, les ondes gravitationnelles ont besoin pour être émises d'objets massifs en mouvement rapide – exactement comme les ondes électromagnétiques (ondes radio, lumière, rayons X et gamma) sont émises par les charges électriques en mouvement. Mais le taux d'émission des ondes gravitationnelles est si faible qu'il est pratiquement impossible de les observer : seuls des astres très petits et denses – étoiles à neutrons, trous noirs, etc. – peuvent émettre une quantité importante d'ondes gravitationnelles – et, pour les détecter, il faut des quantités de matière considérables. Le Soleil – trois cent mille fois plus lourd que la Terre – est une masse suffisante.

C'est donc la première fois qu'on observe l'action des ondes gravitationnelles sur de la matière – le Soleil en l'occurrence – et qu'on établit une relation causale entre l'émission de ces ondes et leur détection. Auparavant, la meilleure preuve de l'existence des ondes gravitationnelles était indirecte. Une étoile à neutrons en rotation rapide (P.S.R. 1913 + 16) voit celle-ci se ralentir progressivement, et des calculs ont montré que le ralentissement était exactement celui que doit produire l'émission d'ondes gravitationnelles. Mais les ondes elles-mêmes n'avaient pu être décelées.

La surface du Soleil est agitée d'incessants mouvements. On peut mesurer précisément la vitesse avec laquelle un point de la surface solaire s'approche ou s'éloigne de la Terre, cette vitesse modifiant de manière connue la lumière émise par le Soleil. Bien que, en apparence, ces mouvements soient cahotiques, une analyse précise fait apparaître des régularités qui traduisent l'existence d'oscillations d'ensemble du Soleil – on pourrait les comparer à une sorte de houle, à ceci près qu'elles n'affectent pas seulement la surface. Depuis plusieurs années, des équipes britannique (Birmingham), soviétique (Crimée) et française (Nice) étudient ces vibrations solaires. Des chercheurs français sont même allés les observer au pôle Sud (*le Monde* du 25 novembre 1981) où le Soleil reste visible plusieurs jours de suite pendant l'été austral, ce qui améliore la précision des mesures.

Il y a deux sortes de vibrations : celles de « pression » et celles de « gravité », suivant la nature de la force mise en jeu.

Les oscillations de pression ont des périodes courtes – de l'ordre de cinq minutes – et sont surtout importantes dans les couches superficielles du Soleil. Elles ont des effets bien visibles en surface et commencent à être très bien connues.

MAURICE ARVONNY.

(Lire la suite page 14.)

Menace sur la politique agricole commune

Le temps joue contre la France

LIRE PAGE 38 L'ARTICLE DE PHILIPPE LEMAITRE

Point de vue

Il faut que les travailleurs y trouvent leur compte

par HENRI KRASUCKI (*)

Quelle action syndicale pour peser utilement sur le cours des choses dans une période aussi exceptionnelle ?

Au-delà des supputations de toutes sortes, puis-je me permettre quelques réflexions qui situent la position réelle de la C.G.T. ? Notre action est fondée sur quelques idées simples et claires que nous avons la faiblesse de croire fortes.

L'action syndicale se mène au *quotidien*.

Cela ne dispense pas de l'inscrire dans une vue vaste de la société, de ses conflits et de son avenir, mais la raison d'être de la C.G.T., c'est bien la défense des intérêts matériels et moraux des travailleurs.

Nous revendiquons la qualité d'organisation élémentaire des travailleurs, de syndicat de la feuille de paie et de la feuille d'impôts, de syndicat des conditions de travail, de l'emploi et de la carrière professionnelle, des droits de chacun et de tout ce qui fait la vie réelle des travailleurs. Et cela quelle que soit leur catégorie.

Que d'autres en traitent avec légèreté, c'est leur affaire.

La C.G.T. existe avant tout pour ça. En toutes circonstances, c'est en accomplissant ce rôle qu'elle est en mesure d'être utile à la solution des problèmes les plus vastes de la *société et du pays auxquels l'action* syndicale peut avoir une part à prendre.

Le quotidien, actuellement, c'est le pouvoir d'achat des salaires qui a reculé pour le plus grand nombre, c'est la ponction fiscale qui frappe bien trop bas. C'est l'emploi, les licenciements et les fermetures d'entreprises, la politique industrielle telle qu'elle se fait et se vit, ce *sont les menaces sur la protection* sociale.

Les réformes économiques, sociales, démocratiques importantes engagées sont des conquêtes de grande valeur, nous les avons saluées mieux que personne. Nous continuons à les valoriser, et surtout à agir pour qu'elles entrent dans la vie et portent leurs fruits.

Mais il faut vivre chaque jour, chaque mois. Tout ne peut être renvoyé à plus tard, même s'il est évident qu'il faut du temps pour que certains résultats soient plus sensibles, voire spectaculaires.

Et c'est notamment là que l'action syndicale s'exerce de façon irremplaçable.

La tradition de la C.G.T. depuis ses origines, c'est l'indépendance syndicale, à l'égard du patronat, du gouvernement quel qu'il soit, de tout parti et de toute Eglise.

Bien entendu, indépendance n'est pas indifférence.

Revendicative et responsable, l'un ne va pas sans l'autre, telle est bien la C.G.T.

Mais toujours avec les travailleurs comme sa nature même le lui dicte.

On a assez critiqué – ailleurs – le « syndicat - courroie de transmission » pour ne pas tomber dans ce travers chez nous.

Heureusement, personne de sérieux ne le propose au sein de la gauche. Et qui donc aurait intérêt à un mouvement syndical qui ignorerait les besoins et les réactions des *travailleurs* ?

(Lire la suite page 40.)

(*) Secrétaire général de la C.G.T.

AU JOUR LE JOUR

Disparition

Tel le furet du Bois-Joli, ils sont passés par ici, ils repasseront par là.

Landivisiau, Bagdad, Hyères, Bordeaux : où sont passés les cinq Super-Étendard que la France doit céder à l'Irak ? On scrute l'horizon en tous sens, on fouille l'Orient et la Bretagne, on inspecte l'Aquitaine. Sont-ils partis sur la pointe des ailes, sont-ils honteusement stockés dans le réduit obscur d'un hangar militaire ? Sont-ils à Tripoli libérant les otages ?

Toute personne disposant d'une information à ce sujet est priée d'alerter la gendarmerie la plus proche.

BRUNO FRAPPAT.

MUSICA 83, A STRASBOURG

Résurrection de Jean Barraqué

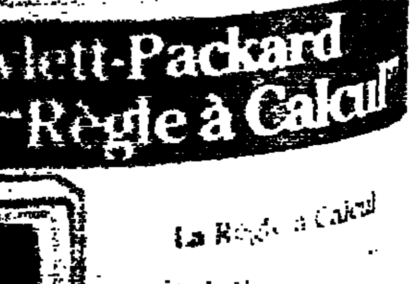
Musica 83 a rompu l'espèce de « malédiction » qui entoure Jean Barraqué. Comment expliquer, en effet, le silence qui s'est abattu sur un des plus grands musiciens français de l'époque post-webernienne et l'absence de toute manifestation à Paris, dix ans après la disparition de ce compositeur de quarante-cinq ans, « *usé par l'alcool et la solitude, mort d'avoir été sacrifié à l'autel de ses pairs sériels* », selon Alain Féron ?

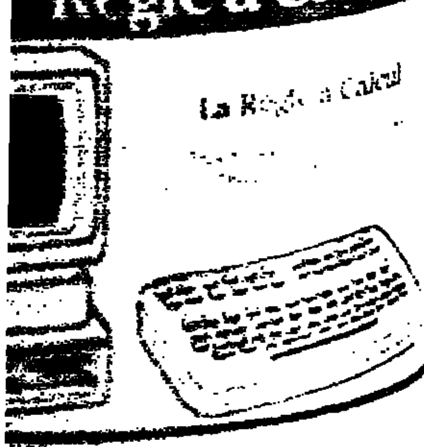
La résurrection de l'œuvre de Barraqué est un bon exemple de l'action entreprise par Laurent Bayle et le Festival des musiques d'aujourd'hui (*le Monde* des 1er et 5 octobre), dont la réussite fait l'unanimité : quatre cent cinquante personnes, attentives et passionnées, ont acclamé l'équipe, exclusivement strasbourgeoise, qui a travaillé de longs mois pour nous donner ces œuvres d'une extrême difficulté. Sous la direction de Détlev Kieffer, d'une précision et d'une intensité presque inégalables, le Studio cent onze, le groupe Alsace percussions, un pianiste merveilleux, grand, barbu et timide (Michael Gaechter) et une soprano à la voix mélodieuse, bouleversante, dont l'aura subsistait même à travers les épisodes instrumentaux les plus violents (Marie-Claude Vallin), ont ranimé le génie intact de Barraqué.

Génie difficile à définir, faute de pouvoir appréhender son projet expressif et l'analyser techniquement. Mais irréfutable, tant il nous captive entièrement de la première à la dernière note. Dans *Séquence* (1950-1955), sur des poèmes de Nietzsche, la nécessité du langage est évidente même pour le profane.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 17.)





Le Monde

idées

La désindustrialisation

L'industrie française a souffert de la crise : sa production ne croît plus que de 1 % par an, et elle a perdu près de 800 000 emplois. Au moment où l'Assemblée nationale débat de la politique à mettre en œuvre dans ce secteur, Bernard Soulage, tout en soulignant que le schéma industriel de la gauche était sans doute trop dogmatique et ambitieux, croit le temps des errements terminé. Proche des idées de M. Chevènement, Jacques Mazier précise ce que devraient être, à ses yeux, les conditions d'une relance, sans laquelle les faiblesses industrielles risquent de s'aggraver. Enfin, Bruno Dethomas rend compte d'un livre dans lequel Jean-Daniel Le Franc dresse un bilan prospectif de l'industrie nationale.

Relance et rigueur

par JACQUES MAZIER (*)

LE plan de rigueur commence à *porter ses fruits* et peut aboutir à un rééquilibrage assez rapide de la balance commerciale. Une part importante de ce rééquilibrage s'explique par le redémarrage de nos exportations, *qui matérialise les effets* bénéfiques des trois dévaluations successives. Mais le plan de rigueur se traduit aussi par une compression de la demande intérieure, *qui frappe durement les entreprises* françaises et ne fait baisser les importations qu'indirectement.

Même s'il réussit, aucun des problèmes de fond de l'économie française *n'aura été résolu. Nos* faiblesses industrielles, loin d'être atténuées, risquent de s'aggraver, et tout redémarrage de l'activité en France viendra buter sur un nouvel accroissement de notre déficit commercial.

Chacun sait que nos carences dans le domaine industriel sont la cause profonde de cette fameuse « contrainte extérieure ». Un effort considérable doit être réalisé en direction de l'industrie. Les grands axes de la politique industrielle tels qu'ils ont été tracés répondent à cet impératif, mais il manque un maillon pour enclencher le processus.

La relance industrielle ne se décrète pas. Les groupes nationalisés peuvent exercer un effet d'entraînement important, en particulier pour donner une réelle impulsion à la filière électronique, créer une offre dans la productique et contribuer au développement des P.M.E. S'il est prioritaire de les utiliser dans ce sens, ils *ne représentent au total que 30 %* environ de l'investissement industriel. Le maillon manquant est la demande : les entreprises ont besoin de perspectives en matière de débou*chés pour investir.*

L'environnement des entreprises doit d'abord être assaini en fixant clairement les règles du jeu en matière de charges, de salaires et de prix. *L'idée d'un « nouveau Grenelle »* a été lancée dans le domaine social. Il faut l'articuler avec des mesures permettant de dégager des débouchés supplémentaires grâce à une stimulation de l'offre intérieure et à une limitation de l'offre extérieure.

Ces mesures sont de plusieurs ordres. Les commandes passées par les grands opérateurs (entreprises nationalisées, grande distribution, administrations) constituent un puissant levier pour inciter les entreprises françaises à développer leur offre et obtenir ainsi une réduction d'importations. L'utilisation de mesures conservatoires, pour un nombre limité de secteurs, constitue un moyen plus direct pour limiter l'offre extérieure et donner le répit nécessaire aux producteurs français : recours aux contingents dans le cadre des clauses de sauvegarde du traité de Rome ; utilisation des normes ou des réglementations d'une manière aussi judicieuse que chez nos voisins ; accords d'autolimitation des importations si cela est nécessaire, etc. Le recours à un tel arsenal de mesures jugées protectionnistes suscite fréquemment certaines réserves. Trois précisions sont donc nécessaires :

Le caractère temporaire de ces mesures doit être souligné ; leur seul but est de donner le temps nécessaire aux entreprises pour mener à bien leur effort de modernisation.

Elles ne font bien souvent que reprendre des pratiques fréquentes chez nos partenaires commerciaux.

Ces mesures ne porteront que sur un nombre réduit de secteurs où nous sommes fortement déficitaires ou fortement pénétrés par la concurrence étrangère, mais où la compétitivité des *producteurs nationaux,* quoique insuffisante, peut être améliorée dans des délais assez brefs.

Une étude à un niveau détaillé des forces et des faiblesses de notre commerce extérieur donne une idée précise des « points faibles » pour lesquels des actions de reconquête du marché intérieur peuvent être engagées à partir d'une politique active de modernisation et d'un effort accru de commercialisation. On y trouve de *nombreuses branches des industries* agro-alimentaires, des industries de transformation et de la construction mécanique qui font l'objet du programme productique ; sont également *concernés des secteurs comme* les engrais azotés, l'électronique grand public ou les véhicules industriels ; sont en revanche exclus de cette problématique les secteurs où la *situation est trop dégradée pour* qu'un redressement puisse être envisagé et ceux où les politiques de restructuration ne peuvent déboucher qu'à moyen terme (pâte à papier, informatique, etc.).

Au total, c'est près de 18 milliards de francs d'importations qui peuvent ainsi être économisés à court terme, chiffre calculé en tenant compte de l'état des capacités de production à un niveau fin. Ce chiffre montre, à lui seul, qu'il est absurde de parler de « fermetures de frontières » quand on sait que le total de nos importations s'élève à plus de 800 milliards de francs en 1983. Il est vrai, en revanche, qu'une action déterminée au niveau de ces secteurs peut avoir un impact suffisant pour relancer l'investissement industriel. Ces actions seront soutenues financièrement dans le cadre de « contrats d'adaptation à la demande ». Les efforts réalisés pour reconquérir des parts de marché en France serviront de points *d'appui pour de nouveaux progrès à* l'exportation.

Gagner 1,2 % de croissance

L'efficacité à court terme des mesures précédentes peut être accrue par l'institution de dépôts préalables à l'importation dans le cadre du traité de Rome. L'analyse de l'expérience italienne de 1981 montre qu'une telle mesure exerce un important effet de dissuasion vis-à-vis des importations ; on peut estimer à 19 milliards de francs la réduction des importations qui peut être obtenue dans l'année, à laquelle s'ajoutent des rentrées de capitaux à court terme d'un montant à peu près équivalent (les exportateurs étrangers finançant par des crédits commerciaux une partie des dépôts préalables). Pour éviter d'inutiles problèmes de trésorerie, on exclura du champ de la mesure, outre les matières premières et l'énergie, certains biens indispensables qui ne sont pas produits en France (biens d'équipement avancés notamment).

Les effets macroéconomiques de cet ensemble de mesures ont été chiffrés pour 1984. Il ne s'agit que d'ordres de grandeur mais qui suffisent pour notre propos. Grâce à l'effort de reconquête du marché intérieur, une fraction plus importante de la demande est satisfaite par les producteurs nationaux. Il en résulte un élargissement des débouchés et une relance de l'activité économique d'environ 1,2 % pour le P.I.B. en volume, compatibles avec l'état actuel des capacités de production. L'amélioration de la balance commerciale (environ 24 milliards de francs) est plus faible du fait des importations induites par la relance et du fait de la *diminution du surplus exportable* (certains produits qui étaient exportés devant servir à court terme à satisfaire la demande intérieure).

L'élargissement des débouchés et *les mesures de soutien adoptées* entraînent une reprise sensible de l'investissement industriel (plus de 8 milliards de francs, soit 9,3 % en volume). Après une baisse de plus de 20 % entre 1980 et 1983, une telle hausse est plausible au regard des évolutions passées : la relance Chirac avait entraîné une reprise de l'investissement industriel de 11,3 % en volume en 1976. C'est dans les industries de transformation (bois, cuir, textiles, plastiques, céramiques, etc.) et dans la mécanique que se réaliserait une part importante des investissements supplémentaires, pour un montant *légèrement plus* élevé que celui envisagé dans le programme productique (croissance de + 14 % en volume au lieu de + 10 %).

Les modalités de financement du supplément d'investissement constituent un autre enjeu important. La relance améliore d'une manière significative la situation financière des *entreprises (+ 9 milliards de francs* environ pour l'excédent brut d'exploitation des entreprises industrielles). Mais cette amélioration n'intervient qu'après coup et ne peut servir à financer la relance de l'investissement. Aussi une large part de celle-ci doit être directement prise en charge par des aides spécifiques s'inscrivant dans le cadre des « contrats d'adaptation à la demande » ou des « contrats de progrès technologique ».

On peut estimer que ces aides doivent recouvrir environ 4 milliards de francs d'allégements des charges et 3 milliards de prêts du fonds industriel de modernisation, le reste correspondant à des prêts bonifiés classiques. Une telle enveloppe financière peut être intégrée dans le cadre du projet de budget 1984, *dans la mesure où la relance accroît les ressources des administrations* d'environ 10 milliards.

Le chiffrage précédent montre qu'il n'y a pas de fatalité de la croissance zéro.

Les autres volets de la politique industrielle doivent être engagés simultanément, mais leurs effets en termes d'amélioration de la compétitivité ne se concrétiseront que progressivement. Dans l'attente de ces effets favorables, le redressement des échanges extérieurs qui est obtenu à court terme élargit notre *marge de manœuvre. Car il permet* de compenser les importations supplémentaires de biens d'équipement avancés qu'entraîne initialement la politique de modernisation, en attendant une montée en régime de notre offre en productique. Mais il permet aussi d'accompagner à court terme une gestion plus pragmatique du franc qui apparaît souhaitable pour ne pas subir les effets de la spéculation et pour éviter une détérioration de notre compétitivité-prix qui pénalise les entreprises françaises.

(*) Professeur d'économie à l'université Paris-XIII.

La politique introuvable ?

par BERNARD SOULAGE (*)

LA politique industrielle serait devenue introuvable : plus on en parle, moins on la voit. Pour une large part, cette critique apparaît *non fondée*, car elle *vise* une politique industrielle idéale, en fait irréelle, faite d'un schéma simple et rationnel d'organisation. Or, la matière industrielle est mouvante *et nécessite* un traitement autrement plus complexe que la seule combinaison des structures optimales telle que la décrivent les manuels d'économie traditionnelle.

La gauche, avant le 10 mai 1981, n'était pas, en principe, désarmée sur ce terrain. De colloques en groupes d'études, une réflexion approfondie avait eu lieu. Sur l'essentiel, on doit reconnaître une réelle clairvoyance à *la réflexion* pré-électorale. Citons notamment : la nature de la crise, qui est d'abord une formidable mutation technologique; la nécessité d'une politique d'offre compétitive; la priorité accordée dans les politiques publiques à la politique industrielle. Sur ces questions, la réflexion était plus avancée que du côté de l'ancienne majorité, où le concept de redéploiement tenait lieu de politique. Mais, dans la pratique, la gauche revient de loin, car son schéma industriel préétabli était à la fois trop dogmatique en mettant l'accent à l'excès sur *l'analyse des filières, trop ambitieux,* en se fixant des objectifs quantitatifs sans rapport avec l'environnement économique, et trop axé sur les grandes structures.

Un processus nécessairement lent d'adaptation à la réalité s'est donc mis en place. Il semble qu'aujourd'hui les bases d'une analyse plus saine soient jetées, même si, heureusement, la réalité a imposé une plus grande *complexité* des modes de raisonnement. Les objectifs quantitatifs en volume (par exemple, 24 millions de tonnes d'acier par an) sont abandonnés ou, *au moins, relativisés.* L'apport net des nationalisations est mieux apprécié. Enfin, la situation financière très dégradée des entreprises et les enjeux des nouvelles technologies nécessitent d'abord une action horizontale dite d'environnement favorable. De ce point de vue, politique de régulation économique et politique industrielle se complètent nécessairement. Elles doivent se combiner dans un mouvement de relance de l'investissement, lui-même condition d'une reprise de la croissance.

Des actions diversifiées

L'acceptation du principe de réalité est une condition nécessaire, mais non suffisante du redressement. La période qui s'ouvre, notamment au travers du IX[e] Plan, doit permettre la mise en œuvre d'actions diversifiées, certes moins spectaculaires que les grandes restructurations, mais sûrement plus efficaces. *Plusieurs directions d'actions s'imposent.*

Le rétablissement des comptes des entreprises est une urgence. Il suppose une réduction des charges financières *liée à l'action sur les* taux d'intérêt et au drainage de l'épargne ainsi qu'une réflexion sans complaisance sur le partage entre aides publiques et réduction des charges. Il est une condition indispensable au redémarrage de l'investissement productif.

La modernisation de l'ensemble du tissu industriel, notamment des industries de main-d'œuvre, doit devenir une réalité. La productique est une priorité qui doit permettre d'agir aussi bien sur la diffusion et l'utilisation des moyens de production les plus modernes que sur la production en France des outils les plus performants.

Le secteur public doit d'abord retrouver son efficacité industrielle et financière. Il sera alors moins dévoreur de ressources rares, ce qui permettra une réallocation des fonds publics vers les industries d'avenir. Cela suppose qu'un cran supplémentaire soit franchi dans la prise en compte des réalités industrielles et de leurs conséquences sociales.

Enfin, « *last but not least* », l'ac*cent* doit être mis sur la ressource humaine qui constitue le seul avantage comparatif d'un pays comme la France.

La prise en compte des problèmes de formation et de qualification de toutes les catégories de main-d'œuvre est déjà effectuée. Cette action doit être poursuivie, mais il faut l'étendre à d'autres domaines, par exemple les conditions de travail et *la rémunération du travail industriel* direct. Le retard de la France sur ses principaux partenaires est, ici, considérable, ainsi que l'ont montré diverses études récentes. De même, l'encouragement de la fonction entrepreneuriale et l'essaimage des cadres sont des impératifs, d'autant que le développement d'un réseau dense de P.M.I. est particulièrement adapté aux besoins de la troisième révolution industrielle.

Sur l'ensemble de ces directions d'actions, des bases sont aujourd'hui jetées, mais la pratique ne suit pas toujours. Il s'agit en effet d'actions peu spectaculaires nécessitant la mobilisation de tous. Or, sur ce point, le bât blesse.

L'actuelle majorité était au moins aussi attendue sur les méthodes que *sur le fond* de la politique industrielle. C'est peut-être sur ce plan qu'il reste le plus de progrès à faire. Certes, les structures de concertation se sont multipliées, notamment à l'occasion de la préparation du Plan. Mais elles sont, légitimement, restées en amont des choix opérationnels.

La mise en œuvre d'une politique industrielle qui ne se résume pas à des accords entre grandes firmes suppose que soit franchie une nouvelle étape à deux niveaux. Un premier niveau de concertation que nous dirons « macro-industrielle » *s'applique aux dossiers de portée* nationale et sectorielle. Il suppose que tous les dossiers soient mis sur la table avant que les décisions soient prises.

Un deuxième niveau de concertation que nous dirons « micro-industrielle » doit permettre, au sein de l'entreprise, de concevoir une démarche qui intègre les problèmes industriels et les problèmes sociaux. Les partenaires de cette concertation ont devant eux deux dossiers lourds sur lesquels il convient de les motiver. L'action de modernisation et d'introduction d'équipements nouveaux ne peut réussir si elle ne fait pas l'objet d'une négociation sur l'ensemble de ses conséquences. La mise en place des fonds salariaux peut être l'occasion de mettre en place des *structures originales* en France. De même, il n'est pas d'autre voie pour sortir des impasses actuelles sur l'aménagement du temps de travail que de concevoir les lieux et les stimulants d'une négociation décentralisée, faisant de la réduction du temps de travail non un coût supplémentaire mais un facteur simultané de compétitivité et d'amélioration de l'emploi.

La politique industrielle semble sortie aujourd'hui de ses principaux errements. Chacun sent bien qu'elle n'est pas seulement une somme d'objectifs quantitatifs et de schémas « rationnels » d'organisation des structures. La politique industrielle, élément d'une politique économique d'ensemble, est plus que ces schémas. Mais ce n'est pas une raison pour la laisser à quelques spécialistes. Il faut, au contraire, se convaincre que, s'agissant de politiques mettant en œuvre une foule d'acteurs aux intérêts divergents, il importe d'abord d'assurer la mobilisation concertée de ces acteurs, et notamment des salariés.

La fameuse « cohérence » de la politique industrielle, que beaucoup réclament à juste titre, tient moins à l'unité d'un discours plus ou moins guerrier et nécessairement simpliste, qu'à l'expression de lignes d'action claires qui couvrent la diversité des enjeux et recueillent l'adhésion. L'expérience récente et les déclarations des uns et des autres montrent qu'il existe, aussi bien du côté du patronat que du côté des salariés, une volonté d'assurer le renouveau industriel du pays. Les bases de cette action existent aujourd'hui, il convient de les faire entrer dans la pratique, de s'y tenir et de proposer à tous les partenaires une discussion sérieuse sur ce que chacun d'eux est prêt à apporter à l'œuvre entreprise.

(*) Chargé de mission au service industriel au commissariat général du Plan.

LU

« INDUSTRIE : LE PÉRIL FRANÇAIS », de Jean-Daniel Le Franc

Éviter de devenir le plus sous-développé des pays riches

SANS doute est-ce un luxe des nations riches de parler de crise à propos de *l'industrie quand elle a continué* de croître depuis 1973 de plus de 1 % par an. Pourtant, les progrès technologiques, les gains de productivité, la concurrence des *nouveaux pays industrialisés, les* capacités excédentaires, ont eu de multiples conséquences : le poids relatif de l'industrie — comme naguère celui de l'agri*culture* — a commencé à *fléchir*, des pans entiers des industries traditionnelles déclinent, l'emploi industriel s'est réduit de près de 800 000 postes, et enfin, à partir de *1979*, le *taux* de couverture des échanges extérieurs s'est dégradé.

Industrie : le péril français, de Jean-Daniel Le Franc — un ancien de Thomson qui a participé à l'élaboration du VIII[e] Plan, — c'est d'abord un état des lieux de cette activité qui représente un emploi sur trois, près de la moitié de la production nationale, 80 % des exportations et 60 % des importations. Le bilan est d'autant plus *morose* qu'un déclin provoquerait « *demain en France la baisse du niveau de vie, comme hier en Angleterre* ».

Aux trois faiblesses de l'industrie française : pauvreté de l'innovation, ambition exportatrice limitée, climat social médiocre, répondent, comme le montre M. Le Franc, trois défis majeurs : le progrès des sciences et des techniques, les concurrences, qui se bousculent et se multiplient, l'organisation sociale, qui se modifie en profondeur.

Comment relever ces défis ? Par la recherche et l'innovation (« l'arme absolue ») et par la *compétitivité, qui ne signifie pas* vendre au prix le plus bas, mais tenir, voire abaisser, les prix de revient et accroître sa part de marché mondial, au moyen de *l'acceptation de la concurrence* et de la recherche du profit.

Encore faut-il éviter les interventions pointillistes de l'État dans la vie des entreprises, laisser mourir les entreprises les moins performantes (ces morts sans lesquelles il n'y aura pas de naissances), savoir aider les riches, éviter les aides sectorielles (type sidérurgie) qui entretiennent la confusion des rôles avec des fonctionnaires qui se mêlent de stratégie industrielle. Il ne s'agit pas, pour autant, de supprimer toutes les interventions de l'État : lorsqu'on compare les interventions publiques en France et en R.F.A., entre 1970 et 1977, on s'aperçoit qu'elles ont été près de deux fois plus importantes outre-Rhin (moindres pour les mesures sectorielles, mais supérieures pour l'aide à la recherche, au développement régional, aux investissements à l'étranger, aux petites industries).

Au passage, l'auteur égratigne bien des idées reçues, dénonce « *les chantres de la monnaie faible* » et des bas salaires qui nous conduiront à concurrencer l'Algérie ou la Corée et feront de la France « *le plus sous-développé des pays riches* » ; écarte la thèse de la division internationale du travail impossible dans un monde en mouvement ; accuse la notion de filière qui mélange chèvre et chou, entreprises performantes et sociétés mal gérées ; milite pour la *suppression du ministère* de l'industrie.

L'auteur démontre aussi les excès de l'« *hymne à l'investissement* » qui aboutit — par la concentration de l'effort public sur l'investissement matériel — « *à soutenir surtout les industries du passé à faible teneur en matière grise et à pénaliser les activités les plus modernes caractérisées par une proportion élevée d'investissements incorporels* ». Et il prône le rôle fondamental des hommes, de la formation, du dialogue social et du mouvement.

Prenant à revers aussi bien l'interventionnisme fonctionnarisé de la gauche que l'immobilisme social de la droite, ce livre caustique, qui remet en perspective — chiffres à l'appui — les grands événements industriels des dix dernières années (la sidérurgie, Manufrance ou l'échec de Thomson-Grundig), vient fort à propos, alors que l'industrie hante les discours présidentiels et ministériels. On regrettera toutefois que, au moment où l'électronique, qui « *vide les usines et relaie les cerveaux* », fait de l'information en temps réel une exigence et une possibilité, la plupart des statistiques du *Péril français* remontent à 1980 voire à 1979. La mise en œuvre des meilleures dispositions n'est jamais évidente.

BRUNO DETHOMAS.

★ *Industrie : le péril français*, collection « l'Histoire immédiate », Seuil, 229 pages, 75 francs.

Le Monde

étranger

L'AFFAIRE DES FRANÇAIS RETENUS A TRIPOLI

• Paris n'a pas encore obtenu d'explications officielles
• Un terroriste libyen a été arrêté la semaine dernière par la D.S.T. à la demande de l'Italie

Trente-sept passagers français du vol Tripoli-Paris du dimanche 9 octobre, empêchés de prendre l'avion par les autorités libyennes, étaient toujours retenus à Tripoli ce mardi. La démarche qu'ils ont entreprise lundi après-midi en compagnie du consul *de France dans la capitale libyenne* n'a rien donné, *et* Tripoli n'a fourni, pour l'instant, aucune explication à son attitude.

On *estime cependant* à Paris que celle-ci pourrait être liée très directement à l'arrestation, le 6 octobre, d'un ressortissant libyen, M. Rashid Saïd Mohammed Abdallah, par des agents de la D.S.T., à la demande des autorités italiennes. Agé de trente-quatre ans, ce Libyen aurait participé à l'assassinat le 11 juin 1980 d'un opposant libyen, M. Azzedin Lahaderi, réfugié en Italie,et fait l'objet d'un mandat d'arrêt émis par le parquet de Milan. Cinq opposants libyens ont été assassinés en Italie depuis que le colonel Kadhafi a officiellement menacé de mort ceux qui refuseraient de regagner Tripoli.

Le chargé d'affaires libyen à Paris, M. Saïd Arebi Hafiana, a été reçu, lundi 10 octobre en fin de matinée au Quai d'Orsay, où des explications lui ont été demandées sur l'attitude des autorités de Tripoli à l'égard des Français qui ont été empêchés, dimanche, de *reprendre* l'avion pour Paris. Comme il est d'usage en pareil cas, le diplomate s'est borné à indiquer qu'il transmettrait à son gouvernement les questions posées par ses interlocuteurs, et l'inquiétude qu'ils lui ont exprimée. *On a veillé*, du côté français, à ce que cette démarche soit particulièrement courtoise, et l'on a insisté *sur le fait* que le geste de Tripoli ne pouvait que nuire à la normalisation des rapports entre la France et la Libye, qui semblait jusqu'alors souhaitée de part et d'autre en dépit des événement du Tchad.

Sur place, les Français ainsi retenus ne paraissent pas, selon différents témoignages, éprouver d'inquiétude excessive. Plusieurs d'entre eux, qui possèdent un double passeport (notamment franco-tunisien) pourraient d'ailleurs être autorisés, *en se prévalant de leur autre nationalité*, à quitter le territoire libyen, par exemple en prenant le vol de jeudi pour Paris, que les autres passagers espèrent bien pouvoir emprunter également. La démarche effectuée lundi après-midi auprès des *autorités d'immigration à Tripoli, en* compagnie du consul de France M. Gérard Mauchamp, n'a cependant pas permis aux voyageurs français de rencontrer un responsable. Accueillis avec amabilité – on leur a même *servi* du thé pour meubler leur longue et vaine attente, – ils n'ont pu obtenir, à l'heure de la fermeture des bureaux, qu'une déclaration lapidaire d'un fonctionnaire, qui leur a indiqué que la question relevait des affaires étrangères, non de *sa propre administration.*

Cette mise au point peut être interprétée comme la confirmation du fait – d'ailleurs peu douteux, surtout depuis que la corrélation a été faite avec l'arrestation de Rashid Saïd Mohammed Abdallah la semaine précédente à Paris – que cette affaire n'est pas due au zèle intempestif d'un responsable subalterne, et qu'elle a au contraire un caractère très politique. Le ministre des affaires étrangères libyen est ac*tuellement à Lagos*, ce qui peut donner à *Tripoli* une bonne occasion de faire traîner les choses, même si, en réalité, une telle décision dépend évidemment beaucoup moins d'un ministre que du colonel Kadhafi lui-même.

On s'interroge, d'autre part, du côté français, sur la signification à donner au silence total sur cette affaire qui est observé depuis dimanche par les différents médias libyens, qui n'ont ni commenté, ni même annoncé l'incident. On serait plutôt tenté, pour l'instant, d'y voir un signe encourageant, tout comme dans l'absence de toute manifestation « spontanée » anti-française, *alors que différentes démonstrations* « spontanées) ont lieu actuellement contre l'Italie.

BERNARD BRIGOULEIX.

Les longueurs de la procédure

Recherché en Italie, M. Rashid Saïd Mohammed Abdallah a fait l'objet d'un mandat d'arrêt international diffusé par interpol. Après son arrestation en France, le parquet de *Paris a demandé* confirmation aux autorités italiennes de ce mandat. L'ayant obtenu, le parquet de Paris, en l'espèce un substitut de la deuxième section, a placé à la fin de la semaine dernière l'agent libyen sous écrou extraditionnel. Incarcéré maintenant à la Santé, M. Mohammed Abdallah devrait bientôt comparaître devant la chambre d'accusation de Paris, qui, *dans un premier temps*, aura à décider de son sort.

Le meurtre reproché à M. Rashid Saïd Mohammed Abdallah est prévu par la convention franco-italienne du 12 mai 1870. Si l'on se réfère à la jurisprudence de la chambre d'accusation, *la décision* qu'elle prendra a toutes les chances d'être favorable à l'extradition de l'homme de main libyen. Dans cette hypothèse, *le* gouvernement pourrait toujours s'opposer à cette extradition, ce qui serait néanmoins étonnant. En tout état de cause, la procédure engagée risque de durer plusieurs semaines encore. De quoi trouver un compromis avec Tripoli ou envenimer un peu plus les rapports franco-libyens.

La politique d'extradition à l'épreuve

La politique d'extradition du gouvernement est une nouvelle fois à l'épreuve. Autant à cause de l'arrestation de l'homme de main libyen réclamé par l'Italie, qu'en raison de la probable présence sur le territoire français de M. Toni Negri, député radical de ce pays. Si la France paraît souhaiter se débarrasser au plus vite de l'agent du colonel Kadhafi, la conduite à tenir face à l'ancien leader autonome italien l'embarrasse davantage.

Visiblement, les autorités françaises hésitent à s'assurer de la personne de M. Negri. Son arrestation créerait trop de complications diplomatiques et juridiques. Pour gagner du temps, les autorités françaises ont décidé de réclamer à la justice italienne des précisions sur ce qu'elle reproche exactement à l'ancien chef de file de l'Autonomie ouvrière. D'ici là, affirme-t-on de source autorisée, M. Negri peut dormir tranquille, au moins s'il se trouve en France, ce dont personne ne semble douter.

Ces deux affaires – libyenne et italienne – pourraient inciter le gouvernement à s'expliquer sur sa nouvelle politique d'extradition ou simplement à l'expliquer. Jusqu'à une période récente, le libéralisme prévalait. Au nom du droit d'asile, la gauche a refusé, au début du septennat, l'extradition de militants séparatistes de l'ETA réclamée par l'Espagne. Devant le tollé qui a suivi, le gouvernement a été contraint d'assouplir sa position. Une nouvelle doctrine a été élaborée par M. Robert Badinter, doctrine approuvée par le conseil des ministres le 10 novembre 1982. Désormais, a averti le *gouvernement, les auteurs de crimes « inacceptables »* commis dans un pays démocratique risquent d'être extradés, même *s'ils* mettent en avant des justifications politiques.

Il manquait à cette doctrine d'avoir subi l'épreuve des faits. Sans doute, l'affaire libyenne va-t-elle inciter le gouvernement à s'expliquer davantage. Faute de précisions, on en était réduit jusqu'ici à ausculter les dossiers d'extradition sur lesquels le gouvernement a été récemment amené à se prononcer. S'ils n'ont pas la dimension de cette affaire, ils aident néanmoins à comprendre dans quel cadre le gouvernement entend situer son action.

Il en va ainsi de la demande d'extradition qui vise, depuis le mois de juillet, un militant phalangiste espagnol arrêté en France et condamné par le tribunal de Madrid pour avoir participé à un raid de représailles contre un bar fréquenté par des « rouges ». Un consommateur avait été tué et deux autres blessés au cours de la bagarre qui fut très violente.

La chambre d'accusation de Versailles n'a pas retenu contre M. Juan-Domingo Martinez-Lorenzo l'accusation de complicité d'homicide volontaire formulée par la justice espagnole. Elle n'en a pas moins donné son feu vert, le 20 septembre, à l'extradition de ce militant d'extrême droite, déniant ainsi tout caractère politique à son geste. Ce n'est pas l'avis du gouvernement français, qui a décidé que M. Martinez-Lorenzo ne serait pas extradé.

En agissant ainsi, la *France* espère démontrer que, malgré l'infléchissement de sa politique, les militants ayant eu une activité politique ont droit à sa protection, qu'ils soient d'extrême gauche ou d'extrême droite. Application immédiate de ce « principe républicain » : un autre militant politique, M. Antonio Dimitrio, ne sera pas non plus extradé. Accusé d'infractions en tous genres, dont celle, non démontrée, de trafic de stupéfiants, cet Italien, membre du mouvement d'extrême gauche Lotta Continua, aurait été livré aux autorités de son pays si le gouvernement français n'avait refusé de suivre l'avis de la chambre d'accusation de Bastia, rendu le 22 septembre.

Une apparente continuité

Dans le cas de M. Selim Ozkan, journaliste et opposant turc, réclamé depuis le mois d'août par Ankara, le gouvernement *n'a même pas eu* à s'interroger. La cour d'appel de Versailles a rendu le 7 octobre un arrêt défavorable à son extradition, une décision qui lie le premier ministre.

Les amis de M. Besalet Hüseyin Aker, un *autre* opposant turc, dont la chambre d'accusation de Dijon doit examiner la situation le 13 octobre, *ne sont pas très inquiets*. Il bénéficie depuis peu du statut de réfugié, et on imagine mal le gouvernement français, qui *entend* se déterminer en fonction de « *la nature du système politique de l'Etat demandeur* », extrader un militant vers un pays dont l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a décidé, il y a quelques jours, d'exclure les futurs représentants.

Ainsi, malgré le tournant décidé le 10 novembre 1982, une certaine continuité prévaut encore en matière d'extradition. L'affaire de l'agent libyen va-t-elle marquer un tournant ? Non si on considère que le gouvernement souhaite s'en débarrasser au plus vite. Et pas davantage si on se rappelle que la solidarité antiterroriste l'a toujours emporté à ses yeux sur le respect mal compris du droit d'asile.

Pour mesurer le changement de cap, il faudrait que le gouvernement ait à se prononcer sur une demande d'extradition espagnole visant des membres de l'ETA accusés de meurtres, ce qui n'est pas le cas actuellement. On saurait alors ce qui l'emporte : le souci de rester une terre d'asile ou la volonté de ne plus protéger – comme le gouvernement reconnaît implicitement l'avoir fait au début du septennat – des militants *politiques qui recourent à des* moyens « *inacceptables* ».

BERTRAND LE GENDRE.

Deux dossiers embarrassants pour l'Elysée

(Suite de la première page.)

Ce sont d'abord les Soviétiques qui auraient eu l'idée d'une telle résolution. Cette idée a été reprise à son compte par Paris, et les Français ont ensuite obtenu la coopération des Américains. C'est pour éviter le risque d'un veto soviétique que Paris *et Washington s'abstiendront de déposer* leur projet et confieront cette tâche à un pays tiers. Deux pays sont cités à cet égard – Malte et la Jordanie, – mais il n'est pas exclu qu'on fasse appel à un troisième membre du Conseil de sécurité.

C'est à ce projet que M. Claude Cheysson a fait allusion dimanche dernier, devant le « Club de la presse » d'Europe 1, lorsqu'il s'est demandé : « *Pourquoi la communauté internationale ne déciderait-elle pas que toute opération militaire doit être interrompue, interdite sur les eaux et dans les ports du Golfe ? (...) C'est une idée qui mérite d'être fouillée, et que j'espère voir émerger prochainement.* »

Pour autant qu'on le sache, l'idée d'un cessez-le-feu et d'un engagement à respecter la liberté de navigation a reçu l'approbation de l'Irak *à la condition* que le cessez-le-feu concerne l'ensemble du front avec l'Iran. Le président irakien Saddam Hussein pourrait d'ailleurs se rallier publiquement à ce projet dans la conférence de presse qu'il envisage de tenir à Bagdad à la fin de cette semaine, et qui pourrait correspondre avec l'arrivée des Super-Etendard. Aucune assurance d'acceptation n'existe en revanche du côté de Téhéran, qui a été pourtant tenu au courant de ce projet et où l'on constate depuis quelques jours le recours à un langage moins vindicatif que de coutume. Un « oui » des autorités de Téhéran arrangerait bien sûr tout le monde, à commencer par le gouvernement français puisqu'il ne serait plus question d'utiliser les Super-Etandard, les avions ayant joué leur rôle de dissuasion ou de persuasion si l'on préfère. Il n'est nullement certain, cependant, que l'Iran se rallie au projet tant la haine des ayatollahs à l'égard du président Saddam Hussein est grande. Mais, dans ce cas, fait-on remarquer à Paris, la preuve de la bonne foi de l'Irak et de l'obstination de l'Iran aurait été faite publiquement et rien alors ne s'opposerait plus à l'utilisation par l'Irak des appareils français. Sans doute. Mais n'en reviendrait-on pas alors à la « case de départ » ?

JACQUES AMALRIC.

L'INVESTITURE DU NOUVEAU GOUVERNEMENT ISRAÉLIEN

Les premières mesures économiques de M. Shamir instituent une austérité sans précédent

De notre correspondant

Jérusalem. – M. Itzhak Shamir a obtenu lundi 10 octobre la confiance de la Knesset par 60 voix contre 53, sept députés, dont M. Ygal Horowitz, *membre de la coalition, s'étant* abstenus ou étant absents au moment du vote. D'entrée de jeu, le premier ministre a annoncé des « *mesures radicales et immédiates* » pour faire face à la grave crise économique qu'affronte le pays.

« *Le gouvernement,* a-t-il dit, *réduira le budget de l'Etat, les subventions seront ramenées à un niveau raisonnable : l'exportation sera stimulée et la production encouragée. Ces mesures nécessiteront un effort de tous, et le niveau de vie s'en ressentira. Nous devons accepter qu'il cesse de s'élever pendant un certain temps.* »

Passant aux problèmes de politique étrangère, M. Shamir, qui demeure à la tête de la diplomatie israélienne, a affirmé que « *la sécurité du pays est mieux assurée aujourd'hui qu'à aucun moment depuis l'indépendance* », mais a dénoncé le danger permanent que la Syrie fait courir à Israël. Soulignant « *l'agressivité et l'hostilité du régime syrien* », il a ajouté : « *Notre supériorité militaire restera la priorité.* » Parlant de la nécessaire application de l'accord israélo-libanais, il *a réaffirmé la position* d'Israël à ce sujet : « *Plus tôt la Syrie retirera son armée du Liban, meilleures seront les chances de ramener la paix dans la région.* »

M. Shamir a renouvelé l'invitation de M. Begin à l'Egypte, à la Jordanie et aux représentants des « *Arabes de Judée-Samarie et de Gaza* » pour qu'ils reprennent les négociations sur l'autonomie. « *Si l'Egypte*, a-t-il dit, *n'avait pas interrompu les pourparlers, nous pourrions aujourd'hui négocier le statut définitif des territoires.* » Le premier ministre a cependant réaffirmé le caractère « *vital et sacré* » de la politique d'implantations.

Tout en se félicitant des liens étroits entre Israël et les Etats-Unis et de l'amélioration des relations avec l'Europe, M. Shamir a demandé à l'U.R.S.S. de « *rétablir des relations normales* » avec son pays, et de laisser les juifs soviétiques émigrer à leur gré.

Au nom de l'opposition, le chef du Front travailliste, M. Shimon Pérès, a demandé la tenue d'élections générales anticipées. « *Le peuple*, a dit M. Pérès, *doit se prononcer au plus vite sur l'alternative véritable que représente le parti travailliste. Le gouvernement de M. Shamir se présente comme un cabinet de continuité. Mais son avenir est derrière lui. Il n'a rien à continuer puisqu'il a déjà mené le pays au bord de la faillite.* »

Une dévaluation de 23 %

La première action du nouveau gouvernement a d'ailleurs été de s'attaquer à la crise financière : il a annoncé, *mardi matin, une dévaluation* de 23 % de la monnaie nationale, le shekel, et une réduction drastique des subventions aux produits de base, qui entraînera une hausse de leurs prix d'environ 50 %. La dévaluation prend en compte la dépréciation du shekel, survenue dès lundi sur le marché des changes, qui avait en quelques heures perdu 5,5 % de sa valeur par rapport au dollar. Celui-ci vaut désormais un peu plus de 80 shekels. L'augmentation des prix d'une dizaine de produits alimentaires (viande, lait, pain et œufs notamment) et de l'essence devrait entrer en vigueur mardi à minuit.

Ces décisions radicales ont été prises au cours d'une réunion de cabinet fort houleuse. Le ministre de l'énergie, M. Modai, a notamment accusé son collègue des finances, M. Aridor, d'être le responsable de la crise. Lors du vote d'investiture lundi à la Knesset, M. Modai avait *déjà menacé de ne pas accorder sa* confiance au gouvernement si M. Aridor restait aux finances. Il était finalement revenu sur sa décision.

Pour la première fois en six ans, les Israéliens n'ont pas pu acheter, *lundi 10 octobre*, la *monnaie américaine* dont le marché est d'ordinaire libre. La Bourse des valeurs de Tel-Aviv devait rester close mardi en attendant la publication de l'accord détaillé conclu entre le Trésor et les grandes banques commerciales et *approuvé par le gouvernement*. La clôture du marché des changes et la crainte de la dévaluation avaient ressuscité dès lundi le marché noir.

Avant de rouvrir la Bourse, les autorités tentent de restaurer la confiance du public pour éviter la vente massive des titres bancaires et la fuite des capitaux vers l'étranger. Le gouvernement va s'efforcer de réduire le préjudice subi par les petits porteurs. Ceux-ci manifestent leur amertume et leur inquiétude. Lundi des clients d'une banque de Tibériade ont molesté les employés, les accusant d'avoir « *réduit leurs économies en poussière* ».

La colère du public – qui s'estime grugé par l'impéritie des autorités – est à la mesure de la confiance qu'il plaçait dans les titres bancaires. Les deux grands rabbins d'Israël ont publié lundi un édit religieux rappelant que, selon la tradition juive, l'absence de contrat écrit entre les spéculateurs et les banques dégage celles-ci de toute responsabilité.

La police a placé des gardes armés devant certaines succursales *bancaires et devant le domicile de* M. Aridor. Le malheur des uns fait le bonheur des autres : les marchands de coffres-forts individuels sont débordés ; les sociétés immobilières font des affaires, le public cherchant à investir dans la pierre. Dans les nouveaux quartiers de Jérusalem, leurs agences ont été prises d'assaut.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

LA COMPOSITION DU CABINET

Premier ministre et ministre des affaires étrangères : M. Yitzhak Shamir (parti Herouth).

Vice-premier ministre et ministre de l'habitat : M. David Levy (Herouth).

Travail, bien-être social et intégration des immigrants : M. Aharon Uzan (Tami).

Finances : M. Yoram Aridor (Herouth).

Défense : M. Moshe Arens (Herouth).

Intérieur et cultes : M. Yossef Bourg (parti national religieux, P.N.R.)

Ministre sans portefeuille : M. Mordechai ben Porat (Telem, ancien parti de feu Moshe Dayan).

Agriculture : M. Pessah Grupper (libéral).

Ministre sans portefeuille : Mme Sarah Doron : (libérale).

Education et culture : M. Zvoulon Hammer, (P.N.R.)

Energie et infrastructure : M. Yitzhak Modai, (libéral).

Affaires économiques et relations interministérielles : (Herouth).

Recherche et sciences : M. Youval Neeman (Tehya).

Justice : M. Moshe Nissim (libéral).

Commerce et industrie : M.Gideon Patt (libéral).

Télécommunications : M. Mordechai Tsippori (Herouth).

Transports : M. Haim Corfou (libéral).

Santé : M. Eliezer Shostak (libéral).

Ministre sans portefeuille : M. Ariel Sharon (Herouth).

Tourisme : M. Abraham Sharir (libéral). – *(A.F.P.)*

Le chahut de la Knesset

Jérusalem. – La Knesset n'a jamais passé pour un lieu serein. On parle à haute voix, on s'interpelle d'une travée à l'autre, on apostrophe l'orateur, fût-il premier ministre, on s'insulte à l'occasion. Il y règne une ambiance *de lycée chahuteur.*

Tout au long des neuf heures du tumultueux débat d'investiture, les parlementaires israéliens se sont montrés une nouvelle fois, lundi 10 octobre, à la hauteur de leur réputation. D'emblée, *Mme Shulamit Alloni, député* du Front démocratique, connue pour son franc-parler, a donné le signal des espiègleries en brandissant, sous les cris et les quolibets, la silhouette en carton de M. Shamir, représenté sous les traits d'*un juif religieux*, chevelure en papillotes et ceinture bourrée de dollars, avec, sur la poitrine, un portrait de M. Ariel Sharon.

La caricature de Mme Alloni illustrait, pour les travaillistes, la triple dépendance de M. Shamir à l'égard du pactole américain, des extrémistes orthodoxes du parti Agoudat *Israël et de l'an*cien ministre de la défense. Dans la galerie de presse, quelques dizaines de cameramen ont fait jouer leurs zooms, puis tout est vite rentré dans l'ordre.

Plus tard, M. Charly Bitton, député communiste, a crié aux élus de la majorité de « *rentrer chez eux* », provoquant ainsi un joyeux tapage. Mis en cause au *sujet de la crise boursière, le président* de la commission parlementaire des finances, M. Shapira, a tenté, sans succès, d'amorcer une explication qui s'est perdue dans les huées. Malgré son « coffre » légendaire, *il n'a pas pu se faire entendre.*

En fin de séance, M. Bitton a interrompu la prestation de *serment* du ministre des finances, M. Aridor, en jugeant que celui-ci n'était plus digne de siéger au gouvernement. Après plusieurs rappels à l'ordre du président de séance, le député fut expulsé de la salle. En signe de solidarité, un groupe de parlementaires, *dont* Mme Alloni, quitta l'hémicycle.

Même les huissiers de la Knesset *entretinrent* toute la journée une agitation incessante, mais du moins silencieuse, en venant informer M. Aridor des développements de la situation économique.

J.-P. L.

PROCHE-ORIENT

Les conséquences de la guerre entre l'Irak et l'Iran

Inquiets, les milieux pétroliers ne croient cependant pas au pire

13 octobre 1973. – Réunis à Koweït, les dix pays membres de l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole décident, pour la première fois, d'*utiliser* l'arme de l'or noir. L'Occident, d'abord incrédule, s'affole, découvrant le rôle économique crucial de la région du golfe arabo-persique, dépositaire des plus vastes réserves pétrolières du globe. En quelques semaines, le prix du baril va tripler. L'alourdissement de la facture pétrolière ne cessera plus après ce premier choc de peser sur les économies occidentales.

Novembre 1978. – *Cinq ans plus* tard, la désorganisation de la production pétrolière iranienne, suivie rapidement de l'arrêt total des exportations du pays, provoque la crainte d'une rupture d'approvisionnement. Bien que le manque à gagner n'atteigne que 4 % environ de l'approvisionnement mondial (contre 8,3 % en 1973-1974), ce second choc pétrolier déclenche une escalade de prix plus brutale encore que la première : en quelques mois, le prix du baril passe de 14,5 à 24, puis à 34 dollars, plongeant le marché pétrolier international dans le chaos.

Octobre 1983. – Dix ans presque jour pour jour après la crise de 1973, le monde risque-t-il de connaître un troisième choc pétrolier ? La question peut paraître *a priori* absurde tant la situation du marché, depuis trois ans, s'est retournée. L'offre excède désormais largement la *demande* ; l'OPEP, grâce à la montée de nouveaux producteurs (Grande-Bretagne et Norvège notamment), a perdu beaucoup de son poids et ne fournit plus qu'un tiers environ des besoins mondiaux (contre 57 % encore en 1979). Enfin, les prix, après une diminution de 15 % en mars dernier, sont orientés à la baisse.

24 % de l'approvisionnement mondial

Pourtant, dans les milieux pétroliers, d'abord sceptiques, la nervosité commence depuis peu à gagner. La livraison des cinq Super-Etendard français à l'Irak, et surtout les menaces réitérées de l'Iran sur la sécurité du Golfe, ne peuvent être prises à la légère. Lundi 10 octobre, sur le marché libre du « brut », les cours, qui étaient en baisse continue depuis plusieurs semaines, se sont nettement redressés. Une vive nervosité était constatée sur le marché londonien des assurances maritimes. Autre fait significatif : l'importance de la reconstitution des stocks privés et stratégiques opérée outre-Atlantique depuis la fin août, date à laquelle l'opinion américaine a été alertée des risques liés à la livraison française des Super-Etendard à l'Irak.

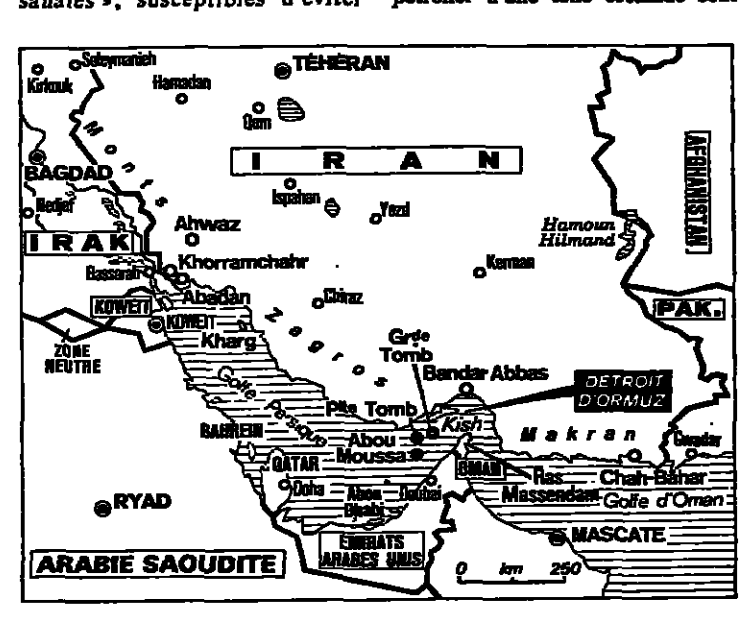
Certes la plupart des experts pétroliers consultés excluent presque totalement l'hypothèse évoquée par l'Iran d'une fermeture militaire totale du détroit d'Ormuz, ce chenal de 38 à 55 kilomètres de large qui ferme le Golfe et par lequel s'écoule la quasi-totalité de la production pétrolière du Proche-orient soit 24 % de l'approvisionnement mondial. Peut-être possible techniquement, encore que difficile, le blocage complet du détroit par l'armée iranienne déclencherait immédiatement une intervention de la flotte américaine (1), trop lourde de conséquences pour que l'Iran, même poussé à bout, ne réfléchisse à deux fois avant de se lancer dans une telle aventure.

Mais, avant d'en arriver là, la République islamique a à sa disposition un éventail d'actions plus « *artisanales* », *susceptibles* d'éviter l'intervention directe des Etats-Unis, mais qui pourraient néanmoins s'avérer fort efficaces.

Contrairement à l'Irak, soucieux de préserver l'opinion internationale et contraint de respecter la sécurité de ses voisins et alliés du Golfe, l'Iran n'hésiterait probablement pas à *utiliser tous les moyens en sa possession* pour créer l'insécurité dans cette région et agiter une nouvelle fois l'arme du pétrole. Du stade actuel de l'intimidation verbale, l'Iran peut, franchissant de nouvelles *étapes*, accroître l'insécurité en lâchant sur les routes maritimes des mines flottantes non identifiées. D'ores et déjà, des mines détachées accidentellement de leurs amarres, et donc théoriquement désarmorcées, ont été trouvées à divers endroits du Golfe, ce qui a provoqué un renforcement des mesures de sécurité pour les pétroliers. Ceux-ci ont pour la plupart reçu l'interdiction de naviguer la nuit, et sont, pour certains, accompagnés d'hélicoptères de reconnaissance.

Deuxième étape de l'escalade : l'Iran peut tenter des actions de sabotage, voire de coulage des tankers cheminant vers les terminaux pétroliers du Koweït, de l'Arabie Saoudite, du Qatar, etc. Depuis le *début de la guerre, selon le Quai* d'Orsay, 34 bateaux auraient déjà été coulés dans la zone des combats et 72 bloqués dans le Chatt-el-Arab. Il en a coûté 450 millions de dollars aux assureurs.) Les navires français *pourraient être dans cette hypothèse* particulièrement visés, la France étant considérée par l'Iran comme pratiquement engagée dans le conflit. Enfin, la République islamique pourrait déclencher des actions directes *sur les flux pétroliers :* sabotage des terminaux par des commandos suicides venus par la mer ou bombardements d'oléoducs.

Les conséquences sur le plan pétrolier d'une telle escalade sont difficiles à prévoir. Seule certitude : ces actions, en aggravant l'insécurité, perturberaient l'approvisionnement pétrolier mondial et accroîtraient massivement les tarifs d'assurances – déjà fort élevés – pour tous les bateaux se risquant à franchir le détroit d'Ormuz. A la limite l'Iran peut, en multipliant des opérations « ponctuelles », aboutir à un filtrage *de facto* du transit, l'insécurité ayant atteint un tel niveau qu'aucune compagnie n'oserait plus risquer un équipage dans le Golfe. Cette éventualité provoquerait immédiatement un déficit grave de l'approvisionnement mondial.



Actuellement transitent par le Golfe quelque 8,4 millions de barils de brut par jour. En cas de blocage une partie de ce pétrole pourrait être écoulée par l'oléoduc transsaoudien aboutissant à Yambu, sur la mer Rouge. Mais sa capacité maximale ne dépasse pas 1,85 million de barils par jour (1,1 million de barils sont actuellement écoulés par cette voie). Quant à la célèbre Tapline, oléoduc reliant les champs saoudiens à la Méditerranée par Sidon (Liban), elle n'a pas été utilisée depuis des années, et son éventuelle remise en service ne permettrait d'acheminer que des quantités très faibles (0,5 million de barils par jour au maximum).

Reste donc un déficit de 7,65 millions de barils par jour, dont les autres pays producteurs de brut ne pourraient, en portant leur extraction au maximum, combler qu'environ la moitié (soit 3,2 à 3,5 millions de barils par jour). Les principales réserves de capacité sont en effet situées dans les pays du Golfe. Hors du Proche-Orient, seuls le Nigéria, la Libye et le Venezuela disposent de capacités inemployées importantes. L'Algérie, l'Indonésie et la mer du Nord ne pourraient fournir que des quantités supplémentaires relativement marginales. Les Etats-Unis et le Mexique sont probablement à leur maximum. Resterait *donc un déficit de 4 à 4,5 millions de* barils par jour, soit 11,5 % de l'approvisionnement mondial, et près de trois fois le déficit réel observé lors du second choc pétrolier.

Dans l'hypothèse d'une rupture, même partielle, les pays le plus vite touchés seraient les plus pauvres, comme l'Argentine ou le Brésil par exemple, qui, faute de devises, ont réduit leurs stocks au minimum. En Europe, les stocks atteignent partout quatre-vingt-dix jours de consommation au minimum et, aux Etats-Unis, plus de quatre-vingt-dix-sept jours (dont vingt-trois jours pour les *stocks stratégiques*). La France constitue en toute hypothèse un cas particulier, puisqu'elle vient en tête des pays pouvant faire l'objet de représailles iraniennes (35 % à 40 % de son approvisionnement provient du Proche-Orient). Or les pouvoirs publics viennent de supprimer l'obligation faite aux compagnies de surstocker du fuel ou du gasoil en prévi*sion de l'hiver, en même temps qu*'ils réduisaient par des artifices techniques la rémunération des raffineurs opérant en France. Les compagnies internationales, exaspérées par la politique française des prix, risquent *donc de montrer peu de souplesse si* le pays se trouvait privé brutalement d'une partie de ses sources. La « solidarité communautaire » jouerait certes, mais sans doute ne suffirait-elle pas si les compagnies ne mon*traient pas un minimum* de coopération pour effectuer les péréquations nécessaires.

Il ne faut rien dramatiser, affirment néanmoins les responsables français. Au Quai d'Orsay, on explique *que la livraison* des Super-Etendard vise à réduire pour l'essentiel le déséquilibre existant actuellement entre l'Iran et l'Irak. En effet, alors que le premier a pu reprendre un niveau important de production *et d'exportations pétro*lières (2 millions de barils par jour) lui assurant des rentrées en devises suffisantes pour soutenir l'effort de guerre, l'Irak, lui, ne dispose plus, pour écouler sa production, que de *l'oléoduc Kirkouk – Dortyol (Tur*quie), dont la capacité ne dépasse pas 700 000 barils par jour. L'équilibre peut être établi par le bas – si l'Irak détruit le terminal pétrolier iranien de Kharg – « *mais il peut être aussi rétabli par le haut* », assure-t-on au ministère des affaires extérieures si l'Irak parvient, grâce à la menace constituée par les Super-Etendard, à rouvrir des voies d'exportation pour son pétrole.

Il éviterait alors l'asphyxie économique qui le menace aujourd'hui. Les négociations avec la Syrie pour la réouverture de l'oléoduc traversant ce pays paraissent au point mort. En revanche, selon une rumeur circulant dans les milieux pétroliers, l'Irak serait sur le point de remettre partiellement en état par des moyens de fortune son terminal pétrolier de Fao, sur le Golfe. Si tel était le cas, la livraison des Super-Etendard pourrait rétablir un équilibre des forces entre les deux pays : l'Iran, sachant l'Irak capable de détruire son propre terminal, pourrait hésiter à s'attaquer à Fao. Bagdad retrouverait ainsi des niveaux d'exportation sinon considérables, du moins beaucoup plus adaptés à ses besoins. Inutile de préciser que cette perspective aurait sur le marché pétrolier des conséquences totalement inverses des précédentes. Elle accroîtrait les disponibilités mondiales en brut au lieu de les assécher et risquerait donc de provoquer un nouveau glissement des cours vers le bas si l'OPEP ne s'entendait pas très vite pour répartir de nouveaux quotas de production. Dans ce cas, le troisième choc pétrolier se ferait à rebours, au bénéfice cette fois des pays occidentaux...

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) Le 26 juillet dernier, Washington s'est déclaré « *résolu à prendre les mesures nécessaires pour préserver la liberté de navigation dans cette région* » vitale pour les *intérêts américains*.

LA LIVRAISON DES SUPER-ETENDARD

Une mission militaire française à Bagdad

Une mission militaire française est arrivée à Bagdad pour parfaire, sur place, l'instruction des techniciens irakiens chargés de l'entretien et de la mise en œuvre opérationnelle des cinq Super-Etendard qui viendront renforcer l'aviation de combat irakienne, déjà composée d'avions Mirage F-1 de conception française. Les Super-Etendard ont été – à la différence des Mirage qui ne sont pas prévus pour cette mission – rendus capables de lancer des missiles surface-surface A.M. 39 Exocet.

Tant à Paris qu'à Bagdad, on continue de rester discret sur les conditions de la livraison des Super-Etendard par des pilotes français. Les deux pays s'entendent en effet à brouiller les pistes pour des raisons qui touchent à la sécurité du convoyage des appareils et à des considérations diplomatiques pour les pays étrangers survolés ou relais.

La transaction franco-irakienne continue, toutefois, de faire l'objet de commentaires souvent critiques de l'attitude adoptée par Paris. C'est ainsi que la C.F.D.T. a fait part de sa désapprobation et de ses préoccupations. « *Le gouvernement français a franchi la ligne jaune, car livrer à l'Irak des Super-Etendard équipés d'Exocet n'est pas une œuvre de paix. En privilégiant l'un des protagonistes au lieu de militer résolument pour la paix, la France est partie prenante d'un conflit qui a déjà fait plusieurs milliers de victimes* », dit la C.F.D.T.

De son côté, Mme Marie-France Garaud, ancienne candidate à la présidence de la République et fondatrice de l'Institut français de géopolitique, a estimé, le 10 octobre, à France-Inter, que « *la France prend un risque qui ne correspond pas à l'enjeu* ». Prenant au sérieux toutes les menaces de l'Iran, « *y compris le blocage du détroit d'Ormuz* », Mme Garaud a conclu : « *Nous risquons de donner à l'Iran un prétexte pour décider d'actions qui seraient graves sur le terrain des opérations et qui conduiraient à une internationalisation encore plus grande du conflit* » dans le Golfe.

A Téhéran, le président du Parlement, l'hodjatoleslam Rafsanjani, a évoqué, lundi soir, selon l'A.F.P., le risque d'une attaque irakienne contre les installations pétrolières iraniennes à l'aide des Super-Etendard livrés par la France. Il a déclaré, au terme de la réunion du conseil supérieur de défense : « *Si nous devons être privés de notre pétrole, les autres pays impliqués dans la guerre le seront aussi.* » « *L'Iran*, a-t-il ajouté, *a les moyens de bloquer le détroit d'Ormuz, même si cela doit conduire au déclenchement de la troisième guerre mondiale.* »

Le président du Parlement avait été le premier à évoquer le blocus du détroit d'Ormuz en visitant récemment ce détroit à bord d'un navire de guerre iranien.

● ERRATUM. – Un incident technique a rendu incompréhensible, dans certaines de nos éditions du 11 octobre, page 4, une partie de l'article paru sous le titre : « Vive polémique sur les Super-Étendard ». Voici les deux alinéas défigurés, tels qu'ils auraient dû pouvoir être lus :

En revanche, le secrétaire général du P.C.F., M. Georges Marchais, interrogé à R.T.L.-*le Monde* dimanche soir, s'est contenté d'affirmer : « *Je souhaite vivement que la France ne se laisse pas impliquer dans des situations internationales qui lui porteraient préjudice ou qui créeraient des difficultés.* » A TF 1, M. Jean-Baptiste Doumeng, homme d'affaires communiste, a déclaré : « *La France est trop engagée d'un seul côté.* »

A Bagdad, le point de vue irakien a *été exprimé par* le vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères, M. Tarek Aziz, dans un entretien au journal koweïtien *Al Anbaa*. « *L'agression militaire iranienne a privé depuis trois ans l'Irak de son droit naturel à utiliser ses ports pour ses exportations de pétrole via le Golfe*, a expliqué le dirigeant irakien qui a négocié le contrat des Super-Etendard à Paris. *L'Irak ne permettra pas que cette situation se prolonge et il aura, dans un proche avenir, des moyens plus puissants pour mettre un terme à cette situation anormale dont profite le seul Iran.* »

Nous présentons nos excuses à nos lecteurs pour cet incident.

LA CRISE

Le comité préparatoire pour le congrès de réconciliation nationale va se réunir

Le comité préparatoire au congrès de réconciliation nationale libanais tiendra mercredi 12 octobre sa première réunion. Le congrès lui-même se réunira le mercredi suivant, au palais présidentiel de Baabda au sud-est de Beyrouth, a indiqué lundi la radio officielle libanaise. La radio n'a pas précisé le lieu de réunion du comité préparatoire. Selon des sources bien informées, il se déroulera au siège du comité militaire quadripartite (chargé de veiller à l'application du cessez-le-feu), dans une banque, entre Kfarchima et Choueifat, au sud de Beyrouth. Le comité *préparatoire* rappelle-t-on, devra grouper des représentants de toutes les parties pressenties pour participer au congrès de réconciliation. Ces représentants ont déjà été pour la plupart désignés.

Le député chrétien indépendant Raymond Eddé, vivant à Paris, a toutefois déclaré lundi 10 octobre, qu'il ne serait pas représenté au comité préparatoire, n'ayant pas encore reçu d'invitation pour le congrès de réconciliation. M. Robert McFarlane, émissaire américain au Proche-Orient, a affirmé le même jour que « *les invitations au congrès avaient été lancées* ». M. Walid Joumblatt, chef de file de l'opposition qui se trouvait lundi à Bucarest a *récusé le lieu de réunion* choisi – le siège de la présidence de la République libanaise – et proposé que le congrès se déroule sur « *un navire grec battant pavillon libanais* ».

Evoquant le plan de pacification de l'Iklim-el-Kharoub (région côtière située à la limite sud de la montagne du Chouf et peuplée de musulmans sunnites et de chrétiens), M. Joumblatt affirme que « *la question de l'entrée des forces de sécurité intérieures (gendarmerie) dans l'Iklim-el-Kharoub est liée tout d'abord au retrait des Forces libanaises (chrétiennes) de cette région et à l'évacuation par ces forces de toutes leurs permanences dans la région, y compris la caserne de Mechref (située à 20 kilomètres au sud de Beyrouth)* ». Le communiqué indique également que « *les éléments (druzes) qui se trouvent actuellement dans l'Iklim-el-Kharoub sont originaires de cette région* », mais qu'ils sont prêts à se retirer à l'intérieur des villages dès que les Forces libanaises auront évacué la région. Celles-ci ont proposé de se retirer de l'Iklim-el-Kharoub et de remettre leurs positions à la gendarmerie si les druzes s'engagent à ne pas y pénétrer.

Dans la capitale, lundi, pour la première fois depuis l'instauration du cessez-le-feu le 25 septembre, des combats entre l'armée libanaise et des « *forces antigouvernementales* » se sont déroulés dans le secteur de l'aéroport de Khaldé. On a noté, également pour la première fois, qu'une centaine de musulmans sunnites (orthodoxes) ont déserté l'armée nationale pour rejoindre une *cinquantaine de militaires* musulmans druzes installés dans la caserne de Hammana, sous contrôle syrien, à l'est de Beyrouth. Selon M. Joumblatt, le général Nadim Hakim, chef d'état-major (druze) de l'armée officielle, donnera prochainement sa démission.

Des progrès semblent avoir été faits lundi pour la mise en place d'une force d'observation italo-grecque chargée de surveiller l'application du cessez-le-feu. Athènes a répondu favorablement à la demande de Beyrouth et est prêt à envoyer au Liban une centaine d'officiers observateurs. Quant à l'Italie, une source autorisée a affirmé lundi à Rome qu'elle était décidée à fournir aussi un corps d'observateurs, outre sa participation actuelle à la Force multinationale. L'arrivée de militaires grecs porterait à dix-huit le nombre des armées étrangères présentes, sous diverses formes, au Liban, soit en tout quelque quatre-vingt mille combattants, en y incluant les milices palestiniennes.

La livraison de SS-21 à Damas

Lundi, pour la première fois, des affrontements interpalestiniens dans les rues de Damas ont provoqué la mort d'un Palestinien hostile à M. Arafat. M. Reagan a, par ailleurs, dénoncé au cours du dernier week-end la livraison à la Syrie de « *quantités massives de nouveaux matériels soviétiques dont une nouvelle génération de fusées sol-sol SS-21* ». Selon la C.I.A., la Syrie a reçu depuis le début de l'année pour *2,5 milliards de dollars de matériel* militaire soviétique – dont des Mig-23 et Mig-25, des chars T-72 et des missiles anti-aériens Sam-5. Les quantités reçues sont bien supérieures aux pertes subies l'année dernière dans la Bekaa libanaise par les forces syriennes.

Toutefois, estime-t-on dans la capitale américaine, il ne fait pas de doute que la Syrie perdrait une nouvelle guerre avec Israël. Mais le conflit serait plus coûteux en vies humaines, en raison notamment des SS-21, qui peuvent atteindre le territoire israélien. Sur le plan politique, Washington estime que le renforcement du potentiel militaire syrien ne peut que rendre le président Assad encore plus intransigeant dans toute future négociation.

Selon Jérusalem, l'amélioration du potentiel militaire syrien ne manquera pas d'avoir des répercussions sur l'armée israélienne, du fait *notamment que ses stocks stratégiques* sont entreposés à l'intérieur du rayon d'action de 120 kilomètres couvert par les nouvelles fusées. Celles-ci pourraient atteindre les aéroports du nord d'Israël. Selon des rumeurs persistantes, indique notre correspondant à Jérusalem, MM. Shamir et Arens, respectivement premier ministre et ministre de la défense, se rendraient bientôt aux États-Unis pour examiner les possibilités de riposte à l'installation des SS-21.

PROCHE-ORIENT

LIBANAISE

Au Sud-Liban, les Palestiniens sont à la merci de milices rivales protégées par l'armée israélienne

De notre envoyé spécial

Aïn-El-Héloué (Saïda). – Détruit à plus de 90 % par l'aviation israélienne en juin 1982, le camp palestinien d'Aïn-El-Héloué a été presque entièrement reconstruit. Seuls quelques pans de murs sont les vestiges d'un passé lamentable, que l'on s'efforce, malgré tout, d'oublier.

Les habitants du camp ont entrepris une véritable course contre la montre pour achever la reconstruction de leur logis avant l'entrée en vigueur de la nouvelle législation libanaise, qui stipule que les habitations dans les camps de réfugiés ne doivent pas revêtir un caractère permanent. Or ce qui a été reconstruit à Aïn-El-Héloué est tout ce qu'il y a de plus permanent et solide. Les maisons en briques de ciment, parfois à deux étages, ne comportent que très rarement des toits en tôles de zinc ondulées, prévus par la législation.

Paradoxalement, les Israéliens qui ont détruit les camps ont été les meilleurs alliés des Palestiniens pour les aider à contourner les règlements en leur distribuant, notamment, des sacs de ciment offerts par les organisations juives américaines. Remords ou souci de ne plus voir de villages de tentes qui symbolisent à leurs yeux la permanence du problème des réfugiés palestiniens ? L'UNWRA, après avoir longtemps hésité, a fait le reste en fournissant une partie des fonds nécessaires.

Le spectre de Sabra et de Chatila

Tout le monde, pour une fois, est d'accord : Aïn-El-Héloué est maintenant plus confortable et fonctionnelle qu'elle ne l'avait jamais été avant sa destruction. Elle dispose d'un réseau d'adduction d'eau et d'un tout-à-l'égout qui rendent l'existence moins pénible. Certes, il reste encore du travail à accomplir. Témoin cette « école » où des centaines de garçons et de filles studieux s'appliquent sous des tentes fournies par l'UNWRA. D'autres, plus heureux, fréquentent un établissement scolaire préfabriqué qui a été offert en signe d'amitié par un comité populaire israélien présidé par l'ancien colonel Dov Yeremia, renvoyé de l'armée pour avoir refusé de porter les armes contre *« ses frères palestiniens »*.

Certains des anciens habitants du camp qui, après la destruction d'Aïn-El-Héloué, avaient songé à échapper à leur statut de réfugiés en s'installant à proximité de Saïda dans les villages chrétiens d'Aabra, Hilaliya, Kaya et Salhiya, ont été évincés de leurs nouveaux foyers au début de l'année et ont regagné leur camp, à la suite du harcèlement incessant dont ils étaient l'objet de janvier à mars par les miliciens phalangistes et les Gardiens du Cèdre dans la région. Une trentaine de Palestiens ont payé de leur vie leur folle obstination à vouloir s'insérer dans une existence normale. C'était l'époque où des tracts étaient distribués à Saïda et dans les environs, demandant à tout *« Libanais de faire son devoir en tuant au moins un Palestinien »*.

Les extrémistes chrétiens ne sont pas pour autant satisfaits. Ils espéraient qu'Aïn-El-Héloué ne serait jamais reconstruite et que sa destruction n'était que le premier pas de l'exode des Palestiniens de la région. Ils ont donc poursuivi leur « chasse à l'homme » autour d'Aïn-El-Héloué dans la mesure du possible, car les Israéliens leur ont interdit de s'approcher armés de Saïda. Mais, apparemment, ces ordres ne sont pas très stricts et il arrive souvent que l'on découvre dans les environs du camp le corps d'un Palestinien criblé de balles. Aussi, les habitants d'Aïn-El-Héloué, dont les conditions matérielles se sont indéniablement améliorées, vivent-ils dans un climat de terreur quasi permanente.

Le spectre d'un nouveau Sabra et Chatila hante continuellement les esprits. *« C'est triste à dire*, déclare un jeune Palestinien, *je ne me sens rassuré que lorsque j'entends le bruit des véhicules blindés israéliens patrouiller autour et à l'intérieur du camp. Il est vrai que ces patrouilles viennent souvent pour arrêter des « suspects », mais ces derniers savent qu'ils s'en tireront après un séjour plus ou moins prolongé à Saïda ou au camp d'Al-Ansar. Tandis qu'avec les phalangistes... »*

Les habitants d'Aïn-El-Héloué ne craignent pas seulement les phalangistes et leurs alliés mais également les membres de la garde nationale, que les Israéliens ont créée à l'intérieur du camp, dans le but de *« protéger les réfugiés palestiniens »*. En fait, les membres de cette garde, qui mérite si peu son nom, sont pour la plupart des éléments qui collaboraient naguère avec certains services du Fath et qui se sont depuis reconvertis au service des Israéliens. On compte également parmi eux d'anciens détenus palestiniens du camp d'El-Ansar, qui ont accepté de « surveiller » leurs compatriotes. Inutile de préciser qu'au lieu de protéger les Palestiniens ils les harcèlent continuellement, les rançonnent (tous les boutiquiers d'Aïn-El-Héloué leur paient une redevance mensuelle minimale de 50 livres libanaises) et les dénoncent souvent aux autorités militaires israéliennes.

Ces « gardiens » d'un genre spécial ne portent évidemment aucun signe distinctif, et l'observateur averti ne peut les reconnaître qu'au revolver qu'ils portent discrètement dans le dos, entre chemise et ceinture, et dont ils se servent parfois pour terroriser les réfugiés ou s'entretuer lorsqu'ils ont trop bu. Ceux que nous avons rencontrés samedi étaient passablement excités à la suite de l'assassinat, la veille, de l'un des plus redoutables chefs de la garde nationale, *« exécuté »* par la résistance libanaise d'Adloun, à une vingtaine de kilomètres au sud d'Aïn-El-Héloué. Ils avaient pour la plupart les yeux rougis par l'insomnie. *« Ils ne dorment même plus, car ils ont peur de ne plus se réveiller »*, nous glisse l'un des badauds qui nous entourent.

Les gardes nationaux, quant à eux, se prétendent fiers de ce qu'ils font. *« Sans nous, ils auraient tous été massacrés depuis belle lurette »*, nous disent-ils sans rire. Comble d'ingratitude, leurs « protégés » les haïssent et les méprisent, en les qualifiant de *« collaborateurs »*, de *« voyous »* et de *« mouchards »*.

Un souci : vivre en paix et en sécurité

Amers et déçus, la plupart des Palestiniens d'Aïn-El-Héloué ne veulent plus entendre parler ni des fedayin, ni de l'O.L.P., ni de Yasser Arafat ou d'Abou Moussa, le chef de la dissidence au sein du Fath. Ce qu'ils souhaitent, c'est avoir le droit de vivre en paix et en sécurité. Pour disposer de ce droit, qui leur paraît naturel, ils sont prêts à aller au bout du monde, *« même en Israël »*. Ils gardent cependant leur fierté de Palestiniens, et la présence parmi eux d'éléments qui ont pour mission de les trahir est ressentie comme une blessure avivant le sentiment pénible d'avoir perdu leur unité d'antan.

Agissant probablement sur la base d'informations fournies par ses « mouchards », l'armée israélienne a détruit à l'aube du mardi 29 septembre, à l'aide d'un bulldozer, la maison nouvellement construite de Mme Khazni, veuve et mère de sept enfants. Les décombres ont été laissés sur place pour *« servir d'avertissement »* à ceux qui voudraient suivre l'exemple de l'un de ses fils, qui aurait participé à un attentat qui a coûté la vie à deux soldats israéliens. Mme Khazni a eu beau implorer et affirmer que son fils avait quitté le pays depuis cinq mois, rien n'a pu ébranler l'officier israélien qui lui a donné cinq minutes pour *« vider les lieux »*.

C'est la première fois que les Israéliens ont recours, à Aïn-El-Héloué, à cette *« sanction au bulldozer »*, très répandue en Cisjordanie et à Gaza, où l'on utilise également de la dynamite.

Le 12 septembre dernier, cependant, une maison à Bourj-El-Chemali, dans la région de Tyr, avait été détruite dans les mêmes conditions, entraînant par ricochet la destruction de deux maisons contiguës. L'opération avait eu lieu en plein jour, en présence d'un fonctionnaire de l'UNWRA, qui avait essayé en vain de dissuader les officiers israéliens.

L'inquiétude de Mgr Haddad

La recrudescence des attentats contre les soldats israéliens au Sud-Liban – jeudi, deux militaires ont été tués en plein centre de Saïda au cours d'une opération qualifiée par les journaux libanais de *« très audacieuse »* – a rendu les responsables de l'armée israélienne extrêmement nerveux. Les patrouilles sur la route côtière qui mène du pont de l'Awali, gardé par les blindés israéliens, jusqu'à l'extrême sud à Ras-Naqqoura, se sont multipliées. Les soldats de Jérusalem, la mine tendue, le doigt posé sur la détente des mitrailleuses de leurs véhicules blindés, ne quittent pas la route des yeux et semblent prêts à tirer à n'importe quel moment.

« Ils sont las et veulent rentrer chez eux, mais ils ont en même temps l'impression que leur présence ici sera longue », déclare Mgr Haddad, l'archevêque grec catholique de Tyr, qui, de par sa fonction, est en contact quotidien avec les militaires israéliens. Mgr Haddad, comme la plupart des Libanais du Sud, chrétiens et musulmans confondus, que nous avons rencontrés, redoute un éventuel repli des Israéliens de l'Awali sur le fleuve Zahrani, éventualité qui risque de mettre le feu aux poudres. *« J'espère*, nous dit Mgr Haddad, *qu'ils ne commettront pas leur erreur du Chouf et s'assureront avant de partir que la relève de l'armée libanaise a bien été effectuée. Il ne faut pas qu'Israël se lave les mains comme Ponce Pilate de ce qui pourrait arriver après son départ. »*

L'archevêque de Tyr s'étonne de la multiplication des milices armées qui prolifèrent dans le Sud avec l'encouragement des Israéliens, *« qui espèrent vraisemblablement se décharger sur elles d'une partie de leur tâche de maintien de l'ordre et de dépistage des suspects »*. *« La pléthore de milices, pour la plupart rivales, peut à tout instant embraser la situation dans le Sud, qui, pour l'instant, demeure relativement calme, et mettre fin à la bonne entente qui existe entre les différentes communautés de la région »*, soupire Mgr Haddad, dont les mises en garde se sont souvent révélées fondées dans le passé.

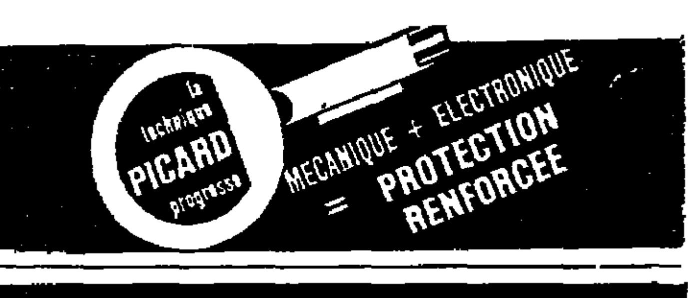
Précisément, l'une de ces milices, l'*« armée des partisans »*, a pignon sur rue dans l'une des avenues les plus fréquentées de Tyr entre une banque locale et un Monoprix, comme s'il s'agissait d'un vulgaire établissement commercial. Son chef, M. Chawki Abdallah, un commerçant chiite de Khyam, préside en même temps aux destinées d'un obscur « Rassemblement unifié du Sud », qui, selon certaines sources bien informées, serait chargé de coordonner les activités des gardes nationaux et des quelque quarante « comités de village » que les Israéliens ont créés dans le Sud, à l'instar des « ligues de villages » fondées en Cisjordanie pour contrecarrer l'action des nationalistes palestiniens. M. Chawki Abdallah a échappé récemment de près à deux attentats. Il serait, dit-on, condamné à mort pour *« collaboration avec Israël »*. En tenue civile parmi ses militaires dont les uniformes ressemblent étrangement à ceux de l'armée du commandant Saad Haddad, il se déclare fier de *« collaborer avec Israël »*.

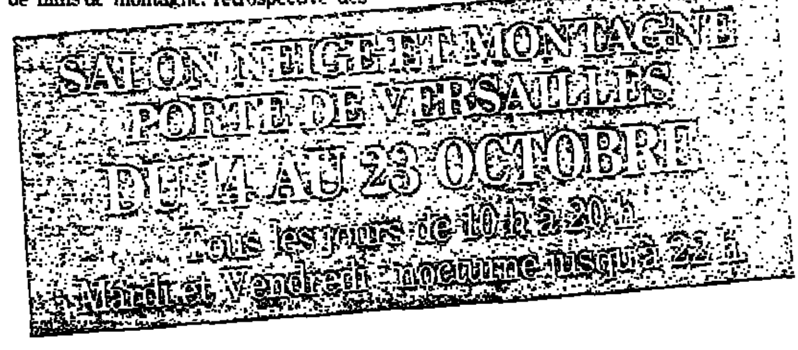
« Je me demande pourquoi je ne le ferais pas, alors que tout le monde collabore », dit-il, tout en soupesant des balles de mitraillette qu'un militaire vient de lui livrer dans un sac en plastique. Le commandant Haddad, pour lui, est un *« vrai patriote libanais »*, mais son tort est de s'être entouré d'*« officiers chrétiens »* alors que nous vivons dans un monde *« à 96 % chiite »*. *« Haddad symbolise donc à nos yeux l'hégémonie chrétienne représentée à Beyrouth par les Phalanges. Voilà pourquoi nous ne pouvons accepter son autorité. »*

M. Chawki Abdallah est cependant moins regardant lorsqu'il s'agit de partager le *« butin »* que le commandant Haddad *« reçoit de notre région »*. *« Il touche*, dit-il, *deux livres libanaises sur chaque baril de vingt litres d'essence raffinée à Zahrani. Il vend le sable de nos régions aux entreprises de construction du pays et recueille de nombreuses taxes un peu partout dans nos villages. »* *« Tout cet argent nous appartient »*, répète-t-il à plusieurs reprises, le regard plein de convoitise. *« Nous avons donc conclu avec lui un juste accord de partage : tous nos soldats, tous nos policiers* – il évite d'utiliser le terme de miliciens – *recevront donc de la caisse de l'armée de Haddad 1 200 livres par mois. Je vous le rappelle : nous n'avons aucune affinité politique avec le commandant Haddad, mais nous sommes d'accord pour mettre nos fonds en commun. »*

Le commandant Haddad est-il désormais en perte de vitesse ? Des rumeurs ont circulé récemment au sujet de sa disgrâce. Rien cependant n'est venu étayer cette affirmation. Apparemment, les Israéliens n'ont pas à se plaindre du comportement de leur allié libanais, qui n'a jamais outrepassé les limites qui lui ont été imposées, agissant avec discipline, comme s'il faisait partie de l'*establishment* militaire. Il semble cependant que Jérusalem veuille créer de nouvelles milices locales pour mieux contrôler l'ensemble du Sud.

JEAN GUEYRAS.





DIPLOMATIE

LA VISITE DE M. PIERRE MAUROY A ALGER

Des accords ont été conclus sur le service militaire et les transferts de fonds

Alger. – M. Pierre Mauroy s'est montré satisfait, lundi soir 10 octobre, quand il a évoqué, devant les représentants de la communauté française, l'évolution des discussions en cours sur le contentieux que Paris et Alger essaient d'apurer avant la prochaine visite en France du président Chadli Bendjedid. *« Il y a un grand mieux »*, a déclaré le premier ministre.

L'existence de ce « mieux » est, dès à présent, certaine pour les quelque trois cent mille jeunes Français d'origine algérienne nés en France depuis 1963 – fils d'anciens harkis ou d'immigrés – concernés par les obligations du service militaire. M. Mauroy et le premier ministre algérien, M. Abdelghani, ont signé, mardi matin, l'accord conclu la semaine dernière à Paris entre les deux pays (*le Monde* daté 9-10 octobre). Le service militaire effectué dans l'un des deux pays sera désormais reconnu par l'autre. Il s'agit d'une décision importante, car jusqu'ici, ni Paris ni Alger n'admettant *la double nationalité*, les intéressés étaient considérés comme Algériens par l'Algérie et Français par la France, avec toutes les tracasseries *qu'une telle ambiguïté impli*quait. En France, cette mesure contribuera, par ailleurs, à faciliter

De notre envoyé spécial

l'insertion sociale des jeunes gens en cause.

Il y a également un « mieux » pour les coopérants français, qui étaient soumis à de nouvelles restrictions dans les transferts de fonds depuis qu'un « avis nº 11 », relatif aux rémunérations reçues en Algérie par les travailleurs étrangers, avait été signé le 28 avril dernier par le *ministre algérien des finances.* Les Algériens n'ont pas accédé à la demande française qui visait à obtenir l'abrogation de ce texte, mais ils ont accepté d'accorder à tous les coopérants français un régime dérogatoire. Un échange de lettres doit notifier ce changement. La part transférable demeurera cependant *limitée à 6 000 dinars mensuels* (plus de 9 000 francs français).

Au cours des échanges de vues politiques et techniques, la position algérienne a également évolué sur la question des transferts d'argent par les derniers pieds-noirs qui souhaitent s'installer en France. La déléga*tion française a obtenu les éclaicisse*ments qu'elle attendait depuis l'instruction ministérielle du 13 décembre 1982 qui a fait de l'État algérien le seul acquéreur possible des biens immobiliers leur appartenant. Les pieds-noirs qui désireront les vendre à l'État algérien pourront transférer intégralement et sans délai le produit de cette transaction, mais la valeur des biens sera estimée par le service des domaines algériens.

Un « climat exceptionnel »

La délégation française, estimant que cette procédure risque de se traduire par des ventes à des prix d'*expropriation*, souhaitait que le gouvernement algérien retînt la possibilité de certaines transactions de particulier à particulier. M. Mauroy devait revenir à la charge sur ce point lors des derniers entretiens de ce mardi en fin de matinée. Le président du mouvement RECOURS (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés d'outre-mer), M. Guy Forzy, qui était lundi à Alger, soulignait que, de toute façon, le nouveau régime *proposé par les Algériens* permettrait aux propriétaires concernés d'obtenir plus que les rapatriés en vertu des lois d'indemnisation.

En ce qui concerne les biens des anciennes sociétés françaises qui ont été nationalisées, il ne reste plus à régler que six dossiers. *Il* a été décidé que les dirigeants des six sociétés en question (six sociétés du secteur hydraulique qui contestent *l'évaluation faite) seront reçus pro*chainement par le ministre algérien des finances.

La préservation des cimetières *français* en Algérie a été *aussi* examinée. *« Une solution est en voie d'être trouvée »*, a dit M. Mauroy.

Les assouplissements survenus sur plusieurs points essentiels du contentieux traduisent, de la part des Algériens, une évidente volonté de décrispation afin d'assurer le succès politique du voyage en France de M. Chadli Bendjedid. M. Mauroy a d'ailleurs déclaré que les échanges de vues se sont déroulés dans un *« climat exceptionnel »*.

En revanche, dans le domaine de la coopération économique, les résultats des entretiens se feront peut-être attendre un peu plus longtemps. Le ministre des transports, M. Charles Fiterman, a néanmoins souligné que depuis deux ans les relations entre la France et l'Algérie ont *« changé de vitesse »*. *« C'est déjà au moins sept milliards de contrats qui ont été signés ou seront prochainement signés »*, a-t-il précisé. Parmi les projets auxquels les entreprises françaises sont intéressées au premier chef figurent notamment la réalisation d'un métro à Alger, l'extension de l'aéroport Houari Boumediène, la création d'un nouvel aéroport, la construction d'une voie ferrée de 160 kilomètres, l'extension d'ateliers des chemins de *fer algériens, la réalisation* d'une école de formation de techniciens de l'aéronautique civile.

Les affaires internationales et *l'éventualité d'accords commerciaux* en matière de défense devaient être évoquées ce mardi matin au cours d'un tête-à-tête entre MM. Chadli Bendjedid et Mauroy, avant une ultime séance d'entretiens élargis. Dès lundi, toutefois, les questions internationales ont fait l'objet d'un échange de vues entre le nouveau président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, M. Claude Estier, et le président de l'Assemblée populaire nationale, M. Rabah Bitat. M. Estier a notamment relevé l'existence de convergences entre Alger et Paris sur la situation au Tchad. Il a indiqué à ce sujet que l'Algérie manisfeste actuellement une *« activité importante auprès de la Libye »* afin de convaincre le colonel Kadhafi de favoriser l'ouverture de négociations entre les belligérants.

ALAIN ROLLAT.

Aux Nations unies

LE MEXIQUE SUCCÈDE AU BANGLADESH A LA PRÉSIDENCE DU GROUPE DES 77

Le Mexique a été élu lundi 10 octobre à la présidence du Groupe des 77 aux Nations unies, succédant au Bangladesh à la tête du rassemblement de nations du tiers-monde – aujourd'hui au nombre de cent vingt-six – qui luttent pour de nouvelles relations économiques avec le monde développé. L'élection de M. Porfirio Munoz Ledo, ambassadeur du Mexique auprès de l'ONU, s'est effectuée à la suite de la septième réunion annuelle des ministres des affaires étrangères du Groupe des 77 à New-York.

M. Munoz Ledo devra notamment coordonner les activités du groupe pendant la trente-huitième session de l'Assemblée générale, qui vient de commencer, ainsi qu'assurer le suivi des réunions ministérielles de Buenos-aires et de New-York et du sommet des non-alignés à New-Delhi, en mars dernier. – *(A.F.P.)*

CINQ NOUVEAUX AMBASSADEURS EN FRANCE

Cinq nouveaux ambassadeurs à Paris ont présenté, vendredi 7 octobre, leurs lettres de créance au président de la République (*le Monde* daté 9-10 octobre). Outre M. Ovadia Sofer (Israël), dont nous avons déjà publié la notice biographique, il s'agissait des représentants de l'Equateur, de l'Ethiopie, de la Bulgarie et des Seychelles.

Equateur : M. Alfredo Pareja Diez Canzeco.

[Agé de soixante-treize ans, il a été ministre des affaires étrangères dans le gouvernement du président Roldos (*1980-1981*). Universitaire, spécialiste de l'histoire, il a enseigné tant dans son pays qu'aux Etats-Unis, au Costa-Rica et au Mexique, et publié plusieurs ouvrages.]

Ethiopie : M. Getachew Kebreth.

[Il a fait une grande partie de sa carrière au ministère des affaires étrangères, *où il est entré en 1958.* Vice-ministre (1970-1974), puis secrétaire permanent (1975-1977) des affaires étrangères, il a ensuite été nommé conseiller politique du conseil des ministres, avant de devenir ministre de la justice en 1979, fonction qu'il occupait jusqu'à sa nomination à Paris. Il a, en outre, exercé différentes responsabilités aux Nations unies, à l'UNESCO et auprès de l'O.U.A.]

Bulgarie : M. Gueorgui Yovkov.

[Né en 1923, il a eu des activités de résistance durant la guerre, puis d'animation au sein des jeunesses communistes bulgares. Il a ensuite été journaliste, avant de diriger l'Office de diffusion cinématographique de Sofia. Entré comme conseiller aux affaires étrangères en 1964, M. Yovkov a été ensuite conseiller de l'ambassade de Bulgarie à Bruxelles, puis après un nouveau passage à l'administration centrale, ambassadeur dans différentes capitales africaines, avant de diriger, de 1977 à sa nomination à Paris, le service de presse du ministère des affaires étrangères.]

Le nouvel ambassadeur des Seychelles est Mme Danielle Saint-Jorre.

LA RENCONTRE ENTRE MM. GENSCHER ET GROMYKO

Bonn cherche à sauver les négociations de Genève sur les euromissiles

Le chef de l'Etat et du parti est-allemand, M. Erich Honecker, vient d'adresser une *lettre au chancelier Kohl, dans laquelle il lui demande de* réviser sa position sur le déploiement des missiles américains en R.F.A. *« Ni la R.F.A. ni la R.D.A.*, écrit M. Honecker dans cette lettre citée par l'agence Tass, *n'ont intérêt à la détérioration de la situation qui risque de provoquer un nouveau refroidissement des rapports »* entre les deux pays.

Le chef de la diplomatie ouest-allemande, M. Genscher, rencontrera à Vienne, à la fin de la semaine, son collègue soviétique, M. Gromyko, pour tenter de sauver les négociations de Genève sur les euromissiles, tout en affirmant la volonté du gouvernement de Bonn de procéder au déploiement, en cas d'échec.

De notre correspondant

Bonn. – Les conversations que MM. Gromyko et Genscher sont convenus d'avoir à Vienne le week-end prochain s'inscrivent dans les efforts de Bonn pour poursuivre le dialogue Est-Ouest malgré la querelle sur les euromissiles. Ils devaient se rencontrer à New-York à l'occasion de l'Assemblée générale de l'ONU. Le refus de M. Gromyko de faire le voyage aux conditions posées par Washington torpilla le projet, mais l'ambassadeur de l'Union soviétique à Bonn expliqua aussitôt à M. Genscher que ce n'était que partie remise. De son côté, le ministre ouest-allemand des affaires étrangères a multiplié les *contacts indirects durant son séjour* aux Nations unies. Comme il préférait que les entretiens aient lieu en terrain neutre, Vienne a été choisie comme lieu de la rencontre.

Pour une coopération à long terme

Le premier objectif de M. Genscher sera d'essayer de sauver les négociations américano-soviétiques de Genève, en confirmant à son interlocuteur que, si elles se sol*daient par un échec, la République* fédérale accueillerait les Pershing-2 et les missiles de croisière américains. Dans les milieux proches de la chancellerie, on n'accorde pas de grandes chances aux pourparlers en cours. On pense qu'ils ne se débloqueront pas tant que Washington et Moscou ne décideront pas une rencontre au sommet. Ce qui n'empêchera pas M. Genscher d'insister auprès de M. Gromyko pour que Moscou examine de plus près les dernières propositions du président Reagan, et réagisse de *« façon constructive. »*

L'échec des négociations de Genève ne devrait pas, selon le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, affecter les relations germano-soviétiques que Bonn entend cultiver dans une perspective à long terme. Sans jouer les médiateurs, M. Genscher plaidera pour un « réchauffement » des rapports entre *les deux superpuissances et* fera état des initiatives allemandes pour éviter la confrontation partout où c'est possible.

Comment M. Gromyko prendra-t-il ces propos apaisants ? Se contentera-t-il de réitérer ses menaces à l'adresse de l'Allemagne pour le cas où elle appliquerait la double décision de l'OTAN ? Se fait-il des illusions sur l'influence que les manifestations pacifistes prévues pour la semaine prochaine peuvent avoir sur le gouvernement de Bonn ? Sur le désaveu infligé par la base S.P.D. aux conceptions stratégiques de l'ancien chancelier Schmidt ? Tous ces phénomènes *révélateurs* de l'état de l'opinion ouest-allemande n'entament pas la détermination du chancelier Kohl et de sa majorité parlementaire. Sur ce point, M. Genscher ne laissera subsister aucune ambiguïté. La R.F.A. s'est engagée irrévocablement dans le camp atlantique, et c'est parce qu'elle y est bien ancrée qu'elle peut se montrer conciliante envers l'Est.

ALAIN CLÉMENT.

AVANT LA VISITE DE M. MITTERRAND EN BELGIQUE

M. Wilfried Martens se déclare intéressé par l'idée d'une « relance européenne »

M. François Mitterrand arrivera à Bruxelles, mercredi 12 octobre, pour une visite officielle de trois jours au cours de laquelle il aura l'occasion de s'entretenir avec le premier ministre, M. Wilfried Martens. M. Martens, qui fait sa rentrée politique après plusieurs mois de maladie, a expliqué, à notre correspondant Jean Wetz, en quoi cette visite du président français constituait *« un fait majeur »*.

De notre correspondant

Bruxelles. – La visite de trois jours que M. Mitterrand effectuera à partir du mercredi 12 octobre, en Belgique, est la première d'un chef de l'Etat français depuis douze ans dans ce pays. C'est aussi, pour M. Martens, la première rencontre diplomatique depuis qu'il a repris ses fonctions de premier ministre, lundi, après plusieurs mois de convalescence consécutifs à l'opération à cœur ouvert subie au début de l'été.

C'est un gouvernement intact qu'a retrouvé M. Martens, en dépit de la grève des services publics qui a secoué le pays à la fin du mois dernier. Chrétiens-sociaux et libéraux sont, pour l'essentiel, demeurés solidaires. Si d'autres nuages s'accumulent à l'horizon, l'équipe au pouvoir paraît en mesure de poursuivre l'œuvre de redressement économique, en dépit des sacrifices très pénibles que celle-ci impose à toutes les catégories sociales. *« Le drame*, dit M. Martens, *c'est que nous vivons encore au-dessus de nos moyens. »*.

Une perspective nouvelle se dessine cependant, selon le chef du gouvernement, non seulement à Bruxelles, mais dans d'autres capitales : celle d'une *« relance européenne »*. M. Martens la tient pour possible, à condition que les États membres sachent maintenir la compétitivité des entreprises, réduire le déficit de leurs finances publiques et le coût *de la sécurité sociale et appli*quer *« une politique de flexibilité en ce qui concerne la durée du travail »*.

Le sujet, en tout cas, sera à l'ordre du jour de la rencontre avec M. Mitterrand. M. Martens affirme avoir été *« très frappé »* par le mémorandum *français envisageant un « espace européen »* pour l'industrie et la recherche. Il espère donc que la France, qui, durant le premier semestre de 1984, assumera la présidence de la Communauté européenne, incitera les Dix à une plus grande coordination dans ce domaine.

Bruxelles tiendra ses engagements

Les négociations de Genève et *l'installation éventuelle de nouvelles* armes de l'OTAN en Europe seront également discutées au cours de l'entretien en tête à tête qu'auront jeudi les deux hommes d'Etat. Y a-t-il des *« nuances »* entre les positions françaises et belges dans ce domaine ? M. Martens constate que, sur ce sujet, M. Mitterrand *« s'est toujours exprimé avec beaucoup de fermeté »*. Pour le gouvernement de Bruxelles, dit-il, il s'agira surtout d' *« évaluer le résultat des négociations de Genève »*. Si les résultats ne sont que partiels, la Belgique *« assumera sa part de responsabilité »*. Si Genève n'apporte rien du tout, la Belgique tiendra ses engagements (1), *« mais*, ajoute M. Martens, *et cela est très important : la décision du conseil des ministres ne sera pas automatique. De plus, elle devra être soumise au Parlement »*.

Les manifestations pacifistes ne sont peut-être pas étrangères à la prudence du premier ministre. Celui-ci reconnaît qu'un *« mouvement très important a été déclenché dans l'opinion publique »* et il regrette que les gens soient *« terriblement mal informés »*. Il envie *« la continuité de la politique française dans ce domaine »*.

Parmi les questions bilatérales, MM. Martens et Mitterrand évoqueront deux projets : celui de la construction d'une ligne de chemin de fer à grande vitesse (T.G.V.) entre Paris et Bruxelles, et celui de la construction de la centrale nucléaire de Chooz, à la frontière entre les deux pays. Bien que des deux côtés on ne cesse de proclamer que le dossier de Chooz progresse très rapidement, M. Martens paraît, de façon assez surprenante, un peu moins optimiste qu'il ne l'était dans le passé. En tout cas, il se contente de formuler, au nom du gouvernement belge, l'espoir que les négociations en cours *« parviendront à surmonter les difficultés qu'un tel projet comporte »*.

Le chef du gouvernement belge considère la visite de M. Mitterrand dans son pays comme *« un fait majeur »*. En ce qui concerne la nature des liens qui unissent les deux pays, il n'élude pas les questions qui viennent généralement à l'esprit des Français : les Flamands sont-ils aussi concernés que les francophones par les rapports avec la France, ne sont-ils pas davantage tournés vers les cultures germanique, anglo-saxonne ou nordique ? Tel n'est pas l'avis de M. Martens. La très grande majorité des écoliers flamands choisissent le français comme seconde langue, *note-t-il*. En dépit des conflits linguistiques dont la Belgique est le théâtre, bon nombre de Flamands restent, selon lui, attachés à la culture française. Ils s'intéressent plus encore à ce qui se passe sur les rives de la Seine dans le domaine politique et économique. En fait, M. Martens estime que la séparation des deux communautés belges a eu des effets bénéfiques sur les rapports avec la France. Avec l'arrivée d'une nouvelle génération, *« l'attirance que la France exerce sur la Belgique en général, et sur la partie flamande de la Belgique, peut se manifester aujourd'hui d'une manière beaucoup plus détendue »*.

JEAN WETZ.

(1) L'OTAN a prévu l'implantation en Belgique de quarante-huit missiles de croisière si les négociations de Genève échouent.

A TRAVERS LE MONDE

Bangladesh

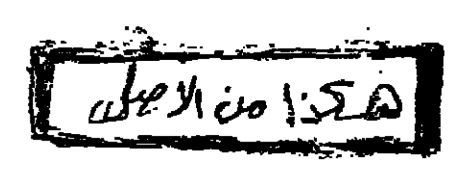
• PROCHAINES ELECTIONS LOCALES. – Le gouvernement a annoncé dernièrement que des élections municipales, la première consultation depuis la prise du pouvoir par l'armée en mars 1982, se dérouleront du 27 décembre *au 10 janvier, et celles* des conseils de sous-district, le 24 mars 1984. – *(Reuter.)*

Ghana

• ENTRAINEMENT DE SOLDATS LIBYENS. – Un contingent de cent vingt soldats libyens est arrivé, lundi 10 octobre, au Ghana, pour s'entraîner au combat de jungle, a annoncé un porte-parole militaire du gouvernement ghanéen. Ces soldats seront cantonnés à l'école de guerre d'Achiasi, dans le sud-est du pays. – *(A.F.P.)*

Tchad

• UNE PROPOSITION DE M. GOUKOUNI OUEDDEI. – M. Goukouni Oueddeï, président de l'ex-GUNT (Gouvernement d'union nationale de transition) du Tchad, a déclaré, lundi 10 octobre, à Tripoli, qu'il était prêt à se rendre à N'Djamena pour y rencontrer le chef de l'Etat tchadien, M. Hissène Habré, précisant que cette rencontre devait se faire *« de gouvernement à gouvernement, sous l'égide de l'O.U.A. »* (Organisation de l'unité africaine). Parlant d'une éventuelle négociation, M. Goukouni Oueddeï a indiqué : *« Tout dépend des Français. Tant qu'ils restent au Tchad, Hissène Habré n'acceptera pas de discuter sincèrement. »*. – *(A.F.P.)*



CONTRE L'INSTALLATION DES EUROMISSILES AMÉRICAINS EN R.F.A.

Le Mouvement de la paix prépare une grande semaine de manifestations

De notre correspondant

Bonn. – Au fin fond de la grande ville qu'est devenue la capitale fédérale, sur le territoire de l'ancienne commune de Graurheindorf, à proximité du Rhin, un magasin abrite le comité de coordination du Mouvement de la paix chargé de préparer la semaine d'action qui doit avoir lieu en R.F.A. du 16 au 22 octobre. Une vingtaine de militants organisent la liaison à travers le pays dans un décor d'une sobriété ascétique. Ils servent de relais à la direction d'un mouvement qui rassemble vingt-six groupes et « initiatives » dont le dénominateur commun est le refus catégorique de permettre aux Américains d'installer en R.F.A. les fusées Pershing-2 et les missiles de croisière qui doivent faire pièce aux SS-20 soviétiques braqués sur l'Europe.

Ces derniers sont pratiquement passés sous silence par la littérature qui sort du quartier général du Mouvement de la paix alors que les fusées américaines prévues pour relever le défi soviétique sont dénoncées comme un *« danger mortel »* pour la sécurité de la République fédérale et de l'Europe tout entière. Le Mouvement de la paix est si sûr d'incarner la bonne cause qu'il fait campagne pour qu'une consultation populaire – non prévue par la Constitution mais qu'une simple loi du Bundestag pourrait ordonner – soit organisée pour prouver que l'opposition aux euromissiles est majoritaire dans le pays.

D'une manière générale, le *Mouvement de la paix allemand n'a pas* de complexe. Il se considère comme le porte-parole des masses et pense entraîner derrière lui une forte proportion de syndicalistes et de sociaux-démocrates. Il a établi depuis le printemps dernier un réseau qui va encadrer les multiples manifestations inscrites au calendrier de la semaine d'action.

Grève des cours

Celle-ci s'ouvrira le dimanche 16 octobre par une Journée de résistance des chrétiens et des communautés religieuses, appelés à se mobiliser dans la fraternité pacifiste. Le lendemain, lundi 17, sera marqué par la *résistance des femmes*, qui, à Bonn, se manifestera devant les ministères de la défense et de la famille. Le mardi sera placé sous le signe de l'antimilitarisme et de la solidarité avec le tiers-monde. Le programme accuse les États-Unis de poursuivre une stratégie d'*« exploitation sans merci et d'oppression »* des pays sous-développés. Le Nicaragua figure parmi les victimes de cette politique. Les « actions » de cette journée seront également dirigées contre les exportations d'armes de la République fédérale.

Le mercredi 19 sera centré sur l'usine et le monde ouvrier. Les syndicats ne semblent pas s'être associés à ce mouvement, qui a cependant pour lui l'engagement de divers comités d'entreprise. Aucune grève importante n'est prévue, il s'agit surtout de *« sensibiliser »* les travailleurs à la cause du mouvement.

Le jeudi 20, consacré à la « résistance » des écoles du primaire, du secondaire et des universités, risque d'être plus mouvementé. Le mouvement de la paix invite à une véritable grève des cours avec intervention des enseignants contre l'armement américain, ce qui implique une infraction à leur statut. Dans la plupart des Länder, les ministres concernés se sont élevés contre cette consigne. Le syndicat des enseignants l'approuve au nom de la liberté d'expression. Il est difficile de prévoir qui l'emportera, mais il est certain qu'il y aura conflit et que le corps enseignant penchera du côté des « partisans de la paix ».

Le vendredi 21 octobre sera sans doute plus calme. Il devrait être consacré à la « résistance » des parlementaires, des conseils municipaux et des administrations. Nombre de ces institutions sont aux mains de l'actuelle majorité gouvernementale et ne se prêteront pas aux discussions des contestataires. Mais cette journée sera marquée par un événement plus spectaculaire que ces tentatives de dialogue. A partir de six heures du matin, les accès du ministère de la défense, qui se trouve sur une hauteur proche de Bonn, seront bloqués jusqu'à dix-huit heures par les pacifistes. Il est plus que probable que la police interviendra pour lever ce blocus. Il s'ensuivra des inculpations, que les manifestants sont prêts à assumer.

Une « chaîne humaine » de 100 kilomètres

Ce sera un prélude au point culminant de la semaine d'actions pacifistes qui, le samedi, verra simultanément des manifestations imposantes se dérouler à Berlin-Ouest, Bonn, Hambourg, Stuttgart et Neu-Ulm. Entre ces deux dernières villes, distantes d'un peu plus de cent kilomètres et proches des bases américaines destinées à recevoir des Pershing-2, une « chaîne humaine » de manifestants, sur la route nationale, doit, dans la matinée, démontrer à sa manière que *« le peuple allemand ne veut pas des fusées américaines »*.

Mais c'est à Bonn qu'on attend le plus d'affluence. Quarante-huit trains spéciaux et près de quatre mille autocars amèneront quelque trois cent mille manifestants qui, à la différence des blocus ministériels de la veille, ont reçu du préfet de police de la capitale l'autorisation de se déployer. Dans la matinée, les manifestations formeront une guirlande humaine encerclant le quartier de la chancellerie et des ministères fédéraux. Ils se disperseront en même temps en *« étoile »* aux abords des ambassades des pays à capacité nucléaire, dont naturellement la France, mais sans bloquer le libre accès ni demander audience.

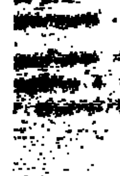
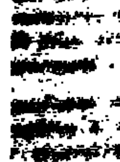
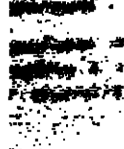
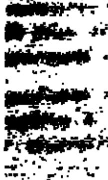
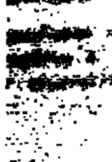
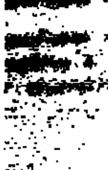
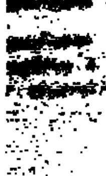
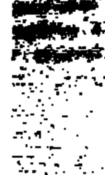
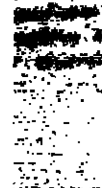
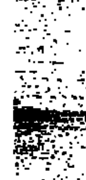
Enfin, samedi à quatorze heures aura lieu, sur l'esplanade verdoyante qui s'étend au pied de l'ancien palais épiscopal devenu siège de l'université de Bonn, le grand « rassemblement populaire » qui doit mettre fin à cette semaine vouée à la protestation anti-atomique. On s'attend à des records de participation, si bien qu'on a prévu des relais audiovisuels sur les places adjacentes. Mais on en est encore à se demander qui prendra la parole. L'écrivain Heinrich Böll certainement, parce qu'il est à fond contre l'armement atomique américain. C'est la condition que pose le comité directeur du mouvement de la paix aux candidats orateurs : il n'a que faire des *« messages de sympathie »*. Il réclame une véritable profession de foi antinucléaire, pour ne pas dire anti-américaine.

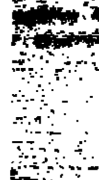
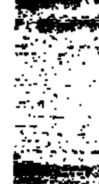
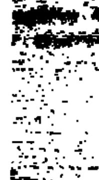
C'est pourquoi l'ancien chancelier Brandt, qui aurait fait une vedette de choix, s'est dérobé. Il ne fait guère mystère de ses sentiments, proches de ceux du mouvement de la paix, mais il s'est refusé à se déclarer nettement avant le congrès extraordinaire du S.P.D., fixé aux 18 et 19 novembre. Le syndicat unique (D.G.B.), qui a appelé ses adhérents à participer au rassemblement populaire du 22 octobre, ne semble pas non plus disposé à envoyer un de ses dirigeants, bien que plusieurs soient de cœur avec les objectifs du mouvement.

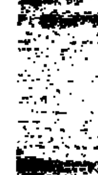
Celui-ci, en tout cas, ne considère pas qu'il aura rempli sa mission une fois les manifestants du 22 octobre rentrés chez eux. Il ne se dissoudra pas. Après la grande manifestation de Bonn, son comité directeur se réunira pour faire le point. Le mouvement patronne des dizaines d'initiatives locales contre les installations américaines, en particulier à Bremerhaven, le grand port de la mer du Nord par où transitent les équipements de l'armée américaine en R.F.A. Reste à savoir quelle résonance trouveront dans la population ces activités.

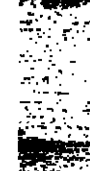
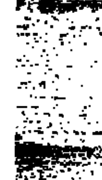
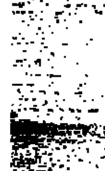
Le gouvernement ne semble pas s'en inquiéter. Il a pour lui la majorité du Bundestag, qui l'entendra le 21 novembre défendre le déploiement des missiles américains. Mais c'est dans la rue que l'évolution des compatriotes du chancelier Kohl sera la plus évidente.

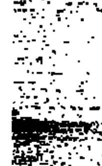
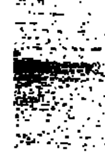
ALAIN CLÉMENT.



EUROPE

Grande-Bretagne

LE CONGRÈS CONSERVATEUR DE BLACKPOOL

Des « affaires » fâcheuses jettent une ombre sur le triomphe de Mme Thatcher

Quand il est gagnant, un premier *ministre conservateur n'a rien à* craindre d'un congrès de son parti, qui se transforme en chambre d'applaudissements. Mme Thatcher, ayant remporté coup sur coup deux victoires, pouvait compter sur l'entière bienveillance du congrès de Blackpool : elle a gagné la guerre des Malouines en 1982 et elle s'est assurée, en juin dernier, une majorité « introuvable » au Parlement. Le centième congrès du parti conservateur aurait dû être son jour de gloire. Las ! La fête sera ternie par quelques « affaires » qui jettent une ombre fâcheuse sur le parti conservateur.

Il y a d'abord le cas de M. Cecil Parkinson, le super-ministre de l'industrie et du commerce, étoile montante de l'écurie Thatcher. A l'origine de ses ennuis, c'est le classique *triangle de la comédie de boulevard* : à cinquante-deux ans, ce sémillant fils de cheminot, marié et père de famille, a une aventure avec sa secrétaire, qui attend un enfant de lui pour janvier prochain. Loyalement, il a averti Mme Thatcher, qui, faisant taire ses scrupules méthodistes, a confirmé M. Parkinson dans ses fonctions ministérielles. Elle lui a seulement demandé de céder la présidence du parti conservateur bien qu'il ait, à ce poste, joué un rôle essentiel dans la victoire électorale de juin dernier. M. Parkinson s'est exécuté et a même offert d'abandonner son ministère quand le scandale a éclaté. Le premier ministre a refusé. Le congrès de Blackpool aura valeur de test : le peuple conservateur, qui a si volontiers adhéré aux valeurs victoriennes *prônées par Mme Thatcher*, acceptera-t-il de pardonner les péchés de M. Parkinson ? Ou exigera-t-il sa tête pour sauver l'honneur du *parti* ?

Ce n'est pas tout. Un rapport préparé par les Jeunes Conservateurs dénonce la pénétration des éléments d'extrême droite dans le parti. Les conservateurs, qui, pendant des années, on fait des gorges chaudes de *la présence de quelques trotskistes* dans les rangs du Labour, se trouvent dans une situation identique : faute d'avoir une chance de jouer un rôle politique dans une organisation *indépendante, les activistes de droite* font de l'« entrisme » chez les conservateurs. C'est pain béni pour les « mous » du parti tory qui reprochent à Mme Thatcher d'avoir abandonné le centre de la scène politique par peur viscérale du socialisme.

La bataille économique

Les membres conservateurs de l'establishment qui, pour la plupart, *ont été écartés du gouvernement à la* faveur de la victoire électorale de juin, n'ont cessé de faire grief à Mme Thatcher d'avoir délaissé le paternalisme bon teint des pères fondateurs pour un populisme trivial. Ils se sentent en droit de demander des *comptes*. Même les *amis* les plus proches du premier ministre se posent des questions : la réduction des dépenses publiques peut-elle tenir lieu de stratégie ? Sans doute *Mme Thatcher peut-elle se prévaloir* de certains résultats : l'inflation a été réduite, le déficit budgétaire maîtrisé, les syndicats mis au pas. Mais la pression fiscale n'en a pas moins augmenté contrairement aux promesses maintes fois réitérées.

Il ne suffit pas de renverser la formule célèbre de ce côté-ci de la Manche et de « faire payer les pauvres » (1) pour relancer l'initiative *individuelle et renflouer les entreprises* privées. Or c'est d'abord sur sa capacité à sortir la Grande-Bretagne de la crise économique que Mme Thatcher sera jugée. Elle assure *qu'il n'y a pas de solution de rechange* à sa politique d'austérité, et, après des décennies de laisser-aller, sans doute a-t-elle raison. Mais, en obligeant ses concitoyens à prendre conscience de *la profondeur de la* crise et de la nécessité des sacrifices, elle n'a fait que la moitié du chemin. Elle a imposé des coupes sévères dans le budget de l'État dans des secteurs qui ne touchaient pas directement la vie quotidienne des Britanniques. Si elle veut maintenant limiter la croissance des dépenses publiques (sans parler de les réduire) *il lui faut* s'attaquer aux avantages sociaux que l'État-providence, construit par les gouvernements travaillistes et conservateurs, a garanti depuis près de quarante ans.

C'est une tâche autrement plus *difficile que même les partisans les* plus convaincus de Mme Thatcher sont réticents à entreprendre. Les modérés du parti conservateur n'ont pas baissé les bras. Face à un leader qui réussissait dans toutes ses entreprises, ils se sont simplement réfugiés dans la discrétion. Mais ils sont prêts à sortir de leur réserve à la première occasion. Dans la bataille économique, Mme Thatcher doit encore faire la preuve qu'après la récession vient la reprise.

DANIEL VERNET.

(1) Depuis le retour au pouvoir des conservateurs en 1979, la réduction du niveau de vie a plus touché les ménages à revenus modestes que les Britanniques aisés.

Suisse

LA PRISE D'OTAGES A L'AMBASSADE DE POLOGNE

Le tribunal fédéral a admis partiellement les motivations politiques du commando

De notre correspondant

Lausanne. — La cour pénale du tribunal fédéral a condamné, lundi 10 octobre, à six ans de réclusion et quinze ans d'interdiction de séjour, Florian Kruszyk, chef du commando *qui avait occupé, du 6 au 9 septembre* 1982, l'ambassade de Pologne à Berne et pris quatorze personnes en otages. Les deux plus jeunes membres du groupe, Marek Michalski et Miroslaw Plewinski, se sont vu infliger une peine de deux ans et demi de prison, alors que le quatrième, Krzysztof Wasilewski, a été condamné à trois ans d'emprisonnement.

Dans l'ensemble, le tribunal a suivi le réquisitoire du procureur, se bornant à réduire légèrement les peines d'interdiction de séjour. Tout en mettant l'accent sur l'aspect criminel de cette prise d'otages, le tribunal a pris en considération les motivations politiques, notamment *pour les trois complices de Kruszyk* : constatant qu'ils avaient quitté la Pologne pour des raisons politiques, la cour a reconnu qu'ils avaient agi *« en cédant à un mobile honorable »*.

La situation politique polonaise s'était inscrite en filigrane dans les *délibérations, en* dépit de la personnalité ambiguë de Kruszyk. Souvent *en contradiction avec les dépositions* recueillies en lendemain de leur libération, les témoins polonais, dont certains ont préféré ne pas se déplacer à Lausanne, se sont surtout attachés à charger les accusés. Dans une déposition recueillie à Varsovie, l'ancien attaché militaire, le colonel Zygmunt Drobuszewski, convaincu d'espionnage et, entre-temps, déclaré *persona non grata* en Suisse, a affirmé avoir été maltraité, frappé et même menacé de mort. La cour a implicitement rejeté ce témoignage en faisant valoir que les occupants n'avaient pas fait subir à leurs otages de traitement cruel.

La cour n'a guère trouvé de *circonstances atténuantes* à Kruszyk. Personnage controversé, il avait travaillé en Autriche pour les services de sécurité polonais, puis avait été condamné à neuf ans de prison pour hold-up avec prise d'otages à Vienne. Pour la cour, ce passé n'exclut pas que *« ses revendications politiques aient été sérieuses »*. Mais le tribunal a retenu comme circonstance aggravante la demande de Kruszyk d'une rançon de 3 millions de francs suisses contre la libération des otages.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

U.R.S.S.

UN APPEL EN FAVEUR D'ANATOLI MARTCHENKO

Un appel en faveur d'Anatoli Martchenko, détenu depuis septembre 1981, et pour dix ans, dans un camp soviétique à régime sévère, a *été lancé récemment par un groupe* de cent soixante personnalités comprenant, entre autres, Simone de Beauvoir, MM. Raymond Aron, Pierre Boulez, Iannis Xenakis et *Czeslaw Milosz*. M. Martchenko, ancien ouvrier foreur, âgé de quarante-cinq ans, est l'un des protestataires les plus durement et les plus régulièrement frappés par la *justice soviétique* : six condamnations depuis 1959. Il a relaté sa première expérience des prisons et des camps, de 1960 à 1966, dans un récit bouleversant, *Mon témoignage*, qui lui valut une nouvelle condamnation à trois ans de prison. Dès lors, d'assignations à résidence en relégations en Sibérie, M. Martchenko n'a pratiquement plus échappé à la « justice ».

Le Comité Martchenko estime *que toutes les interventions possibles* doivent être tentées en faveur du prisonnier, dont l'état de santé est devenu très précaire, ce type de démarches ayant le plus souvent des résultats positifs, non seulement pour l'intéressé lui-même, mais, par contre coup, pour l'ensemble des prisonniers politiques.

★ Comité Martchenko, 74, avenue d'Echallens, 1004 Lausanne.

ASSISTANCE TÉLÉPHONIQUE POUR DÉPRIMÉS PAS PRESSÉS

Un service téléphonique d'assistance aux déprimés fonctionne depuis un an à Moscou : il est peu connu du public, mais, expliquent les *Izvestia* du lundi 10 octobre, les Moscovites ont *« un grand besoin de cette aide psychologique donnée par téléphone »*, et l'expérience sera étendue sous peu à d'autres villes.

Le style de ce service d'assistance semble *surtout* caractérisé par une grande sobriété, si l'on en croit un journaliste de l'agence U.P.I. qui a fait le « 209-90-04 » : il a d'abord attendu une demi-heure que le numéro cesse de sonner occupé, avant de pouvoir expliquer qu'il avait *« un problème » : « Prenez des sédatifs et rappelez demain »*, lui répondit un homme, d'une voix lasse, avant de raccrocher aussitôt.

● *Le sort de M. Khodorovitch.* — M. Serguei Khodorovitch — qui gérait jusqu'à son arrestation en avril dernier le fonds d'aide aux familles des prisonniers politiques — a eu le crâne fracturé après avoir été battu dans la prison de Boutyrki, à Moscou, a affirmé, lundi 10 octobre, Mme Natalia Soljenitsyne. L'épouse de l'écrivain, dans une déclaration remise à la presse à New-York, indique que cette information lui est parvenue directement de Moscou. Selon *elle*, M. Khodorovitch est d'autre part resté dix-huit jours sans nourriture, au mois de juin, sans qu'on sache s'il s'agissait d'une punition ou d'une grève de la faim. Le fonds d'aide aux familles des prisonniers politiques, créé il y a dix ans, était alimenté par les droits d'auteurs versés pour *l'Archipel du Goulag*. — *(A.F.P., Reuter.)*

Pologne

UN DIRIGEANT CLANDESTIN DE SOLIDARITÉ EST CONDAMNÉ A DEUX ANS DE PRISON

Le tribunal militaire de Poznan a condamné, lundi 10 octobre, M. Janusz Palubicki, ancien membre de la commission provisoire de coordination de *Solidarité* (T.K.K.), à une peine de quatre ans de prison, réduite à deux ans par l'amnistie partielle décidée au mois de juillet.

M. Palubicki, historien d'art âgé de trente-cinq ans, père de trois enfants, représentait la région de Poznan au sein de la direction clandestine du syndicat. Il a été arrêté en décembre 1982. Selon l'agence officielle PAP, le procès a permis d'établir que l'accusé avait *« dépensé une grande énergie pour créer des cellules et des réseaux ayant pour but de troubler la paix sociale »*.

Selon des témoins, M. Palubicki a déclaré qu'il avait agi au nom de l'intérêt général et en conformité avec son mandat de responsable élu de Solidarité. A plusieurs reprises, il a *refusé de répondre aux questions* du tribunal, se contentant de sourire.

Deux émissions pirates de Radio-Solidarité ont rendu compte du déroulement du procès : la seconde, dimanche soir, a interféré pendant un quart d'heure avec le son de la télévision, à l'heure de la plus grande écoute, mais elle était peu audible.

Trois autres membres de la T.K.K. ont déjà été condamnés par des tribunaux militaires : MM. Wladyslaw Frasyniuk, Piotr Bednarz et Jozef Pinior, tous de Wroclaw. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

Autriche

L'ANCIEN « DAUPHIN » DU CHANCELIER KREISKY EST ÉCARTÉ DU PRÉSIDIUM DU PARTI SOCIALISTE

Vienne *(A.F.P.)*. — M. Hannes Androsch, ancien ministre des finances *qui, pendant plusieurs années, avait* été considéré en Autriche comme le *« dauphin »* du chancelier Kreisky, ne pourra conserver son siège au présidium du parti socialiste (S.P.O.e.). Ainsi en ont décidé, lundi 10 octobre, les instances dirigeantes du parti. Cette mise à l'écart de M. Androsch était la *condition* qu'avait *mise* M. Kreisky à l'acceptation du titre de président d'honneur du parti lors du congrès, qui se tiendra à la fin de ce mois.

M. Kreisky avait obtenu en 1981 la démission de M. Androsch, propriétaire d'un des plus gros cabinets de conseil fiscal de Vienne, de son poste de ministre des finances. *M. Androsch avait alors reçu le* poste de directeur général du Credit-Anstalt, la plus grosse banque nationalisée autrichienne, dont l'influence sur l'industrie est déterminante.

Durant l'été dernier, M. Kreisky a rouvert les hostilités contre son ancien « dauphin », cherchant à briser la carrière politique d'un homme dont il n'apprécie pas le style de vie, *tout en reconnaissant* l'efficacité de ses qualités politiques et du réseau d'amitiés dont il a su s'entourer. Un périodique viennois a publié récemment un dossier établi par des inspecteurs du fisc sur le financement obscur d'une villa que M. Androsch a fait construire dans un quartier résidentiel de Vienne.

ASIE

Philippines

Le président Marcos ne parvient pas à enrayer la dégradation de la situation politique et économique

Les membres de la commission d'enquête, nommée par le président Marcos au lendemain de l'assassinat du chef de l'opposition Benigno Aquino, ont présenté lundi 10 octobre leur démission, afin de permettre la création d'une nouvelle commission *« acceptable par tous les secteurs de la société »*. Selon des sources autorisées à Manille, le président philippin a mis en garde son premier ministre, M. Cesar Virata, contre toute déclaration susceptible d'être mal interprétée et de nuire à la réputation du régime. M. Virata avait déclaré, la semaine dernière, que le rétablissement de la loi martiale ne lui semblait pas la meilleure réponse aux difficultés du pays et que certains membres du gouvernement pourraient avoir été impliqués dans le meurtre d'Aquino. — *(A.F.P., Reuter.)*

Il ne se passe désormais plus de jours sans que Manille ne retentisse des cris de manifestants réclamant la démission du président Marcos et la lumière sur l'assassinat, en août dernier, de Benigno Aquino. Ces manifestations ont, toutefois, pris une nature et une ampleur nouvelles avec l'entrée en lice, aux côtés des opposants traditionnels, d'une large fraction de l'establishment. Makati, le quartier des affaires, a été à plusieurs reprises le théâtre de protestations, où l'on retrouvait côte à côte de simples employés et des représen*tants des plus grands noms de l'économie philippine* — comme le groupe Ayala. Enfin, vendredi dernier, pour la première fois, l'agitation a atteint le quartier des affaires chinois, pourtant fort conservateur, à Escolta.

Cette nouvelle opposition est politique, l'immense majorité des Philippins considérant que le régime porte de lourdes responsabilités dans le *meurtre d'Aquino. Celui-ci n'était* pas un extrémiste. Il était lié à des grandes familles du pays, dont certaines avaient pâti du fait qu'elles s'étaient trouvées, quand M. Marcos avait proclamé la loi martiale en 1972, du mauvais côté. Fort populaire, Aquino apparaissait à la fois comme celui qui pourrait tenter de *réconcilier une société déchirée*, et comme une figure politique tout à fait acceptable par Washington ou Tokyo pour remplacer un président impopulaire et vieillissant.

Mais cette opposition est aussi, et surtout, économique. Les Philippines ont connu en quelques mois deux dévaluations, dont la dernière de 30 % par rapport au dollar. Le déficit de la balance des paiements a *déjà dépassé de 30 % les* prévisions les plus pessimistes pour 1983 ; plus de la moitié de ce déficit a été accumulé au cours du dernier trimestre.

Il n'est pas étonnant qu'une partie des milieux d'affaires s'inquiètent. *Les investissements, tant locaux* qu'étrangers, hésitent à s'immobiliser dans un pays qui apparaît plus que jamais à haut risque. D'un point de vue strictement économique, le régime Marcos n'est plus crédible. D'autant que, en repoussant sa visite à *Manille*, le président Reagan s'est pour le moins démarqué de son embarrassant allié. Les précédentes et discrètes mises en garde de Washington, demandant que la lumière soit vraiment faite sur la mort d'Aquino, sont restées lettre morte. Les opposants ne s'y sont pas trompés, qui ont invité M. Reagan à *revenir « dans d'autres circonstances »*, et scandaient dans les rues de Manille *« Merci M. Reagan de votre soutien à la démocratie ! »*.

M. Marcos, que beaucoup disent malade et qui ne semble plus contrôler parfaitement la situation, ne peut, ou ne veut pas faire la lumière sur la mort d'Aquino. Il se contente d'affirmer qu'il s'agit là d'un complot communiste, perpétré par la Nouvelle Armée populaire (N.P.A.), bras armé du P.C. prochinois. Si l'on en juge par l'origine des *gens* qui *descendent* actuellement dans les rues de Manille, cette thèse manque de crédibilité.

Le gouvernement de Manille *laisse aussi entendre qu'une crise de* régime, la disparition de M. Marcos, risqueraient de provoquer aux Philippines un véritable cataclysme, une prise de pouvoir par les communistes, voire même l'apparition d'un nouveau « khomeinisme ». Certes, dans un pays où les dirigeants s'efforcent d'éliminer toute opposition *politique, l'alternance du pouvoir* peut se produire de manière brutale. Mais voir un rique d'« iranisation » aux Philippines — où les musulmans ne représentent pas 10 % de la population — relève avant tout de la propagande.

Les récents événements apportent un démenti criant à la politique poursuivie depuis onze ans par M. Marcos. Au pouvoir depuis *1965*, il avait imposé la loi martiale en affirmant que le pays était au *bord de la catastrophe*.

Or qu'en est-il aujourd'hui ? Le régime ne parvient plus à maintenir l'ordre public. Dans l'affaire *Aquino, ou bien il* a couvert un crime ou bien il a montré son incapacité à protéger des *personnalités* dans l'enceinte même de l'aéroport international. La corruption s'est étendue, y compris dans le clan présidentiel. La N.P.A. a étendu ses activités dans tout l'archipel, et le M.N.L.F. (Front national de libéra*tion moro), bien qu'affaibli* par ses divisions, continue la lutte contre des forces de l'ordre qui ont plus que triplé leurs effectifs.

Dans ces conditions, on peut se demander combien de temps encore M. Marcos parviendra à se maintenir au pouvoir. On peut redouter que ses partisans, en particulier les militaires, ne soient tentés, pour enrayer ce processus de dégradation avant qu'il ne soit trop tard — et avant que Washington ne « lâche » le régime, — *de prendre les devants et de s'emparer* du pouvoir. Dans ce cas, l'affrontement avec l'opposition démocratique serait inévitable et risquerait d'être sanglant.

PATRICE DE BEER.

Corée du Sud

L'attentat de Rangoun risque d'entraîner un durcissement en politique intérieure

De notre correspondant

Tokyo. — « *Les conséquences en Corée du Sud du massacre de Rangoun sont prévisibles et de deux ordres*, estime-t-on de source diplomatique à Séoul. *Sur le plan intérieur, resserrement de la solidarité nationale et durcissement politique ; sur le plan extérieur, retour aux années 60 — celles de la tension et de l'antagonisme ; dans la péninsule, gel de la politique de détente et d'ouverture diplomatique en direction des pays communistes et exacerbation de la tension régionale, surtout si ce drame est exploité à des fins anticommunistes, comme l'a été celui du Boeing des Korean Airlines, aux Etats-Unis notamment.* »

Durcissement, fermeture et retour en arrière, voilà ce que l'on craint deux jours après la tuerie qui a décimé le gouvernement et un *mois avant la visite en Corée du Sud* du président Ronald Reagan.

Sur le plan intérieur, l'hécatombe de Rangoun, s'ajoutant à celle du Boeing des KAL, aggrave le sentiment de *« menace extérieure directe »* qui pousse au renforcement *de la solidarité nationale au-delà des* divergences politiques.

Le réflexe de cohésion dont paraît faire preuve la grande majorité de la population pourrait faciliter un durcissement en politique intérieure. Certains le prédisent, non seulement *parce que les « menaces extérieures »*, réelles ou supposées, ont toujours déterminé le niveau des libertés démocratiques à l'intérieur, mais encore parce que l'équipe de ministres et de conseillers déchiquetés à Rangoun, selon la définition d'un diplomate occidental aux Etats-Unis qui les connaissait bien, était *« une équipe de gens ouverts, formés aux Etats-Unis, et plutôt libéraux dans le contexte sud-coréen »*.

La « Nordpolitik », ajoute-t-on de même source, *n'est plus de mise*. Tout semble, au contraire, favoriser la ligne dure de ceux qui disent : *« Avec ces gens-là* (communistes en général et Nord-Coréens en particulier), *il n'y a qu'une politique, celle du doigt sur la gachette.* »

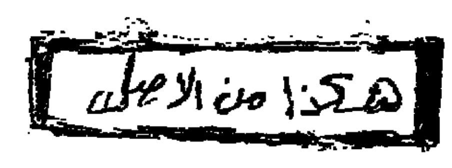
Pour l'opinion publique comme pour les dirigeants, la responsabilité de la Corée du Nord ne semble faire, *a priori*, à tort ou à raison, aucun doute. C'est un fait politique dont il faut tenir compte. « *C'est un peu comme dans l'affaire Marcos-Aquino aux Philippines*, dit notre interlocuteur de Séoul. *Les gens se sont immédiatement fait une opinion, celle qui, par expérience, leur semble la plus logique. Les détails techniques — qui a appuyé sur la gachette à Manille, qui a réglé la bombe à Rangoun — importent assez peu et ne changent rien à cette conviction.* »

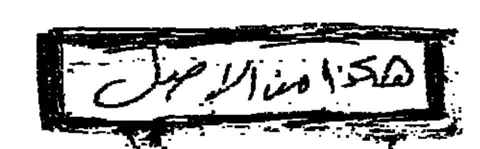
C'est pour le moment sans preuves formelles, mais non pas sans raisons, que le Sud pointe un doigt accusateur vers le Nord. On fait valoir en premier lieu que la visite du président Chun dans plusieurs pays non alignés d'Asie (Birmanie, Inde, Sri-Lanka) aurait représenté un revers politique et diplomatique très grave pour le régime du maréchal Kim Il-sung. On rappelle ensuite que plusieurs tentatives ont été faites dans le passé, par le Nord ou à son instigation, pour éliminer le président du Sud.

A tout cela s'ajoute chez les Sud-Coréens un sentiment de frustration redoublé. Il est difficile de prévoir pour le moment ce qu'il en adviendra. Ce qui paraît sûr, c'est que ce peuple dur enrage d'avoir à subir les coups de ses adversaires sans pouvoir y répliquer. Ceux qui sont partisans de la politique de la force et de la confrontation plus que de celle de la détente s'en réjouissent et espèrent en tirer profit.

R.-P. PARINGAUX.

● RECTIFICATIF. — Une erreur de noms s'est glissée dans notre compte rendu des suites de l'attentat dirigé à Rangoun contre le président sud-coréen. Le ministre de l'information de Corée du Sud est M. Lee Jin Hie. M. Kim Sang Hyup, que nous avions cité à ce poste, est en réalité chef du gouvernement.





Pologne

UN DIRIGEANT CLANDESTIN DE SOLIDARITÉ EST CONDAMNÉ A DEUX ANS DE PRISON

Autriche

L'ANCIEN « DAUPHIN » DU CHANCELIER KREISKY EST ÉCARTÉ DU PRÉSIDIUM DU PARTI SOCIALISTE

Le Monde

politique

L'ASSEMBLÉE NATIONALE ADOPTE LE PROJET DE RÉFORME HOSPITALIÈRE

« C'est la guerre des étoiles. » M. Claude Bartoloné (P.S., Seine-Saint-Denis) a voulu souligner, par cette formule, la vision manichéenne dont, selon lui, l'opposition a fait preuve au cours du débat sur le projet relatif à l'organisation du service public hospitalier, adopté, en première lecture, par l'Assemblée nationale, lundi 10 octobre, par 325 voix (P.S. et P.C.) contre 153 (U.D.F. et R.P.R.).

M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, et M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat à la santé, pouvaient bien rappeler que le remplacement progressif, dans les hôpitaux, des services par des départements est une idée qu'avait eue, avant eux, l'actuelle opposition. M. Bérégovoy pouvait bien affirmer : *« La réorganisation des hôpitaux en départements (...) s'accompagne de la réforme des statuts médicaux (...) à partir de l'idée (...) que la carrière financière du médecin hospitalier ne sera plus liée à son grade de chef de service et qu'elle progressera, ainsi, d'une manière normale. »* Rien n'y a fait. La méfiance de l'opposition est allée grandissant, au contraire, au cours de la discussion. Pour M. Jean Foyer (R.P.R., Maine-et-Loire), cette réforme ne vise qu'à « casser » la hiérarchie médicale, à donner le pouvoir, à l'hôpital, aux syndicats et aux partis de gauche. (M. Foyer a opposé la question préalable, repoussée par 322 voix contre 153.) M. Jacques Blanc (U.D.F., Lozère) s'est écrié que les médecins *« n'ont rien à faire de la logique socialiste (...) de la médiocratie »*.

Le fait que l'hôpital échappe à la décentralisation a fourni un second terrain d'attaque à l'opposition, qui a ironisé sur la *« décentralisation spectacle »* et sur le rôle prépondérant accordé au commissaire de la République dans la fixation des budgets des hôpitaux. Seul M. Jean Royer (non-inscrit, Indre-et-Loire) s'est démarqué de ses collègues par son attitude modérée.

En revanche, l'opposition a laissé passer sans réagir la définition, par M. Bérégovoy, d'une politique hospitalière inscrite dans la rigueur : *« L'accroissement quantitatif des capacités hospitalières,* a dit le ministre, *nous paraît, aujourd'hui, chose révolue (...). C'est l'amélioration de nos techniques d'organisation et de soin qui doit être recherchée. (...) Nous devons accepter, de plus en plus, que l'hôpital de notre ville ne dispose pas de tous les équipements. (...) Il ne s'agit ni d'accepter la fatalité de la dépense ni de rationner la santé. »*

Sans bruit

Le projet adopté par l'Assemblée nationale s'inscrit dans l'un des grands desseins du septennat, qui prend dans ce domaine la suite directe de *l'attitude* observée par les derniers gouvernements de M. Raymond Barre : rationaliser la gestion du système de soins.

Pour faire entrer ce dernier dans la logique de la maîtrise des coûts, tous les pays européens se sont, aujourd'hui, engagés dans une double démarche : limiter les dépenses imputables à la médecine de ville, ce qui suppose, notamment, un contrôle *des effectifs des praticiens ;* enrayer la progression des dépenses hospitalières, qui, partout, absorbent des fractions croissantes des budgets sanitaires.

La France n'a pas fait autre chose, d'abord en encourageant la négociation d'accords contractuels entre les caisses de Sécurité sociale et les praticiens libéraux, puis en limitant l'effectif des étudiants en médecine, enfin *en fixant, en 1979, une stricte* limitation à l'évolution des dépenses hospitalières, alignée, dès cette date, sur l'évolution du produit intérieur brut.

Depuis 1981, le gouvernement a hésité entre la rupture avec l'austérité instaurée par son prédécesseur – rupture qu'illustra M. Jack Ralite dans le domaine hospitalier, – et le maintien, voire le renforcement des mécanismes de contrôle, *défendus* par M. Pierre Bérégovoy. Ainsi celui-ci fit adopter la loi qui, au début de 1983, ouvrit la possibilité d'appliquer, dès 1984, le « budget global » dans les hôpitaux, c'est-à-dire un mécanisme de contrôle strict des dépenses hospitalières par l'administration centrale. Parallèlement, le gouvernement réformait les études médicales et maintenait un strict *numerus clausus.*

Il propose aujourd'hui une réforme qui, modifiant la loi du 31 décembre 1970 – la loi Boulin, – renforce le contrôle budgétaire et introduit à l'hôpital, par la « départementalisation », une hiérarchie élue, qui remplacera l'autorité « inamovible » qu'ont regrettée, lundi, certains députés de l'opposition.

Celle-ci, en effet, a fait porter l'essentiel de ses objections sur le « démantèlement » du pouvoir médical à l'hôpital, déplaçant sur un terrain purement politique un débat qui se situe largement, tout le démontre, sur le terrain *économique. Il lui eût été difficile,* en effet, de critiquer le retour à la rigueur qu'avaient inauguré, dans le domaine hospitalier, les dernières années du septennat précédent.

Plusieurs pièces manquent encore au dispositif : la réforme des carrières des médecins hospitaliers, qui s'élabore actuellement, mais relève du domaine réglementaire ; puis une autre loi hospitalière, prévue pour le printemps de 1984, qui permettra d'encourager le développement des formules de soins extra-hospitaliers et de doter l'administration de moyens accrus de planification dans ce domaine.

Ainsi s'esquisse un dispositif d'ensemble qui devrait prendre la place d'une vaste loi-cadre hospitalière, à laquelle le gouvernement a préféré la formule d'une réforme fractionnée. Une formule plus souple, plus discrète et qui permet, ont jugé les pouvoirs publics, d'opérer sans bruit des remaniements majeurs.

CLAIRE BRISSET.

Les services seront remplacés par des « départements » dirigés par des médecins élus

● **SYNDICATS INTER-HOSPITALIERS**

En premier lieu, l'Assemblée a *supprimé le rattachement des syndicats* inter-hospitaliers à une entité géographique administrative. L'Assemblée a décidé ensuite, sur proposition de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, que *« la représentation des personnels médicaux et non médicaux employés par le syndicat est assurée au sein du conseil d'administration ».*

● **LES DÉPARTEMENTS**

Les départements, autour desquels la nouvelle loi organise l'hôpital, sont créés par l'article 5, qui stipule : *« Les établissements d'hospitalisation publique (...) sont organisés en départements. Chaque département groupe ceux des membres du personnel de l'établissement qui concourent à l'accomplissement d'une tâche commune, caractérisée par la nature des affections prises en charge ou des techniques de diagnostic et de traitement mises en œuvre. »*

L'Assemblée a repoussé deux amendements, exprimant l'idée, défendue par l'opposition, d'une « départementalisation » fondée sur le volontariat du corps médical. Elle a précisé le contenu de la notion de « chef de département », qui inquiétait beaucoup l'opposition, de la façon suivante : *« Cette autorité* [celle du chef de département] *ne porte pas atteinte aux responsabilités médicales des praticiens, telles qu'elles résultent de l'organisation interne de l'établissement. »*

Sauf cas particulier, le chef de département est *« un praticien à temps plein (...) élu par les médecins à temps plein, par les médecins à temps partiel, par les médecins attachés et, le cas échéant, par les pharmaciens et les odontologistes du département, qui votent par collèges séparés, sous réserve de l'agrément du représentant de l'Etat ».*

Un « conseil de département » élu, et *« au sein duquel est représenté l'ensemble du personnel »*, assiste le chef de département, *« notamment lors de l'élaboration du budget ».*

● **LE BUDGET DES HOPITAUX**

L'article 7 de la loi stipule que *« le conseil d'administration délibère, notamment, sur le programme définissant les besoins que l'établissement doit satisfaire et la politique qu'il adopte pour y parvenir (...) ; le budget (...) ; les propositions de dotation globale et de tarif de prestations (...) ; les créations, suppressions et transformations des départements hospitaliers ».*

Le même article précise les modalités de tutelle de l'Etat sur le budget des hôpitaux : *« Le représentant de l'Etat peut supprimer ou diminuer des prévisions de dépenses, s'il estime celles-ci injustifiées ou excessives, compte tenu, d'une part, des possibilités de soins qui sont à la disposition de la population, d'autre part, d'un taux d'évolution des dépenses hospitalières, qui est arrêté en fonction notamment des hypothèses économiques générales par les ministres (...) de l'économie, du budget, de la santé et de la Sécurité sociale. Il peut augmenter les prévisions de dépenses qui lui paraissent insuffisantes. »*

L'opposition a déposé un amendement, rejeté par l'Assemblée, comportant la suppression de la référence aux *« hypothèses économiques générales »*. En commission, le P.C. avait déposé un amendement, non retenu, qui faisait également disparaître cette référence. En séance, le P.C. a tenté, de nouveau, de faire valoir que cette référence aboutit à « corseter » les budgets des hôpitaux selon des critères autres que les impératifs de santé.

● **L'AUTORITÉ DU DIRECTEUR**

Cette partie du projet a vivement ému les médecins, puis, à l'Assemblée, les députés de l'opposition. L'article 8 stipule : *« Le directeur est responsable de la conduite générale de l'établissement. A cet effet, il exerce son autorité sur l'ensemble du personnel, dans le respect de la déontologie médicale et pharmaceutique et des responsabilités qu'elle comporte pour l'administration des soins. »*

● **LES ATTRIBUTIONS DES COMITÉS TECHNIQUES PARITAIRES (C.T.P.)**

Le rôle des C.T.P. (organisme où siègent des représentants du personnel) dans les hôpitaux a fait l'objet d'un débat qui a opposé le gouvernement non seulement à l'opposition, mais aussi, sur certains points, à la majorité. Le C.T.P. existait déjà dans la loi de 1970. Ses attributions étaient ainsi définies : *« Il est institué (...) un comité technique paritaire, qui est obligatoirement consulté sur l'organisation du fonctionnement des services et, notamment, sur les conditions de travail dans l'établissement. »*

Le texte du gouvernement élargissant les compétences des C.T.P., l'opposition a tenté à plusieurs reprises de ramener celles-ci à leurs limites précédentes en combattant notamment toute immixtion du C.T.P. dans le domaine médical. A l'inverse, l'Assemblée a adopté contre l'avis du gouvernement quelques amendements à l'article 10, émanant de la majorité et dont l'un, proposé conjointement par le rapporteur de la commission et par le P.C., introduit une consultation du C.T.P. sur le budget.

● **LA PÉRIODE DE TRANSITION DES « SERVICES » AUX « DÉPARTEMENTS »**

Le gouvernement proposait une période de transition de cinq ans, l'opposition de sept, la majorité de trois. Finalement, le gouvernement ne s'est pas opposé à ce que l'Assemblée ramène ce délai de cinq à trois ans. *Dans la majorité,* les partisants de ce raccourcissement faisaient valoir qu'un délai trop long pouvait conduire à l'« enterrement » de la départementalisation. Dans l'opposition au contraire, la volonté d'allonger ce délai était d'autant plus forte que, dans l'hypothèse d'une défaite de la majorité aux élections législatives de 1986, un délai de sept ans, mieux encore qu'un délai de cinq ans, garantissait que cette réforme ne serait jamais appliquée.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

● *Le R.P.R. et les syndicats.* – M. Jacques Chirac affirme, dans un entretien publié par *le Figaro-Magazine,* du 8 octobre, que *« la future majorité »* devra mettre fin aux *« déviations »* du syndicalisme et *« coopérer avec un syndicalisme plus responsable, plus ouvert à la négociation et aux évolutions qui préparent l'avenir ».*

Le président du R.P.R. estime que *« cette politique n'a rien d'utopique. Une redistribution profonde des forces syndicales est en cours : déclin de la C.G.T. qui a perdu près de 15 % de son électorat en quinze ans. Rayonnement accru des organisations réformistes, qui ont souvent adopté une attitude réaliste et courageuse »*, dit-il. *« L'élection du 19 octobre aux caisses de Sécurité sociale sera l'occasion d'amplifier le mouvement en faveur des organisations les plus responsables. »*

Deux élections municipales

AIN : Prevessin-Moëns (1er tour).

Inscr., 991 ; vot., 618 ; suff. expr., 606. Liste de M. Raphoz, m.s. (favorable à l'opposition), 468 voix de moyenne ; liste de Mme Baillon (favorable à la majorité), 129 voix de moyenne.

[Cette élection partielle faisait suite à la démission du conseil municipal qui entendait protester contre l'accord donné par M. Quilliot, alors ministre de l'urbanisme et du logement, pour un permis de construire que la municipalité avait refusé deux fois.

Le scrutin du 9 octobre qui voyait s'affronter les deux mêmes listes qu'en mars a confirmé les résultats du printemps dernier : la liste de M. Raphoz qui se représentait dans son intégralité a remporté les dix-neuf sièges à pourvoir.]

MAYENNE : Villaines-la-Juhel.

Insc., 1 906 ; vot., 1 263 ; suff. expr., 1 201 ; MM Alain Schmitt (s. étiqu.), 718 voix, *ELU* ; Martineau (opp.), 453 ; Bonneau (s. étiq.), 30.

[Il s'agissait de compléter le conseil municipal après le décès du maire et conseiller général socialiste Henri Schmitt.

Le 2 octobre, M. Alain Schmitt, fils du maire décédé, était arrivé en tête avec 494 voix contre 395 à M. Martineau ; 276 à M. Blanche (P.S.) ; 49 à M. Lemercier qui n'était pas candidat ; 23 à M. Bonneau pour 1 245 suffrages exprimés et 1 286 votants. M. Schmitt, qui se présentait sans étiquette, briguait son premier mandat, ce qui n'était pas le cas de MM. Martineau, candidat à l'élection municipale de mars dernier, et Blanche, qui figurait sur la liste de M. Henri Schmitt. Le fils de ce dernier a vraisemblablement bénéficié des suffrages qui s'étaient portés au premier tour sur le candidat officiel du P.S.]

Antony

LE CHOIX DES « PETITES » LISTES

M. Michel Langrand, tête de la liste divers droite qui a obtenu 2,66 % des suffrages exprimés au premier tour de l'élection municipale partielle d'Antony, a décidé de ne pas donner de consigne de vote pour le second tour.

Mme Parienty, qui conduisait le 9 octobre la liste divers gauche qui a recueilli 5,42 % des suffrages exprimés, peut négocier la présence de certains de ses colistiers sur l'une des deux listes restant en présence pour le second tour, puisque sa liste a franchi la barre des 5 %. *« Une seule chose est certaine,* a-t-elle affirmé, *il n'est pas question pour nous de contribuer à la victoire de la droite ».*

« L'hôpital de demain »

Parallèlement à la présentation du projet de loi, M. Pierre Bérégovoy a exposé sa conception de *« l'hôpital de demain ».* Selon le ministre, la réforme hospitalière en cours *« jette les bases d'un système de mesures de l'activité et de l'efficience des hôpitaux qui a fait défaut jusqu'ici ».* A partir du moment où il sera possible de mesurer et de comparer le coût du traitement des malades, ajoute M. Bérégovoy, *« nous serons à même de comparer l'efficacité de différents protocoles de soins, mais aussi de différents établissements ou de différentes équipes ».*

M. Bérégovoy a expliqué que l'hôpital d'aujourd'hui a une *« structure paradoxale » : « Les techniques de pointe de l'électronique, de la chimie, ont pénétré les plateaux techniques des hôpitaux (...). Par contre, la gestion de l'hôpital relève, trop souvent, de l'époque pré-industrielle. »* Le ministre poursuit : *« L'hôpital de demain fera toute sa place à l'ensemble des procédés informatiques. Le traitement automatique des données médicales, dans l'unité de soins, sera la règle. Il remplacera les procédures complexes, liées au transfert, d'un service à l'autre, du malade, aux examens de radio et de laboratoire. Il accélérera et simplifiera les formalités d'admission et mettra, en temps réel, les données relatives à chaque malade à la disposition du médecin hospitalier (...).*

» Des expérimentations réelles seront effectuées dès le début de l'année 1984 afin de tester les différents systèmes, élaborés par des équipes regroupant des constructeurs d'ordinateurs, des sociétés de services informatiques, des médecins, des gestionnaires et des informaticiens hospitaliers (...). Il faut que le monde de la santé saisisse les opportunités qui lui sont (...) offertes de s'interconnecter et d'avoir accès à des banques de données professionnelles (...).

» En 1984, seront mis en place, dans des sites pilotes, l'utilisation du réseau Télétel, pour la liaison entre l'hôpital et le médecin de ville, ainsi que l'accès des médecins et des pharmaciens à une banque de données sur les médicaments, ce qui permettra d'éviter les incompatibilités réciproques.

» L'hôpital sera, également, un laboratoire pour la mise au point de nouvelles techniques qui permettront à l'industrie française de rivaliser avec succès avec ses concurrentes. Je pense, en particulier, à l'intelligence artificielle et à la carte à mémoire. Que ce soit pour l'aide au diagnostic des maladies chroniques ou pour le traitement automatique des résultats des instruments d'exploration fonctionnelle, l'intelligence artificielle peut profondément modifier la pratique médicale dans le futur.

» Il n'y a que peu d'équipes, principalement aux Etats-Unis et au Japon, qui travaillent aujourd'hui sur ces domaines qui nous font rêver. Il y en a en France, dans certains de nos centre hospitalo-universitaires. Je suis disposé, en collaboration avec le ministre de l'industrie et de la recherche, à leur apporter l'aide nécessaire pour que leurs travaux aboutissent, dès 1984, à des réalisations concrètes dans nos hôpitaux. »

POINT DE VUE

Un espace à trois dimensions

par MONIQUE PELLETIER (*)

RIEN de nouveau sous le soleil de la politique. Toujours cette même logique de l'exclusion qui stipule que quiconque n'est pas de droite est un ennemi de la droite et quiconque n'est pas de gauche est un ennemi de la gauche. Tout autre positionnement politique serait voué à l'échec.

Ce principe du tiers exclu a été érigé au rang d'axiome de la grammaire politique française. Comme si pour avoir raison en politique il fallait avant tout donner tort à l'autre. Nous vivons dans une philosophie politique de la coupure, une logique du dualisme (de notre côté l'âme, comme aime à penser la gauche, de l'autre le corps), avec comme seul point d'entente l'exclusion d'un troisième discours possible. Voilà où en est réduit le consensus au sein de la *classe politique.*

Dès lors, oser parler du centre (ce terme étant entendu sans référence à une quelconque formation politique) c'est *enfreindre les règles de la* grammaire politique, être interdit de parole. Faut-il pour autant taire ce dont la classe politique ne veut pas entendre parler ?

Les sociologues, eux, nous parlent du centre. Celui-ci n'a rien d'un désert. Bien au contraire, un grand corps central existe de Français qui partagent les mêmes modes de vie, les mêmes préoccupations et aspirent à se reconnaître dans un discours moins radicalisé, à voir se créer les conditions d'une trêve, d'une paix sociale. En témoigne le consensus idéologique mis au jour par tous les sondages sur les grands thèmes que sont la sécurité, l'emploi, la défense, l'école, la famille, etc. Ces majorités d'idées, véritables contre-exemples qui infirment l'ainsi nommé clivage droite-gauche, semblent ignorées par les politiques.

Le manichéisme, en oubliant que derrière les mots il y a les choses vécues par les Français, creuse la *tombe du politique. Voilà pourquoi il* devient nécessaire de remettre la politique les pieds sur terre. Le clivage droite-gauche est artificiel. En effet, que s'est-il passé depuis mai 1981 ?

La gauche s'est progressivement aperçue que la prise en main des affaires de l'État en cette fin du vingtième siècle était contradictoire avec le maintien d'une volonté révolutionnaire, d'un romantisme échevelé, et tout juste conciliable avec une idéologie réformiste. L'opposition, craignant de perdre son identité, s'est attachée à creuser le fossé souvent réel, parfois *imaginaire, entre le gouvernement* et elle-même. La gauche ne veut ni ne peut reconnaître son renoncement, la droite, elle, feint de *l'ignorer, comme si politique et polémique* ne faisaient qu'un.

C'est précisément cette situation politique qui est utopique. Elle n'a plus de véritable raison d'être actuellement sinon électorale ; d'aucuns diront que c'est essentiel. Il est de fait que lorsque surviennent, les élections, le débat se radicalise les convergences s'effacent, les divergences éclatent. Aujourd'hui, au scrutin majoritaire, une élection nationale se gagne à droite ou à gauche, *mais pas au centre. L'émergence* du centre ne peut donc se faire, comme s'il était condamné à jamais à la marginalité ou à l'échec. Ceci explique cela. La modification de la loi électorale pourrait venir rompre le cercle vicieux et donner au centre sa place politique. Car faut-il admettre comme une vérité révélée la confiscation du débat politique à son détriment ? Je ne le crois pas.

Se réclamer du centre, c'est épouser la vie avec ses nuances, ses contradictions et sa capacité d'évolution. Se réclamer du centre, c'est prendre parti pour la tolérance et le dialogue, c'est chercher à comprendre, *c'est refuser le sectarisme et la* guerre pour la guerre. Il n'y a pas d'un côté les bons et de l'autre les méchants. Ce comportement plus pédagogique qu'électoraliste n'exclut ni les choix politiques ni le devoir de défendre ses convictions et d'œuvrer pour qu'elles triomphent. Il devrait permettre au débat politique de trouver *son juste ton et, partant, aux* Français de se réconcilier avec la politique.

On a dit du centre qu'il était un *lieu sans lieu,* à la fois partout et nulle part. Certes il n'a pas sa place à l'intérieur d'une philosophie politique de l'exclusion telle qu'elle existe aujourd'hui. Pourtant apparaissent déjà les conditions politiques de l'émergence d'un centre qui ne serait plus un sous-ensemble flou mais la nouvelle dimension de l'espace politique. Loin d'être le rassemblement des faibles, prêts à déserter leur camp, le « ventre mou » le « traître en puissance », le centre devrait permettre de surmonter les antagonismes, d'enrayer tout extrémisme, et donc d'apaiser la vie politique.

Trop idéaliste pour les politiciens, trop réaliste pour les dogmatiques, le centre n'est pas une voie facile puisqu'il est d'abord un reproche pour les autres. Mais c'est le seul chemin qui puisse rendre à la politique sa véritable parole, c'est-à-dire une parole susceptible d'être partagée par tous, où la vérité aurait pris la place de la démagogie rhétoricienne, l'intérêt national celle de l'intérêt particulier, et le dialogue celle du sectarisme.

Angélisme, peut-être ? Urgente nécessité sûrement, car, *si* nous n'y prenons garde, le vieux soleil de la politique va s'éteindre.

(*) Ancien ministre.

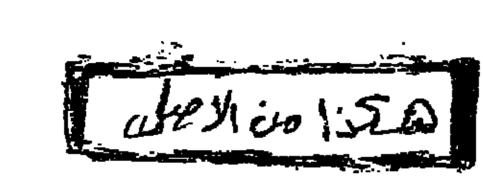
● *M. André Cuzon* (P.S.U.), adjoint au maire communiste invalidé d'Aulnay-sous-Bois, M. Thomas, a *décidé de ne pas figurer sur la liste* d'union de la majorité à l'élection municipale partielle dont le premier tour aura lieu le 6 novembre.

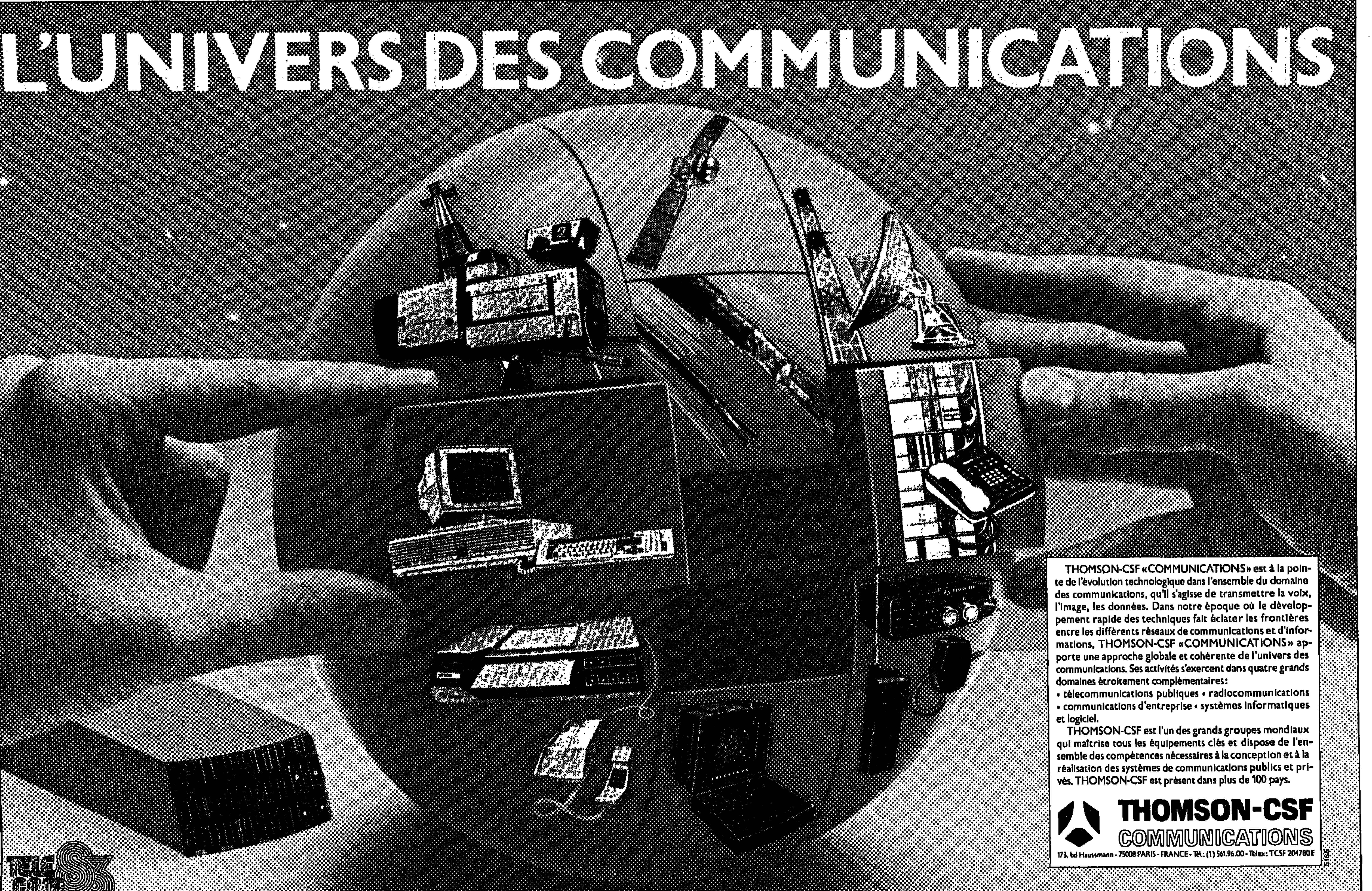
M. Cuzon, qui considère *que « le P.C.F. a commis une faute grave contre la démocratie »* en recourant à la fraude électorale, précise, dans un texte rendu public le 10 octobre, que les garanties supplémentaires demandées par son parti à ce sujet au P.C.F. *« n'ont pas été données ».*

M. Cuzon soutiendra néanmoins la liste d'union de la gauche.

● *M. Dominique Taddéi,* député socialiste du Vaucluse, a annoncé qu'il renonçait, pour des raisons personnelles, à son mandat de conseiller municipal d'Avignon.

La municipalité d'Avignon est dirigée par M. Jean-Pierre Roux (R.P.R.), *la liste qu'il conduisait* lors des élections municipales de mars dernier l'ayant emporté sur celle de M. Duffaut, sénateur, maire socialiste sortant.





L'UNIVERS DES COMMUNICATIONS
THOMSON-CSF «COMMUNICATIONS» est à la pointe de l'évolution technologique dans l'ensemble du domaine des communications, qu'il s'agisse de transmettre la voix, l'image, les données. Dans notre époque où le développement rapide des techniques fait éclater les frontières entre les différents réseaux de communications et d'informations, THOMSON-CSF «COMMUNICATIONS» apporte une approche globale et cohérente de l'univers des communications. Ses activités s'exercent dans quatre grands domaines étroitement complémentaires:
• télécommunications publiques • radiocommunications • communications d'entreprise • systèmes informatiques et logiciel.
THOMSON-CSF est l'un des grands groupes mondiaux qui maîtrise tous les équipements clés et dispose de l'ensemble des compétences nécessaires à la conception et à la réalisation des systèmes de communications publics et privés. THOMSON-CSF est présent dans plus de 100 pays.
THOMSON-CSF
COMMUNICATIONS
173, bd Haussmann - 75008 PARIS - FRANCE - Tél.: (1) 561.96.00 - Télex: TCSF 204780 F
TELECOM 83

POLITIQUE

RÉUNIS SUR L'INITIATIVE DE «DIALOGUE DES VILLES»

Les nouveaux maires de l'opposition plaident en faveur d'une « démocratie locale exemplaire »

De notre correspondant

Bordeaux. — Mme Monique Pelletier a animé, lundi soir 10 octobre, à Pessac (Gironde), en présence de M. Jacques Chaban-Delmas, un débat organisé par l'antenne bordelaise de son association Dialogue des villes de France. Pour ce débat sur « Les nouveaux maires de l'opposition » avaient été invités trois élus de mars 1983 : Mme Françoise Kolber-Chevrot, U.D.F.-C.D.S. (Enghien), MM. Alain Carignon, R.P.R. (Grenoble), et Dominique Baudis, app. U.D.F. (Toulouse).

Créée en juillet 1982 à l'initiative de Mme Monique Pelletier, l'association Dialogue des villes de France revendique aujourd'hui six mille cinq cents adhérents. A Bordeaux, lundi, elle a réussi à remplir une salle d'environ deux mille personnes, apportant ainsi un démenti à ceux qui ne voyaient en elle qu'une association de dames patronnesses plus ou moins nostalgiques du giscardisme.

« *Notre démarche est singulière parce que nous sommes des femmes*, remarque Mme Pelletier. *Notre fonction est de mettre des enfants au monde. Pour cette raison, ce n'est pas le passé qui nous intéresse mais l'avenir (...). Pour avoir trop promis et si peu tenu, le gouvernement a déçu les siens. Ils ne nous ont pas tous rejoints, loin s'en faut, et c'est tant mieux parce que le rejet n'est pas une adhésion et l'addition des ras-le-bol n'est pas le « oui » que nous voulons pour demain. Nous devons établir un projet qui suscite l'adhésion, l'espérance. C'est pourquoi nous ferons des propositions avec notre regard et nos soucis de femmes.* »

L'ancien ministre délégué à la condition féminine propose de présenter des candidats à chaque élection partout où cela sera possible. — « *C'est une affaire trop importante pour que nous n'y participions pas* » — et de gommer « *toutes les querelles politiques d'hier.* »

Le discours de Mme Kolber-Chevrot est très combatif. La nouvelle race des maires, explique-t-elle,est née du combat politique, mais aussi d'une « *décentralisation hâtive* » que le pouvoir veut utiliser pour « *piéger ses adversaires en faisant remonter les mécontentements par le biais des collectivités locales* ». Il faut faire front à tous les niveaux de la vie communale et notamment dans les associations qui sont des instruments de contrôle, des baromètres « *dont nous savons aussi nous servir* », dit-elle.

Le nouveau maire de Grenoble, M. Alain Carignon, devait se montrer moins véhément. « *L'opposition gagnera,* selon lui, *par la pratique d'une démocratie locale exemplaire. Il faut dire vrai, il faut dire clair et il faut tout dire.* » Il en veut pour preuve le référendum organisé dans sa ville sur les transports en commun. Il précise : « *Près de 37 % des Grenoblois se sont prononcés (...). Au lieu d'être décidé par cinquante-neuf élus réunis pour un soir de conseil municipal, le projet de tramway a été jugé par plus de trente mille habitants après une campagne d'explication de trois semaines permettant la rencontre de l'ensemble des unions de quartier et des responsables associatifs, mais surtout le droit à l'expression d'une ville tout entière naturellement concernée par un projet qui l'engageait pour un demi-siècle au moins.* »

A l'heure de « *l'échec de la majorité nationale* », l'opposition doit montrer, selon M. Carignon, qu'elle est capable d'instituer de « *nouvelles règles de décision moins rigides* ». A l'heure de la décentralisation, elle doit appliquer une règle du jeu claire : « *Plus le pouvoir augmente et plus son contrôle doit être organisé et méticuleux.* » Il demande que l'on tienne compte de l'existence d'une opposition au sein des conseils municipaux. « *Je refuse pour ma part d'être le maire d'un peu plus d'un Grenoblois sur deux. La démocratie implique le respect des opposants, et ce n'est pas parce que le gouvernement l'oublie après l'avoir promis que nous devons nous refuser au niveau local ce que nous réclamons au niveau national* », affirme M. Carignon.

Pour sa part, M. Dominique Baudis défend une « *information-participation* ». « *Il ne peut y avoir d'information sans participation du citoyen, sinon ce serait de la propagande* », remarque-t-il.

PIERRE CHERRUAU.

Propos et débats

M. Chevènement : coup d'arrêt

M. Jean-Pierre Chevènement a estimé, lundi 10 octobre, que la gauche a donné *« un coup d'arrêt »* à l'opposition, dimanche, à Antony, à l'occasion de l'élection municipale partielle d'Antony. *« Le score réalisé par la gauche est d'autant plus intéressant que le premier tour avait été précédé par une véritable opération d'intoxication »*, a-t-il remarqué.

M. Delanoë (P.S.) : limites

M. Bertrand Delanoë, porte-parole du parti socialiste, a déclaré, lundi 10 octobre : *« Même quand on est un grand sportif, il y a parfois des limites qu'on ne peut pas atteindre. »* M. Delanoë répondait ainsi à M. Georges Marchais, selon lequel on peut *« pratiquer le grand écart sans se faire une déchirure musculaire »*, contrairement aux craintes exprimées par M. Lionel Jospin qui s'était inquiété des risques que présente, pour M. Marchais, l'exercice qui consiste à affirmer sa volonté unitaire et à se distinguer, dans le même temps, du gouvernement. L'attitude du P.C.F., a ajouté M. Delanoë, *« nous gêne dans l'opinion »*.

Mme Garaud : qui trompe qui ?

Mme Marie-France Garaud, ancienne conseillère de Georges Pompidou, a déclaré lundi 10 octobre sur France-Inter : *« Le gouvernement veut construire un socialisme à la française, c'est-à-dire ni étatique, ni bureaucratique, ni totalitaire, et il entreprend cette œuvre difficile associé à un P.C.F. dont l'objectif avoué est de construire un socialisme diamétralement opposé »* Le P.C.F., selon elle, *« crée une ambiguïté fondamentale »*. *« Qui trompe qui ?*, a-t-elle ajouté, *et qui sera finalement trompé ? On n'est pas sûr que ce soient les commmnistes. »*

«L'Humanité» : miss Guéguerre

L'Humanité relève, dans ses éditions du mardi 11 octobre, les propos tenus à France-Inter par Mme Marie-France Garaud sur la politique extérieure de la France *(lire page 4)* : *« Miss Guéguerre n'a pas eu un mot pour évoquer la crise, le chômage, le sous-développement et les moyens d'assurer un avenir meilleur pour l'humanité. Elle a un seul programme : des Pershing, encore des Pershing, toujours plus de Pershing... »*

CARNET

Décès

— Sylvia Lorant,
Béatrice Saalburg,
Marie-Pierre Toll,
Jean-Marie Baron,
Pédro Corcuera,
Et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Carmen BARON,

qui sera inhumée le mercredi 12 octobre, à 11 heures, au cimetière des Batignolles.

Un service religieux sera célébré en la chapelle de la Visitation, 68, avenue Denfert-Rochereau, Paris-14e, le jeudi 13 octobre, à 18 h 30.

— Le professeur et Mme Laplanche,
M. et Mme Dominique Paturel,
ses enfants,

M. et Mme Olivier Pinelli,
M. Frédéric Herzog,
Mme Carine Greiner,
ses petits-enfants,

Matthieu et Jean-Baptiste Pinelli,
Delphine Greiner,
ses arrière-petits-enfants,

M. Roger Benedetti,
Mme Madeleine Benedetti,
ses frère et sœur,

ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Maria BENEDETTI,

le 7 octobre 1983, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Les obsèques ont lieu ce mardi 11 octobre dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Esther Dahan,
ses enfants,
Et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Albert DAHAN.

Les obsèques auront lieu le mardi 11 octobre 1983, à 16 h 30, au cimetière de Montfavet (Vaucluse).

Le San Miguel,
4, rue Ninon-Vallin,
84000 Avignon.

— Mme Roger Klein,
née Hélène Wolff,
Ses onze enfants,
Dix-huit petits-enfants,
Et son arrière-petite-fille,
ont la douleur de faire part du décès du

commandant Roger KLEIN,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu, dans sa quatre-vingt-sixième année, le 26 septembre 1983, endormi dans la paix du Seigneur.
Les obsèques ont eu lieu le 28 septembre 1983 dans l'intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
15, chemin du Rivage,
13620 Carry-le-Rouet.

— Mme Marcel Lachaze,
son épouse,
Mlle Laurence Lachaze,
M. et Mme Bernard Pincent
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
Mlle Geneviève Lachaze,
sa sœur,
Et toute la famille,
ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Marcel LACHAZE,
conseiller d'Etat honoraire,
commandeur de la Légion d'honneur,

rappelé à Dieu, le 7 octobre 1983, dans sa quatre-vingt-unième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 13 octobre 1983, à 8 h 30, en l'église Notre-Dame de l'Assomption, 88, rue de l'Assomption à Paris-16e.

— Mme Elie-Léon Brami,
son épouse,
Josette et Pierre Lumbroso,
Sylvie Brami,
Monique et René Emery,
Ariel Brami,
ses enfants,
Frédéric, Maxime, Lionel, Philippe, *Juliette*, Olivier, *Fabrice*, *Stéphane*, Céliane,
ses petits-enfants,
Les familles Brami, Bitan, Koskas, Zérah, Chemla, Samama, Bellet, Cistac, Naccache, Gozlan,
parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès subit de

Elie-Léon BRAMI,

le 4 octobre 1983.

Les obsèques ont eu lieu le 6 octobre, dans l'intimité, selon les désirs du défunt.
Cet avis tient lieu de faire-part.
72 *bis*, rue Bonaparte,
75006 Paris.
82, boulevard de Courcelles,
75017 Paris.

[Né à Tunis, Elie-Léon Brami (Léon Madlyn en littérature) créa de nombreuses revues : « le Douar », la « Revue anthologique d'Afrique du Nord », et surtout la « Revue méditerranéenne ». Bibliophile passionné, amateur d'art, il créa et anima une galerie, lieu de rencontre de peintres, de poètes et d'amateurs, qui contribua à la diffusion de l'art contemporain à Tunis. Il continua ces activités à Paris et publia, au cours des dernières années, deux ouvrages de poésie : « Elégiaques ».

— On nous prie d'annoncer la mort subite de

Léon MADLYN,
membre
de la Société des gens de lettres,
membre du Pen Club,

le 4 octobre 1983.

— Mme Robert Soymié, son épouse,
M. et Mme Michel Soymié,
Le Dr et Mme Jean-Claude Soymié,
M. et Mme Yvonnick Soymié,
ses enfants,
M. et Mme Gérard Carré,
Mlles Armelle et Anne Soymié,
MM. Hervé et Yves Soymié,
ses petits-enfants,
Les familles Hugot, Lafaurie et Rouget,
ont *la douleur de faire part du décès de*

M. Robert SOYMIÉ,

survenu, le 5 octobre, à l'âge de quatre-vingt-six ans.
La cérémonie religieuse a été célébrée le 8 octobre en l'église Saint-Eusèbe à Auxerre dans l'intimité familiale.
14, rue Hippolyte-Ribière,
89000 Auxerre.

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 9 octobre 1983 à l'âge de cent deux ans, de

Mme Charles de *VALLAT*,
née Jeanne Verliac,

munie des sacrements de l'Eglise.

De la part de
Mme Marcel de Vallat,
M. Jacques Chauveau,
ses enfants et petits-enfants,
Mlle Christiane de Vallat,
Du docteur François Verliac,
Des familles Verliac, Brachet, Leblanc.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 12 octobre, à 8 h 30, en l'église Saint-Nicolas du Chardonnet, 23, rue des Bernardins, Paris-5e.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
49-51, avenue Victor-Hugo,
75116 Paris.

— M. et Mme Jacques Vigne,
Le capitaine de frégate (C.R.) et Mme Luc Marie Bayle,
M. et Mme Pierre Vigne,
M. et Mme Paul Vigne,
M. et Mme Raymond Gouloumes,
M. et Mme Daniel Vigne,
ses enfants, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Georges VIGNE,
née Jeanine Desbief,

munie des sacrements de l'Eglise, survenu le 8 octobre 1983, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 12 octobre, à 14 heures, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, 35, avenue Marceau, paris-16e.
Cet avis tient lieu de faire-part.

33, rue Marbeuf,
75008 Paris.

Remerciements

— Mme Pierre Bertin,
Nathalie et Bérangère Bertin,
M. et Mme Antoine Bertin,
Mme Emile Gros,
Leur famille,

profondément touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion de la brutale disparition de

Pierre BERTIN,

remercient très sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, l'envoi de fleurs et de messages, se sont associées à leur peine et leur ont apporté le réconfort de leur amitié.

Avis de messes

— *Une messe sera célébrée le jeudi* 20 octobre 1983, à 18 heures, en l'église Sainte-Thérèse de Nantes, en souvenir de

Paul GILLY,
professeur à d'E.N.N.A.,

décédé le 21 juillet 1983.

Ses amis et collègues invitent ceux qui l'ont connu à y assister ou à s'unir d'intention.

— A la mémoire du

chanoine Maurice de LAUGARDIÈRE,

une messe sera célébrée au monastère du Carmel, 6, rue du Puits-Noir, Bourges, le lundi 17 octobre 1983, à 16 heures.

— Le amis de

Tanette PRIGENT,

décédée à Menton le 26 juin dernier, sont invités à se réunir, le mercredi 19 octobre à 18 heures, en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, où sera célébré un service religieux.

Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire du décès du

professeur Marcel WALINE,

une messe sera célébrée le vendredi 14 octobre 1983, à 18 heures, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy.

10, rue de l'Annonciation,
Paris-16e.

Communications diverses

— L'Académie internationale de Lutèce organise une exposition de peinture, du 15 au 28 octobre, 15, rue Merlin, 75011 Paris, métro : Voltaire, dimanche excepté, vernissage le 14 octobre à 17 heures.

— M. Jean Tiberi, maire adjoint de Paris, a inauguré, le 10 octobre, une plaque apposée sur l'immeuble où vivait l'écrivain Jean PAULHAN, au 5, rue des Arènes, dans le 5e arrondissement.

[Né à Nîmes, en 1884, mort à Paris en 1968, membre de l'Académie française, critique et écrivain, directeur de la « Nouvelle Revue française », Jean Paulhan joua un rôle éminent, bien que discret, dans l'évolution de la littérature et de l'art modernes.]

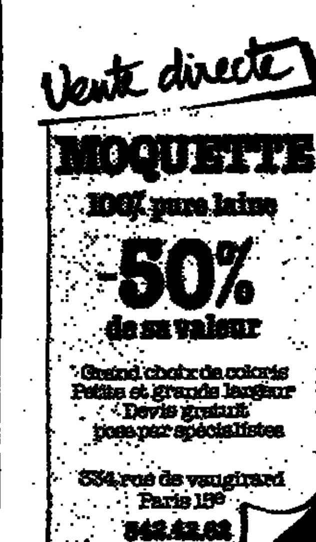
Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

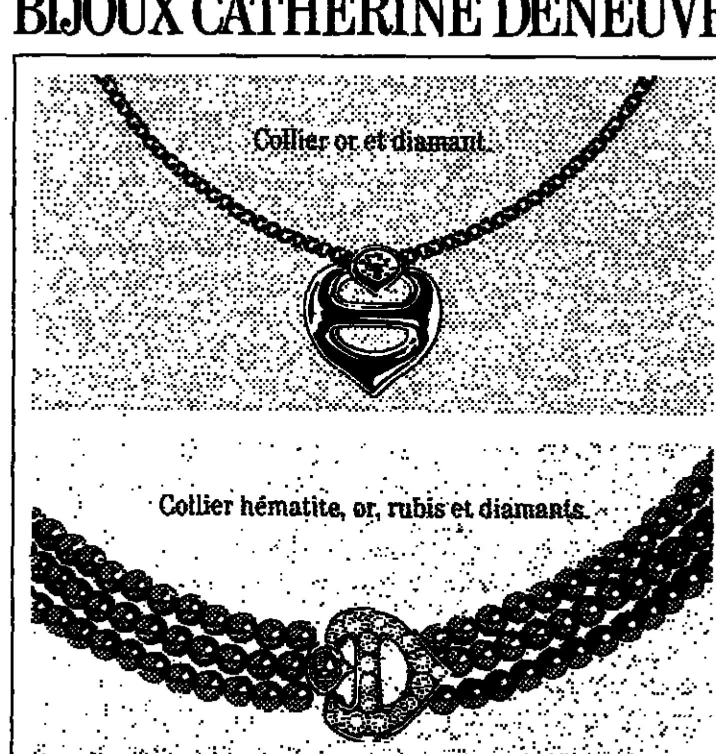
— Université Paris-IV, mardi 18 octobre, à 15 heures, salle des actes, Mme Louisette Grandtner-de Geest : « Arpeggione ».

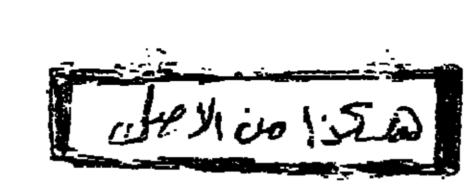
— Université Paris-II, jeudi 20 octobre, à 10 h 30, salle des commissions, M. Athmane Mechebèbe : « La dépendance alimentaire de l'Algérie ».

— Université Toulouse-II, vendredi 21 octobre, à 14 h 30, salle 1002, M. Claude Clanet : « Imaginaire : Naissance et changement. Essai d'interprétation du changement socio-culturel à partir des interrelations de l'être et du symbole ».









Le Monde

société

Les nouvelles « affaires Barril »

Un malfaiteur accuse l'ancien chef du G.I.G.N. d'avoir laissé commettre un hold-up

Le capitaine Paul Barril, ancien chef par intérim du Groupement d'intervention de la gendarmerie nationale (G.I.G.N.), est à nouveau l'objet d'accusations. Notre enquête fait le point sur son éventuelle implication dans un hold-up commis à Paris par trois personnes écrouées et sur sa participation active à la préparation d'un coup d'Etat en Haïti.

Le capitaine Paul barril a-t-il garanti, en mars 1983, la « protection » d'un hold-up afin d'aider financièrement certains de ses informateurs ? Oui, affirme M. Alexandre Engrand, l'ex-informateur inculpé et écroué depuis le 21 juillet pour le dit hold-up. Connu des services de police pour divers trafics d'argent et d'armes, il met en cause deux autres gendarmes habitués à travailler pour la mission élyséenne de M. Christian Prouteau. Non, répondent catégoriquement les amis de l'ancien chef par intérim du G.I.G.N., et notamment son avocat, Mᵉ Francis Szpiner : *« C'est scandaleux ! Il suffit que n'importe quel truand mette en cause mon client pour que l'on crie : C'est la faute à Barril ! »*

Parole de bandit contre parole de gendarme ? Trois innocents calomniés ? Une affaire déjà classée ? Ce n'est pas si sûr. Ce dossier comporte plusieurs éléments assez troubles pour que la justice n'ait pas exclu, dans le cadre du développement de *l'instruction de ce hold-up, l'inculpa*tion du capitaine Barril et des deux autres gendarmes. Afin de prévoir cette éventualité et d'éviter toute nullité de procédure, dans la mesure où ces trois militaires sont officiers de police judiciaire, la chambre crimi*nelle de la Cour de cassation* a en effet rendu, le 8 août, un « arrêt Paul Barril » qui désigne le tribunal de grande instance de Paris comme juridiction compétente dans *« l'information susceptible d'être suivie contre (...) Barril Paul, capitaine de gendarmerie, Lambert Yannick, adjudant de gendarmerie, et Blancheteau Maurice, maréchal des logis, chef de gendarmerie ». « Tous trois officiers de police judiciaire,* poursuit l'arrêt, *sont, au sens de l'article 687 du code de procédure pénale, susceptibles d'être inculpés de complicité de vol aggravé et d'infraction à la législation sur les armes et les munitions. »*

Il s'agit d'une simple précaution de procédure, qui prouve bien cependant que le dossier de ce hold-up, *instruit par le juge parisien Bruno* Laroche, ne manque pas d'éléments susceptibles d'accuser M. Barril et ses deux collaborateurs. C'est lors de l'exécution, dans une ville de l'Ouest, d'une commission rogatoire pour une tout autre affaire, que des policiers *découvrent une étonnante bande* magnétique. Enregistré à son insu par l'un de ses amis, M. Alexandre Engrand, *mêlé il y a quelques années* à un trafic d'uranium, parle d'un hold-up et d'un certain « Paul ». Il s'y plaindrait que le « coup » indiqué *n'aurait pas rapporté* autant que prévu, seulement quelques dizaines de milliers de francs. L'enquête, confiée dans le plus grand secret à M. Pierre Richard, sous-directeur chargé des affaires criminelles à la direction centrale de la police judiciaire (D.C.P.J.), permet, en juillet, d'élucider ce hold-up commis le 10 mars et d'abord classé sans suite, celui du Comptoir d'achat de métaux et de pierres précieuses, 3, rue Gramont, à Paris (2ᵉ).

Trois hommes sont accusés, inculpés et écroués : MM. Alexandre Engrand, Hubert Planchez et Christian George. Le premier, qui n'est pas un habitué des petits « casses », s'explique sur la conversation enregistrée malgré lui. « Paul », dit-il en substance, c'est Barril. M. Engrand était l'un de ses informateurs et lui a dénoncé — ainsi qu'une note saisie en fait foi — un trafic d'armes d'un volume de 40 mètres cubes, dans la *banlieue nord, qui aurait alimenté une* filière arménienne.

Le capitaine, faute de fonds spéciaux suffisants, n'aurait pu lui rémunérer ses services. D'où l'accord sur un hold-up présenté comme un jeu d'enfant : récupérer, rue Gramont à *Paris, une valise contenant des lin*gots d'or. Le capitaine aurait accepté, affirme M. Engrand, d'organiser la protection de l'opération en dépêchant sur les lieux deux de ses collaborateurs, les gendarmes Lambert et Blancheteau. Manque de chance, la valise convoitée avait été laissée par le bijoutier dans une voiture et le butin fut, finalement, bien *maigre (moins de 60 000 F).*

Cette version sera totalement démentie par le capitaine Barril, entendu dix heures durant, le 23 juillet, par le commissaire Richard. En substance, M. Engrand était bien son informateur, mais il avait laissé s'ébaucher ce projet de hold-up pour pouvoir mieux arrêter en flagrant délit ses auteurs. Pourquoi ce ne fut pas fait ? *C'est ici qu'intervient l'alibi* imparable — mais surprenant — des deux gendarmes chargés par lui de *se rendre sur les lieux :* à l'heure du hold-up, en mi-journée, ils eurent un accident automobile à Saint-Maur — de la tôle froissée — avec une autre voiture, immatriculée 4127 GD 94 et conduite par un... fonctionnaire de police qui appartiendrait aux renseignements généraux.

On en est là. Parole contre parole, bien que le juge d'instruction semble s'attacher à vérifier la crédibilité de *cet alibi en béton. Les deux gen*darmes mis en cause sont des proches du capitaine Barril aussi bien que du chef d'escadron Prouteau, conseiller technique de M. Mitterrand, chargé d'une « mission » sur le terrorisme. L'un d'eux notamment, le *maréchal des logis-chef* Blancheteau se rendit souvent, fin 1982 et début 1983, à la brigade de recherches de Vincennes pour s'entretenir, au nom de M. Prouteau, avec les gendarmes ébranlés par l'affaire des trois « Irlandais de Vincennes ». Ces mêmes *gendarmes qui, malgré ces pres*sions, dévoilèrent à la justice l'illégalité de l'arrestation des trois supposés « super-terroristes ».

Trois bandes magnétiques

*Tel est actuellement ce qui pour*rait devenir la troisième « affaireBarril », après le trafic d'armes et d'explosifs, dans lequel il est toujours inculpé depuis 1981, et la fabrication de fausses preuves dans l'affaire irlandaise, pour laquelle il *n'est pas exclu qu'il le soit un jour.*

Ce nouveau dossier est, à l'origine, une excroissance d'une affaire bien plus embrouillée, digne d'un roman d'espionnage, où un trafic d'appareils miniaturisés et d'ordinateurs vers les pays de l'Est croise allègrement un projet de coup d'Etat en Haïti. Une histoire fort mystérieuse, dénichée par la direction de la *surveillance du territoire* (D.S.T.) et les spécialistes des affaires financières de la police judiciaire, révélée par *le Canard Enchaîné* dès le 21 septembre et complétée par *le Journal du dimanche*, le 9 octobre.

Il s'agit de l'achat de matériels *électroniques américains*, dont, pour des raisons militaires, la vente est interdite à certains pays, et que quelques hommes d'affaires — notamment M. Mathurin Almori — sont accusés d'avoir fait transiter par la France, à l'aide de faux bons de commande, pour les introduire et les ven*dre en Tchécoslovaquie Instruit par le* juge parisien Jacques Migayron, ce trafic a conduit les enquêteurs à s'intéresser à une société aux acti*vités multiformes, la Novimo*, sise 18, rue Marbeuf, et dont les associés sont MM. Brémond, Pichon, Pussot et Roca. La perquisition de son siège a permis de découvrir plusieurs documents confidentiels en provenance des services de police et, semble-t-il, *de l'Elysée, portant notamment sur* le terrorisme.

Les policiers établissent ainsi que le capitaine Barril, dans le cadre de ses activités au profit de la mission présidentielle de M. Prouteau, fréquentait la Novimo. Une énième illus*tration de sa méthode personnelle :* pénétrer certaines filières douteuses afin d'obtenir des renseignements. C'est autour de ses liens avec la Novimo qu'il aurait connu M. Bernard Sansaricq, opposant haïtien en exil, à la recherche d'armes pour un coup d'Etat contre le *« président à vie »* Jean-Claude Duvallier. Le capitaine Barril l'aidera dans ses démarches multiformes et le présentera à plusieurs membres de l'entourage présidentiel, dont M. Guy Penne, conseiller de M. Mitterrand pour les affaires africaines.

C'est lors d'une des commissions rogatoires de l'affaire Novimo que les policiers découvrent trois bandes magnétiques, dont celle évoquant le hold-up. Car, dans cet univers, on était méfiant au point de s'écouter secrètement les uns les autres.

Au fond, rien de formellement illégal dans ces chassés-croisés haïtiensindiquent seulement, une fois de plus, que lors de ses « initiatives personnelles, le capitaine bénéficiait du parapluie élyséen... Quant au hold-up *c'est une autre affaire.*

BERTRAND LE GENDRE et EDWY PLENEL.

Le dossier de l'enseignement privé à petite vitesse

Convaincre les laïques...

Depuis deux semaines, les nouvelles propositions de M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, sur l'avenir des relations entre enseignement privé et enseignement public, sont attendues d'heure en heure. Mais le silence officiel ne veut pas dire que, dans l'ombre, rien ne se fait : une concertation, dont l'existence aurait dû être tenue secrète, a été menée pour préparer l'ouverture des négociations officielles. Les mécontents ne sont pas, pour l'instant, du côté où on les attendait...

« Convaincre et non contraindre, rassembler et non diviser, inciter et non imposer » : dès le début du septennat, le président de la République avait ainsi fixé les conditions de l'ouverture de négociations, *conformes à sa promesse électorale*, sur les liens entre l'enseignement privé et l'Etat. Il ne se doutait certainement pas, alors, qu'il se trouverait un jour en situation de devoir convaincre, non ses adversaires, mais... ses amis politiques. Après un jeu de balancier qui a successivement satisfait les uns ou les autres, le mécontentement semble s'être durablement installé chez les militants laïques, tandis que les responsables de l'enseignement catholique semblent avoir trouvé l'apaisement.

Après le rejet, en janvier dernier, par ses interlocuteurs de l'enseignement privé, des *« propositions du 20 décembre »*, M. Savary ne peut se permettre d'être confronté, une nouvelle fois, à la stratégie de la « chaise vide ». Or l'enseignement catholique exige des « garanties explicites ». Faut-il conclure du climat actuel qu'il les a obtenues ? La dialectique est sans doute trop schématique, car tous les problèmes ne se posent pas avec la même acuité et seront vraisemblablement résolus par étapes. *Elle permet, néanmoins*, de faire apparaître des indications d'intentions.

Des changements — qui n'étaient pas imaginables, il y a peu — sont déjà intervenus. En matière budgétaire par exemple, les crédits alloués par l'Etat à l'enseignement privé ne sont plus approximatifs, mais limitatifs. C'est un premier pas vers une *nouvelle organisation* de la carte scolaire qui met en jeu aussi bien les ouvertures et fermetures de classe que, à terme, le libre choix des familles. L'enseignement privé actuellement, n'est soumis à aucune carte scolaire alors que celle de l'enseignement public est particulièrement rigide. Or, les deux parties semblent disposées à discuter d'une nouvelle organisation du réseau d'enseignement.

De même, l'« imbroglio juridique » né de la loi Guermeur de 1977, à propos de la contribution financière des communes au fonctionnement des écoles primaires sous contrat d'association, devrait pouvoir être réglé rapidement. C'est une nécessité qui n'échappe pas aux responsables de l'enseignement catholique. D'autant qu'un rapprochement avec l'enseignement public aurait pour conséquence logique d'obliger toutes les communes à payer. Moyennant, sans doute, un contrôle réel par la puissance publique de ses interventions.

Pas question, en revanche, pour l'enseignement catholique, comme l'affirmait en janvier la commission permanente de négocier sans garanties sur l'autonomie des écoles, la procédure de nomination des chefs d'établissement, de choix et de statut des personnels, ou le projet éducatif de chaque établissement. Le projet de budget pour 1984 a prévu un chapitre pour la *titularisation* éventuelle de quinze mille maîtres de l'enseignement privé volontaire, de qualification équivalente à celle des enseignants du public. Un simple transfert de crédits qui ne se traduirait pas nécessairement par le terme de *« fonctionnarisation »*. Du moins dans un premier temps. Mais ces maîtres, titularisés *« sur place » comme il leur a été promis, seront-ils* gérés par l'éducation nationale — qui a déjà fort à faire avec plus d'un million d'administrés — ou échapperont-ils à la gestion centrale ? La logique des lois de décentralisation inciterait à répondre posi*tivement à cette seconde question.* Ce serait, bien entendu, un motif de satisfaction pour l'enseignement catholique qui garderait la haute main sur ses personnels. Mais apparaîtrait inacceptable aux laïques, encore que le syndicat récemment créé par la FEN dans l'enseignement privé se soit engagé à défendre les intérêts des personnels qu'il représente...

Des « broutilles » d'importance

Qui, d'autre part, choisira les enseignants ? Qui nommera les chefs d'établissement ? Pour les responsables de l'enseignement catholique, il ne saurait être question de renoncer à leurs prérogatives. Du choix à la nomination finale par une autorité officielle de l'Education nationale, il peut y avoir plusieurs étapes que la loi Debré — à laquelle on n'a jamais autant fait référence — ne s'est pas privée d'utiliser pour les enseignants. Pourquoi ne pas étendre une procédure du même type — avec tout ce qu'elle comporte de fictif — aux chefs d'établissement ? La tentation est certainement grande, surtout *si elle a pour contrepartie* d'élargir la part d'initiative des équipes éducatives dans l'enseignement public.

Mais est-elle acceptable par le Comité national d'action laïque (CNAL) ? Autant de questions graves, *alors que les plus délicates* ne sont pas là. Ce sont celles qui touchent au statut juridique des établissements et au contenu de ce que les uns nomment *« caractère propre »*, les autres *« laïcité »*.

Le débat sempiternel sur la laïcité a, sans doute, *l'éternité devant lui.* En ce qui concerne le statut des établissements, il faut se souvenir que, dans sa déclaration de Latche, le 2 janvier dernier, M. Mitterrand avait repris la construction juridique inventée en décembre par son ministre de *l'éducation nationale*. Le président de la République avait en effet évoqué la *« voie d'un vaste secteur, dans lequel il y aurait des établissements d'intérêt public où chacun pourra choisir la forme de sa préférence, en particulier en matière spirituelle »*. Fort de l'aval du chef de l'Etat, M. Savary n'a sans doute pas de raison de renoncer à l'établissement d'intérêt public (E.I.P.). *Cette nouvelle formule juridique ne* mettrait pas fin aux liens contractuels, mais les situerait dans le cadre de nouveaux rapports entre l'Etat, les collectivités territoriales et l'association propriétaire de l'établissement. Les responsables de l'enseignement catholique s'étaient vivement opposés à ce mode de gestion tripartite. Une expérimentation géographiquement limitée aurait pour avantage d'en montrer concrètement les avantages et les limites.

Des « broutilles » — pour reprendre une expression du secrétaire général du CNAL — à l'essentiel, le champ des négociations est particulièrement vaste. Pourront-elles s'ouvrir ? *Il appartient maintenant* au chef de l'Etat et au gouvernement d'en décider. Suivront-ils la voie, déjà tracée, de la conciliation avec l'Eglise, qui a pour effet secondaire, non négligeable, de neutraliser une partie des forces de l'opposi*tion ? Convaincront-ils, sans les* contraindre, leurs amis politiques ? Ou, au contraire, céderont-ils à leur pression en prenant le risque de provoquer l'agitation dans le pays. Ou, autre cas de figure suggéré récemment par M. Jospin, reporteront-ils le dossier à plus tard ?

Les hypothèses de travail ne manquent pas. Une seule certitude guide le choix : les protagonistes ne pour*ront s'asseoir tous ensemble autour* d'une table de négociations que s'il y a déjà accord sur une base de départ. C'est l'objet de l'actuelle concertation qui n'est ni tout à fait secrète ni tout à fait publique. La méthode, après tout, a déjà fait ses preuves, relève un proche de M. Mitterrand, à l'époque des accords d'Evian, qui ont mis fin à la guerre d'Algérie.

Une différence toutefois : le point de départ des négociations sur les relations entre enseignement privé et enseignement public ne doit, en aucun cas, être considéré comme un aboutissement. C'est à ce prix que la paix scolaire sera durable.

CATHERINE ARDITTI.

ÉDUCATION

Les obligations de service des universitaires sont assouplies

Le mécontentement des universitaires a-t-il été assez fort pour ébranler le ministère de l'éducation nationale ? On peut se poser la question à la lecture d'un télex adressé, le 10 octobre, par M. Jean-Jacques Payan, directeur général des enseignements supérieurs et de la recherche, aux présidents d'université.

Les professeurs avaient été nombreux à désapprouver le texte du décret du 16 septembre relatif aux obligations de service des enseignants du supérieur (*le Monde* du 1er octobre). Les syndicats de gauche critiquaient l'« *alourdissement des obligations de service* » et plusieurs conseils d'université décidaient de ne pas appliquer les nouveaux horaires, « *en raison de la date tardive de leur publication* ».

Devant ce front du refus qui commençait à prendre une certaine ampleur, la direction des enseignements supérieurs fait quelques petits pas de côté, pour ne pas dire en arrière. M. Payan précise d'emblée qu'« *pourra imposer à un professeur des enseignements sous forme de travaux dirigés ou de travaux pratiques, sous réserve qu'il accomplisse totalement son service annuel d'enseignement* ». Selon le directeur général, le texte « *simplifiée et clarifiée* » les obligations de service des enseignants. La multiplicité des corps et l'imprécision des textes en vigueur rendaient, il est vrai, cette définition très confuse.

Le décompte des obligations est fixé « *en fonction de l'acte pédagogique effectivement accompli et non de l'appartenance à tel corps de fonctionnaires* ». Ces obligations sont de 128 heures de cours ou de 192 heures de travaux dirigés (T.D.) ou 288 heures de travaux pratiques (T.P.) « *ou encore à toute combinaison équivalente associant ces activités* ». Le texte du directeur général formule des équivalences : 1 heure de cours équivaut à 1,5 heure de travaux dirigés (T.D.), ou à 2,25 heures de travaux pratiques (T.P.), 1 heure de T.D. égale 1,5 heure de T.P. En publiant ces chiffres, M. Payan réaffirme sa volonté de demander aux enseignants-chercheurs de fournir le même volume annuel d'enseignement quelque soit le corps auquel ils appartiennent. Il s'agit, selon lui, « *d'une mesure d'équité* ».

Ces dispositions ne remettent toutefois pas en cause la « *hiérarchie des fonctions* » comme avaient pu le craindre des professeurs et... l'espérer des syndicats proches des revendications des assistants et des maîtres-assistants. En effet, les services doivent être arrêtés pas les chefs d'établissement après avis des conseils. Le télex rappelle que, conformément à la loi d'orientation de 1968 — toujours en vigueur, — ces conseils doivent être limités aux enseignants d'un grade au moins égal à celui des maîtres-assistants et comporter au moins 60 % de représentants des professeurs.

Voilà, selon la note de M. Payan, qui devrait rassurer des professeurs inquiets de se voir imposer « *une partie de (son) service en travaux dirigés sur décision d'un conseil auquel participeront des étudiants et des personnalités extérieures* ». La fin du message évoque « *la souplesse* » nécessaire pour répartir les services et fait référence à l'autonomie propre à chaque établissement. Des précisions qui, annoncées il y a un mois, auraient permis d'éviter maintes crispations...

SERGE BOLLOCH.

Un lycée-taudis en Seine-Maritime

De notre envoyé spécial

Rouen. — *Treize baraques rapiécées*, ouvertes aux intempéries, disposées au hasard sur un terrain déchiré en deux par une voie rapide, des ateliers aux verrières opacifiées par la crasse. Le lycée d'enseignement professionnel (LEP) Henri-Fayol de Grand-Couronne (Seine-Maritime) n'a rien d'un lycée, et pourtant trois cent vingt-six garçons apprennent ici leur futur métier de conducteur d'engin, mécanicien, ajusteur ou menuisier.

Est-ce l'éventuelle fermeture de l'établissement, cauchemar des commissions de sécurité, ou la recrudescence effrayante des vols de matériel (70 000 F en six mois) qui a fait déborder la coupe ? Le LEP Fayol, situé à une portée de mégaphone de la papeterie La Chapelle-Darblay, menacée elle ausi de disparition, refuse depuis la rentrée d'être le « lycée pourri » dont les anciens perpétuent la réputation exécrable.

La revendication d'une reconstruction en dur de l'établissement, dont la nécessité est évidente pour tous, professeurs, parents et élèves, n'est pourtant pas née d'une colère subite. Depuis trente ans, on en parle épisodiquement en oubliant que le LEP n'a jamais été véritablement construit. Les locaux d'une aciérie, bâtie en 1916, convertie sous le gouvernement de Vichy en chantier de jeunesse, abritent, à la Libération, les pensionnaires d'un centre d'apprentissage, puis les internes du lycée d'enseignement professionnel actuel. L'état de la plomberie ne leur permet pas, se plaint un élève, de prendre plus d'une douche par semaine.

Les préfabriqués, eux, sont sortis de terre au fil des caprices de la démographie scolaire, sans plan d'ensemble. L'un d'eux, que le visiteur prend pour la cabane du jardinier, groupe sur un plancher incertain les bureaux de l'administration. Il a été construit en 1945 avec des matériaux apportés par l'armée américaine pendant la guerre de 1914. Installé dans ces lieux de fortune depuis dix ans, M. Robert Mangé, proviseur du LEP, choisit l'ironie pour décrire la situation. Les murs du réfectoire s'écartent-ils dangereusement du sol ? « *Nous aurons plus de place !* », rétorque-t-il.

Comment réagir autrement lorsqu'il s'agit chaque jour de colmater les fissures béantes sur les murs des salles de classe, d'imaginer avec les agents du lycée de nouvelles astuces pour décourager les cambrioleurs ou les souris, pour retarder les infiltrations d'eau ou faire durer les trente-trois poêles à fuel installés dans les baraques ? Mais le navire Fayol, défi permanent aux lois de la pédagogie et de la sécurité, fait eau de toutes parts.

Quant aux 3 kilomètres qui séparent certaines salles du champ de manœuvres réservé à la section travaux publics, ils invitent les élèves à faire l'école buissonnière et rendent difficile toute surveillance. Depuis que la porte blindée du magasin d'outillage a été forcée et que toutes les serrures de l'établissement ont dû être changées, le matériel le plus précieux est transféré en lieu sûr par camionnette, chaque soir.

Pourtant, le mauvais rêve du LEP Fayol pourrait prendre fin : la municipalité de Grand-Couronne a acquis un terrain de 7,5 hectares qui doit permettre de regrouper, dans un *nouveau lycée de 850 élèves*, les deux établissements techniques de la ville, Fayol et son voisin le LEP Reine-Mathilde à dominante tertiaire, lui aussi délabré.

En 1982, un plan de financement proposé par la préfecture prévoyait de répartir le budget de 70 millions de francs nécessaire à la reconstruction entre l'Etat (10 %), le département (40 %), la région (40 %) et la commune (10 %). La décision de l'Etat de porter sa participation à 30 % allait permettre aux assemblées départementale et régionale de déduire leur contribution respective de 40 % à 30 %, tandis que la municipalité de Grand-Couronne, déjà engagée dans l'achat et l'aménagement du terrain pour 4 millions de francs, affirmait être dans l'impossibilité de financer les 10 % de la reconstruction.

M. Patrice Dupray, premier adjoint (P.C.F.) du maire, précise que la somme réclamée pour la reconstruction (7 millions de francs) représente plus d'une année d'investissements de la ville. « *C'est une opération politique* », assure-t-il, en accusant M. Jean Lecanuet, président du conseil régional de Haute-Normandie, de vouloir « *entraver l'action gouvernementale* ». Les enseignants du LEP Fayol, qu'ils soient syndiqués au SNETP-C.G.T. ou au SGEN-C.F.D.T., ne disent pas autre chose. Selon eux, les élus de droite, majoritaires dans les assemblées départementale et régionale, « *préfèrent arroser les centres de formation d'apprentis contrôlés par le patronat* » et ont décidé de « *s'opposer à la rénovation de l'enseignement technique* ». Mais selon le Docteur Jacques Couture, vice-président du conseil général de Seine-Maritime chargé des affaires scolaires, la ville de Grand-Couronne détient « *l'une des premières richesses fiscales du département* ».

« Lecanuet, des sous »

Les usagers du LEP ont décidé de faire entendre leur voix. Le 23 septembre, les enseignants de Fayol ont manifesté lors de l'inauguration du nouveau LEP Charles-Péguy, transféré de Rouen à Saint-Etienne-du-Rouvray sans aucun financement de cette commune. Les parents d'élèves du LEP Fayol ont été invités à soutenir l'action pour la reconstruction. Depuis le 4 octobre, grèves et manifestations des élèves se succèdent avec le soutien discret des organisations d'extrême gauche rouennaises. Pour les syndicats d'enseignants, l'affaire est d'importance, surtout à quelques jours des élections au conseil d'établissement, mais C.G.T. et C.F.D.T. se retrouvent d'accord pour mettre en garde les élèves contre les « *risques de manipulation* » et les dissuader de participer aux défilés en ville.

Plusieurs centaines de lycéens venus de toute l'agglomération rouennaise ont néanmoins manifesté vendredi dernier. Une coordination de délégués élus pour soutenir ceux de Fayol et de Reine-Mathilde s'est réunie. Les manifestants ont réclamé la reconstruction des LEP de Grand-Couronne. Quelques « *Lecanuet, des sous !* » ont même jailli çà et là. Mais la plupart des élèves ont préféré ne pas désigner de responsable. Le seul mot de « politique » les fait frémir.

PHILIPPE BERNARD.

JUSTICE

A LA COUR DE CASSATION

Un directeur de journal peut refuser l'insertion d'une publicité

Le refus par le directeur de publication d'un journal d'insérer une annonce publicitaire ne constitue pas un délit. C'est ce que vient de juger la chambre criminelle de la Cour de cassation en annulant un arrêt, rendu le 7 janvier par la cour d'appel de Douai, qui avait condamné à 5 000 francs d'amende et à 10 000 francs de dommages et intérêts M. René Decock, directeur de publication du quotidien *la Voix du Nord*, pour refus de prestation de service. Le journal était poursuivi, à l'origine, par la société Auto-Forum du particulier, dont il avait estimé n'avoir pas à publier un texte publicitaire. Il avait alors invoqué la loi sur la liberté de la presse du 29 juillet 1881.

Or la cour de Douai devait considérer qu'« *il n'y a pas identité entre un article de fond ou d'information et une annonce publicitaire qui ne fait corps avec le journal que matériellement mais non intellectuellement* ». « *Il n'y a aucune raison*, précisait l'arrêt, *de ne pas soumettre les rapports des directeurs et des annonceurs aux règles de la concurrence dans les conditions du droit commun sans qu'il y ait atteinte à la liberté d'imprimer* ». « *Cette liberté*, estimait encore la décision, *n'emporte pas totale et entière liberté de refuser d'insérer puisque la loi sur la presse prohibe, dans certaines circonstances, le refus d'insertion.* » Elle en déduisait que l'article 37-1 a, de l'ordonnance du 30 juin 1945, invoqué par l'annonceur éconduit, et qui assimile à la pratique des prix illicites « *le fait pour tout producteur, commerçant, industriel ou artisan de refuser de satisfaire (...) aux demandes de prestation de service lorsque celles-ci ne présentent aucun caractère anormal* », n'est pas incompatible avec la loi sur la presse.

La chambre criminelle de la Cour de cassation a refusé ce raisonnement. Elle déclare que la cour de Douai a « *méconnu le sens des textes* » en énonçant que les principes fondamentaux de la loi sur la presse ne portent pas dérogation aux règles posées par l'article 37-1 a, de l'ordonnance du 30 juin 1945 applicables à des rapports uniquement commerciaux. Elle précise plus particulièrement : « *Les dispositions de la loi du 29 juillet 1881 en ce qu'elles posent le principe de la liberté de la presse et celui de la responsabilité pénale du directeur de publication d'un journal ou d'un écrit périodique, quelle que soit la nature de l'article publié, ont pour effet de légitimer un refus d'insertion, même non motivé, sans qu'il y ait lieu de distinguer, selon que la demande d'insertion porte ou non sur une annonce à caractère publicitaire.* »

Dans ces conditions, la chambre criminelle a renvoyé l'affaire à la cour d'appel d'Amiens pour un nouvel examen.

Nouvelle démarche de l'abbé Pierre en faveur du professeur Mulinaris

De notre correspondant

Rome. — L'abbé Pierre a annoncé *au cours d'une conférence de presse*, qu'il était venu à Rome pour protester contre la manière dont un hebdomadaire italien, *l'Europeo*, avait rendu compte de son entrevue avec le juge d'instruction Priore qui enquête sur l'affaire de l'ex-institut de langues français Hyperion, supposé avoir été un centre d'action des terroristes italiens à Paris. Il s'estime diffamé.

Alors qu'il venait, le 27 mai, chez le juge d'instruction Priore pour demander une autorisation de visite à la prison où se trouve, depuis un an, le professeur Vanni Mulinaris, l'abbé Pierre raconte qu'il a été soumis à un véritable interrogatoire et que son refus de signer un texte dont on ne lui donnait même pas la traduction avait été assimilé à un faux témoignage. Dans l'article incriminé, on laissait entendre, estime l'abbé Pierre, qu'il avait menti : « *Jamais on ne m'avait traité de la sorte* » a-t-il affirmé.

Pour ce qui concerne Hyperion, l'abbé Pierre a déclaré qu'il s'agissait d'une « *campagne de diffamation et de soupçons comme il n'y en avait pas eu depuis l'affaire Dreyfus* » et qu'il avait soumis le dossier au Parlement européen. Il est persuadé de l'innocence des membres de l'école. « *Pendant trois ans j'ai été sceptique. Peut-être par imprudence avaient-ils fait quelque chose. J'ai essayé de m'informer. J'ai demandé notamment au ministre de l'intérieur de l'époque, M. Bonnet, d'accentuer filatures et écoutes téléphoniques. Depuis, même M. Mitterrand m'a dit qu'il n'y avait rien au dossier...* »

PH. P.

RUEIL-MALMAISON ET LES IMMIGRÉS :
Une lettre de M. Jacques Baumel

Après la publication, dans le Monde *du 5 octobre, d'un article sur le logement des immigrés à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), nous avons reçu de M. Jacques Baumel, maire (R.P.R.) de Rueil, la lettre suivante :*

Il est évidemment naturel qu'un maire défende ses administrés.

Par la lettre que vous avez citée, j'ai tenu à protester contre les étranges méthodes du préfet et du gouvernement pour reloger par voie d'autorité des personnes extérieures à la commune, au détriment de familles rueilloises prioritaires inscrites depuis longtemps sur les listes de la mairie. Cela est d'autant plus anormal que déjà la préfecture se réserve abusivement 35 % de tous les logements sociaux de la ville, pour ses fonctionnaires ou ses prioritaires départementaux. Ces relogements d'office, s'ajoutant aux attributions du 1 % salarial, ont déjà pour résultat d'exclure les habitants de Rueil de la plupart des logements pourtant construits, en principe, pour eux. Cette situation est évidemment intolérable, et j'estime avoir le devoir de la dénoncer, même si certains socialistes ou communistes s'efforcent, par un très contestable amalgame, de lancer contre moi une polémique de mauvaise foi. Je dénie à ceux qui ont utilisé des bulldozers pour raser des centres d'accueil de migrants qu'ils s'efforcent de renvoyer de France et qui les gênent de me donner la moindre leçon de d'antiracisme.

Si le gouvernement veut légitimement supprimer certaines cités de transit qui sont une honte pour notre pays, il n'a qu'à le faire en finançant des programmes supplémentaires de relogement, sans se décharger hypocritement de ses responsabilités sur des élus locaux qui sont déjà pénalisés par la diminution brutale des aides du gouvernement au logement social, notamment en ce qui concerne les P.L.A.

Je me permets de préciser que, lorsque le gouvernement Chaban-Delmas, auquel j'avais l'honneur d'appartenir, a décidé la suppression des bidonvilles de Nanterre, il ne s'est pas contenté de demander aux maires voisins d'attribuer à ces familles des logements qui étaient prévus pour leurs administrés. La résorption des bidonvilles de Nanterre, je peux en témoigner comme président du conseil général de l'époque, a été possible grâce à la volonté et aux moyens décidés par le gouvernement. Je souhaiterais que cela serve d'exemple à ceux qui veulent, aujourd'hui, nous donner des leçons.

M. Papon et la Résistance

Après la publication de notre compte rendu judiciaire titré : « Au tribunal de Paris — la Résistance de M. Papon », *paru dans* le Monde *du 8 octobre, M. Maurice Papon, ancien ministre, nous écrit en vertu du droit de réponse :*

Surpris par le compte rendu d'audience relative au procès en diffamation que j'ai engagé sur l'allégation que je serais un imposteur en invoquant des titres de Résistance, je me dois de vous adresser cette lettre.

Votre journaliste est libre de ses impressions. Non des faits.

Ont été entendu, par le tribunal, le chef du réseau Marco Kléber, M. de Saint-Hilaire, et sa liquidatrice, Mlle Quercy : tous les deux ont affirmé sans équivoque ma qualité d'« *honorable correspondant* » de ce réseau. Vos lecteurs l'ignorent.

Ils ignorent aussi qu'un témoin de la défense présentant au tribunal une attestation de son appartenance au réseau Jade Amicol et signée par le colonel Ollivier, a affirmé que cette attestation était incontestable et a admis, sur question de mon avocat, ne pas savoir sur quoi on pourrait contester l'attestation signée du même chef de réseau assurant de mon appartenance.

[Notre compte-rendu faisait notamment état de deux témoignages concernant les faits de résistance de l'ancien ministre : « *M. Bloch, du réseau Kléber, reçut son aide ; Mme Thieuleux vint chercher auprès de lui, deux fois par semaine, à partir de 1944, a-t-elle indiqué, des messages* ».]

SCIENCES

Une découverte majeure en astronomie

(Suite de la première page.)

Les oscillations de gravité sont, au contraire, d'une observation difficile. Elles sont surtout amples dans les couches profondes du Soleil et sont très atténuées à la surface. Les périodes sont plus longues ; les prévisions théoriques donnent des valeurs de l'ordre de l'heure.

Plusieurs de ces oscillations ont été décelées, mais la plus nette pose un problème. Elle a une période de 160,010 minutes que n'expliquent pas les modèles du Soleil et d'autres caractéristiques de cette vibration sont déroutantes.

Philippe Delache avait analysé les vibrations de longue période et, particulièrement celle de 160 minutes. A l'origine, il pensait à un effet parasite dû à la rotation de la Terre. Mais la vibration a « résisté » à tous les essais d'interprétation comme un artefact expérimental. Sa réalité ne fait plus de doute. Et les hypothèses théoriques sur son origine ont fleuri. On a suggéré l'existence d'un trou noir oscillant au centre du Soleil, ou le passage à une époque reculée d'une étoile près du Soleil. George Isaak avait, lui, proposé l'excitation par des ondes gravitationnelles.

La récente identification de Geminga, qui est apparue comme un astre proche du Soleil, a donné corps à cette hypothèse. Geminga est, en effet, située à une distance comprise entre trois et trois cents années-lumière (1). Elle a été observée à cinq reprises par le satellite européen COS-B, qui a détecté les rayons gamma qu'elle émet. Réunir toutes les observations n'était pas trop compliqué, mais c'était une tout autre affaire de trouver — au moins en France — l'ordinateur capable de les traiter. L'Institut national d'astronomie et de géophysique, qui dépend du Centre national de la recherche scientifique, est notoirement sous-équipé et c'est le Commissariat à l'énergie atomique qui est venu à la rescousse.

L'analyse était très difficile, car les données sur Geminga sont peu nombreuses. Le télescope de COS-B est peu directionnel : pour être certain que les rayons gamma pris en compte viennent bien de Geminga, seuls ont été analysés ceux de très haute énergie. Leur nombre est faible : neuf cent treize au total. Mais la longue durée sur laquelle sont enregistrés ces rayons gamma (presque sept ans) compense en partie cet inconvénient. De nombreux tests ont été faits pour se prémunir contre des effets parasites. Ainsi certaines bandes magnétiques ont-elles été lues à l'envers — cela revient à renverser le sens du temps, — ce qui détruit les corrélations entre les observations, mais n'affecte pas certaines causes d'erreurs expérimentales. L'analyse a aussi été faite sur des rayons gamma enregistrés aux mêmes époques, mais dont la direction assure qu'ils ne viennent pas de Geminga.

Il est finalement ressorti de ces analyses que les ondes gravitationnelles émises par Geminga doivent donc avoir une période de *159,960 minutes, différente des* 160,010 minutes observées dans le Soleil. Mais intervient ici ce que Philippe Delache appelle l'« *effet Phileas Phogg* » (2). Vu de la Terre, Geminga est fixe, tandis que le Soleil fait un tour en un an. Il en résulte que, chaque année, on doit compter une période de moins en observant le Soleil qu'en étudiant Geminga. Cette correction étant faite, les deux périodes sont parfaitement égales, à la précision des mesures près. Or celle-ci est d'une partie pour cent mille. Qu'une coïncidence aussi parfaite soit fortuite est invraisemblable. Elle établit une relation entre Geminga et le Soleil qui ne peut s'expliquer que par l'émission d'ondes gravitationnelles par Geminga et leur détection par le Soleil.

Il n'est pas exclu que ces ondes gravitationnelles puissent être détectées aussi sur Terre. Il y a une dizaine d'années, un Américain avait construit un détecteur d'ondes gravitationnelles — un énorme cylindre d'aluminium dont il a enregistré les vibrations. Il avait obtenu un résultat qui n'a pu être confirmé. L'expérience a été reprise en Italie et il a été montré que le détecteur est en réalité sensible aux micro-séismes qui secouent la Terre. Mais il se pourrait que certains de ces micro-séismes soient déclenchés par l'action sur la Terre d'ondes gravitationnelles venant de Geminga. Des études sont en cours pour vérifier cette hypothèse.

MAURICE ARVONNY.

(1) Une année-lumière vaut environ 10 000 milliards de kilomètres. Si Geminga était distante de trois années-lumière, elle serait l'étoile la plus proche du Soleil.

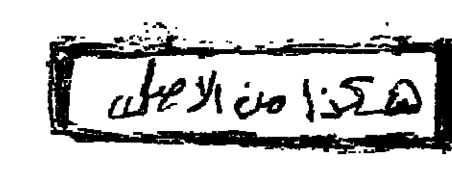
(2) Personnage de Jules Vernes qui fit le pari de faire le tour du monde en quatre-vingts jours et réussit grâce à un jour gagné par suite de la rotation de la Terre.

PRESSE

LE RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT DE « L'ARCHE » DONNE SA DÉMISSION

M. Jean-Luc Allouche, rédacteur en chef adjoint du mensuel *l'Arche*, édité par le Fonds social juif unifié (F.S.J.U.), a donné sa démission de ce poste. Il explique, dans le numéro *d'octobre du mensuel*, qu'il a pris cette décision dans l'espoir que « *toute ambiguïté sera levée* » quant au sens de la démarche qu'il avait faite en faveur de M. Serge July, directeur de *Libération*, lorsque celui-ci avait dû répondre du délit d'incitation à la haine raciale, en juin dernier, pour avoir publié une lettre de lecteur violemment antisémite.

M. Allouche avait adressé à M. July, sur papier à en-tête de *l'Arche*, une lettre lui exprimant sa sympathie ; cette lettre avait été reproduite par *Libération*. M. July avait été condamné (*le Monde* du 6 juillet). La démarche de M. Allouche avait provoqué, dans certains milieux de la communauté juive, de vives réactions mettant en cause *l'Arche* et le F.S.J.U.



Le Monde

SCIENCES ET TECHNIQUES

EN EUROPE CENTRALE ET, DEPUIS PEU, DANS L'EST DE LA FRANCE

Des forêts menacées par les «pluies acides»

Les « pluies acides », dont le principal responsable est l'anhydride sulfureux, provoquent depuis plusieurs décennies des dégâts sur les écosystèmes terrestres et aquatiques, et elles contribuent à la corrosion des bâtiments ou des monuments dans un grand nombre de pays industrialisés. En Europe centrale – en particulier en République fédérale d'Allemagne, – ces polluants affectent les forêts, dont le dépérissement s'aggrave depuis près de trois ans.

L'inquiétude déborde maintenant les milieux forestiers et scientifiques. En R.F.A., le ministre de l'agriculture et des forêts a indiqué récemment que la forêt ouest-allemande était atteinte à 35 %, soit quatre fois plus que l'an passé. Dans l'est de la France, en Alsace surtout, la pollution acide commence à mobiliser les pouvoirs publics et les parlementaires. La Communauté économique européenne étudie aussi le problème, puisque le projet d'action communautaire pour la protection des forêts que prépare son Conseil concerne, outre les incendies, les « pluies acides ».

par Pierre BOUVAREL (*)

LE terme de « pluies acides », couramment employé pour désigner la cause de l'acidification de l'écosystème, est en fait incorrect, et il serait préférable de parler de « dépôts acides ». Les précipitations, en lessivant le gaz et les particules contenues dans l'atmosphère, constituent un excellent véhicule pour les polluants, les oxydants ou les générateurs de composés acides. Mais elles ne sont pas les seules, et des « dépôts secs » (gazeux ou particulaires, aérosols) contribuent eux aussi à l'acidité totale. La part respective de ces deux types de dépôts – secs et humides – n'est pas clairement établie et varie probablement selon les types d'émission et les régimes climatiques. Quoi qu'il en soit, les deux principaux responsables de cette pollution particulière sont le soufre et l'oxyde d'azote présents dans l'atmosphère.

Grave dommage

Si, dans le nord-est de l'Amérique et en Scandinavie, l'acidification des plans d'eau et la corrosion des bâtiments font l'objet de beaucoup d'attention, tout comme les atteintes aux écosystèmes terrestres, en Europe centrale, et tout particulièrement en R.F.A., on s'inquiète surtout des dégâts causés par les « dépôts acides » sur les forêts.

Pourquoi les forêts plutôt que d'autres formations végétales, les prairies ou les cultures ? Parce que les plantes à longue durée de vie, comme les arbres, accumulent les polluants. Mais surtout parce que la forêt constitue un « puits » et un piège pour les polluants : les dépôts y sont beaucoup plus importants qu'en espace ouvert, et deux fois plus importants sous les conifères que sous les feuillus, dont le filtre est moins efficace lorsqu'ils sont dépouillés de leurs feuilles. Arguant de ce rôle de filtre, on a pu avancer l'idée de la « forêt dépolluante ». En fait, c'est un filtre fragile, qui souffre de doses inférieures aux valeurs limites admises et dépérit avant d'avoir un effet bénéfique sur l'environnement.

Le dépérissement des arbres en Allemagne fédérale est considéré comme le dommage le plus grave que les forêts aient jamais subi. Il est suivi avec une extrême attention par les forestiers et les pouvoirs publics, et mobilise la majorité des chercheurs forestiers de ce pays. Un rapport de 1982 du gouvernement de Bonn fait état d'une surface de 560 000 ha – soit près de 8 % de la forêt allemande – présentant des symptômes de dépérissement (perte d'aiguilles et de feuilles, troubles du développement et perte d'accroissement en volume). Sur 35 000 ha, les peuplements sont considérés comme très gravement atteints, probablement condamnés, et sur le reste de la surface qu'occupe la forêt on note des indices de dépérissement.

Premières victimes

Les régions les plus touchées sont la Basse-Saxe, le nord-est de la Bavière et la Forêt-Noire : dans ces deux dernières régions, il s'agit souvent de forêts de montagne assez éloignées des principales sources de polluants. Des dégâts sont aussi signalés dans le nord de la Suisse, et il en est de même en Tchécoslovaquie et en Allemagne de l'Est. Quant aux forêts des environs de Katowice, dans le sud-est de la Pologne, elles sont ravagées par une pollution industrielle locale mal contrôlée.

Le sapin a été la première espèce atteinte, et le plus gravement, puisqu'on estime que la sapinière allemande présente des signes de dépérissement sur 60 % de la surface. Cette maladie du sapin, qui se manifeste par divers symptômes – chute partielle d'aiguilles, mort des fines racines, troubles de la conduction d'eau, – est connue depuis des décennies, mais sa cause exacte n'a jamais été éclaircie. Si la pollution atmosphérique intervient, ce ne peut être que comme facteur aggravant.

L'inquiétude qui prévaut aujourd'hui en Allemagne, vient surtout de ce que l'épicéa, la principale espèce forestière de ce pays, est lui aussi atteint depuis quelques années.

Le mal progresse si rapidement que le chiffre de 270 000 ha, soit 9 % de la surface en épicéa, avancé par le rapport fédéral de 1982, est aujourd'hui largement dépassé. Le pin sylvestre, enfin, et même des feuillus, chêne et hêtre, sont aussi touchés, quoique de façon moins dramatique.

Peut-on relier ces dépérissements à l'accroissement de la pollution atmosphérique ? Les scientifiques allemands sont prudents : ils jugent que la relation est très probable ; mais, notent-ils, *« un rattachement systématique des effets de l'anhydride sulfureux aux zones de dégradation de forêt n'a été effectué que dans quelques cas »*. Le fait le plus convaincant est la relation constatée, en Bavière, entre la teneur de l'air en anhydride sulfureux, la teneur en soufre des aiguilles de conifère et l'intensité des dégâts.

Une thèse controversée

Cette prudence est justifiée, car de très nombreuses questions restent posées sur les interactions entre diverses causes possibles et sur le mode d'action des polluants. En effet, ceux-ci, et notamment l'anhydride sulfureux, peuvent agir soit directement sur le feuillage (effet corrosif des «pluies acides» ; effet des gaz pénétrant par les stomates sur la photosynthèse et le métabolisme), soit indirectement par acidification progressive du sol.

Dans ce dernier cas, on observe une perte, par lessivage, d'éléments nutritifs (calcium et magnésium), ainsi qu'une solubilisation de métaux toxiques, notamment l'aluminium. Ces perturbations chimiques peuvent provoquer la mort des fines racines actives ou celle des champignons mycorhiziens qui leur sont associés et contribuent à la nutrition de l'arbre. Elles peuvent aussi affecter la microflore et la faune des sols qui décomposent et recyclent les débris organiques ; leur accumulation aggrave alors le processus d'acidification.

Cette thèse est toutefois controversée : les arguments contraires invoquent le pouvoir tampon des sols forestiers et le fait que des dépérissements affectent aussi des forêts sur sol calcaire. Une synergie entre les effets directs du polluant sur les feuillages et ses effets indirects par lessivage du sol est plausible.

D'autres causes que l'acidification ont été avancées, qui ajoutent aux incertitudes sur l'étiologie du dépérissement : effet nécrosant de l'ozone et du fluor ; toxicité par l'accumulation dans le sol de métaux lourds (cadmium, mercure) transportés par la pollution atmosphérique ; mais aussi influence d'accidents climatiques tels qu'une sécheresse prolongée comme celle de 1976 ; intervention d'insectes et de champignons parasites, ou effet de la monoculture de l'épicéa. Aucune de ces causes ne peut, à elle seule, être retenue, mais, comme bien souvent, leur association peut être déterminante. On peut également penser que, sur la toile de fond d'un déséquilibre chronique et discret, une cause accidentelle comme la sécheresse peut être le révélateur déclenchant une évolution catastrophique.

Pas de frontières

Devant cet état grave et en évolution rapide de la forêt ouest-allemande, une question se pose : sommes-nous, en France, à l'abri d'un tel phénomène ? Il est clair que la pollution ne connaît pas de frontières et que les Vosges sont bien près de la Forêt-Noire. Cependant, la situation de notre pays, à l'ouest d'une Europe soumise à un régime de vents d'ouest dominants, est plutôt favorable. D'après les relevés de 1974, alors que l'Europe centrale est soumise à un taux moyen d'anhydride sulfureux supérieur à 10 microgrammes par mètre cube d'air, cette valeur atteint seulement 5 à 10 microgrammes par mètre cube à l'est d'une ligne Cherbourg-Marseille, et tombe, à l'ouest, à 5. On connaît bien sûr des cas localisés de pollution aiguë ou chronique dus à l'anhydride sulfureux et au fluor, qui ont causé des dommages graves aux forêts voisines, en Maurienne, en basse Seine, dans la région de Lacq, dans le nord de la Lorraine. L'étude de ces cas par les chercheurs de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) et, pour la Maurienne, du Centre d'études du machinisme agricole du génie rural des eaux et des forêts (CEMAGREF) a contribué à éclaircir le mécanisme d'action des polluants et à évaluer les dégâts.

Les services forestiers et les chercheurs sont évidemment attentifs à l'état sanitaire des forêts. Jusqu'à présent, aucun dépérissement nouveau signalé en dehors des zones citées ci-dessus n'a été imputé à la pollution : ce fut le cas, par exemple, en 1979, des sapinières de la région de L'Aigle, dans l'Orne, où une analyse des lichens, dont on sait qu'ils sont des indicateurs sensibles, s'est révélée négative. En 1978, une étude des chercheurs de l'INRA sur les sapinières des Vosges alsaciennes concluait que les signes de dépérissement du sapin n'avaient pas de caractère de gravité très marqué, et pouvaient être rattachés à des causes « normales » : les sapinières, situées en dehors de leur station écologique optimale, subissent le contrecoup des déficits pluviométriques des années 1974, 1975 et surtout 1976.

(Lire la suite page 16.)

(*) Directeur de recherches à l'Institut national de la recherche agronomique (INRA).

Ce dessin, inspiré d'une illustration publiée par la revue *la Recherche*, présente le cycle du soufre dans l'atmosphère.

Les responsables : le soufre et l'oxyde d'azote

GRAND responsable des *« dépôts acides »*, le soufre présent dans l'atmosphère provient *soit de* sources naturelles (volcanisme, décomposition d'organismes terrestres et marins), soit d'activités humaines (essentiellement la combustion des charbons et des fuels). Il est certain que la quantité totale de soufre atmosphérique augmente depuis le début de la civilisation industrielle. A partir du milieu des années 30, les émissions de soufre d'origine industrielle ont plus que doublé ; *mais, même si l'on* constate, depuis 1970, une certaine stabilisation, le soufre reste la principale cause des *« dépôts acides »*. En Allemagne fédérale, les dépôts de soufre au sol sont presque partout compris entre 40 et 50 kg/ha/an, sauf dans la Ruhr, où ils atteignent 100 et même 150 kg. Nous avons relevé dans les Ardennes françaises des valeurs de 35 kg/ha/an.

Les oxydes d'azote sont responsables de l'acidité des dépôts pour environ 30 %. Ils sont émis surtout par les automobiles, mais les centrales thermiques et l'industrie y contribuent largement. *Contrairement à celles dues à* l'anhydride sulfureux, les émissions d'oxyde d'azote ont augmenté sensiblement au cours des dernières années, suivant la progression du trafic automobile. Le sol reçoit de l'atmosphère environ 10 kg d'azote par hectare et par an en zone rurale, 25 kg en zone péri-urbaine (1). Sous l'effet des rayons ultra-violets, des réactions complexes de photo-oxydation impliquant les oxydes d'azote aboutissent à la formation de nouveaux polluants nocifs, notamment l'ozone.

(1) Les composés azotés reçus par le sol, surtout sous forme d'acide nitrique, peuvent jouer un rôle d'engrais, par l'intermédiaire des ions nitrates absorbés par les plantes, mais les protons libérés viennent augmenter l'acidité du sol. L'effet fertilisant peut, mais seulement jusqu'à une certaine dose, masquer les inconvénients de l'acidification.

UN LIVRE DE PIERRE PAPON SUR LA RECHERCHE

Trois scénarios pour l'avenir

QUELLE sera la place de la science et de la technologie dans la France – et dans le monde – de l'an 2000 ? Peut-on évaluer l'incidence politique, culturelle et économique du progrès scientifique et technique ? Vaste entreprise que de répondre à ces questions. C'est pourtant ce qu'a tenté de faire Pierre Papon qui, par ses fonctions de directeur général du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) et son expérience d'ancien conseiller de M. Jean-Pierre Chevènement au ministère de la recherche et de l'industrie, pouvait se prévaloir d'une vision suffisamment globale du sujet pour aborder une telle analyse prospective.

Que ceux qui attendent des révélations fracassantes ou des prévisions futuristes de ce livre soient prévenus : *ils seront déçus. Mais* ceux qu'intéressent les grands courants de la science et de la technique, les mutations importantes en gestation, les problèmes et les difficultés auxquels se heurtent les progrès de la connaissance, trouveront certainement dans cet ouvrage matière à réflexion.

Ils pourront y suivre la description et l'analyse des principaux développements actuels de la science (physique, chimie, biologie), et de la technologie (touchant à l'énergie, à l'informatique, à la robotique, à la microélectronique, aux télécommunications, à l'étude de la Terre et de son environnement), ainsi que des hypothèses sur leur évolution probable. Pierre Papon insiste notamment sur trois secteurs – l'électronique et l'informatique, les biotechnologies, l'énergie et les matières premières – qui, à la fin du siècle, pourront créer des industries ou bouleverser les procédés de fabrication actuels.

L'auteur se risque également à quelques prévisions sur le futur des rivalités internationales. S'il considère que, dans les techniques de pointe, les Etats-Unis accentueront leur avance sur les autres pays, il prévoit que le Japon, pâtissant des faibles collaborations entre son université et son industrie et de son «conformisme social», pourrait perdre au-delà de 1990 la troisième place qu'il occupe actuellement parmi les grandes puissances scientifiques. Peut-être au profit de la Chine, qui *«se prépare à prendre le relais d'un Japon essoufflé»*.

Rattraper le Japon ?

Et la France, dans tout cela ? Tout en déplorant la *«balkanisation du système de recherche français»* et la *«rigidité structurelle des institutions»*, Pierre Papon envisage trois scénarios pour le futur. Il nomme ceux-ci l'*«effacement»* (celui de la démobilisation), *«une France duale»* (où coexistent des secteurs modernes et relativement compétitifs avec d'autres, plus rétrogrades, incapables d'innover et de se moderniser), et *«un néo-colbertisme scientifique et technique»*, scénario volontariste qui fait de la France à l'horizon 2000 la principale puissance scientifique et technique de l'Europe occidentale au point de rattraper le Japon dans bon nombre de domaines.

Ce dernier scénario, *«qui correspond dans une large mesure à une tradition colbertiste d'intervention de l'Etat pour soutenir la science et la technologie et leurs applications économiques et sociales»*, est évidemment celui que l'auteur appelle de ses vœux, celui qui, selon lui, *«suppose une modification draconienne des relations entre les sciences, l'opinion et le pouvoir politique (...) et une insertion progressive mais réelle de la science dans la culture de notre pays»*. Mais il reste à savoir si la France aura réellement les moyens – politiques et financiers – de telles ambitions.

ELISABETH GORDON.

★ *Pour une prospective de la science. Recherche et technologie : les enjeux de l'avenir*, par Pierre Papon, chez Seghers, 384 pages, 89 F.

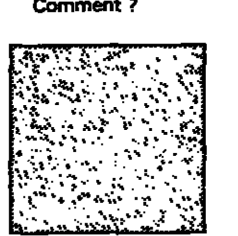
En toute logique

PYTHAGORE EN DEUX COUPS

Problème nº 250

Voici deux carrés. Rapprochez-les. Leurs tailles respectives exactes importent peu. Donnez dans la nouvelle figure formée deux coups de ciseaux. Juxtaposez les morceaux obtenus pour faire un nouveau *carré*.

Comment ?



(Solution dans « le Monde des sciences et des techniques » du 26 octobre).

Solution du problème nº 249

Voici les quinze traversées nécessaires, décrites par les situations successives, où les adultes sont des lettres et les enfants des nombres.

A B C 1 2 3	–	
A B C 1	–	2 3
A B C 1 2	–	3
A B C	–	1 2 3
A B C 1	–	2 3
A B 1	–	C 2 3
A B 1 2	–	C 3
A 1 2	–	B C 3
A 1 2 3	–	B C
A 1	–	B C 2 3
A 1 2	–	B C 3
1 2	–	A B C 3
1 2 3	–	A B C
3	–	A B C 1 2
2 3	–	A B C 1
	–	A B C 1 2 3

PIERRE BERLOQUIN.

DES HOMMES ET DES MACHINES

• Un écran qui marche au doigt

« *TOUCHEZ du doigt l'écran, la fonction qui y est indiquée sera exécutée.* » Tel est le mode d'emploi du micro-ordinateur personnel HP-150 de la firme américaine Hewlett-Packard. Cette machine est le premier micro-ordinateur équipé d'un écran tactile (*le Monde* du 25 mai) – qui réagit au contact du doigt, – ce qui est sans doute le plus simple moyen de communication entre l'homme et l'ordinateur.

Extérieurement assez semblable à d'autres matériels de la même société, le HP-150 s'en distingue par diverses innovations. Outre l'écran tactile, on peut citer l'existence en option d'une imprimante thermique, logée dans le boîtier de l'écran, ce qui permet un appréciable gain de place. Le logiciel est intégré, fournissant dès la mise sous tension l'accès à des programmes qui couvrent les principales fonctions de l'informatique personnelle : traitement de texte, fabrication de tableaux comptables, gestion de listes d'adresses, établissement de graphiques, etc.

L'écran tactile remplace le petit boîtier qu'on déplace sur une surface plane pour pointer un endroit précis de l'écran, et que sa petite taille et le long fil qui le relie à l'ordinateur ont fait dénommer « souris ». Le prix à payer pour cet avantage est une taille d'écran réduite (20 centimètres), mais la qualité de l'image compense en grande partie cet inconvénient.

L'annonce de la sortie du HP-150 concrétise un net changement de stratégie de Hewlett-Packard. Venue à l'informatique par le biais de l'électronique de laboratoire – spécialement les instruments de mesure, – la firme a toujours gardé une orientation très scientifico-technique. Créatrice des premières calculatrices de poche, elle n'a jamais construit de machines « quatre opérations » et s'est toujours cantonnée à des calculatrices de haut de gamme, destinées aux ingénieurs, aux analystes financiers, etc. Elle avait suivi la même route en informatique personnelle, avec des machines orientées vers le calcul scientifique, et utiles à des ingénieurs ou à des chercheurs.

Or le HP-150 est une machine orientée vers la gestion, destinée à des P.M.E., à des professions libérales ou à des cadres administratifs de grandes sociétés. Cette nouvelle orientation a entraîné le choix pour l'unité centrale d'un microprocesseur « du commerce » Intel-8088 et du système d'exploitation MS/DOS de Microsoft, qui sont les éléments de base de l'ordinateur personnel d'I.B.M. et tendent à devenir des standards de la micro-informatique. Un module de communication permet la connexion à d'autres micro-ordinateurs – éventuellement d'autres marques – ou le fonctionnement en terminal intelligent.

Le HP-150 est disponible en version américaine ; la version française le sera en mars prochain, à un prix d'environ 38 000 F, plus 4 000 F pour l'imprimante thermique. L'usine de Grenoble fournira le marché européen.

MAURICE ARVONNY.

• Le « mouchard » des égouts

CONTRAIREMENT à ce qu'on pourrait croire, les eaux d'égout sont d'autant plus faciles à traiter qu'elles sont plus « sales ». Plus les eaux usées sont concentrées, mieux les stations d'épuration peuvent opérer. Il est donc important que les réseaux d'assainissement soient étanches, non seulement pour éviter la dispersion d'effluents polluants dans le sol, mais surtout pour empêcher l'infiltration d'eaux parasites dans les canalisations, ce qui entraîne une surcharge en débit pour les stations d'épuration.

Or les conduites d'égout, généralement placées à 2 mètres de profondeur, traversent souvent des nappes phréatiques. A la moindre fissure ou craquelure, cette nappe s'infiltre dans le réseau d'assainissement, chargeant inutilement en eau « propre » des canalisations réservées aux eaux usées. Mais comment déceler ces fuites lorsque l'égout n'est pas visitable (impraticable à l'homme) ? La technique la plus couramment utilisée reste l'exploration des conduites par une caméra de télévision montée sur un petit chariot électrique. Mais cela suppose plusieurs opérations préalables : bouchage ou dérivation de la conduite, curage de l'égout, etc. L'ensemble des travaux préparatoires et l'exploration elle-même prennent du temps et coûtent cher. Et cette technique ne permet pas toujours de repérer les « petites » fuites, qui passent inaperçues à l'écran.

Des ingénieurs d'une société filiale de la Lyonnaise des Eaux (1) ont résolu le problème, grâce à un appareil baptisé pompeusement Ichtyotherme (le poisson thermique), très simple dans son principe : il s'agit d'un thermomètre enregistreur qui note très précisément les variations de température dans les eaux d'égout où on le plonge. On s'est aperçu que, dans un réseau d'assainissement enterré, les eaux usées ont une température à peu près constante, pour une section de conduite donnée. Si donc l'on peut enregistrer des variations de température en déplaçant le thermomètre le long de la conduite, c'est qu'il y a infiltration d'eau de nappe (plus froide) ou branchement sur le réseau de tout-à-l'égout (eaux plus chaudes).

L'Ichtyotherme se présente sous la forme d'un obus de 40 cm de long en acier inoxydable, qui contient une mémoire électronique capable d'enregistrer deux cent cinquante-six valeurs de température avec une résolution supérieure au dixième de degré. L'obus est muni d'un bras articulé au bout duquel se trouve le thermomètre, soutenu par un flotteur. Le tout est tracté dans la conduite par un câble, actionné à la main à l'aide d'un treuil muni d'un compte-tours. Pas de chariot, pas de projecteurs, pas de câbles électriques. Le « mouchard » à fuites fonctionne sur batterie autonome. Il ne restitue les mesures qu'il a enregistrées qu'après sa remontée de l'égout, lorsqu'on le branche sur un ordinateur. Grâce à cet ingénieux bricolage, l'exploration d'une conduite coûte deux à trois fois moins cher qu'avec une caméra de télévision, et sans gêner le fonctionnement du réseau.

ROGER CANS.

(1) Latérini S.A., 7, chemin du Halage, 78290, Croissy-sur-Seine. Tél. : (3) 976-61-58.

• La batterie automobile de demain

A partir de ses recherches sur les polymères conducteurs, le Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) conduit avec la Compagnie européenne d'accumulateurs (C.E.A.C.) des travaux pour réaliser une des batteries automobiles des années 90, entièrement nouvelle et, si elle voit le jour, révolutionnaire sur plus d'un point.

Pour l'un des dirigeants de la C.E.A.C., « *cette future batterie devrait être à la batterie au plomb ce que le transistor a été au tube à vide* ». Sans verser dans un optimisme excessif, force est de reconnaître que le nouveau produit envisagé par le C.E.A. et la C.E.A.C. a de quoi séduire : il s'agit de remplacer le plomb des batteries automobiles traditionnelles par de simples plastiques dopés, ou plus précisément par des polymères organiques – polyacéthylène, polypyrrole, etc. – conducteurs. Dans ces batteries, l'électrode positive, en dioxyde de plomb dans les accumulateurs traditionnels, disparaît au profit d'un plastique conducteur, tandis que l'électrode négative, en plomb spongieux, fait place à une autre réalisée à partir d'un alliage spécifique. Des études sont en cours pour le remplacer, lui aussi, par un plastique conducteur. Quant à l'électrolyte, il s'agit d'un composé organique rendu conducteur par l'ajout d'un sel, solution permettant de s'affranchir du recours à l'acide employé habituellement.

Comment, dans ces conditions, les constructeurs automobiles ne pourraient-ils pas être intéressés par l'industrialisation future d'un tel produit au moment même où chacun d'entre eux s'efforce de gagner quelques kilogrammes sur les véhicules qu'il fabrique ? Selon la C.E.A.C. en effet, le poids des batteries de démarrage pourrait, avec les batteries organiques, être divisé par deux ou trois. A cet avantage s'ajouteraient : une simplicité de conception (batterie composée de quatre éléments au lieu de six actuellement) ; une étanchéité totale, puisque ces nouvelles batteries fonctionneront sans dégagement gazeux ; un temps de recharge d'une à deux heures contre dix à douze avec les matériels actuels, et une puissance quatre à cinq fois supérieure à celle des batteries au plomb. En revanche, le gain d'encombrement ne devrait pas être notable.

A quand cette merveille ? Pas avant sept ou huit ans, disent le C.E.A. et la C.E.A.C., qui ont des raisons d'être optimistes. Depuis quelque temps déjà, leurs équipes font tourner en laboratoire une « cellule », c'est-à-dire un élément de batterie, fondée sur ce nouveau principe. Le résultat est encourageant, puisque le matériel développé débite 1 ampère-heure sous une tension de 3 volts, contre 2 volts pour un élément d'accumulateur au plomb. Cette première étape devrait conduire le C.E.A. et la C.E.A.C. à mettre au point dans le courant de l'année prochaine une cellule de 20 ampères-heure, plus en rapport avec les besoins affichés par les véhicules automobiles. La réalisation de ce produit s'insère d'ailleurs dans les études menées par Renault et le groupe Peugeot S.A. sur les véhicules dont la consommation ne dépassera pas 3 litres aux 100 kilomètres.

Reste que le passage de l'étude de laboratoire à la production industrielle est encore à faire. Les recherches en cours devraient, en principe, permettre de mieux évaluer le prix de revient de la future batterie organique, en fonction notamment des options prises sur les matériaux qui la composeront. Aussi le C.E.A. et la C.E.A.C. poursuivent-ils le financement de leur effort de recherche – 7,5 millions de francs par an – pour aboutir dans un domaine où les Japonais travaillent depuis 1977 et où les Américains ont enregistré les premiers succès en 1980. La batterie au plomb a-t-elle vécu pour autant ? Certainement pas si l'on songe aux réductions de poids importantes – de 30 à 40 % – que les fabricants affirment pouvoir gagner sur les batteries au plomb qui seront proposées sur le marché dans les toutes prochaines années.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

Des forêts menacées par les « pluies acides »

(Suite de la page 15.)

Alertés par ce qui se passe outre-Rhin, les services forestiers, notamment les directions régionales de l'Office national des forêts en Alsace et en Lorraine, sont extrêmement vigilants : jusqu'à ces derniers mois, les agents forestiers ne signalaient aucune évolution anormale de l'état sanitaire des peuplements. L'aggravation brutale constatée en Forêt-Noire depuis le début de l'année les incite à redoubler d'attention. Des enquêtes très récentes mentionnent certains indices alarmants en quelques points du massif vosgien, sans que l'on puisse avec certitude incriminer la pollution.

Des observations périodiques

S'agit-il des premiers signes d'un dépérissement qui irait s'aggravant, comme en Allemagne fédérale, avec quelques mois ou quelques années de décalage ? Pour le savoir, on met actuellement en place dans les Vosges un réseau de « placettes » où seront faites des observations périodiques selon des critères normalisés. En outre, il est envisagé, en accord avec le secrétariat d'Etat à l'environnement et peut-être avec le concours financier de la C.E.E., d'installer au sein des zones forestières quelques postes de mesure des dépôts acides.

Reste la question essentielle. Quels remèdes peut-on apporter à ce mal des forêts ? La réponse est simple, il n'y en a qu'un : réduire de façon drastique les émissions polluantes. Les effets d'une application massive de chaux pour compenser l'éventuelle acidification du sol sont controversés ; c'est, au mieux, un remède local et temporaire. La substitution aux peuplements naturels sensibles de variétés sélectionnées pour leur résistance à la pollution est utopique, et l'engagement de programmes de sélection ne serait qu'un dangereux alibi.

L'enjeu est, à terme, la survie d'une part importante du patrimoine forestier, une des rares sources, en Europe, de matières premières renouvelables – sans compter ses autres rôles. Il n'est pas possible d'incriminer avec une certitude scientifique la pollution atmosphérique par l'anhydride sulfureux. Mais la convergence des études faites en Europe centrale, en Scandinavie et en Amérique du Nord traduit une forte probabilité qui devrait suffire pour qu'une action soit engagée aux plans national et européen, dans la ligne de la Convention sur la pollution transfrontières, notamment pour la révision en baisse des normes retenues jusqu'ici pour la qualité de l'air.

Car les forestiers de métier ont une certitude : ils savent d'expérience que, si la forêt est bien armée, par ses multiples systèmes de régulation, pour supporter l'effet de facteurs de déséquilibre, leur accumulation, parfois sur des décennies, sans symptôme apparent, peut atteindre un seuil au-delà duquel les dommages deviendront irréversibles.

PIERRE BOUVAREL.

Le Monde

culture

THÉATRE

« AH! LILLIAN GISH ! », à la Bastille

Entretien avec Catherine Berge

Le 14 octobre, soir du quatre-vingt-septième anniversaire de Lillian Gish, a lieu au Théâtre de la Bastille la première représentation d'un spectacle de Catherine Berge qui lui est dédié. Catherine Berge a mis en marche et réalisé l'hommage à Lillian Gish (*le Monde* du 6 octobre), comme elle l'avait fait en 1981 pour King Vidor.

« Je suis allée voir Lillian Gish à New-York. C'était en avril 1981. J'y suis retournée en août, et je l'ai revue trois fois.

» Lillian Gish est totalement et uniquement comédienne, de théâtre autant que de cinéma. Elle l'est depuis l'âge de cinq ans et n'a jamais cessé de travailler. Elle joue sur Broadway, elle tourne, elle fait des conférences sur la préservation des films... Mais, à part ça, on ne sait rien. Elle ne s'est jamais mariée. On a l'impression d'une vie très longue – plus de trois quarts de siècle – entièrement fondée sur l'illusion pure.

» Je ne suis pas obsédée par les vieilles personnes, mais par l'histoire. King Vidor, Lillian Gish, ces gens ont créé le cinéma, ils l'ont fabriqué de leurs mains, en artisans. Ils ont vécu la fin du muet, la brisure de leur langage, et ils ne se sont pas laissé vaincre. Ils ont gardé leur mentalité de pionniers, leur envie de créer, et je me retrouve en eux... Ce qui m'obsède, c'est le passage de la vie, là où elle laisse ses marques. Lillian Gish n'a pas changé de silhouette, elle a toujours ses longs cheveux bouclés, ses mêmes mouvements gracieux. On dirait qu'elle a été son propre Pygmalion. Elle est forte. Son personnage me passionne.

» J'avais envisagé un projet en trois phases : la rétrospective, un spectacle, un film. C'était trop. J'ai abandonné le film, je l'avais déjà fait avec King Vidor et je voulais rendre hommage à cette comédienne avec quelque chose de vivant. Je me suis fondée sur ce que dit Lillian Gish : *« Le muet est, comme la danse, un langage universel qui exige un contrôle absolu de chaque muscle. »* J'ai construit un scénario pour une danseuse. Mais comme Lillian Gish s'exprime toujours en deux personnes, comme elle parle toujours pour elle et pour sa sœur, comme elle ne se sépare jamais de cette sœur qui est morte en 1968, il y a deux danseuses, Caroline Marcadé et Lila Greene, qui interprètent, non pas deux personnages, mais un personnage double.

» Le spectacle est la promenade d'une comédienne au long de son existence, soutenue par une musique chronologique recomposée par Rob Hauser. Je décris Lillian Gish comme je ressens cette femme de quatre-vingt-sept ans que j'ai vue en juillet dernier à Hollywood, où elle tournait. Elle s'était levée à cinq heures du matin. Elle a attendu des heures sans rien dire. De temps en temps, sa main gauche soutenant sa main droite, elle remaquillait ses lèvres. Quand, enfin, elle a été appelée sur le plateau, elle s'est levée, droite, ferme. Une actrice. On oubliait son âge.

» Pour le spectacle, j'ai obtenu 50 000 F de l'Aide à la création, et autant de la direction de la musique. Naturellement, je me suis endettée. Mais ce projet, j'y tenais comme une folle et je voulais le faire seule. Même si c'est trop seule. »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.

★ *Ah! Lillian Gish!* Théâtre de la Bastille. Du 14 octobre au 5 novembre, 19 h 30.

★ **Lillian Gish recevra le 1er mars prochain le Life Achievement Award (récompense qui couronne une carrière), décerné par l'American Film Institute. Elle succède à John Ford, William Wyler, Franck Capra, James Cagney, Orson Welles... En novembre, deux de ses films, *le Lys brisé* et *le Vent*, seront projetés au Festival de Londres avec accompagnement d'orchestre et partition originale. Lillian Gish, qui se trouve actuellement à Paris, reviendra en Europe pour la circonstance.**

MUSIQUE

Résurrection de Jean Barraqué

(Suite de la première page.)

Musique mystérieuse, d'un webernisme entièrement transcendé, en étonnantes constellations de timbres autour d'une déclamation très souple, passant sans rupture de la douceur à la violence. L'oreille écoute chacun de ces sons lancés dans toutes les dimensions de l'espace, dont aucun n'est perdu ni gratuit.

La *Sonate pour piano*, œuvre colossale d'un musicien de vingt-quatre ans, n'est pas moins « séduisante » dans sa première partie, rapide, légère malgré sa densité, dont l'écriture multipolaire est perçue comme un contrepoint évident et sans sécheresse, avec souvent une transparence, une fraîcheur sonore qui évoquent Schubert ou Schumann. La scolastique moderne est entièrement dépassée par cette délicatesse allusive, qui se change ensuite en effroyables visions où le discours s'émiette de plus en plus, décharné par la présence menaçante de la mort, dévoré par le silence, avec des bouquets de trémolos comme des appels d'oiseaux maléfiques.

Et le même enchantement terrible se retrouve dans *Chant après chant* (1966) où la voix s'insère par bribes lumineuses entre les tornades de quelque cent quarante instruments de percussion, dont une divine douceur vient parfois éclairer les éblouissantes violences.

La fête des amateurs

Les dernières journées du Festival nous ont permis également de mieux connaître l'œuvre de Giacinto Scelsi, un compositeur italien de soixante-dix-huit ans, au registre original mais limité, dans un concert de l'excellent groupe Nuova Consonanza di Milano. Si la *Trilogia* pour violoncelle seul est une interminable suite d'études sur l'utilisation des microtons et des « unissons faux », très abstraites et sans la préoccupation artistique d'un Wyschnegradsky, *Okanagam* (pour contrebasse, harpe et gong) ou *Pranam 2* établissent de belles atmosphères sonores, fort insolites, qui évoluent majestueusement sans déboucher sur une véritable signification.

Mentionnons aussi Trois pièces à louer, spectacle musical de Denis Levaillant (1952), riche en idées et en gags instantanément abandonnés, qui voguent sur une musique indéfinie et lâche, mais non dépourvue d'invention primesautière. On conseille au compositeur de chercher un dramaturge d'une logique et d'une rigueur impitoyables.

En présence du maire de Strasbourg, M. Marcel Rudloff (son prédécesseur, M. Pierre Pflimlin, était venu entendre les œuvres de Barraqué). Musica 83 s'achevait dimanche au Palais de la musique par une fête des musiciens amateurs. Trois cent cinquante d'entre eux avaient travaillé depuis plusieurs mois des œuvres d'une écriture relativement simple, mais délibérément contemporaine. Une chorale de Mulhouse, un groupe vocal colmarien, neuf guitares, deux sociétés de mandolines et trois d'accordéons interprétaient ainsi les *Nouvelles Pâques*, de Bernard Wisson, cantate harmonieuse, d'un ton vif, d'une architecture aérée, qui dénote une grande habitude de ces ensembles populaires.

Vingt accordéonistes adolescents de la vallée de la Bruche, gainés de noir comme des motocyclistes, formaient un orgue aux sonorités généreuses pour le *Nocturne*, de Krzanowski, tandis que trois harmonies du Bas-Rhin composaient d'impressionnants mélanges pour le *Spectre*, de Michel Decoust.

Plus significative encore était la création d'une œuvre très poétique de Jean-Baptiste Devillers, *D'impossibles cadences* (pour accordéon solo, groupe de mandolines, violonistes du conservatoire de Colmar, harmonie et percussions), dont le style et la couleur orchestrale n'auraient pas déparé un concert de l'Ensemble intercontemporain (mis à part de malicieux coups de pistolet). La discipline, le sérieux et l'aisance de ces jeunes amateurs dans un répertoire aussi insolite faisaient plaisir à voir. Pour eux aussi Musica 83 aura été un événement positif.

JACQUES LONCHAMPT.

CINÉMA

« HONKY TONK MAN », de Clint Eastwood

Une Amérique secrète

Catapulté au faîte de la renommée par une série de westerns parodiques sous la direction de Sergio Leone, fixé dans une image de marque de tueur froid, Clint Eastwood jette brusquement son froc aux orties et prend la route, selon une vieille tradition américaine illustrée à l'écran par John Garfield et en littérature par Jack Kerouac. Des éléments personnels (souvenirs d'enfance d'autant plus marqués que le propre fils de Clint Eastwood joue le rôle du jeune neveu du héros) se mêlent à des références conscientes ou non à William Hart, « l'homme aux yeux clairs » des débuts du cinéma américain, et à Henry Fonda, le Fonda des *Raisins de la colère*, l'idéaliste invétéré.

Mais Clint Eastwood – Red Stovall dans *Honky Tonk Man* – part battu, ne gratte la guitare que pour y laisser sa peau : tubard, il ne survivra pas au vieux rêve enfin réalisé d'aller auditionner au Grand Ole Opry, le temple de la country music à Nashville.

Derrière la country music, derrière la dépression, se glisse un autre schéma, celui des rapports d'un père, réel ou putatif, avec un jeune garçon qui l'adore : King Vidor en tira, à l'époque même où se situe *Honky Tonk Man*, un superbe mélodrame, *le Champion*. Plutôt que des notations véristes sur des temps lointains, Clint Eastwood serre une authentique émotion dans ce lien qui unit l'oncle crevé, mais fier, et le gamin, ou, plus pathétique encore, dans la volonté du grand-père, qui les accompagne, de finir ses jours dans son village.

Honky Tonk Man a parfois le charme familier, attendrissant, d'une ballade à contre-courant des modes. L'accent du Sud, très appliqué, déploie une langueur d'autant plus de circonstance que l'on traîne sa vie, que l'on ne va nulle part, réellement. Deux ou trois jolies scènes touchent juste et fort, comme la visite au bordel et l'initiation du petit neveu, ou comme l'évocation par le grand-père de cette fameuse course à travers les espaces vierges de l'Oklahoma, où l'on fonçait à tombeau ouvert, avec des attelages de fortune, pour occuper le terrain.

L'oubli aujourd'hui a tout recouvert, la country music n'est qu'un cautère sur une jambe de bois. Whit, le petit-fils, le neveu, relèvera-t-il le défi, réinventera-t-il l'Amérique ? C'est de toutes ces questions qu'est finalement riche *Honky Tonk Man*.

LOUIS MARCORELLES.

LA MORT DE RALPH RICHARDSON

La grande tradition britannique

L'acteur Ralph Richardson est mort lundi 10 octobre à l'hôpital King Edward VIII de Londres. Il était âgé de quatre-vingts ans.

Avec Ralph Richardson disparaît un des acteurs les plus aimés du théâtre et du cinéma anglais. L'égal, l'ami des deux autres acteurs anglais célèbres, Laurence Olivier et John Gielgud. Avec « *son aimable mélange d'excentricité et de bon sens terre à terre*, écrit le *Times* de Londres, il excellait à « *faire paraître un personnage ordinaire extraordinaire, et un personnage extraordinaire ordinaire* ».

En 1930, il entame une étroite collaboration avec John Gielgud à l'Old Vic, puis, à la fin des années 30 et dans les années 40, il joue avec Laurence Olivier. Il a tout interprété, tous les grands rôles shakespeariens, sauf Roméo, tant à Londres qu'à Stratford-on-Avon. Un des derniers grands souvenirs de Ralph Richardson à la scène est son interprétation de *Home*, de David Storey, en 1970, au Royal Court Thatre, sous la direction de Lindsay Anderson. Aux côtés de John Gielgud, une fois de plus, il incarne l'inquiétant pensionnaire d'une maison de retraite.

Sa carrière cinématographique, pourtant très fournie, ne lui valut pas un succès comparable à celui qu'il avait connu au théâtre. Il se fait remarquer en 1938 dans deux films anglais, *le Divorce de lady X*, (avec Laurence Olivier) et *la Citadelle* (avec Robert Donat). En 1949 à Hollywood, sous la direction de William Wyler, il reprend le rôle du docteur Sloper de *l'Héritière*, qu'il avait créé à la scène. Il est le truculent capitaine Lindgard dans *le Banni des îles* ; en 1951, il tient le rôle écrasant d'Eugène O'Neill (créé au théâtre par Frederic March) dans *Long Day's Journey into Night*. Par la suite, on le voit surtout dans des rôles de complément qu'il marque de sa personnalité. Au total, il est apparu dans une quarantaine de films. Sa carrière de comédien couvre soixante-deux années. Il interprétait encore, il y a peu de temps, *Inner Voices* au National Theatre.

L. M.

● *Report de la « Tempête »*. – La première représentation de *la Tempête* par le Piccolo Teatro de Milan, dans la mise en scène de Giorgio Strehler, qui inaugure le Théâtre de l'Europe, est reportée du 26 octobre au 3 novembre. Giorgio Strehler qui dirige aussi le Théâtre de l'Europe est souffrant et n'a pu encore reprendre ses activités.

NOTE

Théâtre

« L'Opéra de quat'sous » par Jean-Louis Martinelli

L'Opéra de quat'sous est sûrement l'œuvre la plus jouée de Brecht et Kurt Weill, la plus populaire. L'histoire est belle, simple et forte de la famille Peachum, dont le père règne sur les clochards de Londres, et dont la fille épouse le voyou Macky, coureur de jupons, qui sera pendu. Surtout, les « songs » ont été tant de fois adaptés, extraits de la pièce, chantés en chansons, que les airs traînent dans toutes les têtes leur gouaille miséreuse et rebelle, comme ces vieilles complaintes anonymes que la mémoire retient et déforme.

Jean-Louis Martinelli – qui présente sa mise en scène en coproduction à la maison de la culture du Havre, puis en tournée – privilégie la musique, avec un orchestre dans la fosse. Mais la direction d'Annick Minck, trop molle, s'apesantit sur le spectacle. En dépit de ses irrégularités, dues principalement à la distribution composée d'acteurs et de chanteurs, c'est pourtant un beau spectacle, émouvant et hautain. Il n'est pas facile aux uns de chanter, aux autres de tenir leur personnage et, malgré tout, la plupart s'en tirent avec talent, côté acteur : Maurice Deschamps (Peachum), Guillemette Grobon (Jenny) ; côté chant : Laure Florentin (Lucy), Patrick Minard, un Macky, petit malfrat gavroche, vivace et futé.

Jean-Louis Martinelli, dont c'est le quatrième spectacle, confirme ses dons. Il sait piquer intelligemment là où ça lui sert, chez Lavaudant en particulier et, après tout, il a raison.

C. G.

★ Le Havre, jusqu'au 15, puis tournée.

Théâtre

La compagnie Joyce Trisler

On sait peu de chose sur Joyce Trisler, sinon qu'elle a travaillé en Californie avec Lester Horton, passionné d'ethnologie, chez qui elle a perfectionné une technique toute en souplesse, d'une vélocité de mouvement extraordinaire. Soliste chez Alvin Ailey, elle a créé sa propre compagnie avant de mourir brutalement en 1979.

La danse de Joyce Trisler, en constante rupture d'équilibre, est sauvage, un peu mystérieuse. Sa force et son intensité passent directement dans les muscles du spectateur, ainsi *Journey*, un solo très contrasté interprété par Diana Grumet sur une partition ambiguë de Charles Ives. Mais son chef-d'œuvre reste *les Quatre Tempéraments* (Hindemith). Il démontre, ce qu'on n'imaginait plus après Balanchine, qu'il peut exister d'autres voies.

La difficulté d'une compagnie – on l'a vu aussi chez José Limon – est de survivre à la disparition de son animateur et de renouveler le répertoire. Milton Myers, ancien danseur chez Alvin Ailey, actuel directeur de la troupe, ne s'impose pas comme chorégraphe et tombe dans la paraphrase. En revanche, il entraîne remarquablement les danseurs qui défendent avec conviction *Koan*, du Néo-Zélandais Gray Veredon. Il s'agit d'une fresque ornementale sur une musique désertique de Micus, où Veredon a stylisé d'une façon recherchée, un peu décadente, les gestes des ballets de cour du Cambodge et de la Thaïlande. La progression est sournoise avec des passages à vide et des assauts paroxystiques très spectaculaires.

MARCELLE MICHEL.

★ Vingt et unième Festival international de danse. Théâtre des Champs-Élysées, 20 h 30.

Cinéma

« Une pierre dans la bouche » de J.-L. Leconte

Le sens du titre n'apparaissant qu'à la fin, on peut se livrer à toutes les suppositions sur le personnage que joue Harvey Keitel dans cette étrange histoire. Keitel, poursuivi sur une plage, la nuit, et blessé au bras, se réfugie dans une sorte de château habité par un vieux comédien aveugle et seul qui aide le fugitif et se met à parler, parler, parler. En fait, les deux hommes se cherchent, chacun pouvant être un danger pour l'autre. Puis la méfiance devient complicité.

On reconnaît l'univers de Gérard Brach, coscénariste et dialoguiste : des rapports de force ambigus, un réalisme à la limite du fantastique. Michel Robin fait une composition exceptionnelle, avec son regard mort, ses autres sens en éveil, son corps qui se déplace prudemment, face à l'acteur américain, un peu sauvage, handicapé par son bras inerte. Tant qu'il n'y a que ces deux-là sur l'écran, Jean-Louis Leconte arrive à tisser une atmosphère oppressante et fascinante. Le reste du film, paraît long, ennuyeux, excessivement théâtral (malgré la « présence » de Richard Anconina et Catherine Frot). Le réalisateur a l'air de chercher des idées de mise en scène, en brodant sur l'intrusion du monde extérieur dans cette maison-refuge. Si l'on sent là-dedans l'ambition de transfigurer les codes du film policier, c'est surtout grâce aux images d'Henri Alekan.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les exclusivités.

Variétés

ANGEL-MAIMONE ENTREPRISE à Angoulême

Rock à distance

Après avoir fait un malheur à Bobino la semaine dernière, le groupe Angel-Maimone Entreprise entame une longue tournée dans les circuits de la décentralisation. C'est le comité d'animation culturelle d'Angoulême qui propose le premier leur « show » le mercredi 12 octobre, à l'occasion de l'inauguration d'une nouvelle salle – « modulable » – de trois cents places et baptisée « Saint-Martial » : une sorte d'annexe au Théâtre municipal qui ne suffisait plus.

La formation est constituée d'Olivier Angel, qui compose paroles et mélodies et chante, et de Gérard Maimone, qui apporte les accords et une idée de pulsion rythmique. Entouré de musiciens en nombre variable, Angel-Maimone Entreprise joue une musique qui a pris des distances avec le rock classique, avec des couleurs un peu baroques, une série de thèmes constituant un véritable spectacle musical de près de deux heures.

Découverts il y a six mois par le public du Printemps de Bourges, puis cet été, en Avignon. Olivier Angel et Gérard Maimone sont étroitement liés à la maison de la culture de Grenoble où leur « entreprise » constitue, avec le théâtre et la danse, l'un des trois secteurs de production. Au lieu de dépenser leur énergie dans l'animation musicale habituelle, Angel et Maimone ont choisi la création en donnant toute sa force à cette aventure, ce, en participant au travail des autres équipes de la maison de la culture par l'écriture de musiques de scène.

Après un premier album – mal distribué par Polydor – Angel et Maimone s'apprêtent à produire un second disque dans le studio vingt-quatre pistes récemment construit à l'intérieur de la maison de la culture de Grenoble (cellule qui pourra évidemment servir à d'autres groupes).

CLAUDE FLÉOUTER.

★ *Bobino, 20 h 30.*

Musique

« FAUX VENT » à Marne-la-Vallée

Du vent

Le premier week-end d'octobre, l'association Lieux publics proposait, à Champs-sur-Marne, une opération intitulée « Saut haut ». Traduire une sorte de concours de saut à la perche avec projections simultanées d'images sur les façades avoisinantes, et retransmission en direct des battements de cœur des champions...

Le samedi 8 octobre à l'intérieur du demi-cercle dingo et sublimo-baroque du « théâtre » conçu par l'architecte Ricardo Boffil, à Marne-la-Vallée, a eu lieu, de 16 à 17 heures, *Faux Vent*, la deuxième des manifestations commanditées par Michel Crespin, don Quichotte des animations d'« espaces libres » ayant décroché au ministère de la culture et au centre culturel de Marne-la-Vallée des aides financières consistantes.

Faux Vent était une commande passée au groupe Lô sur le thème de l'air, de la soufflerie. Entre le jazz et l'improvisation multisonore sur fond de rengaines folkloriques, le groupe Lô n'est plus à situer. Il compte d'ordinaire quatre musiciens, dont Geneviève Cabannes (voix, direction et contrebasse) et Sauvageot, le souffleur puissant. Samedi, ils étaient dix de plus, et pas des plus mauvais, pour ne citer que Gérard Buquet (tuba, trombone), ou la chanteuse Annick Nozati. Soit quatorze au total pour ce qui aurait dû être « un encerclement » du public, une création octophonique, destinée à interroger cette architecture-décor style « Intolérance » de Griffith. Mais, faute de répétition, ou de véritable idée ou de concertation entre les producteurs de sons et ceux qui devaient les « renvoyer » en « panoramiques », le concert, malgré quelques morceaux moins faiblards, a ressemblé à une séance de patronage ringarde, pour un public clairsemé, sur les pelouses humides et les gradins à la romaine.

MATHILDE LA BARDONNIE.

● *La première représentation du Macbeth*, de Carmelo Bene, au Théâtre de Paris pour le Festival d'automne est reportée du 11 au 12 octobre, par suite de difficultés techniques. Une représentation supplémentaire est donnée le dimanche 16 à 15 heures. Les spectateurs qui ont loué pour le 11 peuvent se faire rembourser par correspondance ou faire valider leur place pour un autre soir en téléphonant au 280-09-30.

● *Anniversaire de la mort de Maria Callas*. – L'Opéra de Paris, avec Jessye Norman et José Van Dam, sous la direction de Seizi Ozawa ; la Scala de Milan, avec Placido Domingo et Agnès Baltsa, dirigés par Lorin Maazel ; le Covent Garden, avec Kiri Te Kanawa et James Mac Craken, dirigés par Sir Colin Davis ; l'Opéra de Chicago, avec Alfredo Kraus, Ileana Cotrubas et Renata Scotto, dirigés par Bruno Bortoletti, célébreront, le 11 décembre, Maria Callas, morte en 1977, et qui aurait eu soixante ans ce jour-là.

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

Église Saint-Séverin. Les mardis d'octobre à 21 heures. loc. 633-87-61 et 3 FNAC (p.e. Mondial Musique-Valmalete)	QUATUOR VIA NOVA. 11/10 : MOZART. 18/10 : RAVEL, FRANCK - HAYDN. 25/10 : BEETHOVEN
ÉGLISE DE LA MADELEINE. JEUDI 13 OCTOBRE à 20 h 45. Loc. : Agence PERROSSIER, 6, place de la Madeleine et GATS (260.58.31) (WERNER)	HAENDEL. LE MESSIE. BACH CHOR DE BONN. SIEGERLAND ORATORIEN CHOR. ORCHESTRE BACH de BONN. Judith WIELAND, soprano. Dorothea BRINKMANN, alto. Alva TRIPP, ténor. Ernst OLSCHOFKA, basse. Direction : HERBERT ERMERT
GAVEAU. SAMEDI 15 OCTOBRE. 17 heures (p.e. WERNER)	AMIS MUSIQUE DE CHAMBRE. PROGR. MUSICAL FRANCE-CULTURE. MICHEL DALBERTO. FAURÉ – SCRIABINE. WEBERN – CHOPIN
SALLE PLEYEL. Dimanche 16 octobre 17 h 45. p.e. Valmalete	CONCERTS LAMOUREUX. FESTIVAL WAGNER. Dir. J.C. Bernede
Théâtre NATIONAL de l'OPÉRA. Salle FAVART. Dimanche 16 octobre à 20 heures. p.e. Valmalete	CONCERT BEETHOVEN par les SOLISTES DE L'OPÉRA. Trio op. 11. Octuor op. 103. Sérénade op. 25
Théâtre des CHAMPS-ÉLYSÉES. Lundi 17 octobre à 20 h 30. p.e. Valmalète	ACADEMY OF ANCIENT MUSIC. Dir. CH. HOGWOOD. Soprano : P. KWELLA. HAENDEL, VIVALDI
Centre Culturel Portugais. 51, av. Iéna. Mardi 18 Octobre 20 h 45. ENTRÉE LIBRE. p.e. Valmalete	Récital de Guitare classique. LOPES E SILVA. E. CORREGIA, T. MARCO, A. BRIZZI, J. PEIXINHO
Salle GAVEAU. Mercredi 19 octobre à 20 h 30 (Valmalete)	Récital de Piano. MARIA DE LA PAU. BACH, BEETHOVEN, SCHUMANN, PROKOFIEV
GAVEAU. Jeudi 20 octobre à 20 h 30 (p.e. Kiesgen)	J.-M. fournier Productions. Claude HELFFER. DEBUSSY – Boulez. Schumann
Salle Gaveau. Vendredi 21 octobre à 20 h 30 (p.e. Kiesgen)	ORCHESTRE DU CONSERVATOIRE DE PARIS. Dir. Xavier RIST. Hervé BILLAUT, piano. Véronique Marcel, violon. Narita – Beethoven. Mendelssohn – Dukas
Salle PLEYEL. Dimanche 23 octobre à 17 h 45. p.e. Valmalete. Musica Glotz	CONCERTS LAMOUREUX. BEETHOVEN
Du 15 nov. au 15 déc. AU RANELAGH à 20 h 30 (sauf lundis). Matiné à 15 h 30 les samedis et dimanches (Werner)	35 REPRÉSENTATIONS EXCEPTIONNELLES des MARIONNETTES DE SALZBOURG. Rens. loc. par correspondance bur. de concert M. Werner, 11, av. Delcassé (8e) 563-74-80

SALLE CHOPIN-PLEYEL
RÉCITAL DE CHANT
Olga Marie MIKALSEN, *mezzo soprano* – Geff. COHEN, *piano*
Samedi 22 octobre 1983 à 20 h 30
Bach - Haendel - Pergolesi
Brahms - Gluck - Shubert
Billet : 75 F. Réservations : 563-88-73

STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES
CAMI
"pièces à lire sous la douche" de Pierre CAMI
"hypercomique"... FRANÇOIS CHALAIS - FRANCE-SOIR
"génie comique"... G. COSTAZ - LE MATIN DE PARIS
"extravagant"... DOMINIQUE JAMET - LE QUOTIDIEN DE PARIS
"fourmillant d'esprit"... NICOLE BLOCH - PARISCOPE
"un humoriste rare et un poète"... PIERRE MARCABRU - LE FIGARO
"le public se tord"... J. NERSON - LE FIGARO MAGAZINE
Loc. Studio, agences et par tél. 723.35.10

LE LOUIS XIV
8, Boulevard SAINT DENIS (10e)
DÉJ.-DINERS-SOUPERS après MINUIT
HUITRES - FRUITS DE MER - CRUSTACÉS - ROTISSERIE
SALONS pour RÉCEPTIONS
PARKING PRIVÉ ASSURÉ PAR VOITURIER
Réservation : 208.56.56 & 200.19.90

CONCERTS Radio France

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE LA RADIO BULGARE

RADIO FRANCE GRAND AUDITORIUM. Jeudi 13 octobre 20 h 30	Dir. Vassil STEFANOV. Ivan Drenikov, piano. VLADIGUEROV - GRIEG - TCHAIKOVSKY

PRESTIGE DE LA MUSIQUE

SALLE PLEYEL. Dimanche 16 octobre 20 h 30	MENDELSSOHN - DVORAK - R. STRAUSS. ORCH. NATIONAL DE FRANCE. Dir. : Gerd ALBRECHT

25e CONCOURS INTERNATIONAL DE GUITARE - FRANCE MUSIQUE

AUDITORIUM 105. Lundi 17, Mardi 18 octobre 20 h 30	Récitals. Göran SOLLSCHER (Suède). Miguel CHABOSKY (Argentine)
GRAND AUDITORIUM. Mer. 19 oct. 20 h 30	Récital du duo Sergio et Odair ASSAD (Brésil)
Jeudi 20 octobre 20 h 30	Épreuves finales d'interprétation. C. Spanhof - W. Kanengiser. E. Franceries, V. Blaks. Récital Monika ROST (R.D.A.)
GRAND AUDITORIUM. Vendredi 21 octobre 20 h 30	HOMMAGE à A. SEGOVIA. R. Aussel, L. Brouwer, A. Pierri (guitares). Formation de chambre du NOUVEL ORCHESTRE PHILHARMONIQUE. Dir. : M. LASSERRE de ROZEL. TESTI - BROUWER - CHAYNES

MUSIQUE DE CHAMBRE

SALLE GAVEAU. Lundi 17 octobre 20 h 30	Les Musiciens de l'ORCHESTRE NATIONAL DE FRANCE. Tcherepnine, C. Gouingene. QUATUOR DE CONTREBASSES. P. Petit, P. Moss. QUATUOR DE VIOLONCELLES. Haendel, Mendelssohn, Gluck, Paganini, Fauré. LES 12 VIOLONS DE FRANCE

NOUVEL ORCHESTRE PHILHARMONIQUE

GRAND AUDITORIUM. Mardi 18 octobre 20 h 30	Dir. : Rolf REUTER. Peter Rösel, piano. BEETHOVEN - BRUCKNER

Loc. : RADIO FRANCE, salles et agences

SALLE PLEYEL
LUNDI 17 OCTOBRE
5 ans
jean-pierre wallez, direction
elena vassilieva, soprano
jadwiga rappe, alto
john elwes, ténor
gregory reinhart, basse
BACH : MESSE EN SI MINEUR
ENSEMBLE ORCHESTRAL DE PARIS
DIRECTEUR JEAN-PIERRE WALLEZ
Location Salle Pleyel 563.88.73 et Agences

eic – THÉÂTRE MUSICAL – tmp
"opéras d'une heure"
P. Maxwell Davies - G. Ligeti
Ensemble InterContemporain
direction **P. Boulez** - mise en sène **D. Freeman**
18-19-21-22 octobre à 18 h 30
THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS/CHÂTELET
location aux caisses du théâtre - 1, place du Châtelet de 11 h à 19 h ou 261.19.83 de 11 h à 19 h (sauf dimanche)

SPECTACLES

théâtre

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
281-26-20 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE ROI SE MEURT – Marais (278-03-53), 20 h 30.
GOOD BYE PARADIS CANCAN – Théâtre 14 (545-49-77), 20 h 30.
UN PNEU C'EST UN PNEU – Splendid St-Martin (208-21-93), 20 h 30.
EMILIE NE SERA PLUS CUEILLIE PAR L'ANÉMONE – Aubervilliers, Théâtre de la Commune (833-16-16), 20 h 30.
PALAIS DUPERT – Déjazet (271-82-48), 22 h 30.
LE DON JUAN DE LA CREUSE – Eldorado (208-23-50), 20 h 45.
LE BEL INDIFFERENT – Tourtour (887-82-48), 22 h.
LES CROCODILES – Théâtre noir (346-91-93), 20 h 30.
ABRACADABRACULA – Huchette (326-38-99), 21 h 30.
LES CEPHEIDES – Théâtre de la Ville (274-22-77), 20 h 30.
LA CONFESSION IMPUDIQUE – Cergy-Pontoise, Théâtre des arts (030-33-33), 21 h.

Les salles subventionnées et municipales

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : les Estivants.
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 18 h 30 : Edith Butler.
CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : Paco Ibanez.

Les autres salles

A DÉJAZET (887-97-34) 20 h 30, l'Amour en visites.
ANTOINE (208-77-71), 20 h 30 : Coup de soleil.
ARTS-HÉBERTOT (387-23-23) 15 h et 21 h : la Parisienne à l'ombre.
ASTELLE-THÉATRE (238-35-53) 20 h 30 : les Bonnes.
ATELIER (606-49-24) 21 h : Cocteau-Marais.
ATHÉNÉE (742-67-27) 18 h 30 : Credo ; 19 h : le Pélican.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24) 21 h : les Trois Jeanne.
CARTOUCHERIE, Épée de Bois (808-39-74) 20 h 30 : la Maison de Bernarda Alba ; Tempête (328-36-36) 20 h 30 : Vater Land.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) 20 h 30 : Fête.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41) 21 h : Reviens dormir à l'Élysée.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) 20 h 30 : la Manie de la villégiature.
CONSTANCE (258-97-62) 20 h 45 : Appelez-moi Arthur ou les Mystères de la Table ronde.
DAUNOU (261-69-14) 21 h : la Chienlit.
ÉDOUARD-VII (742-57-49) 21 h : Mademoiselle Julie.
ESCALIER D'OR (523-15-10) 21 h : Louise-Emma.
ESPACE-GAITÉ (327-13-54) 20 h 15 : la Bonn'Femme aux camélias.
ESPACE MARAIS (584-09-31) 20 h 30 : Transexpress-Hôtel.
ESSAION (278-46-42) *19 h : Pas moi* ; 21 h : Agatha.
FONTAINE (874-74-40) 20 h 15 : Vive les femmes.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) 20 h 15 : Comment devenir une mère juive en dix leçons ; 22 h : la Fausse Libertine.
GALERIE-55 (326-63-51) 21 h : Public Eyes - A Private Ear.

Mardi 11 octobre

HUCHETTE (326-38-99) 19 h 30 : la *Cantatrice chauve* ; 20 h 30 : la Leçon.
LA BRUYÈRE (874-76-99) 21 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.
LUCERNAIRE (544-57-34) I : 18 h 30 : Cajamarca ou le supplice de Pizarre ; 20 h 30 : l'Entonnoir ; 22 h 30 : Bobby Lapointe ; II. 18 h 30 : les Fables de *La Fontaine* ; *20 h 15 :* Visages de Cocteau ; 22 h 15 : Six heures au plus tard ; Petite salle, 18 h 30 : la Putain littéraire ; 19 h 45 : Mozartement vôtre ; 22 h 15 : Baudelaire du mal.
LYS MONTPARNASSE (327-88-61) 20 h 30 : Vendredi, jour de liberté.
MARIGNY-SALLE GABRIEL (225-20-74) 21 h : les Sales Mômes.
MICHEL (265-35-02) 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22) 20 h 30 : le Vison voyageur.
MOGADOR (285-45-30) 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.
MONTPARNASSE (320-89-90) Petite salle, 21 h 15 : l'Astronome.
NOUVEAUTÉS (770-52-76) 20 h 30 : l'Entourloupe.
ŒUVRE (874-42-52) 20 h 30 : l'Extravagant Mister Wilde.
PALAIS-ROYAL (297-59-81) 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière ; Rencontres.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90) 20 h 30 : Un homme nommé Jésus.
POCHE - MONTPARNASSE (548-92-97) 20 h 15 : la Dernière Bande.
PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) 21 h : K2.
POTINIÈRE (261-44-16) 20 h 45 : Il Signor Fagotto.
RENAISSANCE (208-18-50) 21 h : Théâtre de Bouvard.
SAINT-GEORGES (874-74-37) 20 h 45 : *Ma vedette américaine.*
STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) 20 h 45 : Cami.
TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I : 20 h 30 : l'Ecume des jours. II : 20 h 30 : Huis clos.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) *20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous,* on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84) 21 h : les Dames de fer ; 22 h : Y'en a marr... ez vous ?
THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48) 18 h 30 : Histoire de jouer ; *21 h 30 :* Arrête de rire, ça va sauter ; 22 h 30 : le Propriétaire.
THÉATRE DE LA PLAINE (842-32-25), 20 h 30 : le Dîner bourgeois.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55) 20 h 30 : l'Opéra de Quat'Sous.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80) 20 h 30 : Savannah Bay ; 20 h 30 : mois Beckett.
THÉATRE 18 (226-47-47) 22 h : Bruits de peau.
TOURTOUR (887-82-48) (D. soir, L.), 20 h 30 : Le Soleil n'est plus aussi chaud qu'avant.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40) 21 h : Balle de match - Erreur judiciaire.
VARIÉTÉS (233-09-92) 20 h 30 : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I : *20 h 15 :* Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II : 20 h 15 : les Caïds ; 22 h 30 : Fouillis.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : la Spécialité.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), *20 h 15 :* Chant d'épandage ; 22 h 15 : l'Auvent du pavillon 4.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I : 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour c'est comme un bateau blanc ; II : 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Fais voir ton Cupidon.
L'ÉCUME (542-71-16), 20 h 30 : Toupie or not toupie ; 22 h : F. Pralon et Ch. Margolin ; 20 h : H. Serdi.
LES LUCIOLES (526-51-64), 20 h : Roman-photo pour bonniches en délire.
LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : J'viens pour l'annonce.
RESTOSHOW (508-00-81), 22 h : G. Dahan.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 22 h : Vous descendez à la prochaine ?
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 22 h : Les Burlingueurs.
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na.
VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : P. Miserez.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : François, j'ai mal à mes sous.
DEUX ANES (606-10-26), 21 h : L'impôt et les os.

La danse

THÉATRE 18 (226-47-47), 20 h : Désir, désir.
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), 20 h 30 : XXIe Festival international de danse de Paris : *The Joyce* Trisler dans company.

Les concerts

SALLE PLEYEL, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : D. Barenboïm, sol. : V. Ashkenazy (Mendelssohn, Delécluze, Saguer...).
SALLE GAVEAU, 20 h 30 : Cl. Maillols (Schubert, Liszt, Ginastera...).
SAINTE-CHAPELLE, 21 h : A.-M. Miranda, L. Visser, C. Brilli (Mozart).
EGLISE SAINT-SEVERIN, 21 h : Quatuor Via Nova (Mozart).
CITE INTERNATIONALE DES ARTS, 21 h : M.-P. Mantz, K. Betz (Mozart, Liszt).
EGLISE SAINT-EUSTACHE, 20 h 45 : Ensemble orchestral de Rouen, dir. : R.P.E. Martin (Bach).
RADIO-FRANCE, Grand Auditorium, 20 h 30 : voir Festival d'automne.

Jazz, pop, rock, folk

CASINO DE PARIS (874-26-22), 21 h : Higelin.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : M. Saury.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : P. Urbina y su Guarapo (Venezuela).
FORUM (297-53-47), 21 h : Ray Lema.
MEMPHIS MELODY (329-60-73), 23 h : A. Lauwmann ; lun., 23 h : A. Sanders.
NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30, E. Louiss Septet.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h, K. Clarke, M. Valera, P. Galas.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : M. Roques, A. Jeannarie, A. Cullaz, R. Portier.
LA RESSERRE AUX DIABLES (272-01-73), 22 h : M. de Villers, R. Guerin, P. Michelot, E. Dervieu.
SLOW CLUB : (233-84-30), 21 h 30 : Cl. Luter.
SUNSET (261-46-60), 23 h : Boto Novos Tempos.

Les festivals

FESTIVAL DE L'ILE-DE-FRANCE
LONGPONT-SUR-ORGE, basilique (078-28-63), 20 h 45 : Deller Consort (Byrd, Dowland).

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)
THÉATRE DE LA BASTILLE (357-42-14), 21 h : le Gardien de tombeau.
TH. FONTAINE (874-82-34), 22 h : le Frigo.
GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30), 20 h 45 : la Robe de chambre de G. Bataille.
SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe (243-00-59), 20 h 30 : Cervantes intermèdes.
THÉATRE DE PARIS (280-09-30), Grande salle, 20 h 30 : Macbeth ; Petite salle, 20 h 30 : Sortilèges.

DANSE
BOUFFES-DU-NORD (239-34-50), 20 h 30 : Aborigènes.

CONCERTS
Radio-France, Grand Auditorium, *20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique*, dir. J.-P. Izquierdo ; chœurs de Radio-France, chef de chœur : M. Lasserre de Rozel (Kagel).

1er FESTIVAL INTERNATIONAL DE COMMEDIA DELL'ARTE DU VAL-DE-MARNE
L'HAY-LES-ROSES, La Tournelle (665-52-09), 20 h 30 : Il Falso magnifico.

En région parisienne

CHATOU, Louis-Jouvet, (952-20-07), 21 h : les Grands Ballets d'Afrique noire.
CLAMART, C.C. J.-Arp (645-11-87), 20 h 30 : W. Sheller.
IVRY, Th. des Quartiers (672-37-43), 20 h 30 : Romance of Mexico.
NANTERRE, Th. des Amandiers (721-18-81), 20 h : les Paravents.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
15 h, Big house, de G. W. Will ; 19 h, La fauchaison de la prairie des vautours, de S. Uher ; 21 h, Brûler les planches, de G. Garran.

BEAUBOURG (278-35-57)
Relâche.

Les exclusivités

L'AMI DE VINCENT (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George V, 8e (562-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-57) ; UGC Gare de Lyon, 12e *(343-01-59) ; Fauvette, 13e* (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Wepler Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Aus., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
L'ARGENT (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
ATTENTION, UNE FEMME PEUT EN CACHER UNE AUTRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler Pathé, 18e (522-46-01).

PIANO★★★★ - SALLE PLEYEL - Merc. 26 oct. 20 h 30
BERLINER KAMMERMUSIK ENSEMBLE
Membres :
(PHILHARMONIQUE DE BERLIN)
Direction et soliste
FRIEDRICH GULDA
MOZART
Location : 563-88-73



«... C'est la fraîcheur de cette Carmen qui nous touche. Il aura fallu aller jusqu'en Chine pour que l'ouvrage le plus rabâché du répertoire retrouve son naturel et sa spontanéité. » François Lafon, Le Monde de la Musique, mars 1983

Un coffret de 3 disques STIL nº 0101 S 82
en vente chez votre disquaire
et aux éditions STIL
5, rue de Charonne, 75011 Paris, téléphone : (1) 806.28.19







SPECTACLES

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55)).

LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Olympic St-Germain, (222-87-23) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (359-04-67) ; Olympic Entrepôt 14e (545-35-38) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f., Impérial, 2e (742-72-52) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-25-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

BENVENUTA (Fr.-Belg.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

LES BRANCHÉS A SAINT-TROPEZ (Fr.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

CARMEN (Esp., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 8e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

CHALEUR ET POUSSIÈRE (Ang., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

CHRONOPOLIS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LA CRIME (Fr.) : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).

DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (H. sp.).

DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LE DESTIN DE JULIETTE (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Olympic, 14e (545-35-38).

DIEU ME SAVONNE (Bost., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

EQUATEUR (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

EVIL DEAD (A.) (*) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

FANNY ET ALEXANDRE (Suède, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

FANNY HILL (A., v.o.) (**) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA FIANCÉE QUI VENAIT DU FROID (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-41-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).

LE FAUCON (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

LES FILMS NOUVEAUX

FORT BRONX (*), New York Connection, film américain de Robert Butler, v.o. : Paramount City, 8e (562-47-76) ; v.f. : Max Linder, 9e (770-40-04), Paramount Opéra, 9e (742-56-31), Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

HONKYTONK MAN, film américain de Clint Eastwood, v.o. : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ;

LES JOUEURS D'ÉCHECS, film indien de Satyajit Ray, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

OCTOPUSSY, film américain de John Glen, v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; U.G.C.-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount-Montparnasse, 18e (606-34-25) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

POUSSIÈRE D'EMPIRE, film franco-vietnamien de Lâm Lê : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Boulevards, 9e (246-66-44) ; 14-Juillet-Bastille, 12e (357-90-81) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LES TROIS COURONNES DU MATELOT, film français de Raoul Ruiz ; 14 Juillet-Racine, 6e (326-19-68) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

UNDERGROUND U.S.A., film américain d'Eric Mitchell ; v.o. : Action Christine, 6e (325-47-46).

UNE PIERRE DANS LA BOUCHE, film français de Jean-Louis Leconte ; Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

VIVE LA SOCIALE, film français de Gérard Mordillat ; Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Logos, 5e (354-26-42) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan Concorde, 8e (359-92-82) ; U.G.C.-Boulevards, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LA FEMME DE MON POTE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

FLASHDANCE (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, (236-83-93) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

FRAGMENTS POUR UN DISCOURS THÉATRAL - VITEZ - LE CONSERVATOIRE (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

FRANCES (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

FRÈRE DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15). s.p.

FURYO (Jap., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22).

GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-20-12) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

LE GUERRIER DE L'ESPACE (A., v.o.) : Rex, 2e (233-83-93).

HANNA K. (Fr.-A.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT (Aust., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (325-95-94) ; St-Lambert, 15e (352-91-68) (H.sp.).

LA JEUNE FILLE AU CARTON A CHAPEAU (Sov., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

JOY (Fr.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32)) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71).

KOYAANISQATSI (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LIBERTY BELLE (Fr.) : Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Saint André des Arts, 6e (326-48-18).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

MONTY PYTHON, LE SENS DE LA VIE (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

ŒIL POUR ŒIL (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Paris Ciné, 18e (770-21-71).

OKRAINA (Sov. v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

OUTSIDERS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

PATRICIA (Aut., v.f.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Cinoches (H. sp.) 6e (633-10-82).

LES PRÉDATEURS (Brit., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

RUE CASES-NEGRES (Fr.) : Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Images, 18e (522-47-94).

LA SCARLATINE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (828-20-64).

SUPERMAN III (A., v.o) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) (H. sp.) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) (H. sp.).

TONNERRE DE FEU (A., v.o.) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 6e (359-15-71). – V.f. : Arcades, 2e (233-54-58) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

TOOTSIE (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LA TRAVIATA (It., v.o.) ; Vendôme, 2e (742-97-52).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

UN JEU BRUTAL (Fr.) (*) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

ZELIG (A.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Movies Halles, 1er (260-43-99) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Studio de la Harpe (vers. angl. non sous-titrée), 5e (634-25-52) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Publicis Champs Elysées, 8e (720-76-23) ; Monte Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Passy, 16e (727-49-75) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

Les grandes reprises

L'AGE D'OR (Fr.) : Templiers (H. sp.), 3e (272-94-56).

ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 5e (633-10-82).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (**) : Champo, 5e (354-51-60)

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

BARRY LINDON (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

BYE BYE BRASIL (Brés., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : (H.sp.) Denfert, 14e (321-41-01).

CROSSFINGER (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount City triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES DAMNÉS (It., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LE DAHLIA BLEU (A., v.o.) : (H. sp.) Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

DÉLIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56) ; Boîte à Films (H.sp.), 17e (622-44-21).

LE DÉMON S'ÉVEILLE LA NUIT (A., v.o.) : Art Beaubourg, 3e (278-34-15).

DOCTEUR JIVAGO (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

L'ÉCRAN MAGIQUE (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

EMMANUELLE (F.,) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.f.) (**) : Rialto, 19e (607-87-61) ; Saint-André des Arts, 6e (326-48-18) (H.sp.) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) (H.sp.).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial 13e (707-28-04).

EVE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

L'EXTRAVAGANT Mr RUGGLES (A., v.o.) Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

LA FABULEUSE HISTOIRE DE DONALD ET DES CASTORS JUNIORS (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (755-63-42).

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A., v.o.) (**) : Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

FLESH (A, v.o.) (**) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (Fr.) (**) : Denfert, 14e (H.sp.) (321-41-01).

HAIR (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

HAUTE PÈGRE (A., v.o.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).

L'INCONNU DU NORD EXPRESS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

JEREMIAH JOHNSON (A. v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56) ; Boîte à Films (H.sp.), 17e (622-44-21).

JÉSUS DE NAZARETH (It. v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LES JOCONDES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Montparnos, 14e (327-52-37).

LE LOUP-GAROU DE LONDRES (A., v.o.) (*) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) Richelieu, 2e (223-56-70) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

MÊME A L'OMBRE LE SOLEIL LEUR A TAPÉ SUR LA TÊTE (It., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MONTY PYTHON SACRÉ GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Écoles, 5e (354-20-12).

NEW YORK, NEW YORK (A., v.o.) (vers. intégr.) : Calypso, 17e (380-30-11).

PETER IBBETSON (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-42-34) ; Acacias, 17e (764-97-83).

PINOCCHIO (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

PLAYTIME (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56) (H.sp.).

PORTIER DE NUIT (It., v.o.) (**) : Champo, 5e (354-51-60).

PROMENADE AVEC L'AMOUR ET LA MORT (A., v.o.) : Contrescarpe (325-78-37).

LES 400 COUPS (Fr.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Parnassiens, 14e (320-30-19).

THE SERVANT (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (326-84-65).

UN SI DOUX VISAGE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

WOODSTOCK (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (527-77-55).

Les séances spéciales

ALIEN (*) (A., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 16 h.

BLADE RUNNER (*) (A., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 18 h, v.f. : Opera Night, 2e (296-62-56), 19 h 20, 21 h 30.

CARMEN JONES (A., v.o.) : St-Lambert, 15e (532-91-68), 21 h.

CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h 05.

ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 20 h 10.

L'EMPIRE DES SENS (**) (Jap., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 22 h 15.

GEORGIA (A., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83), 21 h 50.

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44), 22 h.

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85), 16 h 30.

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 25.

LAWRENCE D'ARABIE (A. v.o.) Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h.

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic, 14e (545-35-38), 18 h.

NOCES DE SANG (Esp., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) : 16 h 30.

ORANGE MÉCANIQUE (**) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 20 h.

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 21 h 50.

QUERELLE (**) (All., v.o.) : Boîte-à-Films, 17e (622-44-21), 18 h.

LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 21 h.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 25.

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 21 h 10.

XICA DA SILVA (Brés., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), 20 h.

YOL (Tur., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 17 h 30.

COMMUNICATION

A VOIR

Alerte aux gaz !

Dans les états-majors soviétiques et américains, on est en train de nous préparer une bonne petite mort bien étouffante, bien écœurante, bien *paralysante*, bien asphyxiante, bien parfumée. Une mort très économique : dans une fiole grande comme le doigt, il y a de quoi exterminer dix millions de personnes. Et, très poétique : elle coïncide avec la formation d'un *joli nuage rouge*, jaune ou blanc, contenant au choix les germes de la peste, de la « dingue », de la variole et même, avec un peu de chance, du choléra.

Vous allez être pris de tremblements, de vomissements, de hoquets, d'étourdissements, vous serez couverts d'horribles pustules, ça va être très chouette, vous verrez. On va vous montrer tout ça mercredi soir à la télé (1), au fil d'une enquête coup de poing sur l'arsenal chimique dont disposent les grandes puissances. Les petites aussi. Témoin le Vietnam, qui a généreusement aspergé le Cambodge et le Laos de gaz délétères. En Afghanistan, les Russes *n'y sont pas allés de main* morte, eux non plus, malgré les véhémentes dénégations d'un militaire super-décoré, qui a bien voulu accepter – merci, mon général, – de venir nous engueuler à l'antenne et nous accuser de mensonge.

Quant à la France, toujours à la pointe du progrès, elle arrive en troisième position sur le marché des armes toxiques. Et elle est beaucoup trop occupée à mettre au point des poisons dont l'efficacité se voudrait dissuasive pour s'inquiéter de la protection éventuelle de ses ressortissants. Elle laisse ce soin à des sociétés privées qui vous vendent un kit contenant bottes de caoutchouc, cagoule genre Ku-Klux-Klan, masque à gaz et gants pour *1 900 F et une cave ou un* module aménagés, très confortables, très élégants, pour 250000 F. Elles ne font pas de très bonnes affaires. Les gens hésitent. C'est quand même un peu cher !

J'ai l'air de blaguer, mais c'est tout ce qu'il y a de plus sérieux. Ça l'est même tellement qu'en *Suisse d'ores et déjà on assure la* sécurité des citoyens. Aucun permis de construire n'est accordé s'il ne prévoit pas d'abri, les terrains de jeu en sont également pourvus. Genève dispose depuis peu d'un hôpital souter*rain de plus de sept cents lits, et* nos voisins consacrent huit jours par an, oui, toute une semaine, à s'entraîner en vue d'une opération survie qu'ils ont apparemment de bonnes raisons de redouter.

*Dire qu'on s'est abondam*ment moqué dans les médias – ici même, je les ai traités de fous, d'hallucinés – de ceux qui, aux Etats-Unis – ils sont quelques dizaines de milliers, – ont rempli des bunkers de boîtes de conserve en prévision du grand final. On croyait que la prochaine guerre allait faire sauter la planète. Pas sûr. Elle peut se contenter de raser la boule à zéro et de la rendre à l'état de grain de poussière totalement vide, totalement désert, tournoyant dans la nuit des espaces infinis.

CLAUDE SARRAUTE.

(1) « Les mercredis de l'information », mercredi 12 octobre, TF1, 20 h 35.

Les trois rêves du VIDCOM

De notre envoyé spécial

Nice. – Le neuvième marché international de la vidéocommunication (VIDCOM) a fermé ses portes le 7 octobre, dans une atmosphère morose. Moins de participants et d'exposants, peu d'affaires sur un marché en nette régression.

Lorsque, en 1972, M. Bernard Chevry créait le premier marché de la vidéocassette, les magnétoscopes grand public n'étaient encore que des prototypes mal dégrossis. Mais déjà les spécialistes de la communication rêvaient d'un parc de plusieurs millions d'appareils, capables de donner naissance à un nouveau marché de l'audiovisuel. Depuis, le VIDCOM semble chaque année courir après ce rêve sans jamais l'atteindre. En 1976, on était au creux de la vague. En 1981, on exultait devant les promesses d'un *démarrage foudroyant*. En 1983, les professionnels se lamentent sur tous les tons face à une récession brutale.

Certes, on a beaucoup accusé la politique des pouvoirs publics, coupables de « vidéocide », mais, derrière les déclarations fracassantes, chacun reconnaît que le marché était chaotique, qu'éditeurs, distributeurs, vidéoclubs, ont accumulé les erreurs et que, surtout, la guerre des standards entre V.H.S., Betamax, Vidéo-2000 et 8 mm n'est pas faite pour rassurer le consommateur.

Pendant ce temps, des petits nouveaux ont fait leur apparition dans le grand cirque des technologies de communication. Le Minitel, ce terminal télématique, aidé par la politique volontariste des P.T.T. et un prix de 70 F ! Certes, on n'en est qu'aux balbutiements, mais derrière l'annuaire électronique se profilent d'autres utilisations : informations promotionnelles (VIATEL), enseignement assisté (DIDAO), mais surtout la messagerie et les petites annonces, sur lesquelles tous les groupes de presse et de communication travaillent. Le vidéodisque, Arlésienne du marché, refait surface, paré des nouveaux habits de l'interactivité. Didot-Bottin en fait *un guide hôtelier ; IMEDIA, un ins*trument d'analyse des trésors de la bibliothèque Sainte-Geneviève.

Enfin, les jeux vidéo et les micro-ordinateurs, malgré les rumeurs contradictoires qui parviennent de l'autre côté de l'Atlantique, semblent rallier les suffrages du public et l'intérêt des médias.

Chacune de ces merveilleuses machines ne peut, certes, prétendre à la totalité du marché : le pouvoir d'achat du consommateur n'est pas *extensible. Confusément*, on sent que l'avenir est à la synergie : entre l'image électronique et l'interactivité ; la progression personnelle et la liaison à un réseau ; la diffusion culturelle et le jeu. Après l'effervescence technologique des dix dernières années, le réalisme commercial pousse aujourd'hui à l'intégration.

En attendant, la création de programmes reste tributaire d'un parc d'appareils insuffisant. Des ambitieuses collections vidéo lancées, il ne reste plus grand-chose. Les éditeurs se replient sur le film, à de rares exceptions (Hachette, Cinéthèque). *Pour sortir du marasme*, les grands groupes de communication attendent la quatrième chaîne. Mais, là aussi, on sait que le gâteau ne sera pas énorme et on songe déjà à en régler le partage. M. Antoine de Clermont-Tonnerre, président du groupe interprofessionnel de la communication, n'a-t-il pas réclamé des contrats pluriannuels avec Canal Plus, pour garantir les investissements de la dizaine d'entreprises privées encore présentes sur le marché ? Même lorsqu'on se réclame de la libre concurrence, on a apparemment du mal à sortir de trente ans de monopole...

Malgré les initiatives récentes des pouvoirs publics (Fonds de soutien audiovisuel, Institut de financement du cinéma et des industries culturelles, la création envisagée d'un centre national de la vidéo, l'annonce imminente d'un plan de soutine aux jeux vidéo), le beau rêve d'une industrie française de programmes a du mal à devenir réalité. Et il faut bien reconnaître que les arguments en faveur de la prudence ne manquent pas : le marché français est trop petit pour amortir les productions originales ; la concur*rence internationale est forte ; on* sait peu de choses de la demande du public et la publicité regarde encore les nouveaux médias avec scepticisme.

Reste le troisième rêve, celui de la communication sociale : l'espoir de reconstituer, à partir de la programmation locale sur FR 3 ou les réseaux câblés, une création audiovi*suelle asphyxiée dans le service* public. On en a beaucoup débattu au congrès international qui s'est tenu parallèlement au VIDCOM, en opposant les télévisions privées italiennes, les réseaux locaux canadiens et américains, à l'expérience de la télévision galloise. « *Le financement de la culture par les collectivités locales*, remarquait M. Jean-Claude Quiniou, *un des organisateurs du* congrès, *représente en France 11 milliards de francs par an. Plus que le budget de la télévision et du cinéma. Le câble peut devenir un remarquable moyen de diffusion pour toute la vie culturelle locale.* »

Modèle original de développement ou retour aux vieux mythes de la télévision communautaire ? A *30 kilomètres de là, le réseau câblé* de Nice lançait une première opération de préfiguration à l'occasion des Journées mondiales de l'écrivain (*le Monde* du 11 octobre). Selon Jacques Samyn, réalisateur de cette « couverture » spéciale, « *la dernière chance de renouveau de la création, c'est la multiplication des télévisions locales. L'argent n'est plus derrière la caméra, dans une structure lourde et bureaucratique, mais devant, en termes de talent, de ressources culturelles locales* ». Pour ses premiers pas, Canal 40 a bénéficié, on le sait, d'un tremplin exceptionnel : le match Hallier-Chalais. *De ce colloque, la jeune* télévision locale a tiré vingt cassettes qu'elle met à la disposition des autres réseaux : de quoi alimenter toute une série d'émissions littéraires.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Mardi 11 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Variétés : Salut les Mickey.
De C. Izard et J.-D. Verhaegue.
Premier numéro d'une nouvelle émission réalisée avec Walt Disney Productions France. Des bandes dessinées. Un chanteur vedette... séduisant.

21 h 40 L'enjeu. Magazine économique de F. de Closets, E. de La Taille, A. Weiller.
Le tiers-monde et l'endettement pétrolier. Emploi : la classe 81. Textile : la solution japonaise. Micro-informatique : la course aux best-sellers.

23 h Balle de match (tennis).

23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 40 Film : Il faut tuer Birgitt Haas.
Film français de L. Heynemann (1981), avec P. Noiret, J. Rochefort, L. Kreuzer, B. Le Coq, M. Teynac...
Les services secrets français, travaillant en accord avec ceux d'Allemagne de l'Ouest, manipulent un homme à la dérive, envoyé à Munich pour « porter le chapeau » du meurtre d'une jeune terroriste en liberté surveillée. D'après un roman de Guy Teisseire (beaucoup plus complexe et inquiétant), un film d'espionnage bien construit, bien réalisé, où l'on s'attache surtout à la vérité humaine et psychologique des personnages piégés.

22 h 30 Mardi cinéma.
Avec Marie-Christine Barrault et Michel Piccoli.

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Film : Cours après moi que je t'attrape.
Film français de R. Pouret (1976), avec A. Girardot, J.-P. Marielle, M. Tolo, G. Fontanel, D. Prévost (rediff.)
Un percepteur et une tondeuse de chiens se rencontrent par l'intermédiaire d'une annonce matrimoniale. Une suite de malentendus comiques altèrent, d'abord, leurs relations. Du cinéma de Boulevard conventionnel.

22 h 5 Journal.

22 h 25 La vie en face : Donnez-moi l'insécurité.
Magazine d'information de P. Alfonsi et P. Pesnot.
Comment le fantasme cinétique de ces corps-machines que sont les pilotes de Formule 1 trouve sa justification dans leur mort-spectacle... Pour les morbides.

23 h 15 Prélude à la nuit.
Sports et divertissement d'Erik Satie (1re partie).

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 04 Le voleur de Bagdad.
18 h 55 Infor. nationales et internationales.
19 h 10 Saturnin et Cie.
19 h 15 Informations régionales.
19 h 35 Feuilleton : les Mohicans de Paris.

FRANCE-CULTURE

20 h, Dialogues : esthétique et poésie japonaise, avec Jeanne Sigee et Maurice Coyaud.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (en direct du grand auditorium de Radio-France) : « Die Erschöpfung der Welt », de Kagel, par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France, dir. J.-P. Izquierdo : chef des chœurs : J. Jouineau : sol. : G. Kontarsky, W. Pearson, R. Reisz.
23 h, Fréquence de nuit : Jazz-club (en direct du Petit Opportun).

Mercredi 12 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

11 h 30 Vision plus.
12 h Le rendez-vous d'Annik.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Un métier pour demain.
13 h 50 Vitamines.
16 h 40 Jouer le jeu de la santé.
16 h 45 Temps X : le Prisonnier.
17 h 40 Informations jeunes.
17 h 55 Jack spot.
18 h 20 Le village dans les nuages.
18 h 40 Variétoscope.
18 h 55 7 h moins 5.
19 h Météorologie.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 45 Jeu : Marions-les.
19 h 53 Tirage de la loterie.
20 h Journal.
20 h 30 Tirage du Loto.

20 h 35 Les mercredis de l'information. Magazine de la rédaction de TF 1, proposé par A. Denvers.
La menace biochimique en 1983 : reportage de J. Galeotti, J. Kaprielian, R. Fraile, en Écosse, aux États-Unis, en France, etc.

21 h 40 Rêves d'images.
L'Orchestre national de France, dir. L. Maazel, interprète la Mer, Nuages *et* Fêtes, *de Debussy.*

22 h 30 Histoires naturelles.
Emission de I. Barrère, E. Lalou et J.P. Fleury.
Gibier d'eau en Camargue.

23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
13 h 35 Feuilleton : Les amours romantiques.
13 h 50 Les carnets de l'aventure.
Escalade dans les Dolomites.
14 h 25 Dessins animés.
15 h Récré A 2.
17 h 10 Platine 45.
Avec A. Chamfort, Gibson Brothers, Regrets...
17 h 45 Terre des bêtes.
Echouage des baleines.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 45 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.

20 h 35 Téléfilm : Les cinq dernières minutes.
« La chine à Paris », réal. F. Martin. Avec J. Debary...
L'ex-femme d'un patron du marché aux Puces achète aux enchères une fameuse lampe de Gallé que convoite son ex-mari. Rivalités de brocanteurs.

21 h 55 Magazine : Les jours de notre vie.
Les « nouvelles » maladies infectieuses, celle du légionnaire, la fièvre hémorragique d'Afrique, les infections candidosiques provoquées par les champignons, le SIDA.

22 h 50 Histoires courtes.
« Conservez votre billet jusqu'à la sortie », de P. Brunie.

23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

15 h En direct de l'Assemblée nationale.
Questions au gouvernement.
17 h Télévisions régionales.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 50 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cadence 3.
Emission de Guy Lux et Lela Milcic. Présentation à Lille : Sophie Darel.
Avec Julien Clerc et une séquence « Spécial Piaf ».
21 h 50 Journal.
22 h 10 Enquête : L'esprit du devoir de J.-L. Mage.
Les règles et traditions du compagnonnage, une confrérie d'artisans dont les origines remontent au Moyen Age, et qui a conservé l'étrangeté et la magie de certains rituels qui font songer à ceux d'une société secrète.

23 h Prélude à la nuit.
« Sports et divertissements », d'E. Satie (suite et fin).

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 6 Ciné 16 : Les filles d'Adam.
18 h 26 Court métrage.
18 h 30 Magazine : Vie régionale.
18 h 55 Informations.
19 h 10 Saturnin et Cie.
19 h 15 Informations régionales.
19 h 35 Feuilleton : les Mohicans de Paris.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : l'héritage ; à 8 h 32, Les rêves dans l'Antiquité.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des sciences et des techniques.
10 h 45, Le livre, ouverture sur la vie : « la Cabane rouge », *de Ota Ofman.*
11 h 2, Musique : les Miroirs de Jean Cocteau (et à 13 h 30, 17 h 32 et 20 h).
12 h 5, Nous tous chacun.
12 h 45, Panorama.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : « le Voyageur », de J. Sinclair.
14 h 47, L'école des parents et des éducateurs : l'empire de la douceur, dans l'alimentation.
15 h 2, Les après-midi de France-Culture : à Blandy-les-Tours ; à 15 h 35, les cosmologies ; à 16 h, science ; à 17 h, Raison d'être.
18 h 30, Feuilleton : L'hôtel Saint-Pol.
19 h 30, Perspectives scientifiques : les différents aspects de l'évolution (l'Amérique centrale et du Sud).
20 h, Les miroirs de Jean Cocteau : les théâtres grecs.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Pittoresques et légères : hommage à Edith Piaf.
6 h 30, Musiques du matin.
7 h 10, Concert : œuvre de Schubert avec R. Buchbinder, piano.
7 h 45, Le journal de musique.
8 h 12, Magazine.
9 h 2, D'une oreille l'autre : œuvres de Schumann, Mendelssohn, Mascagni, Ravel, Mozart.
12 h, Avis de recherche : Norgard.
12 h 35, Jazz : le jazz en France.
13 h, Opérette-Magazine.
13 h 30, Jeunes solistes : œuvres de Dubosson, Weill, par Ph. Dubosson, piano, et M. Streisfeld, mezzo-soprano.
14 h 4, Microcosmos : Discotine 14 h 30, Une heure de chien ; 15 h, Reportage à Sarrance ; 16 h 10, Court-circuit.
17 h 5, Histoire de la musique.
18 h, L'imprévu.
19 h, Studio-concert : œuvres de Tomasini, Haydn, par le Esterhazy Baryton Trio.
20 h, Les chants de la terre.
20 h 30, Concert (donné le 5 mai 1983 à Paris) : Madrigaux de Gabrieli, « Jarchas de dolor de Ausencia » de Halffter ; cantiques de Fauré, « Nox et tenebrae et nubila » de Willmann, par le Groupe vocal de France, dir. J. Alldis, sol. F.H. Houbard, orgue, F. Pierre, harpe.
21 h 40, Concert (en simultané avec TF 1) : « la Mer » : « Nuages » et « Fêtes », « Nocturnes » de Debussy, par l'Orchestre national de France, dir. L. Maazel.
22 h 30, Fréquence de nuit : œuvres de Wagner, Verdi, Bellini, Kagel, Alionci...

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 11 OCTOBRE

– *M. Pierre Zarka*, secrétaire du Mouvement de la jeunesse communiste française, participe à l'émission « Point chaud », de 92 Radio (91,1 MHz), à 18 h 45.

MERCREDI 12 OCTOBRE

– *M. Edgard Pisani*, commissaire européen chargé du développement, est l'invité de l'émission « Plaidoyer », sur R.M.C., à 8 h 15.

– Un débat sur le thème du féminisme réunit *Mme Gisèle Halimi*, député P.S. de l'Isère, et *Monique Pelletier*, ancien ministre (U.D.F.), au cours du journal d'A 2, à 23 h 15.

SPORTS

BOXE

Gilles Elbilia, champion d'Europe des mi-moyens

La fin d'une carrière ?

Après Lucien Rodriguez (lourd), Louis Acariès (moyen), Antoine Montero (*mouche*), un quatrième Français, Gilles Elbilia, est devenu champion d'Europe de boxe. *Dans la catégorie* des mi-moyens dont le titre était vacant, celui-ci a battu, lundi soir 10 octobre, le Belge Frankie Decaestecker au terme d'un combat très dur, les pugilistes recevant chacun une bourse de 130 000 francs.

« *Si les juges avaient désigné Frankie, je serais allé le féliciter tant notre combat a été équilibré.* » Physiquement épuisé par les douze reprises qu'il vient de livrer, l'épaisse couche de pommade hémostatique ne parvenant pas à arrêter le sang jaillissant des deux arcades sourcilières fendues, Gilles Elbilia, le nouveau champion d'Europe des mi-moyens, a fait preuve d'une grande lucidité à l'annonce de sa victoire, alors que, tout autour de lui, ses supporters *manifestaient bruyamment*.

Si le combat avait eu lieu à Ostende, la ville natale du perdant, *les arbitres auraient, sans doute*, attribué au Belge ce titre des mi-moyens laissé vacant par le Gallois Colin Jones.

Agé de trente-deux ans, le Belge, dont les traits semblent sortis du crayon d'Ergé, était arrivé à Paris avec une réputation de prix à réclamer. Seule une « combine » des représentants du Benelux au sein de l'Union de boxe européenne semble lui avoir valu cette désignation pour un championnat d'Europe qui aurait *dû revenir* à *l'Espagnol Fernandez*, au Britannique Laing, à l'Italien Rosi ou au Français Kimpuani, le Belge passant pour un dilettante qui avait son avenir derrière lui.

Piqué au vif par cette présentation peu avantageuse, Decaestecker a-t-il voulu montrer de quoi il était encore capable avant de rendre les gants ? Toujours est-il que, lundi soir, il tira le profit maximum de son allonge et de sa vitesse de bras supérieure pour transformer la balade de santé du Français en chemin de croix.

Au quatrième round, alors qu'*Elbilia* avait pris à son compte le début des opérations, le Belge perça la garde du Français d'un contre du *droit, suivi d'un crochet sec du gau*che à la mâchoire. Elbilia s'écroulait. L'arbitre le comptait huit. Les rôles étaient tout à coup renversés.

Le Français dut alors faire appel à tout son courage et à sa science du ring pour refaire ce handicap. Une guerre de mouvement, un harcèlement incessant. Dans cette terrible course-poursuite, il encaissa encore de nouveaux contres qui firent exploser ses arcades sourcillières naturellement fragiles.

L'étoile de David

Elbilia ne parvint à reprendre l'avantage qu'à la onzième reprise en martelant du gauche le Belge, qui restait cependant d'une surprenante lucidité. Les trois dernières minutes du combat eurent lieu dans une *ambiance survoltée, tant les nom*breux supporters du Français, qui avait brodé l'étoile de David sur sa culotte, avaient craint, jusqu'au bout, une issue dramatique. Très éprouvé, Elbilia parvint néanmoins à garder le contrôle du combat.

C'est sans doute ce courage exceptionnel que les juges ont voulu récompenser. Mais, dans le même temps qu'il recevait la ceinture de champion qu'ont portée avant lui Menetrey et Marion, Elbilia a mesuré la monstruosité des efforts qu'il avait dû produire pour l'obtenir : « *Ce combat a été si dur que je demande si cela vaut la peine de continuer. Ce titre européen est pour moi un aboutissement. Je vais réfléchir avant de prendre une décision pour la suite de ma carrière.* » Sage réflexion après une folle ambition assouvie.

ALAIN GIRAUDO.

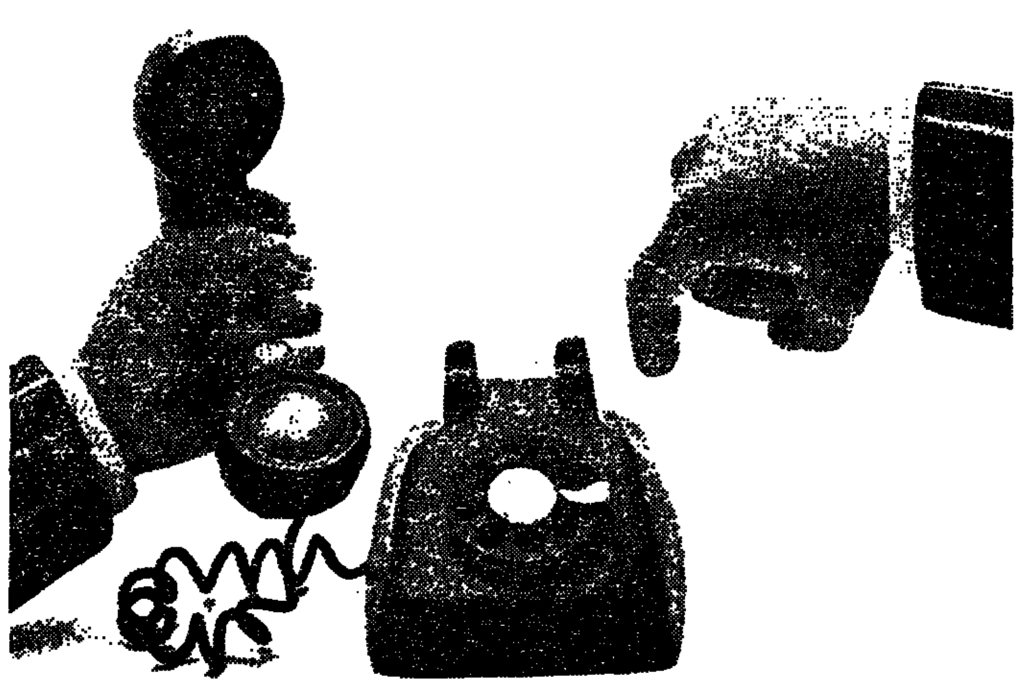


BOXE

Gilles Elbilia, champion d'Europe des mi-moyens

La fin d'une carrière

Après Lucien Rodriguez (lourd), Louis Acariès (moyen), Alain Montero (mouche), un quatrième Français, Gilles Elbilia, est devenu champion d'Europe de boxe. Dans la catégorie des mi-moyens dont le titre était vacant, celui-ci a battu, le soir 10 octobre, le Belge Frankie Decaestecker au terme d'un combat très dur, les pugilistes recevant chacun une bourse de 130 000 francs.



...de composer un n° de téléphone...

Avec le nouveau logiciel IBM Application System (AS), nous pouvons mettre sur votre bureau un terminal qui sait dialoguer avec nos grands ordinateurs. Aussi n'aurez-vous pas à apprendre leur langage. Vous parlez français avec le mode conversationnel d'AS. ... Français ou d'autres langues. Et c'est aussi simple que...

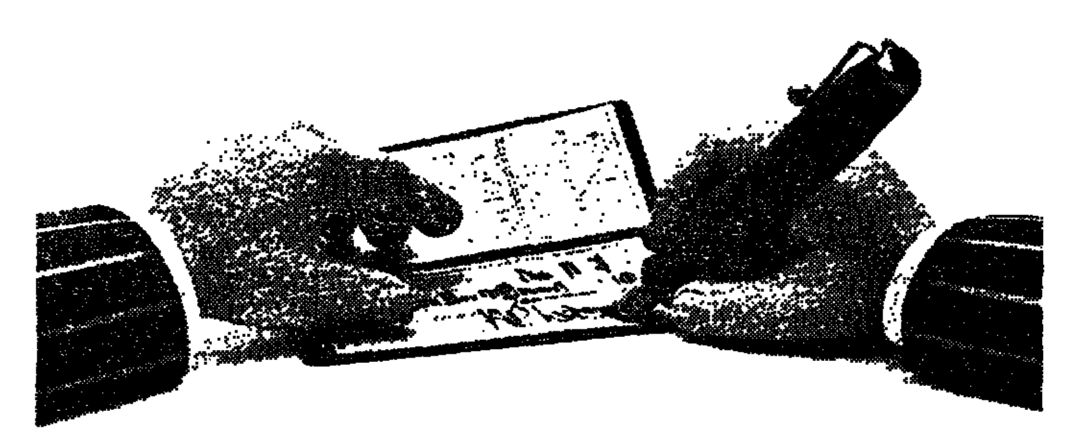


...de faire une tasse de café...

Supposez, par exemple, que vous vouliez vous livrer à une petite étude d'augmentation de salaires dans votre service. Comme il vous faut d'abord voir les salaires actuels, vous utilisez une commande de "visualisation" des salaires annuels. Et grâce à votre logiciel AS, vous pouvez obtenir les chiffres que votre entreprise a mis en mémoire dans sa base de données. C'est aussi simple que...

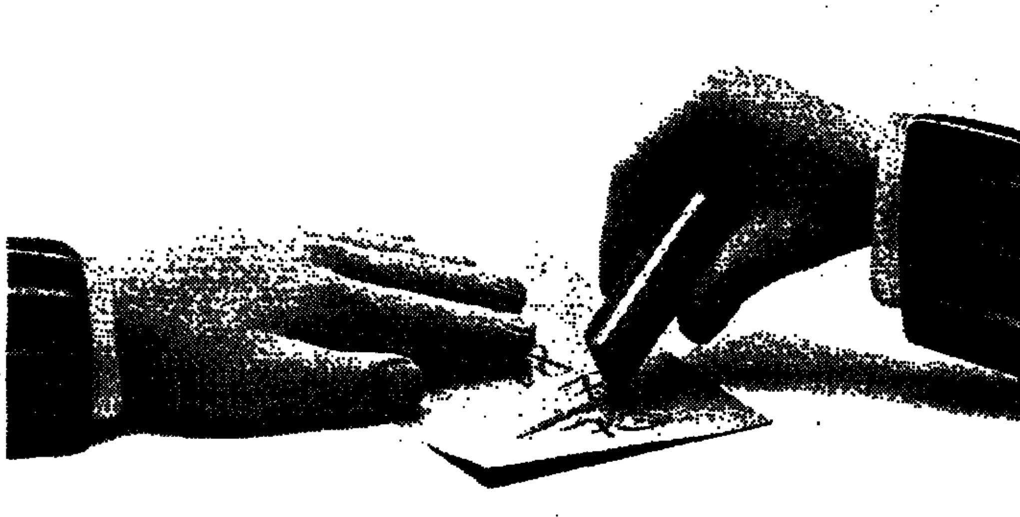


...de tailler un crayon...



...de rédiger un chèque...

Avant d'en faire un pour régler, par exemple, l'achat d'un nouveau camion, vous aimeriez comparer l'offre avec celle de son plus proche concurrent. Utilisez une commande "graphique polaire", répondez à quelques questions sur l'écran, et voyez tous les éléments et les conditions qui vous sont présentés en couleur. C'est aussi simple que...



...d'effacer un chiffre...

Ce que vous n'avez plus à faire quand, par exemple, vous préparez le calendrier d'un projet. Demandez la fonction "réseau", et le logiciel AS IBM analyse les étapes du projet, vous proposant le chemin critique et l'optimisation des ressources. Puis, utilisez une autre commande et vous obtiendrez un calendrier des tâches, sous forme de diagramme (GANTT). C'est aussi simple que...

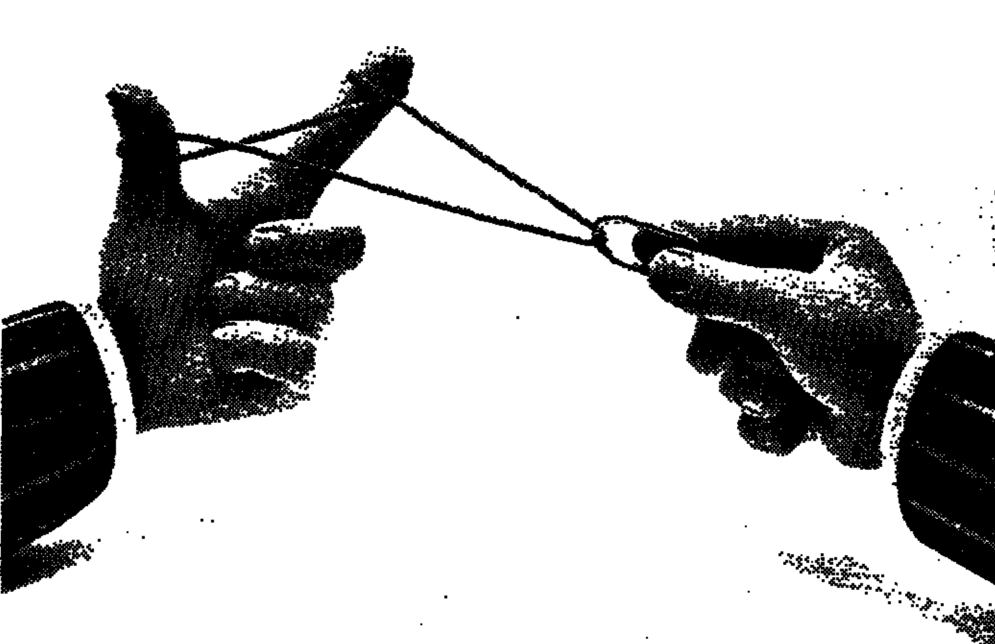


...d'agrafer un document...



...de faire des avions en papier...

Vous avez un rapport à faire pour votre Directeur Général avec tableau de bord, courbe des ventes, etc?... Utilisez une procédure et votre logiciel AS vous aidera à obtenir votre mémo en fusionnant textes, données et courbes très facilement. C'est vraiment aussi simple que...

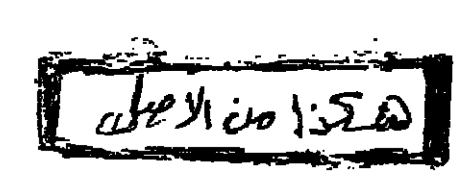


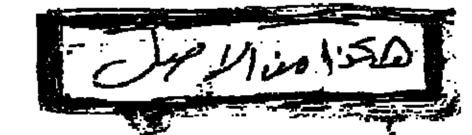
...de lancer des boulettes...

Voulez-vous savoir comment sont atteints les objectifs? Utilisez une commande "visualisation" et vous verrez la liste de vos vendeurs sur l'écran, chacun avec ses réalisations et ses objectifs... Et un espace dans lequel vous pouvez noter l'action à entreprendre. C'est aussi simple vraiment, que...

...de remettre une montre à

GGK

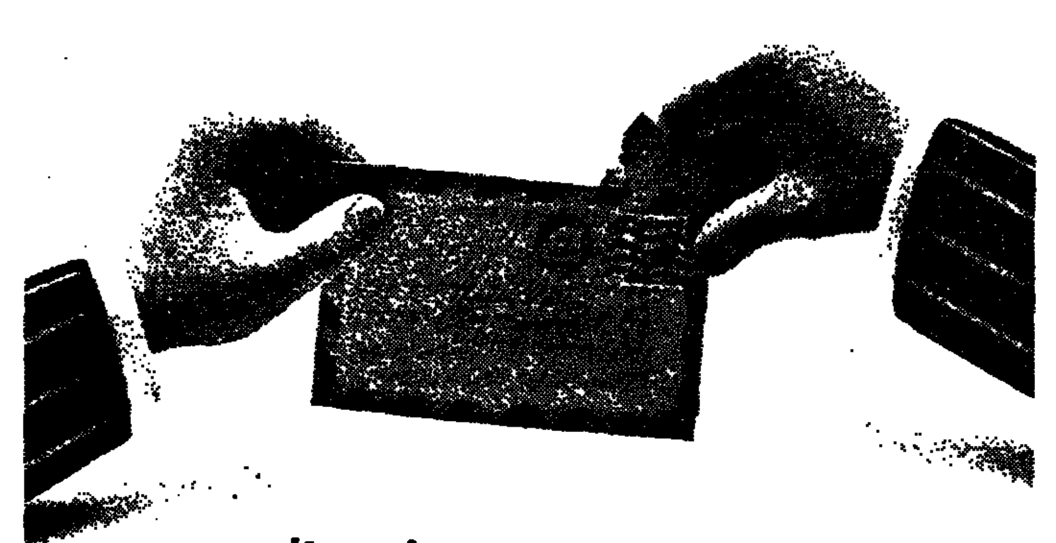






...de tailler un crayon...

Mais vous n'en avez plus besoin pour obtenir, sous forme d'histogramme, l'évolution des salaires sur les dernières années. Vous utilisez pour cela une commande d'"affichage", vous répondez à quelques questions sur l'écran (toujours en français) et le logiciel AS affichera l'image complète de votre histogramme. C'est vraiment aussi simple que...



...d'ouvrir une lettre...

Le nouveau logiciel IBM AS se plaît en fait, à effectuer toutes sortes de graphiques. Vous voulez faire apparaître le pourcentage de revenu par ligne de produit? Appelez une commande "graphique par secteur" et vous obtiendrez aussitôt une représentation graphique du revenu demandé. N'est-ce pas aussi simple que...



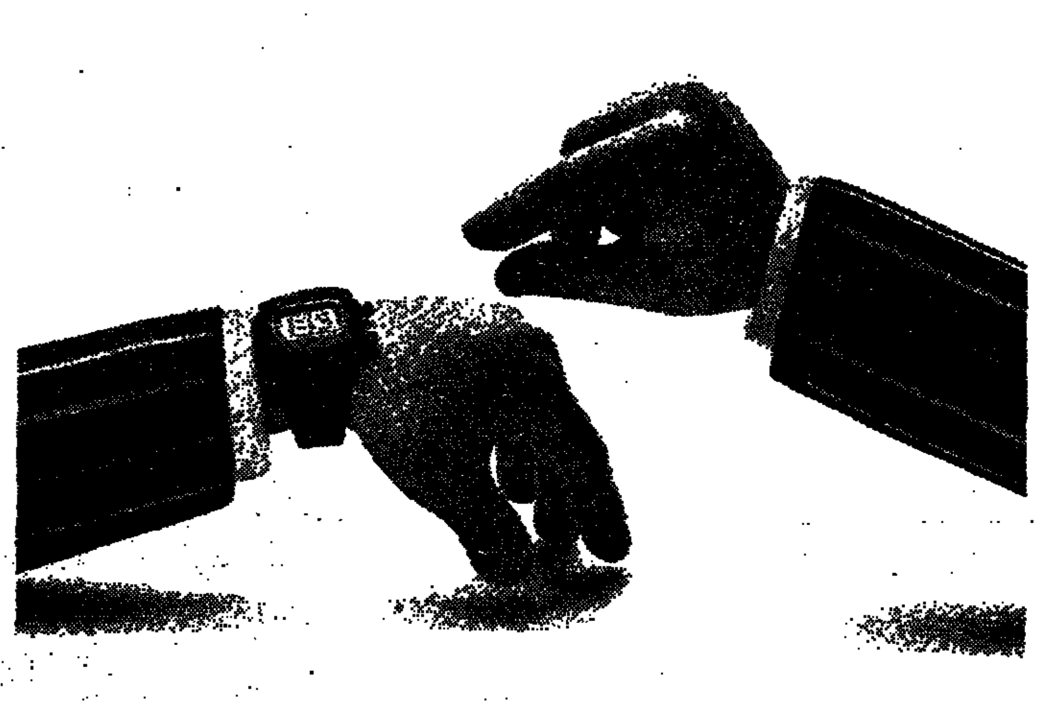
...d'agrafer un document...

Vous pourriez, par exemple, faire imprimer ledit calendrier (sur l'imprimante associée à votre terminal IBM AS) et l'ajouter à la lettre personnelle adressée à toutes les personnes concernées par le projet. Pour cela, exécutez une procédure spéciale qui se charge de l'insertion des données personnelles dans un texte standard. Facile, n'est-ce pas? Presqu'aussi simple que...



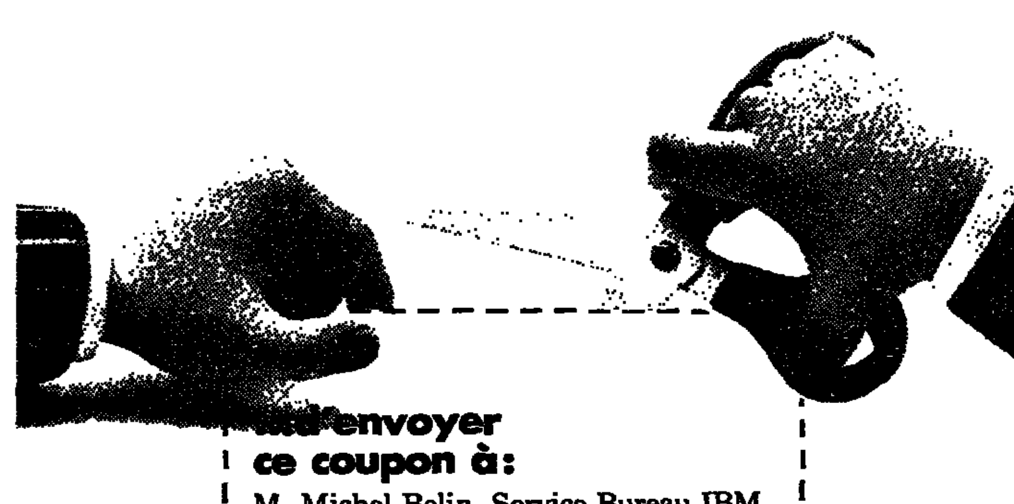
...de gratter une allumette...

Le nouvel IBM AS peut aussi vous aider à établir votre politique de prix. En faisant varier les prévisions de ventes, les coûts de production et les prix de revient, à l'aide de quelques manipulations au clavier, il est capable de vous signaler que vos "produits exotiques" peuvent descendre jusqu'à 80 centimes pièce pour vous apporter un bénéfice de 40 %. C'est aussi simple que...



...de remettre une montre à l'heure...

Même s'il n'y a pas de format fixe pour la question ou la réponse, utilisez le langage statistique en analysant avec AS (en français), l'incidence des *facteurs* saisonniers sur vos prévisions, en tirant les données nécessaires de votre propre ordinateur ou d'un centre de service IBM. C'est aussi simple que...



...d'envoyer ce coupon à:

M. Michel Belin, Service Bureau IBM France, Tour Septentrion, La Défense 4, Cedex 9, 92081 Paris La Défense.
Et nous vous enverrons un supplément d'information sur la façon dont un non-informaticien peut utiliser nos plus grands ordinateurs avec IBM Application System.

Nom ____________________

Fonction ____________________

Entreprise ou Filiale: ____________________

Adresse ____________________

Ville et code postal ____________________

Téléphone ____________________

Désirerait recevoir ☐ de la documentation sur le logiciel IBM AS. ☐ Une invitation à une démonstration.

LM 10

IBM

INFORMATIONS « SERVICES »

LA MAISON

Beaux ustensiles

Les boutiques d'accessoires culinaires ont adopté, cet automne, des thèmes qui reflètent un double souci d'utilité et d'esthétique.

Chez **Culinarion**, *Danièle* Lahmi a réuni divers objets autour du pain : des longs sacs à bandoulière pour le ramener chez soi, *une huche en bois, à poser,* en forme de quart de cercle avec couvercle à lames (138 F), des planches-plateaux, à grille fixe ou amovible en bois, pour couper le pain et récupérer les miettes, et des corbeilles.

Pour la rentrée universitaire, Culinarion propose le « set étudiant ». Il rassemble, dans un sac marin en plastique transparent à *bulles, l'équipement de base* pour préparer le repas du soir : deux casseroles, une petite poêle en fonte et, pour ne pas dîner toujours *seul*, quatre assiettes, quatre verres à pied et des couverts, à manche rouge ou blanc comme les ustensiles. Le tout, accompagné d'une fiche de recettes faciles, est vendu 435 F.

Ouverte en 1967, **Kitchen Bazaar** a été la première boutique spécialisée dans les ustensiles. Aujourd'hui, Catherine Ber*nard innove encore avec la* création d'un rayon de récipients à utiliser dans un four à micro-ondes (1). Autour du four Kenwood, vendu dans le magasin, sont proposés des ustensiles en matériaux supportant de grands écarts de température ; on peut y congeler les aliments puis les décongeler et les cuire sans transvasement.

Parmi ces nouveaux ustensiles, il y a des plats et cocottes à couvercle, une grille circulaire posée sur un plat à rigole pour *cuire viande, volaille ou saucisses* (111 F), des assiettes à compartiments pour réchauffer un repas et des récipients en plastique léger, à jeter après quelques utilisations, 21,50 F le sachet de trois à sept pièces selon la dimension du plat.

La seconde boutique parisienne, **Le Torchon à carreaux**, vient de s'ouvrir au centre commercial Galaxie, près de la place d'Italie. Les objets pour la cuisine et la table s'y coordonnent, dans *un style gai et coloré. Pour le* petit déjeuner, des tasses blanches avec « bonjour » écrit comme avec du rouge à lèvres sont posées sur des sets en plastique où un grand cœur est tracé en même rouge. En verre et avec couvercle en métal de couleur vive, des saupoudreuses à sucre, des salières et poivriers, alliés ou non avec moutardier et flacons à *huile et vinaigre ; un pot à parmesan*, comme on en trouve dans les restaurants italiens, a un couvercle à anse avec encoche pour la cuiller (59 F).

Geneviève Lethu lance une ligne exclusive « cuisson-table » dans des tons acidulés de rose, bleu, jaune ou vert. Ils recouvrent des casseroles, des assiettes en faïence à bordure « grain de riz » *en relief* (29,70 F), *des plateaux* en bois laqué et de la vannerie, laquée elle aussi. Avec des sets matelassés et des nappes — en tissu uni ou damassé à motifs d'œillets — on peut composer une table unicolore ou multicolore, les quatre coloris s'harmonisant entre eux.

JANY AUJAME.

(1) Le métal — en ustensiles ou en barquettes — y est à proscrire ; réfléchissant les ondes, il les empêche de pénétrer dans les aliments.

Culinarion, 99, rue de Rennes ; 9, rue des Mathurins ; 24, rue de Passy ; 83 *bis*, rue de Courcelles à Paris. Pour la province, adresses à demander à Sofrexo, 48, rue de Richelieu, 75001 Paris. Tél. : 296-00-02.

Kitchen Bazaar, 11, avenue du Maine ; 17, boulevard de Courcelles à Paris ; 4, place du Grand-Marché à Tours ; 14, rue de la Barillerie à Nantes.

Le Torchon à carreaux, Galaxie niveau 3, 30, avenue d'Italie et 17, avenue des Ternes à Paris ; *21, rue des Mignons, 86100 Châtellerault.*

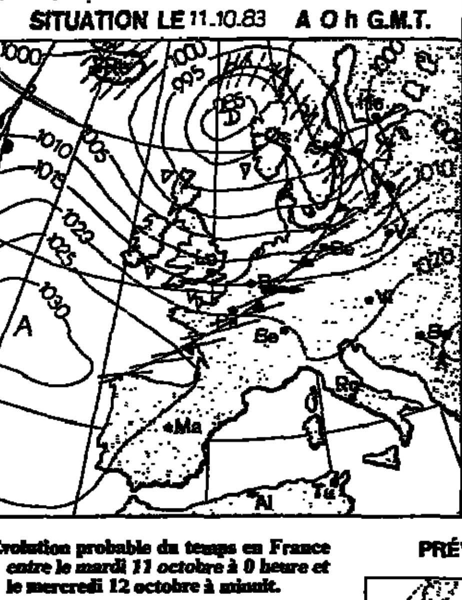
Geneviève Lethu, 95, rue de Rennes ; 1, avenue Niel, Forum des *Halles à Paris ; Les quatre temps à* la Défense. Pour la province, s'adresser 21, rue Dupaty, 17000 La Rochelle. Tél. : (46) 41.33.42.

SALON DU MOBILIER. — Du 13 au *24 octobre aura lieu, à Paris, le* 13e Salon du mobilier et de la décoration. Destiné au public, il regroupe tous les éléments composant l'univers de la maison : meubles, cuisines, tapis, luminaires. Cette année, deux nouveaux secteurs compléteront cette exposition : les plantes d'appartement et de balcon et leurs accessoires et un choix de vins pour monter une cave.

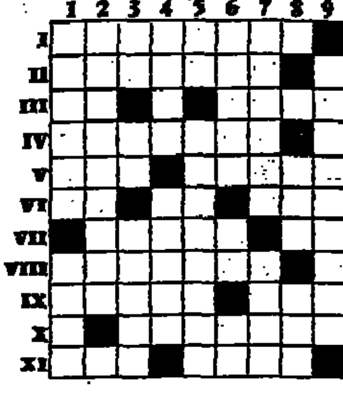
★ **Parc des expositions, porte de Versailles. Tous les jours de 10 heures à 19 heures ; les 14, 18 et 21 octobre, jusqu'à 22 heures. Entrée, 18 F.**

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 11.10.83 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 12.10.83 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France ***entre le mardi 11 octobre à 0 heure et*** **le mercredi 12 octobre à minuit.**

Après une offensive du courant perturbé sur la France mardi, les hautes pressions du proche Atlantique vont reprendre le dessus mercredi et une dorsale s'installera sur la France, rejetant nuages et pluies vers les îles Britanniques.

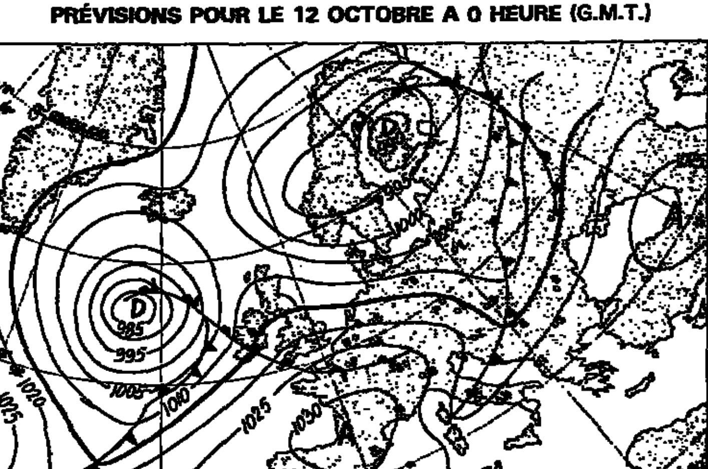
Mercredi, la France sera partagée en deux. Sur la moitié nord des nuages épais, quelques averses près de la Manche et sur les régions à l'est de la Seine, le vent de sud-ouest à est sera modéré. ; Les températures minimales seront comprises entre 7 et 10 degrés. Sur la moitié sud, mis à part les bancs de brouillard locaux, du Pays basque au Limousin, et quelques orages isolés sur la Corse, il fera beau dès le début de matinée. Les températures au lever du jour : de 10 à 12 degrés.

Au cours de la journée, soleil sur la moitié sud avec des températures de 20 à 21 degrés localement, 25 degrés près des Pyrénées. Sur la moitié nord, amélioration d'abord sur les régions de l'intérieur puis, progressivement, sur les régions côtières et frontalières où les pluies s'arrêteront en milieu de journée. Il fera 16 degrés en bordure de la Manche, 17 à 19 degrés dans l'intérieur.

Sens de l'évolution et prévisions pour jeudi, vendredi et samedi. Evolution générale :

Les hautes pressions installées sur la France s'évacueront vers l'est, et une perturbation orageuse traversera notre pays. Elle sera suivie d'une nouvelle hausse de pressions, qui rejettera les perturbations vers les îles Britanniques et la Manche et rétablira un temps plus calme sur la France.

PRÉVISIONS POUR LE 12 OCTOBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



PRÉVISIONS

Jeudi : temps doux et pluvieux dans l'Ouest, s'étendant à la moitié nord-*ouest du pays. Orages se développant* des Pyrénées au Massif Central. Temps chaud et ensoleillé dans l'Est.

Vendredi : temps pluvio-orageux sur la moitié sud-est *s'étendant à la Corse* ; vent de sud-est se renforçant près de la Méditerranée. Sur le reste du pays, établissement d'un temps plus variable et frais avec quelques averses entrecoupées d'éclaircies et vents modérés s'orientant à nord, maximum en baisse de 2 à 4 degrés.

Samedi : persistance du temps pluvio-orageux de la Corse aux Alpes. Temps frais et nuageux le matin sur la plus grande partie du pays, éclaircies se développant dans la journée, plus marquées au sud de la Loire. Maximum 13 à 18 degrés du Nord au Sud et 20 degrés près de la Méditerranée. Mistral et tramontane.

La pression atmosphérique réduite au *niveau de la mer, à Paris, le 11 octobre* 1983, était, à 7 heures, de 1 019,1 millibars, soit 764,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre *indique le maximum enregistré au cours* de la journée du 10 octobre ; le second le minimum de la nuit du 10 octobre au 11 octobre) : Ajaccio, 23 et 14 degrés ; *Biarritz, 21 et 15 ; Bordeaux, 21 et 13 ;* Bourges, 18 et 11 ; Brest, 16 et 9 ; Caen, 18 et 10 ; Cherbourg, 14 et 9 ; Clermont-Ferrand, 19 et 11 ; Dijon, 17 et 11 ; Grenoble, 23 et 12 ; Lille, 16 et 10 ; Lyon, 16 et 11 ; Marseille-Marignane, 24 et 15 ; Nancy, 14 et 10 ; Nantes, *18 et 11* ; Nice-Côte d'Azur, *24* et 16 ; Paris-Le Bourget, 18 et 9 ; Pau, 22 et 15 ; Perpignan, 25 et 18 ; Rennes, 18 et 8 ; Strasbourg, 18 et 13 ; Tours, 18 et 9 ; Toulouse, 21 et 14 ; *Pointe-à-Pitre*, 30 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 32 et 17 degrés ; Amsterdam, 16 et 10 ; Athènes, 27 et 17 ; Berlin, 15 et 10 ; Bonn, 15 et 10 ; Bruxelles, 15 et 10 ; Le Caire, 30 et 18 ; îles Canaries, 28 et 24 ; Copenhague, 14 et 9 ; Dakar, 31 et 27 ; Djerba, 26 et 18 ; Genève, 19 et 12 ; Jérusalem, 25 et 15 ; Lisbonne, 24 et 15 ; Londres, 16 et 8 ; Luxembourg, 12 et 9 ; Madrid, 27 et 9 ; Moscou, 8 et 1 ; Nairobi, 25 et 15 ; New-York, 17 et 11 ; Palma-de-Majorque, 26 et 12 ; Rome, 24 et 17 ; Stockholm, 10 et 7 ; Tozeur, 30 et 19 ; Tunis, 28 et 15.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3556

HORIZONTALEMENT

I. La meilleure que l'on puisse prendre, c'est de prendre celle de ne pas prendre. — II. Gorgée d'eau. — III. Grecque. Tache blanche des horizons montagneux. — IV. Ce sont les grands qui sont les plus diminués. — V. Brille plus par la queue que par le bec. *Témoigne aussi bien* de l'abondance de la chère que de sa médiocrité. — VI. Prélude musical de Mireille. Forme désuète d'un complément d'agrément. La Bible en fait tout un plat. — VII. Convention sociale. Point commun entre le fripier et ses nippes. — VIII. Les aérosols de Neptune. — IX. C'est précisément les hommes débauchés qui ne fréquentent pas cette boîte. Se noie dans le lac Balkhach. — X. Le fruit de l'ambition ou de la chance. — XI. Elle n'avait aucun souvenir d'enfance. Poussée de masse.

VERTICALEMENT

1. Bâtiment à vapeur. Objet de plus d'une réflexion normande. — 2. Prisons sans barreaux. — 3. Participe passé. Note à régler. Poulet toujours, gorille ou mouton, parfois. — 4. Bataille gravée sur un monument sur lequel figure aussi la « Paix ». Aspect partiel d'un capelan ayant *été curé à l'office.* — 5. Personnel. Vide son lit ou cherche à le remplir. — 6. Compte parfois sur un certain charme pour subsister. Préposition. Qui n'implique pas de conseil de révision. — 7. Le charme de son port incite à l'accostage. Placée chez un tabellion. — 8. Distingue l'utile du futile. Masse obscure contrastant avec les lumières de la ville. — 9. Peut se noyer dans l'alcool ou dans l'eau.

Solution du problème n° 3555

Horizontalement

I. Adresse. — II. Meule. Mer. — III. Otalgies. — IV. Ré. Impure. — V. Tripe. As. — VI. Ir. Sniff. — VII. Se. Etroit. — VIII. Sel. Saule. — IX. Esaü. Seau. — X. Rej. EDF. — XI. Redresse.

Verticalement

1. Amortisseur. — 2. Déterrées. — 3. *Rua. Lard.* — 4. Ellipse. *UER.* — 5. Segments. Je. — 6. Ip. Iras. — 7. Emeu. Fouées. — 8. Estafilade. — 9. Or. Es. Teuf.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

JEUDI 13 OCTOBRE

« Musée de Cluny », 15 heures, 6, place Paul-Painlevé, Mme Allaz.

« Place des Victoires et place Vendôme », 15 heures, centre de la place des Victoires, Mlle Brossais.

« Hôtel des Archevêques de Sens », 15 heures, 1, rue du Figuier, Mme Legrégeois.

« Saint-Etienne-du-Mont », 15 heures, façade, Mme Saint-Girons (Caisse nationale des monuments historiques).

« Atelier de moulages des monuments français », 14 h 45, angle avenue du Président-Wilson et avenue Albert-de-Mun (L'art pour tous).

« La franc-maçonnerie », 15 heures, 16, rue Cadet (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 20, place de l'Hôtel-de-Ville (Mme Ferrand).

« De l'hôtel de Sens à la place des Vosges », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Ateliers du meuble », 15 heures, métro Faidherbe-Chaligny (P.-Y. Jaslet).

« Cent tombeaux de musiciens célèbres », 13 h 30, 10, avenue du Père-Lachaise (V. de Langlade).

« De l'ancien Hôtel-Dieu », 14 h 30, entrée parvis Notre-Dame (Paris autrefois).

« La Conciergerie », 15 h 30, 1, quai de l'Horloge (Paris et son histoire).

« De Popincourt à la rue de Lappe », 14h 30, métro Saint-Ambroise (Paris pittoresque et insolite).

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Saint-Paul *(Résurrection du passé)*.

« L'île Saint-Louis », 15 heures, 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile (Tourisme culturel).

CONFÉRENCES

18 h 15, 35, rue de Sèvres, M. le rabbin Meyer Zini : « La vie sans Dieu chez nos contemporains » (Fraternité d'Abraham).

18 h 30, 5, rue Las-Cases, Mme R. Stora : « Le test de l'arbre » (La Société française de graphologie).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 10 et mardi 11 octobre 1983 :

UN DÉCRET

● Portant application du rapport constant établi par l'article L. 8 *bis* du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, en vue de la revalorisation au *1er juillet 1983* du point d'indice des pensions militaires d'invalidité et accessoires de pension.

DES ARRÊTÉS

● Relatif à la fixation du taux du prélèvement pour frais d'assiette et *de perception de la contribution* instituée par l'article 30 de la loi du 28 juin 1982 ;

● Fixant la liste des établissements relevant du service de santé des armées qui participent au service public hospitalier ;

● Relatif à l'automatisation de fichiers d'usagers au niveau local et de fichiers des ordres de réexpédition du courrier ;

● Fixant la liste des dispositions législatives et réglementaires permettant l'agrément des prestataires de services au titre des chèques-vacances.

EN BREF

COURS ET SESSIONS

AU CENTRE SÈVRES. — Le centre Sèvres, centre d'études et de recherches de la Compagnie de *Jésus, organise des cours sur* « l'expérience esthétique » et « l'introduction à la musique du vingtième siècle » le mardi, jusqu'au 13 décembre, de 20 heures à 22 heures. Un cycle « questions de morale familiale » *sera présenté le lundi, du 24 octo*bre au 13 décembre. Enfin, une session sur « la souffrance de celui qui meurt » animée par des médecins du centre Laënnec aura lieu les 26 et 27 novembre.

★ **35, rue de Sèvres, 75006 Paris, de 14 heures à 18 heures. Tél. : 544-58-91.**

VOTES

ELECTIONS A LA SÉCURITÉ SOCIALE. — Les assurés sociaux du régime général qui n'auraient pas été inscrits sur les listes électorales pourront obtenir de leur caisse d'assurance maladie ou de *leur centre de paiement une attes*tation d'affiliation : celle-ci leur permet de prouver qu'ils ont bien le droit de voter et de demander leur inscription aux juges d'instance. Un télex a été adressé aux caisses primaires par la Caisse na*tionale le 5 octobre, à la demande* du ministère des affaires sociales. Certains juges *s'étaient* montrés en effet réticents à accorder cette inscription en dépit de la demande du ministère.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lg T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

l'AIR LIQUIDE recherche pour les U.S.A.

Ingénieur Responsable Projets Analyse Gaz Pur

Fonction : Aux U.S.A., il animera un laboratoire d'analyse des gaz purs (recherche et contrôle), en liaison avec les laboratoires de recherche français.
Pendant une période préalable de 6 mois en France, il sera associé aux travaux de recherche concernant l'analyse des gaz purs. Il fera connaissance avec l'entreprise et complètera si nécessaire sa formation.
Ce poste demande une très haute qualification dans le domaine de l'analyse physico-chimique du gaz, ainsi qu'une bonne aptitude à l'animation et aux relations humaines. La connaissance de la langue anglaise est nécessaire.

Profil : Ingénieur grande école ou universitaire. Connaissance pratique du laboratoire :
- chromatographie
- spectographie de masse et autres méthodes physico-chimique d'analyse des gaz.

Expérience : quelques années dans un laboratoire d'analyse et de contrôle. Maitrise de plusieurs des principales techniques d'analyse physico-chimique.

Adresser CV + photo sous réf. 102 M à : CONSILIA 5, rue Lincoln 75008 Paris (4è étage)

AFRIQUE FRANCOPHONE
Compagnie d'assurances leader sur son marché
(plus de 8 milliards de F. CFA de chiffre d'affaires)

recherche

ADJOINT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

PROFIL :
- H.E.C., E.S.S.E.C. ou Grande École d'Ingénieurs complétée par formation Gestion/Économie.
- *30 ans minimum.*
- Expérience de 5 ans dans l'assurance.
- Anglais courant souhaité.

Salaire élevé fonction de la qualité du candidat.
Avantages liés à l'expatriation.

Dossier de candidature à adresser sous n° T 042.602 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

INTERNATIONAL HOUGH — DRESSER

MATERIELS DE TRAVAUX PUBLICS
(Chargeuses sur Pneus, sur Chenilles, Bulldozers, Tracto-Pelles)
recherche un homme de décisions, de contact et de "terrain" pour le poste de :

DIRECTEUR DES VENTES
AFRIQUE DU NORD

Notre Succursale Française, appartenant au Groupe DRESSER, de Dimension mondiale, étend depuis peu ses activités Marketing sur l'Algérie, le Maroc et la Tunisie.

Le candidat idéal pourra démontrer une expérience commerciale réussie sur les pays du Maghreb, dans le secteur industriel (engins de travaux publics) ou analogue.

Il sera âgé de 30 à 45 ans, aura une bonne connaissance de l'anglais, et aura éventuellement déjà vécu en Afrique du Nord.

Rattaché au Directeur/Gérant, il sera chargé de la mise en place des objectifs et de leur réalisation.

Il aura la responsabilité de Personnels Techniques, Service Après-Vente, et Pièces Détachées.

Bien que basé à Longjumeau (près d'Orly), il devra voyager au moins 60 % de son temps dans les pays couverts.

Merci d'adresser votre dossier, sous pli confidentiel, au Directeur de la Succursale
INTERNATIONAL-HOUGH FRANCE
Succursale Française de DRESSER NETHERLANDS B.V.
Tour Lorraine - Boulevard de France
91035 EVRY CEDEX

EP PE — ΤΟ ΕΥΡΩΠΑΪΚΟ ΚΟΙΝΟΒΟΥΛΙΟ

Το Ευρωπαϊκό Κοινοβούλιο ζητεί πτυχιούχους ανωτάτων σχολών με μητρική γλώσσα τα ελληνικά και άριστη γνώση δύο τουλάχιστον άλλων επισήμων γλωσσών της Κοινότητας (αγγλικά, γαλλικά, γερμανικά, δανικά, ιταλικά, ολλανδικά) για νά τους εκπαιδεύσει στο Λουξεμβούργο (έδρα της Γενικής Γραμματείας του Ε.Κ.) ως

ΔΙΕΡΜΗΝΕΙΣ ΣΥΝΕΔΡΙΩΝ

Στην έμμισθη εκπαίδευση θα συμμετάσχουν όσοι κριθούν *κατάλληλοι κατόπιν δοκιμασίας.*
Αίτηση με πλήρες Βιογραφικό σημείωμα θα πρέπει να υποβληθεί το αργότερο ως τη 5.11.1983 στη διεύθυνση του Ε.Κ.

PARLEMENT EUROPÉEN.

DIRECTION INTERPRÉTATION.
DIVISION GRECQUE.
B.P. 1601, LUXEMBOURG.

Brüel & Kjaer

Nous sommes le N° 1 mondial sur le marché des instru*ments de mesure du bruit, des vibrations et de l'analyse* du signal. Notre rayon d'action s'étend à présent aux mesures de lumière, d'ambiance thermique et aux systèmes d'échographie médicaux.
Et nous sommes en forte progression...

Nous recherchons pour un emploi stable au

Danemark

UN JEUNE INGÉNIEUR FRANÇAIS
DIPLOMÉ GRANDE ÉCOLE

Attaché au service information et documentation technique de l'usine, situé à proximité de Copenhague, il sera chargé, en collaboration avec les ingénieurs responsables des études et les ingénieurs commerciaux, de la conception, de la rédaction ou de la traduction des documents techniques relatifs au fonctionnement et aux applica*tions des appareils Brüel & Kjaer.*

Qualités requises :
- Haut niveau technique ;
- Aisance de la rédaction en français ;
- Excellente pratique de l'anglais parlé et écrit.

Adresser candidature et curriculum vitae détaillé à
BRUEL & KJAER, Bureau du personnel,
Linde Allee, 2850 NAERUM, Danemark
Tél. (45-2) 80-05-00.

DIRECTIONS . DIRECTIONS
Fonctions Nationales et Internationales

De la conception à la réalisation

Vous êtes de ces ingénieurs qui savent concevoir un nouveau produit ou un nouveau procédé et qui ont besoin de le réaliser, de le voir sortir en séries industrielles ? Alors vous pouvez lire avec intérêt notre proposition. Pour nous entendre, il faut que vous aimiez quitter la planche ou la réunion de prospective pour descendre dans l'atelier et mettre les mains dans le cambouis, comme on dit. Mais vous avez aussi à négocier avec des chefs de produits, des directeurs d'usine, des spécialistes pointus des centres techniques, des fournisseurs, des comptables.

En Normandie, à *40 km de Rouen, nous développons des produits* d'hygiène à base de coton, de non tissé, de papier. Le marketing a des idées. A nous d'en faire des réalités compte tenu du process, des possibilités d'investissement, du résultat de nos essais dans l'une des 3 usines du groupe, des possibilités de nos fournisseurs, etc, etc...

Quand vous nous aurez rejoint, vous prendrez en charge un certain nombre de nos projets (entre 200 000 et 20 millions de FF avec des délais de quelques semaines à 6 mois). Vous vous soucierez de chimie, de mécanique, d'automatismes, de conditionnement, de coût. Si vous réalisez, si vous êtes le créatif bien au delà des spécialisations d'école, peu nous importe votre âge. Nous avons un besoin urgent de votre formation supérieure, d'une expérience de responsable nouveaux produits en usine, de votre capacité à travailler en équipe et à prendre des brevets. Voulez-vous écrire aux conseils en recrutement de Sirca sous la référence 986 451M.

Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC

DIRECTEUR DES SERVICES COMPTABLES MARSEILLE

Notre entreprise implantée en France et à l'étranger, qui a fait preuve de son dynamisme et dispose d'un important potentiel d'évolution et de diversification, souhaite intégrer dans sa direction, le responsable des travaux comptables et études financières.

Vous dirigeriez une équipe de 20 collaborateurs travaillant dans un environnement informatique temps réel relié à Transpac.

Diplômé d'une grande école de gestion (HEC, ESSEC option comptabilité finances), votre expérience vous permet d'assurer ce poste de synthèse.

Ecrire avec c.v., *photo et prétentions* au :
Cabinet Le Bars
67, rue Paradis,
13001 Marseille.

UNION NATIONALE
des J.M.F.

recherche

DIRECTEUR GÉNÉRAL
30 - 45 ans

Expér. animation dans le domaine *musical* et connaissances pédagogiques et diffusion musicales indispensables

Bonne connaissance mouvement J.M.F. et milieux musicaux administratifs régionaux et locaux nécessaire.

Salaire mensuel : 15.000 F

Adresser dossier complet :
Président des J.M.F.
225, avenue Charles-de-Gaulle
92200 NEUILLY-S/SEINE
avant le 10 novembre 1983.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur *ont été* confiés.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

emplois régionaux

IMPORTANT ÉTABLISSEMENT INDUSTRIEL DE L'ÉTAT
RÉGION OUEST
recherche

Un ingénieur informaticien

dégagé obligations militaires, pour assurer responsabilité tous projets de gestion de production et conception-fabrication assistées par ordinateur.

Expérience appréciée.
Ecrire avec c.v. détaillé et photo sous n° 8.969
le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES,
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

CADRE COMPTABLE ALSACE

une importante société industrielle de réputation internationale et largement exportatrice, spécialisée dans la conception et la fabrication d'équipements de haute technologie souhaite renforcer sa direction administrative et financière.

Elle recherche l'adjoint du responsable des services de comptabilité qui sera chargé de surveiller la tenue des comptes, préparer les situations mensuelles et les bilans. Il participera aussi au développement de l'informatisation et sera responsable d'une mission de rénovation de la comptabilité analytique.

Ce poste peut convenir à un jeune diplômé de l'enseignement supérieur (*Maîtrise Sciences et Techniques* Comptables, DECS, École de Commerce) qui aura complété sa formation par une expérience réussie dans une *entreprise industrielle ou en cabinet.*

Le niveau de rémunération sera fonction de l'expérience professionnelle et les perspectives d'évolution intéressantes à moyen terme. Le poste est à pourvoir rapidement.

Veuillez adresser C.V. et lettre manuscrite sous Référence n° 5.712 à : HAVAS-NEUILLY,
136, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY CEDEX.

LE CRÉDIT AGRICOLE DE SAÔNE-ET-LOIRE

recherche pour son département «Organisation-Informatique»
Lieu de travail : Siège Social à Mâcon

2 CADRES :

– UN ORGANISATEUR
débutant ou avec première expérience
- Formation supérieure : Ingénieur A.M. - C.N.A.M. - E.S.C. ou équivalent.

Dans ce département en développement, le candidat participera à une révision générale des procédures et méthodes de travail tant en agences que dans les services du Siège Social.

– UN ANALYSTE
Responsable de projet
- Formation supérieure Info (D.U.T. minimum)
- Expérience : 2 ans
- Connaissances SGBD et/ou Réseaux appréciées
- Connaissance matériel CII-HB ou IBM souhaitée

– UN PROGRAMMEUR
- B.T.S. ou D.U.T. Informatique.

Candidats Hommes ou Femmes

Adresser lettre manuscrite C.V., prétentions et photo récente au Service du Personnel de la C.R.C.A.M. de Saône-et-Loire
B.P. 529 – 71010 MACON CEDEX.

CABINET D'EXPERTISE-COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

RECHERCHE

Pour un de ses établissements situé dans une agréable ville de l'Ouest au tissu économique favorable

COLLABORATEURS DÉBUTANTS

Ils auront une formation supérieure et le niveau D.E.C.S.

Envoyer lettre manuscrite et photo sous le n° 8.858
le Monde – SERVICE ANNONCES CLASSÉES
5, rue des Italiens – 75009 Paris.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

INGENIEUR DE RECHERCHE
QUALITE-FIABILITE

Troisieme exportateur français d'informatique, des activités extrêmement diversifiées, HEWLETT-PACKARD Grenoble c'est : plusieurs divisions dotées chacune d'un centre de recherche et développement, de marketing et production ayant une vocation européenne ou mondiale sur leurs gammes de produits.
Plus de 90 ingenieurs travaillent dans nos différents laboratoires, leurs recherches sont orientées vers les terminaux, les telécommunications et logiciels de base, utilisant toutes les technologies les plus avancées en micro-électronique.
L'equipe "qualite - fiabilite" etant intégrée à part entière au département recherche et développement, l'ingénieur fiabiliste interviendra a deux niveaux :
- **L'aide à la conception du produit.** Par une étroite collaboration avec les ingénieurs de recherche, il contribuera a l'avance technologique et a la qualite des produits, ainsi qu'à l'étude de leur moindre coût.
- ***La création de méthodes et d'outils de tests***, destinés à atteindre des objectifs de plus en plus élevés en matière de fiabilite. Il gèrera un budget d'équipement pour le matériel de tests et assurera le contact avec les fournisseurs.
La personne que nous recherchons est un ingénieur électronicien de recherche expérimenté (3 ans minimum), diplômé d'une Grande Ecole (ESE, ENSERG, ECP, EMP, ECL). Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable.
Si vous souhaitez contribuer a la réalisation de plusieurs projets de recherche, si vous attachez beaucoup d'importance au travail en equipe, si vous pensez vous sentir à l'aise dans un rôle de conseil, ce poste vous concerne.
HEWLETT-PACKARD vous offre de réelles possibilités d'évolution, une marge de liberté importante (direction par objectifs) et... la "qualité de vie".
Merci de nous faire parvenir votre dossier de candidature sous référence CC 033, à HEWLETT-PACKARD Département du Personnel - Christine CHESNEAU - 5 avenue Raymond Chanas - 38320 EYBENS.



GRENOBLE

AFFLUENTS

Débutants, Commerciaux juniors négociez à tous niveaux

Avec des Directions d'entreprises, des Mairies, des Directeurs d'hôpitaux...., leur proposer un service attendu dont le CA annuel peut dépasser le million de francs, analyser tous les aspects de leur problème et chaque fois leur vendre une solution personnalisée : voici votre mission.

Diplômé de l'enseignement supérieur (ESC, Bac + 4), vous avez (si possible) une première expérience de la vente de services aux entreprises.

Vous apprécierez les structures dynamiques et souples de petites équipes de 3 à 5 Commerciaux autonomes et responsables de leur activité sur le secteur.

Plusieurs postes sont à pourvoir, en province principalement.

Enfin, nous sommes l'une des 200 premières sociétés françaises, en forte expansion.

Nous étudierons, avec la discrétion de rigueur votre candidature (CV, photo + salaire souhaité)
que nous transmettra CONTESSE PUBLICITE
20, av. de l'Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01,
sous la référence 80.470

Auditeur interne
Grenoble

Sous l'autorité directe du Directeur Financier du Groupe, vous assurerez l'audit concernant les systèmes d'informations, de gestion et de contrôle.

Il s'agit donc d'un audit de procédures dans toutes les activités des filiales afin de garantir la fiabilité des données en vue d'une saine gestion.

Vous êtes jeune diplômé d'une école supérieure de commerce ou équivalent et vous faites la preuve d'une première expérience au sein d'un cabinet d'audit.

Vous êtes mobile, autonome et animé d'une solide volonté de réussir.

Nous sommes un très important groupe industriel français de plus de 7 000 personnes pour un C.A. de 2,4 milliards de francs.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature à notre Conseil sous la référence LM/3048.



Ressources & Développement
6, rue Casimir Delavigne - 75006 PARIS

MEDIA PA

Importante Société Transformation Matières Plastiques Province
recherche d'urgence pour renforcer

Service METHODES INDUSTRIELLES

• Jeune INGENIEUR Plasturgiste
• Jeune INGENIEUR Automaticien (Electronicien)
• TECHNICIENS de METHODES

BTS construction mécanique
Diplôme OST/BTE

Bonne expérience méthodes de préparation du travail en milieu industriel.
Conception et préparation du processus.
Organisation de la production.
Analyse de productivité.

Postes évolutifs.

Ecrire avec CV et prétentions s/réf. 80648 à CONTESSE PUBLICITE 20 Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra

---

LYON

Informatique Ingénieur commercial
HF

Compétence technique, efficacité, sens du service nous ont permis de devenir en quelques années l'une des SSCI parmi les plus solides et les plus performantes de la région.
Aujourd'hui, avec 60 collaborateurs, notre CA croît régulièrement de 50 % par an.
Pour assurer ce développement, nous recherchons un ingénieur commercial ayant à la fois de bonnes connaissances techniques et un fort tempérament commercial.
Vous avez une trentaine d'années, un diplôme INSA, MIAGE, IUT... et 3 ans de pratique sur gros système (TP, SGDB). Vous désirez élargir votre horizon en passant à l'activité commerciale ; peut-être même êtes-vous déjà dans cette fonction chez un constructeur ou dans une SSCI ?
Vous aurez à promouvoir nos prestations d'études, de réalisations et de conseil auprès d'une clientèle de grandes entreprises, administrations et importantes PME. Vos interlocuteurs : des directeurs et des chefs de service informatique.
Ce poste est basé à Lyon avec des déplacements de courte durée en région Rhône-Alpes. La rémunération d'un bon niveau -fixe + prime sur objectifs- sera fonction de la compétence du candidat.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à notre Conseil



J.C. Francou 130 montée de Choulans 69005 Lyon.
Tél. (7) 825.08.62.

Lancer une unité de production à Saint Etienne.

.. la lancer, puis conduire son développement selon les objectifs que nous définirons ensemble. Nous fabriquons des composants destinés à la protection des centraux électroniques. Un créneau porteur. Notre clientèle (les administrations, grands constructeurs de centraux téléphoniques et utilisateurs d'ordinateurs) nous permet d'assurer une progression de notre CA de 50 % par an.

Le siège (70 personnes) est basé en région parisienne. Notre unité stéphanoise (30 personnes) sera spécialisée dans la fabrication de composants.

Pour diriger cette usine, nous cherchons un homme de fabrication. Ingénieur généraliste (30-35 ans environ, INSA, ICAM, ECAM...) il a acquis, si possible, une expérience dans la fabrication de produits composants de grande série (semi-conducteurs par exemple).

Outre la rémunération très motivante, il appréciera la politique sociale avancée qui est la nôtre.

Merci d'adresser un dossier de candidature complet à notre Conseil ALGOE. Ecrire s/réf. 808 M à Jacques Lefèbvre.



9 bis, route de Champagne - 69130 ECULLY

Dessein

MEMBRE DE SYNTEC

ARIM MIDI-PYRÉNÉES

recherche
pour l'Ariège

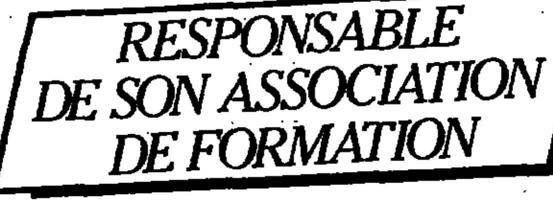
CHARGÉ D'OPÉRATION

Pour l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie.
Une des formations de base sera nécessairement :
ÉCONOMIE, URBANISME, GÉOGRAPHIE, DROIT.

Une expérience de la vie associative des collectivités territoriales du milieu rural sont des atouts importants.

Envoyer C.V + photo + prétentions + disponibilité,
7, rue du Pont-Guilhemery, 31000 TOULOUSE.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
recherche Le ou La



RESPONSABLE DE SON ASSOCIATION DE FORMATION

SES TACHES PRINCIPALES SERONT :
- La direction d'un centre de formation avec encadrement
- L'élaboration du plan de formation, la mise en place des programmes et leur suivi pour des établissements utilisant 2000 personnes
- La prévision et le contrôle budgétaire de la formation
- Les animations éventuelles selon compétences.

Ce poste s'adresse à un(e) candidat(e) de formation supérieure ayant l'expérience de la formation professionnelle continue en entreprise et le sens de l'organisation.

Lieu de résidence à prévoir : Région VESOUL-LUXEUIL (70).

Envoyer CV manuscrit, photo et prétentions sous réf. 20842 à
JEAN RÉGNIER Publicité
39, rue de l'Arcade 75008 PARIS, qui transmettra.

J.R.P.

Bull Systèmes Angers
(3500 personnes), recherche

CHEF DE PROJET INFORMATIQUE

Ingénieur Grande Ecole, option informatique (Centrale, Mines, ENSEEIHT, ENSIMAG ...). Vous êtes débutant ou justifiez d'une à deux années d'expé*rience réussie sur des projets orientés base de* données et transactionnel.
Vous prendrez la responsabilité d'un projet de gestion, depuis la conception jusqu'à la mise en œuvre, et encadrerez une équipe de réalisation.

Merci d'adresser votre candidature à :

Cii Honeywell Bull
Service Recrutement
331, avenue Patton
49005 ANGERS CEDEX



Nous recherchons un

ASSISTANT TECHNIQUE AU COMMERCE

Pour étoffer notre équipe actuelle.

FONCTION :
- Animation des groupements de commerçants.
- Conseil auprès des comm.

Le cand. aura une formation cciale supér. (BAC + 2 a. min.) de type : I.U.T. Techn. de commercialisation, B.T.S. act. ccíales, ESC ou équiv. Diplôme du CEFAC très app. *Pour une bonne tenue du p.*, nous souhaitons un candidat pos. des qual. d'animateur, le sens des cont. humains et capable d'autonomie dans le travail.

Le poste est à pourvoir au sein d'un établissement public situé à Dijon (21).

Ecr. avec C.V., photo + prét. et/ou rémunération actuelle à
AGENCE HAVAS
21000 Dijon — n° 530.720

Le centre hospitalier général de VENDOME (41100) par suite décès recherche d'urgence, éventuellement par mise à disposition ou détachement, un chirurgien à temps plein pour assurer les fonctions de chef de service. Egalement un poste d'assistant adjoint est vacant.

Écrire avec curriculum au directeur ou tél. au (54) 77-25-88.

GROUPE TEXTILE
recherche

ELECTROMECANICIEN

Lieu : ROUEN
Formation : Ecole technique
Age minimum : 30 ans
Expérience minimum : 10 ans entretien usine — *mécanique*, électronique, électrique.
Rémunération : environ 100 000 F.
Envoyer C.V. s/réf. 3 681 à SWEERTS — 9, rue du Delta 75009 PARIS, qui transmettra.

URGENT
Sté d'Édition publicitaire
recherche

JOURNALISTE FREE-LANCE

Expér. presse *médicale* ou *féminine appréciée*.
Ecr. s/réf. 11.270 à P. LICHAU S.A., B.P. 220 — 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

P.M.I. *région Vendée*
70 millions C.A.
80 personnes — rech. :

CHEF DES SERVICES COMPTABLE ET ADMINISTRATIF

Niveau D.E.C.S., connais. informatique, rémunération motivante. — Env. C.V. et prét. à SERFICO — 65, av. Kléber 75116 PARIS



Sercel
NANTES

Société d'Electronique Professionnelle
Leader International dans sa branche
recherche

INGENIEUR ELECTRONICIEN EXPERIMENTE

Cadre position III

Réf. : JLL 12

Ce cadre confirmé se verra confier la responsabilité de la coordination des activités : DEVELOPPEMENT, BUREAU D'ETUDES, DOSSIERS, NORMALISATION, NOTICES. Il sera rattaché au Directeur INDUSTRIALISATION et gèrera une équipe de plus de 60 collaborateurs dont 6 cadres.
PROFIL : INGENIEUR ELECTRONICIEN CONFIRME d'une expérience de 6 à 10 ans dans les fonctions METHODES, PRODUCTION ou INDUSTRIALISATION de Produits.

AGENT des METHODES

Réf. : JLL 13

Collaborateur intervenant dans l'étude et l'élaboration de gammes de Fabrication et d'Outillages.
*PROFIL : B.T.S. ou D.U.T. avec un minimum de 3 ans d'expérience dans les métho*des Grandes Séries.

Ces deux postes sont à pourvoir à NANTES.

Salaires attractifs. Horaire dynamique sur 4 jours 1/2.

Merci d'adresser CV et lettre manuscrite de motivation sous référ. à :

AEXA NANTES
AEXA Conseils - J. Louis LUCAS
3, rue J. Videment
44200 NANTES

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



Conseil en Affaires Internationales

CREDIT AGRICOLE DE REIMS

La Banque, l'Agro-Alimentaire, l'Export, trois mots qui s'associent bien, permettent d'entreprendre et de réussir... C'est pourquoi, nous attachons une importance particulière au profil du candidat choisi.

Il lui faut aider les Entreprises de notre circonscription à développer ce type d'activité, promouvoir les techniques, être l'interlocuteur privilégié de nos partenaires exportateurs, etc...

Nous souhaitons de solides compétences économiques et bancaires, une connaissance de l'exportation acquise en 4 ou 5 ans de vie professionnelle, après un diplôme de Grande Ecole de Commerce, ou d'Ingénieur Agronome, naturellement l'anglais, et pourquoi pas une seconde langue.

Si vous aimez le professionnalisme, un champ d'action vaste, merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. sous référence 83620 M à Madame Claude FAVEREAU

EMPLOI centor

13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS

INGENIEUR ELECTRONICIEN

ETUDES ET DEVELOPPEMENT — débutant ou 1ère expérience



MECELEC

Société française spécialisée dans la fabrication et la distribution internationale de matériels de raccordement, de distribution et de protection de réseaux, Eau, Gaz, Electricité, Télécommunications.

Pour étoffer notre laboratoire d'Etudes et Developpement de produits sophistiqués destinés aux mêmes réseaux et à l'industrie, nous recherchons un Ingénieur Electronicien (diplômé Grande Ecole) qui sera responsable de projets, des contacts avec les services techniques des clients jusqu'à l'industrialisation des prototypes. Le poste est évolutif.

Lieu de travail : **VALENCE (07)** — Rémunération selon expérience **200.000 F ±**

Merci d'adresser C.V., lettre manuscrite sous référence 2360/K à :
ORES MEDIA
4, rue Quentin Bauchart - 75008 PARIS

TURBOMECA

Brevets SZYDLOWSKI

4 500 personnes - Leader européen des Turbines de moyenne et petite puissances - 3 usines - Siège Social BORDES (près de PAU)

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Pour faire face aux besoins d'une gestion sociale moderne, cette entreprise renforce et structure son équipe de Direction du Personnel. Elle veut y intégrer un(e) collaborateur (trice) qui prendra plus spécialement en charge les dossiers RECRUTEMENT et GESTION des CARRIERES.

Ce poste conviendra à une personne de formation supérieure (également ingénieur) venant d'acquérir en milieu industriel, une première expérience (3 à 5 années). Celle-ci devra être centrée sur le recrutement de toutes catégories de personnel : analyses des postes, entretiens et aura accordé une large place à l'élaboration d'un système d'appréciation du personnel.

Si vous êtes motivé(e) par cette offre, merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions, *sous la réf. 2663 à OCS notre Conseil*

OCS

1, rue Guillaume Brochon BP 37 - 33024 BORDEAUX Cédex
91, rue du Faubourg St Honoré 75008 PARIS.

Société industrielle
SUD MASSIF CENTRAL
recrute

CHEF COMPTABLE

D.E.C.S. ou équivalent + exp.

Adresser curriculum vitae manuscrit détaillé + prétentions à RÉGIE-PRESSE sous nº T 042.508 M
85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

Ville de MARTIGUES (Bouches-du-Rhône), 43.000 habitants, recrute pour son bureau du Plan et de l'urbanisme, un adjoint technique qui aura pour mission principale, dans le cadre d'une équipe, l'instruction des autorisations liées à l'acte de bâtir (permis de constr., de lotir, etc.). *Candidatures et C.V. à faire parvenir à monsieur le maire.* B.P. 101, 13694. MARTIGUES CEDEX.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

VILLE DE REIMS
recrute
à titre contractuel
pour son
ÉCOLE RÉGIONALE DES BEAUX-ARTS

1 ENSEIGNANT PLASTICIEN

Polyvalent ayant connaissance et pratique approfondie du film, de la vidéo, de l'animation, du son et de la photographie, intervenant en département art.

Les candidatures, avec c.v. détaillé, pourront être adressées à la DIRECTION DU PERSONNEL DE LA VILLE DE REIMS, *poste nº 30, pour le 10 octobre 1983.*

JEUNE DIPLOME GRANDES ECOLES COMMERCIALES OU DE GESTION *HF*

SOCIETE LEADER DU MARCHE AGRO-ALIMENTAIRE
MONDIAL cherche pour son activité
TRITURATION DE SOJA - COLZA
JEUNE DIPLOME
GRANDES ECOLES COMMERCIALES OU DE GESTION

Le candidat aura pour mission :
- d'acheter sur le marché mondial les matières premières pour assurer l'approvisionnement des usines,
- de vendre la production tourteaux de soja sur le marché français et huile à l'exportation.

Il devra :
- avoir la maîtrise de la langue anglaise,
- savoir s'intégrer dans une équipe jeune travaillant dans un contexte international,
- avoir le goût du contact clients.

Le poste est basé à SAINT-NAZAIRE.

Si vous avez un esprit vif, une bonne souplesse d'adaptation et de solides qualités de jugement et de décision, écrivez-nous avec lettre manuscrite, C.V. et photo récente à l'attention du Responsable du Personnel

CIE CARGILL
BP 73
78101 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE Cédex.

CARGILL

MATRA ESPACE TOULOUSE

Les activités du Centre Spatial sont orientées sur la maîtrise d'oeuvre de systèmes de satellites.

Pour un grand projet d'instrumentation scientifique nous recherchons un :

Ingénieur Système

compétent en électronique logique et analogique

Intégré dans le groupe projet, il sera plus précisément responsable de la conception et coordination du développement du système de détection, en s'appuyant sur une petite équipe d'ingénieurs.

Ce poste concerne un ingénieur diplômé d'une grande école électronique (ENST - ESE - ENSI ...) justifiant d'une expérience «hardware» d'environ 5 ans.

Anglais lu - écrit - parlé.



Ecrire avec CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence NK 1101 au Chef du Personnel rue des Cosmonautes - Z.I. du Palays – 31400 Toulouse

OFFRES D'EMPLOIS

Virgin

VIRGIN FRANCE

SOCIÉTÉ PHONOGRAPHIQUE EN PLEINE EXPANSION
recherche

JEUNE COMPTABLE

- *NIVEAU BTS OU ÉQUIVALENT.*
- UNE PREMIÈRE EXPÉRIENCE ET LA CONNAISSANCE DE LA LANGUE ANGLAISE CONSTITUERAIENT DES ATOUTS APPRÉCIÉS.

Merci d'adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions sous référence 835 à

VIRGIN FRANCE
65, RUE DE BELLEVILLE, 75019 PARIS

ENTREPRISE NATIONALE DE TRAVAUX ROUTIERS
NOUS RECHERCHONS

1 RESPONSABLE ADMINISTRATIF REGIONAL

Sous l'autorité d'un Directeur Régional, vous serez chargé de superviser l'ensemble des services administratif, comptable, juridique et personnel de plusieurs centres de profit.

De formation HEC, SUP de CO, ESSEC + DECS, votre expérience en BTP est indispensable.

Adressez votre dossier de candidature détaillé (avec prétentions) sous référence 9046 à :
VALENS CONSEIL
BP 359 - 75064 PARIS Cédex 02.



Conseil en recrutement — Toulouse

La direction régionale sud-ouest de la société PA CONSEILLER DE DIRECTION S.A., filiale de PA INTERNATIONAL MANAGEMENT CONSULTANTS (plus de 1.200 consultants dans le monde), recrute, pour faire face à son développement, un consultant spécialisé dans la recherche de cadres. Intégré à l'équipe déjà en place, il prendra progressivement en charge, après une période de formation, la gestion et le développement d'un portefeuille clients et assurera l'intégralité des missions qui lui seront confiées en utilisant les *techniques d'approche les plus diverses (campagne d'annonces, recherche* directe, etc...). Ce poste basé à Toulouse conviendrait à un candidat âgé d'au moins 28 ans, diplômé d'études supérieures et pouvant justifier d'une expérience concrète dans le domaine du recrutement acquise en entreprise ou en cabinet. Une bonne connaissance de la région sera un atout très apprécié. La rémunération sera essentiellement fonction de l'expérience acquise. Ecrire à D. DELRIEU. Réf. AJ062TM

Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
71 bis, allées Jean Jaurès - 31000 TOULOUSE - Tél. (61) 63.70.63

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

ENTREPRISE ROBINETTERIE INDUSTRIELLE
recherche

CHEF COMPTABLE

- Titulaire DECS ou similaire.
- Expérience 5 ans minimum.
- Bonnes connaissances en fiscalité et gestion.
- Expérience informatique.

Lieu de travail proche banlieue Sud de Paris.

Adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions. sous nº 8.967 *le Monde* Pub.
Service ANNONCES CLASSÉES
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

ALSTHOM ATLANTIQUE

proche banlieue
Nord de Paris
accès par métro

recherche

INGENIEURS DIPLOMES

FORMATION *ELECTRONIQUE-AUTOMATIQUE.*

Notions de micro-informatique.
Débutants ou quelques années d'expérience de Bureau d'Etudes ou de laboratoire pour conception de matériel de sécurité ferroviaire.

Ecrire avec C.V. et prétentions s/réf. 11261 à **PIERRE LICHAU S.A.**
BP 220, 75063 PARIS Cédex 02
qui transmettra

CADRES ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS

PARIS — **PROVINCE**

Nous sommes un important groupe français, coté en bourse, progressant de 25 % par an sur le marché.

Notre Direction Financière a donc besoin d'étoffer ses structures, et cherche à intégrer des Cadres Jeunes, de formation type ESC + DECS minimum, ayant 3 à 5 ans d'expérience en entreprise et/ou en cabinet d'expertise. A Paris ou en province, ils prendront rapidement des responsabilités importantes, au sein d'une Société réputée pour l'efficacité de ses méthodes de gestion.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 80467 à CONTESSE PUBLICITE - 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Etablissement industriel (500 personnes) du secteur public situé au Mans
recherche

un ingénieur

formation de base travaux publics ou équivalent
ayant des compétences en électricité industrielle.

En liaison étroite avec la direction, d'importantes responsabilités techniques, humaines et budgétaires lui seront confiées dans des domaines variés ; entretien des bâtiments, réseau de fluides et installations fixes de production, hygiène, sécurité, y compris domaine pyrotechnique.

Des possibilités de formation complémentaire seront offertes au candidat.

Logement de fonction.

Envoyer CV avec prétentions aux Écoles Supérieures de l'Armement Terrestre Service PS - 24, Avenue Prieur de la Côte d'Or 94114 Arcueil Cedex

LEVI TOURNAY

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



METROLOGIE, importateur et distributeur de matériels informatiques et péri-informatiques, recherche dans le cadre de son expansion

un ingénieur support

Connaissances CP/M et MSDOS
Microprocesseurs 280 et 8086
Anglais indispensable.

Envoyer CV à Marc BABIN - METROLOGIE Tour d'Asnières
4, rue Laurent Cély 92606 ASNIERES

METROLOGIE

Analystes financiers

Nous sommes la filiale d'un important groupe bancaire, spécialisée *dans l'analyse financière.*

Pour renforcer notre équipe, nous recrutons des analystes financiers.

Diplômés d'études supérieures du type IEP, HEC, ESSEC, les candidats devront posséder une bonne maîtrise de la langue anglaise.

De bonnes notions d'allemand sont souhaitables.

Merci d'adresser votre candidature (C.V. + lettre manuscrite) en précisant sur *l'enveloppe la référence 2698/AF/M* à

MEDIA PA. 9, Bd des Italiens 75002 Paris qui transmettra

(réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA



emplois régionaux



LA CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE L'ORNE

recherche

ORGANISATEUR H-F

FONCTIONS : assurer auprès des agences et des services du siège un rôle de diagnostic, de conseil, d'animation et d'assistance sur le plan de l'auto-organisation.

FORMATION : études supérieures avec spécialisation «technique d'organisation» ; connaissances en informatique et statistiques appréciées.
Expérience minimum 3 ans dans une fonction de ce type, secteur secondaire ou tertiaire.

PROFIL : capacités d'observation et de synthèse, aptitudes pédagogiques, sens de la négociation.

Adresser candidature manuscrite,
CV détaillé, photo et prétentions
au Service du Personnel de la C.R.C.A.M. de l'ORNE
52, Bd. du 1er Chasseurs B.P. 60
61002 ALENÇON CEDEX.

J.R.P.

La Division (600 millions de C.A.) d'un important Groupe International, specialisée dans la fabrication d'
ENSEMBLES MECANIQUES DE PRECISION
(effectif : 1.750 personnes) recherche pour

REGION CENTRE
(Val-de-Loire)

Cadre financier

pour superviser les services comptabilité génerale et analytique, gestion budgétaire et trésorerie (effectif : 30 personnes).
Formation Grandes Ecoles. Expérience financiere et comptable d'entreprise industrielle souhaitée.
ANGLAIS indispensable.

Envoyer C.V. et prétentions sous référence 7971 à :

Organisation et Publicité
2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

Nantes

COMMERCIAL POUR LE CONSEIL OPERATIONNEL HF

Le Groupe EGOR, une des sociétés nationales les plus importantes dans le Conseil en recherche et sélection de Cadres, est implanté dans les grandes régions françaises, mais aussi à l'étranger. Sa jeune délégation régionale EGOR OUEST-ATLANTIQUE accentue sa présence et crée un poste de Consultant.
Après une formation intensive à notre métier, libre, autonome et responsable, il a pour mission de créer un courant d'affaires auprès des entreprises régionales suivant sa propre stratégie commerciale, mais aussi de mener personnellement ses interventions. Il bénéficie en permanence de la méthodologie et des moyens de l'ensemble du Groupe.
D'environ 30 ans, et de formation supérieure (grande école de commerce ou d'ingénieur, universitaire...), il justifie d'une première expérience commerciale l'ayant rompu aux contacts de haut niveau : organisation, services, équipements industriels ou informatiques... Etant donné notre développement, les perspectives d'évolution de carrière mais aussi notre système de rémunération intéresseront la personnalité de valeur recherchée.
Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous référence M OA/83, à Didier PROU, à

EGOR OUEST ATLANTIQUE
5, rue Crébillon 44000 Nantes
Tél : (40) 89.28.78.

média-system



PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

Si vous voulez travailler dans un environnement international...

Pour son siège européen situé à Paris, IBM recherche

JEUNES DIPLOMES GRANDES ECOLES HEC - ESSEC SUP DE CO ou MBA

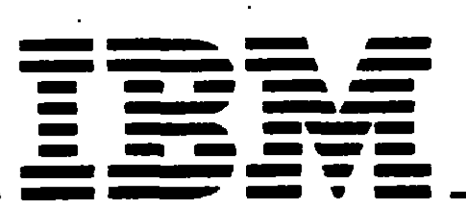
DEPARTEMENT FINANCIER,
pour nos services
Financiers, Prévisions Financières, Trésorerie et Contrôle de gestion (Réf. DF/M)

DIVISION DES PLANS,
pour nos services de
Planification des effectifs européens (Réf. DPE/M)
Planification et Gestion des produits (Réf. DPG/M)

Débutant ou possédant une première expérience professionnelle, vous avez une bonne aptitude à la communication, de l'initiative et savez travailler de façon autonome, avec l'aide de l'informatique.
Pour tous ces postes, il est nécessaire d'avoir un très bon sens du contact.
L'environnement international de notre siège européen implique de **travailler en langue anglaise.**

Adresser votre candidature en précisant la référence du poste à
IBM EUROPE - Service Recrutement - Tour Pascal - Cedex 40
92075 Paris la Défense
Pour les candidats hors communauté européenne, merci de joindre photo du permis de travail.

Organisation et Publicité



Agence Française pour la Maîtrise de l'Energie

recherche pour
assurer l'information technique et administrative à destination des industriels.

UN INGÉNIEUR

35 ans environ

Ayant une expérience confirmée dans l'industrie et l'énergie.
Des connaissances en thermique.
Des qualités rédactionnelles.
Une bonne pratique de langues étrangères.

Adresser candidature au Service du Personnel de l'A.F.M.E., 27, rue Louis-Vicat, 75015 PARIS.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS
(1 milliard 1/2 de C.A. - 5.000 personnes)
recherche pour le
SERVICE TECHNIQUE
de l'une de ses unités de production en région parisienne

UN INGENIEUR INDUSTRIALISATION

DÉBUTANT OU AYANT ACQUIS UNE PREMIÈRE EXPÉRIENCE

Il sera chargé de l'étude et de la mise au point du produit et des procédés de fabrication dans les meilleures conditions de productivité et de fiabilité.
Le poste requiert :
- Une formation d'ingénieur mécanicien Grande École.
- Une bonne connaissance de l'anglais
- Des qualités d'animateur et de réalisateur.

Adresser C.V., photo et prétentions s/réf. 3684 à SWEERTS Publicité, 9 rue du Delta, 75009 PARIS qui transmettra.
Il sera répondu à toutes les candidatures.
Discrétion assurée.

MEASUREX
FILIAL U.S. LEADER PROCESS CONTROL
recherche

INGÉNIEUR CHEF DE PROJET

Pour assistance technique dans la vente de systèmes de control de processus.

Stage U.S.A. - Potentiel d'évolution vers poste de responsabilité commercial.

Déplacements province fréquents.

Ingénieur diplômé, il possédera 2 à 3 ans d'expérience dans le système d'instrumentation d'automatisme et une parfaite maîtrise de l'anglais.

Une connaissance de l'industrie papetière et du processus thermique serait un atout supplémentaire.

Envoyez c.v. et photo à
MEASUREX, 8, rue des Pyrénées, Silic 537,
94633 Rungis Cedex.

aice - CONSULTANTS -

RECHERCHE POUR LE COMPTE D'UN DE SES CLIENTS

ADJOINT AU CHEF DU DÉPARTEMENT "GESTION DES STOCKS, PLANNING, ORDONNANCEMENT"

160.000 F/an

Importante société dans le secteur Mécanique Transformation des métaux recherche un professionnel capable de prendre le poste d'Adjoint au Chef du département gestion des stocks, planning, lancement, ordonnancement.

Ce poste de haute responsabilité comprend le suivi du quotidien de la gestion des stocks (gestion informatisée), la supervision et le planning de l'ordonnancement et du lancement, les contacts quotidiens avec les ateliers, ainsi que la supervision du magasin général des matières premières.

Ce poste ne peut convenir qu'à un cadre confirmé de formation supérieure (A.M. ou équivvalent), de 32 ans environ doté d'une forte personnalité et d'une expérience en fabrication et gestion d'atelier.

Pour un candidat de valeur il est prévu une évolution rapide sur 5 ans au sein de l'entreprise vers un poste à haute responsabilité.

Ce recrutement s'inscrit dans le cadre du développement actuel de la structure de l'Entreprise située dans la banlieue Nord de Paris.

Envoyer curriculum-vitae et prétentions sous la réf. 10230 à notre Conseil AICE-CONSULTANTS, 22, rue Étienne-Marcel, 75002 PARIS.

Valorisez vos compétences en ingénierie informatique

L'ingénierie informatique est un métier en pleine expansion porteur d'avenir pour votre carrière.
Nous sommes l'une des plus importantes sociétés françaises de services et d'ingénierie informatique (S.S.I.I.) et nous recherchons d'authentiques professionnels du niveau :

Chefs de projets
Ingénieurs analystes
Analystes programmeurs

ayant une expérience télétraitement, réseaux, base de données, minis... sur matériel I.B.M., BULL ou DIGITAL.

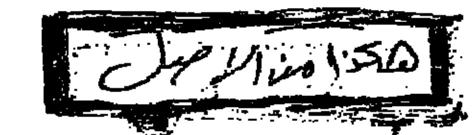
Vous valoriserez vos compétences en concevant et développant des projets d'envergure dans l'administration et les grandes entreprises.
Une formation à notre méthode de conduite de projets (MEDIA) sera assurée.
Postes à pourvoir à PARIS, ANNECY, LYON, NANTES, ORLEANS.

Nous vous remercions de bien vouloir adresser CV, photo et prétentions sous référence 1110 M à SOPRA recrutement, 90 rue de Flandre 75019 Paris.

média-system

SOPRA.
Constructeur d'informatique

هكذا من الأصل



◆ INFORMATIQUE ◆

la passion et la raison

Impliquant, passionnant, captivant : tous ces adjectifs sont fréquemment utilisés par les informaticiens lorsqu'ils parlent de leur métier. Mais cette passion survivra-t-elle aux mutations qui se font jour dans l'industrie informatique ?

Métier d'avenir intégré aux réalités actuelles, où la position de demandeur d'emploi est souvent confortable, le choix d'une carrière informatique est d'abord un choix de raison : rémunérations élevées, offres très nombreuses. Mais quel sera l'impact de l'évolution des techniques sur les besoins des entreprises ?

L'informatique : métier du temps présent, métier du futur ? *Une étude réalisée par Régie-Presse le Monde, apporte sans doute* un éclairage nouveau sur l'informatique. Destinée aux Informaticiens, Responsables d'entreprises, Responsables du personnel et de recrutement, elle fait le point sur ce métier : les Informaticiens en France aujourd'hui, la mobilité de l'emploi, le recrutement, les annonces, leur lecture, l'informatisation des P.M.E....

Pour recevoir ce dossier, nous vous remercions de nous adresser votre carte de visite de préférence professionnelle accompagnée d'un chèque de 50 Francs, à l'ordre de *Régie-Presse INFO 85 bis, rue Réaumur 75002 PARIS.*

+ DECS ou MBA ou équivalent

ESSEC confirmé

Gestionnaire, organisateur et négociateur de très haut niveau, vous occupez actuellement des fonctions importantes au sein d'une direction commerciale ou marketing d'une entreprise industrielle.

A 35 ans, **votre expérience complète et réussie de la fonction commerciale,** ajoutée à votre formation initiale (ESSEC + DECS + MBA ou équivalent) vous permet *aujourd'hui de postuler à un **niveau hiérarchique élevé dans un groupe de tout premier plan.***

Nous vous offrons donc **l'opportunité de faire partie à moyen terme de notre état-major** : directeur commercial adjoint, directeur de filiales...

Vous aurez donc à faire vos preuves pendant environ 2 ans à l'intérieur du groupe *(11 usines en France et à l'étranger, C.A. 2 milliards de francs) en menant à bien* les missions qui vous seront confiées.

Basé à Paris, ce poste comporte des déplacements de courte durée en Province.

La rémunération et les avantages proposés seront fonction de l'expérience du candidat et surtout de son potentiel.

Si vous êtes motivé par ce poste et si vous pensez correspondre au profil demandé, adressez votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération actuelle), *en précisant sur l'enveloppe la référence* 2700/M et les entreprises avec lesquelles vous ne désirez pas entrer en contact à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens. 75002 Paris
qui transmettra

MEDIA PA

THOMSON
BRANCHE GRAND PUBLIC
CHEF DE PROJET

LE CENTRE DE TRAITEMENT INFORMATIQUE (120 personnes) de THOMSON Branche Grand Public *met en œuvre* **un IBM 3033 sous OS (MVS, IMS, DL1), 350 terminaux et 12 ordinateurs répartis.**

Nous souhaitons confier à un CHEF DE PROJET (formation École d'INGÉNIEURS ou ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR) la responsabilité :
- du développement de projets de gestion en temps réel.
- d'un domaine cohérent d'applications.
- de la supervision d'analystes et de programmeurs.

Nous vous offrons :
- l'utilisation des plus récents outils de développement.
- un support technique et une formation efficaces.
- l'ambiance dynamique de la distribution moderne de produits de qualité.

En résumé, un poste résolument évolutif au sein du Groupe. Lieu de travail : Saint-Cloud – 92.

Pour un premier contact, adressez C.V., photo et prétentions, sous réf. 102, à :
ALPHA CDI – 181, avenue Charles-de-Gaulle – 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

THOMSON
BRANCHE GRAND PUBLIC

HAVAS CONTACT

SODERN

INGENIEURS ELECTRONICIENS

Domaines d'activités :
- Nucléaire
- Espace
- Systèmes automatisés
- Visualisation

Ingénieur Grande Ecole, vous souhaitez mettre en valeur votre formation d'ingénieur électronicien et votre sens des responsabilités au sein d'une entreprise dont les réalisations mettent en œuvre les techniques les plus avancées.

La SODERN vous propose de mener l'intégration et les tests fonctionnels *relatifs à des équipements* opto-électroniques embarqués sur satellites et à des systèmes de visualisation en couleur sur grand écran.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature au Service du Personnel - SODERN -
1, avenue Descartes - 94450 LIMEIL BREVANNES

CONTESSE



4,rue Massenet 75016 Paris

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

INGÉNIERIE
Directeur des opérations techniques et commerciales
référence LV 181 AM

UN GRAND GROUPE FRANÇAIS (agro-industrie céréalière) recherche **le Dirigeant de sa branche Ingénierie** qui réalise un CA de 200 millions, principalement à l'étranger.

Ce poste de haut niveau conviendrait à un ingenieur X, ECP, Mines, AM... ayant *une solide expérience d'ensemblier, une sérieuse connaissance du commerce international,* un sens aigu de la gestion, des qualites marquées d'animateur.
Responsable d'un centre de profits, il dirigera une équipe étoffée d'ingénieurs et *techniciens et il aura, personnellement, une part importante dans la négociation des* contrats internationaux.
Parfaite maîtrise de l'anglais indispensable.

Poste : banlieue ouest Paris.
Ordre de grandeur de rémunération : 350.000 F.

Directeur de marketing
référence JT 179 AM

Groupe **LIMAGRAIN**

Un des premiers groupes dans le secteur porteur de l'Agro-Industrie *(nombreuses filiales France et étranger)* **installé en Auvergne,** crée le poste de **Directeur Marketing.**

Poste important et largement évolutif impliquant l'élaboration du plan marketing, la responsabilité de l'ensemble de l'activité promotionnelle et publicitaire ainsi que l'animation d'une équipe.
Le titulaire du poste ingénieur agronome ou HEC, ESSEC... devra disposer d'une solide expérience dans le marketing et la commercialisation des produits destinés au marché agricole en France et à l'etranger (semences - phytosanitaire - engrais - machinisme agricole... apprécié).
Réelles perspectives de développement de carrière dans le groupe pour candidat de valeur performant et réalisateur.

Rémunération : 250.000 F. +

Cadre financier confirmé service filiales et participations
référence PZ 185 AM

UN GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS DE PREMIER PLAN *recherche un **Cadre Financier confirmé pour son service filiales et participations.***

Il s'agit d'un poste polyvalent, comprenant en particulier :
- des missions d'audit,
- un rôle d'assistance et conseil dans les domaines de la gestion et des problèmes juridiques (gestion de trésorerie, contrôle de gestion, droit des affaires, droits des sociétés),
- un rôle d'études : diagnostics d'entreprises, prise ou cession de participation, fusions, etc.
- une participation à l'activité des sociétés financières du groupe.

Ce poste conviendrait à un candidat ESC ou école équivalente (+ DECS apprécié), *ayant minimum 5 ans d'expérience acquise dans un cabinet ou une grande entreprise,* disposant de solides connaissances en comptabilité et contrôle de gestion et de bonnes connaissances en finances et en droit des affaires. De solides qualités de contact, de bonnes capacités d'analyse et de synthèse, une grande faculté à l'adaptation sont indispensables.
Poste à Paris.

INDUSTRIES DE POINTE
Chef du service développement commercial
référence KU 180 AM

ALPHAGAZ est une division de L'AIR LIQUIDE et sa vocation est de développer, produire et commercialiser des gaz spéciaux et des matériels destinés aux industries de pointe (en particulier électronique) aux Centres de Recherches et aux Laboratoires.

Cette division recherche un **Responsable Commercial** de très bon niveau capable pour l'ensemble du territoire national :
- de participer étroitement à l'élaboration de la politique commerciale,
- *d'animer une équipe de ventes étoffée,*
- d'assumer personnellement la négociation des contrats importants.

Ce poste conviendrait à un candidat de formation grande école d'ingénieurs ou de *commerce, ayant un minimum de 5 ans d'expérience dans la commercialisation de* produits industriels, ayant déjà animé des équipes, en mesure d'assimiler rapidement des connaissances techniques indispensables dans ce secteur d'activité, témoignant *de qualités marquées de dynamisme et de contact.*
Larges possibilités d'évolution de carrière dans le groupe.
Poste : banlieue ouest Paris.

Chef service *travaux neufs* entretien force motrice
référence DY 184 AM

IMPORTANTE ENTREPRISE FRANÇAISE fabrication de papiers pour ondulé et d'emballages en carton ondulé, 30 km grande ville universitaire centre ouest, recherche son Ingénieur Chef de Service travaux neufs, entretien et force motrice.

Il s'agit d'un poste important impliquant nettes possibilités d'évolution ultérieure de carrière, qui peut convenir à diplômé AM, ENSI ou mécanicien marine, 30 ans minimum, ayant 3 à 5 ans d'expérience dans industrie à feu continu, si possible solides connaissances en mécanique, électricité ainsi qu'en électronique et informatique appliquées au pilotage de matériels modernes de production ; des qualités certaines de chef et d'animateur, un esprit inventif et réalisateur sont indispensables.
Logement proche entreprise - site agréable.

Jeune manager pour administration commerciale
référence SC 187 CM

PUISSANT GROUPE FRANÇAIS PRODUITS GRAND PUBLIC, *leader sur le marché, recherche un **jeune Responsable performant*** pour diriger et animer une équipe qualifiée de gestion commerciale.

La réussite à ce poste nécessite un bon sens commercial, une expérience de la gestion des ventes d'environ 5 ans acquise dans le domaine de la distribution de produits de grande diffusion.
Réelles opportunités de développement de carrière pour jeune cadre familiarisé avec l'outil informatique, disposant de qualités de dynamisme et de rigueur et ayant le goût de l'encadrement de personnel.

Poste à Paris.

AM ENSI... rapidement opérationnels *en technique ou* technico-commercial
référence RB 186 AM

UNE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE (800 personnes, 200 M. de francs de CA) filiale d'un groupe international, leader incontesté dans son domaine : matériels électro-mécaniques de haute fiabilité offre des opportunités de *carrière diversifiées à des* **jeunes Ingénieurs diplômés :** ENSAM ou equivalent dominante électromécanique.

Rattachés à une division regroupant les fonctions techniques et commerciales de la société ils seront orientés en fonction de leurs aptitudes vers des postes de développement ou vers le technico-commercial.
De réelles perspectives seront offertes à des jeunes motivés par la technique (mise en œuvre de technologies variées) et ayant des capacités de contact.
Connaissance de l'anglais nécessaire.
Lieu de travail : proche banlieue est de Paris.

Membre de Syntec

etap 4,rue Massenet 75016 Paris

Charles of the Ritz

Parfums
YVES SAINT LAURENT

Entreprise à forte croissance (C.A. = 100 M en 1976, 1 milliard en 1984) et très performante (10 % de rentabilité nette)renforce la structure de son département financier et recherche

CHEF DES SERVICES COMPTABLES SIEGE

réf. 938 M

Sous l'autorité du Responsable des Services Comptables-Société, ce collaborateur prend en charge les services de Comptabilité Générale, Fournisseurs et Clients (20 personnes) de notre siège de Neuilly. Tourne vers la gestion, il travaille en étroite collaboration avec l'ensemble du Département Financier et des gestionnaires de l'entreprise. Il conduit tous projets, permettant d'optimiser la qualité de l'information et l'efficacité de l'équipe comptable. Assisté par des conseils extérieurs, il est responsable de la fiscalité de la Société.

Ce poste conviendrait à un candidat de 30 ans minimum, diplômé HEC, ESSEC ou Sup de Co, formation éventuellement complétée d'un DECS. Il lui faut déjà bien dominer la comptabilité anglo-saxonne ainsi que l'utilisation de systèmes informatiques. La connaissance de l'anglais est d'autre part vivement souhaitée.

Nous intégrerons de préférence un collaborateur ayant acquis une expérience de domaines autres que la comptabilité lui permettant d'appréhender l'entreprise dans sa globalité.

RESPONSABLE DU CONTROLE DE GESTION

DE SON ETABLISSEMENT DE LASSIGNY (650 personnes) PRES DE COMPIEGNE (60)

réf. 939 M

Rattaché au Chef du Service Comptabilité-Gestion de l'établissement, il est responsable de l'élaboration des plans, des budgets, des projections et du reporting de cette unité de production et de distribution. Il gère les investissements (évaluations, justifications,...), il met en lumière les écarts, il assiste et conseille les gestionnaires.

Nous voyons à ce poste un diplômé HEC, ESSEC, Sup de Co, formation complétée éventuellement par un DECS... ayant déjà acquis une expérience concluante de plusieurs années dans cette fonction avec utilisation de systèmes informatiques, de préférence au sein d'une entreprise industrielle anglo-saxonne.

Désireux de développer la conscience économique des gestionnaires de l'établissement, il sait faire preuve de qualités d'écoute et d'animation.
La connaissance de l'anglais nous parait indispensable.

Nous intégrerons de préférence un collaborateur *ayant* acquis *une expérience de domaines* autres que le contrôle de gestion usine, lui permettant d'appréhender l'entreprise dans sa globalité.

Un cadre performant et ambitieux pourrait prétendre évoluer dans un second temps vers le poste de chef du service Comptabilité-Gestion.

JEUNE CONTROLEUR DE GESTION

DE SON ETABLISSEMENT DE LASSIGNY (650 personnes) PRES DE COMPIEGNE (60)

réf. 940 M

Nous souhaitons rencontrer un jeune contrôleur de gestion doté d'un fort potentiel d'évolution.
De formation supérieure HEC, ESSEC, *Sup de Co..., il aura acquis une première expérience professionnelle* de 2 à 3 ans dans une société anglo-saxonne.

Sous la direction du Responsable du Contrôle de Gestion de notre établissement de Lassigny, il sera particulièrement chargé du contrôle des frais d'exploitation et des investissements. Il participera à toute étude, toute analyse, permettant d'améliorer l'efficacité des différents services de l'usine.

S'il prouve sa valeur, il pourra prétendre assez rapidement à la fonction de Responsable du Contrôle de Gestion.

Une grande ouverture d'esprit, la volonté de s'intéresser à tous les secteurs de l'entreprise, un excellent contact, la connaissance de l'anglais, sont nécessaires pour réussir à ce poste.

Merci d'adresser votre C.V. + photo + rémunération actuelle en mentionnant la référence du poste qui vous intéresse au Service Recrutement 28-34, bd du Parc 92520 NEUILLY SUR SEINE



JURISTE D'ENTREPRISE

Domaines d'activités :

- Nucléaire
- Espace
- Systèmes automatisés
- Visualisation

Votre formation et votre expérience vous ont déjà mis en contact avec les problèmes juridiques liés aux activités *commerciales d'une entreprise industrielle de pointe.*

La SODERN vous propose d'être le garant de la conformité de nos engagements contractuels à la politique commerciale de la société et le responsable de l'application des réglementations en vigueur (marchés publics, prix, douanes, etc)

Pratique de l'anglais indispensable.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature au Service du Personnel - SODERN -
1, avenue Descartes - 94450 LIMEIL BREVANNES

CONTESSE

Un des plus importants cabinets d'audit internationaux recherche pour son bureau de Paris des

AUDITEURS CONFIRMES

Ils travailleront sur des missions variées auprès de sociétés de dimension nationale et internationale.

Ils recevront une formation de haut niveau aux techniques d'audit de notre cabinet.

Les candidats devront être diplômés d'une grande école commerciale (**HEC, ESSEC, ESCP, SC-PO / Eco Fi**) avec une expérience de 2 à 3 ans en cabinet français ou international.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV détaillé, photo et salaire actuel à **BCA** - A l'attention de P. Narain - 18, place Henri Bergson - 75008 Paris.

Correspondant de Price Waterhouse



Desseln

INGENIEURS GENIE CHIMIQUE CONFIRMES

Dans le domaine des circuits fluides actifs, vous :
– étudierez et concevrez des systèmes de déminéralisation, de filtration, ultra-filtration, osmose inversée...,
– définirez et conduisez les actions de Recherche et Développement impliquant des campagnes d'essais sur ces matériels,
– évaluerez au plan technique les fournisseurs.
Une expérience de quelques années dans ces domaines est indispensable.
La connaissance de l'anglais est souhaitée.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 80379 M à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais-Royal - 75001 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT



AVIONS MARCEL DASSAULT BREGUET AVIATION

recherche

UN INGENIEUR SYSTEME

débutant ou de préférence ayant quelques années d'expérience dans le secteur avionique, *il prendra la responsabilité de la mise au point et de* la mise en œuvre de systèmes embarqués sur un site d'essais en vol (travail sur bancs d'essais, sur avion et exploitation de résultats d'essais en vol).

Ce poste implique le goût des responsabilités, des contacts et du travail en équipe.

Lieu de travail : SUD OUEST.

Envoyer CV sous Nº 80729 à CONTESSE PUBLICITE
20 Av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01
qui transmettra

Valeo

1er FABRICANT FRANCAIS D'EQUIPEMENTS POUR L'AUTOMOBILE

PARTENAIRE RECONNU DES CONSTRUCTEURS MONDIAUX

recherche

ANALYSTE DE GESTION

Il participera notamment à l'élaboration des tableaux de marche, comptes d'exploitation, plan prévisionnel de la branche matériaux de friction. BTS - DUT gestion. Expérience minimum de 2 ans dans service gestion.
Anglais (Espagnol souhaité).

Restaurant d'entreprise - Avantages sociaux. 13e mois.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo à
VALEO - Service Recrutement
21, rue Blanqui – 93406 SAINT-OUEN

*annonce parlée**

Cadre financier

pour prendre en charge les opérations de diversification industrielle et le suivi des filiales.

Important groupe chimique nous voulons amplifier nos opérations de diversification (acquisition, prise de participation etc...) en France et à l'étranger. La responsabilité de ce service sera confiée à un professionnel de haut niveau (HEC, IEP + formation juridique) de 35 ans environ, ayant une solide expérience d'analyse financière, des études de participation, de la conduite et du suivi de ces opérations au sein d'entreprises industrielles ou de banques d'affaires.

Poste évolutif basé à Paris. Déplacements fréquents à prévoir. Anglais pratique impératif. Allemand souhaité.

** Pour informations complémentaires et l'organisation accélérée d'une rencontre, appelez SVP Information Carrière au 763.11.15, aux heures de bureau, réf. 1365/B*

SVP Information Carrière
7 rue de Logelbach 75017 Paris.

Nous sommes une société filiale de SERETE et du C.E.A., spécialisée dans la protection de l'environnement et l'optimisation de la fiabilité et de la sécurité de systèmes complexes.
Afin de compléter nos équipes pluridisciplinaires, nous recherchons :

Jeune ingénieur

fiabilité - sûreté

Ingénieur diplômé d'une grande école généraliste, vous avez cependant approfondi plus particulièrement l'électrotechnique et/ou les automatismes.
Intégré dans une équipe d'ingénieurs polyvalents, vous serez chargé de l'étude de systèmes complexes (électronucléaire, offshore, chimie, *armement...) et du suivi de leur exploitation* afin *d'en déterminer les* conditions optimales de sûreté et/ou de fiabilité.

Merci d'adresser lettre de candidature et curriculum vitae détaillé, sous référence 6677, à : ECOPOL,
Service du Personnel,
26 rue du Château des Rentiers
75013 Paris.

ecopol

média-system

FILIALE GROUPE MATRA
Dans le cadre du développement de nos activités orientées vers la conception et la réalisation d'automatismes industriels, nous créons au sein du département «Etudes et Développement» le poste de :

INGENIEUR D'ETUDES "MECANISMES AUTOMATIQUES"

Ingénieur grande école - 1 à 5 ans d'expérience. Il sera intégré à notre équipe d'études pluridisciplinaires, où il participera à la conception de machines et systèmes automatisés, et aura la responsabilité de l'étude et du développement sous-ensembles.

Il pourra rapidement évoluer vers un poste de chef de projet.

Nous lui demandons :
- **Une formation pluridisciplinaire orientée Mécanique Automatismes.**
- **De bonnes notions d'électronique et une expérience de cinématique seraient appréciées.**
- **Un esprit de synthèse et aptitude à la rédaction de documents.**

Lieu de travail : Proche banlieue Ouest (R.E.R.).

Adresser C.V. + prétentions à N. 3366 - PUBLICITES REUNIES 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui transmettra.



SOCIETE DE FABRICATION D'INSTRUMENTS DE MESURE, 91 MASSY

recherche

INGENIEUR-CHEF DE PROJET INFORMATIQUE

- Titulaire *MIAGE* ou équivalent ;
- 3 ans minimum d'expérience dans la conduite de projets informatiques de gestion dans un environnement de télétraitement ;
- Connaissances matériel et logiciel IBM 4341 - DOS/VSE - CICS - VSAM.

Ecrire avec C.V. et prétentions à : **Direction des Affaires Sociales B.P. 74 - 91301 MASSY Cedex**

PUBLICITES REUNIES

3 Seniors, 3 Juniors pugnaces* et motivés...

Le groupe dont nous sommes la filiale se situe parmi ***les leaders mondiaux des composants électroniques,*** *nous poursuivons un plan de développement ambitieux axé sur la qualité de nos produits. Afin d'atteindre nos objectifs nous sommes amenés à étoffer notre force de vente, et proposons à 6 INGENIEURS ou TECHNICIENS motivés par une carrière au sein d'un groupe dynamique, de vendre nos produits de haute technologie auprès d'une clientèle industrielle.*

1 SENIOR VENDEUR « MARCHE AUTOMOBILE »

Ingénieur ou Technicien ayant travaillé dans le domaine automobile pendant au moins 3 ans ou responsable de ce marché pour un fabricant de semiconducteurs.

VOS QUALITES :
SAVOIR ECOUTER - BONS CONTACTS HUMAINS
EFFICACITE ET CONCISION

1 SENIOR VENDEUR « MARCHE DISTRIBUTION »

Ingénieur ou Technicien (25 à 35 ans) ayant de préférence travaillé un minimum de 3 ans en distribution ou ayant été responsable de la distribution chez un fabricant de composants actifs.

VOS QUALITES :
ORGANISATEUR - ESPRIT D'ANALYSE
MOTIVATION - CONTACTS HUMAINS

1 SENIOR VENDEUR « MICROPROCESSEUR »

[illegible] pour la coordination [illegible] MICROPROCESSEURS 16 et 32 bits [illegible] sur le territoire français.

[illegible] Ecole, ayant au moins 4 ans [illegible] en laboratoire sur les microprocesseurs. [illegible] expérience de la vente serait un atout [illegible].

VOS QUALITES :
[illegible]EUR - EXCELLENTE PRESENTATION
MOTIVATION

1 JUNIOR VENDEUR « MARCHE GRAND PUBLIC »

Ingénieur ou Technicien (21 à 26 ans), 1 à 2 ans d'expérience en laboratoire, orienté grand public ou ayant expérience vente dans ce secteur.

VOS QUALITES :
NEGOCIATEUR - ORGANISATEUR
CONNAISSANCE DES MICROS.

1 JUNIOR VENDEUR « MARCHE PERIPHERIQUE »

Ingénieur ou Technicien (21 à 26 ans), 1 à 2 ans d'expérience en laboratoire. Le travail sera orienté sur le « design in »

VOS QUALITES :
COMBATIVITE - RAPIDITE D'ACTION
CONNAISSANCE DES MICROS

1 JUNIOR VENDEUR « MARCHE TELECOMMUNICATION »

Ingénieur [illegible], 1 à 2 ans d'expérience [illegible] télécommunication. Le travail sera orienté sur le « design in » [illegible]

VOS QUALITES :
OUVERTURE D'ESPRIT - TENACITE
CONNAISSANCE DES MICROS

L'aspect international de notre activité implique pour chacun des postes une parfaite connaissance de la langue anglaise.

Nous attendons vos dossiers de candidature, lettre manuscrite + C.V. + photo (retournée) ; il ne sera donné aucune suite aux candidatures non conformes.

National Semiconductor





Service du Personnel 28, rue de la Redoute
92260 FONTENAY AUX ROSES

* *En cas de doute reportez vous page 1564 du Petit Robert.*



1er Assureur Français du Bâtiment et des Travaux Publics

recherche un

Responsable de Projet en Organisation

- diplômé d'une grande école ou de formation universitaire (doctorat de gestion)
- débutant ou justifiant d'une expérience de 2 à 3 ans dans le secteur tertiaire.

Le candidat retenu participera à des actions (définition des besoins, conception des applications, ...) dans tous les secteurs d'activité d'un groupe d'assurance de 1700 personnes.

Des capacités réelles de synthèse, des qualités de contact, sont nécessaires pour prendre en charge la conception, et coordonner la réalisation de projets importants.

L'informatique, la télématique et la bureautique feront partie de son environnement.

Ecrivez-nous en précisant expérience et prétentions sous référence 630 à

Intercarrières
5, rue du Helder 75009 Paris

---

sopalin s.a.

FILIALE D'UN GROUPE MULTINATIONAL U.S

MARQUES : sopalin – Freedom – BREVIA – Kleenex

recherche pour sa division

GRANDE CONSOMMATION

CHEF DE PRODUITS

Vous aurez la responsabilité complète d'une ligne de produits présentant un volume d'affaires très important.

Vous devez avoir 2 ans d'expérience Marketing des produits de grande consommation et pratiquer couramment l'anglais. Outre votre intérêt pour le Marketing, vous devez aussi être attiré par la fonction commerciale. En effet, après avoir réussi comme Chef de Produits, des *opportunités dans le département des ventes pourront vous être offertes.*

Ce poste est à pourvoir à Saint-Cloud.

Votre candidature sera étudiée confidentiellement.

Voulez-vous adresser votre courrier avec votre C.V à M. François ROBERT - SOPALIN S.A
Bureaux de la Colline - 92213 ST CLOUD - *Nous assurons une réponse dans les 15 jours.*

COFAP

Diplômés grandes écoles

ayant une expérience de 2 à 3 ans dans un Cabinet d'Audit.

Vous souhaitez valoriser et enrichir votre expérience au sein d'une entreprise qui vous permettra d'évoluer.
Nous vous proposons, à l'issue d'une période de formation, de prendre en charge, d'une façon autonome, des missions

d'audit interne

dans les différentes sociétés et filiales du Groupe en France et à l'étranger.
Ces missions concerneront tant l'Audit Comptable que l'Audit Opérationnel *in situ* des grandes fonctions de l'entreprise.
Outre la connaissance indispensable de l'Anglais, la maîtrise de la langue allemande ou espagnole serait appréciée.

Merci d'adresser CV + photo + lettre manuscrite, précisant vos prétentions à : M. Le Fillatre, Sous-Secteur Emploi - 34 F Tour Assur - Cédex 14, 92083 Paris-La Défense. Totale discrétion assurée.

UAP
L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS

média-system

SEDIS (GROUPE PEUGEOT)
1000 personnes - 215 MF

L'UN DES PLUS IMPORTANTS FABRICANTS MONDIAUX DE CHAINES MECANIQUES *DE PRECISION recherche pour sa*

DIVISION « INDUSTRIE »

CHEF DE ZONE EXPORTATION

- Toute l'Afrique
- Moyen Orient

Basé à LEVALLOIS (92), IL DEVELOPPERA LES VENTES DANS LES PAYS DEJA « CLIENTS ». IL AURA AUSSI POUR OBJECTIF D'IMPLANTER *dans les autres pays* UN RESEAU DE DISTRIBUTEURS OU AGENTS qu'il animera.

INDISPENSABLE

- FORMATION TECHNIQUE : INGENIEUR diplômé MECANICIEN ou équivalent
- ANGLAIS COURANT
  Allemand très souhaité
- EXPERIENCE VENTE A L'EXPORT DE PRODUITS INDUSTRIELS
- HOMME DE TERRAIN disponible pour déplacements (40/50 % de son temps).

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. dét., *rémunér. et photo ss réf.* 6086 à

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

BANLIEUE SUD-OUEST

Nous sommes une société industrielle reconnue pour son potentiel technique (environ 2000 Ingénieurs et Cadres - 30% de l'effectif global). Pour développer une gestion personnalisée, attentive à l'évolution des compétences, nous renforçons le service et créons un nouveau poste de cadre pour la

Gestion Prévisionnelle des Ingénieurs et Cadres

Sa responsabilité est engagée dans la gestion d'une partie de la population Ingénieurs et Cadres (environ 500p.) et s'étend sur plusieurs établissements de région parisienne et de province.

Il prend personnellement en charge le suivi des emplois et la gestion des carrières : organisation des mutations, suivi des promotions, rémunérations ...

Au sein de l'équipe, il collabore à l'amélioration des outils de gestion : systèmes d'appréciation, évaluation des fonctions, gestion prévisionnelle.

Diplômé de l'Enseignement Supérieur, il apporte une compétence acquise par une expérience industrielle de 3 à 5 ans.

Fortement motivé par la fonction sociale, il a des idées, de la rigueur et des qualités personnelles d'écoute et de communication pour favoriser et entretenir les contacts au sein de la Société.

Adresser CV, *rémunération souhaitée et photo sous*
No 8950/M à PARFRANCE ANNONCES
4, rue Robert Estienne - 75008 PARIS - qui transmettra

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

Valeo

1ER FABRICANT FRANCAIS D'EQUIPEMENTS POUR L'AUTOMOBILE
PARTENAIRE RECONNU DES CONSTRUCTEURS MONDIAUX
28 500 PERSONNES - C.A. 8 MILLIARDS DE FRANCS

recherche pour sa
COMPTABILITE FILIALES ETRANGERES (PARIS 17e)

UN CADRE DEBUTANT

Diplômé Grande Ecole de Commerce HEC - ESSEC - ESCP (Option Finances - Comptabilité ou DECS Comptabilité).

Au sein de la Direction Centrale Comptabilité, vous serez chargé du suivi comptable et fiscal de nos filiales en Espagne et Amérique du Sud : (validation des comptes sociaux, élaboration de synthèses comptables, études liées à l'évolution des législations et de la fiscalité. . .).

Plusieurs déplacements en Espagne et au Brésil chaque année.
Connaissance de l'espagnol indispensable. Portugais souhaité.

Adresser lettre. CV. prétentions et photographie sous référence 51783 à VALEO Service Recrutement I. & C. - 43, rue Bayen - 75017 PARIS
en n'oubliant pas la référence du poste

Valeo

1ER FABRICANT FRANCAIS D'EQUIPEMENTS POUR L'AUTOMOBILE
PARTENAIRE RECONNU DES CONSTRUCTEURS MONDIAUX
28 500 PERSONNES - C.A. 8 MILLIARDS DE FRANCS

recherche

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL CONFIRME EXPORT

VALEO EMBRAYAGES (SAINT-OUEN – 93)

Généraliste ou mécanicien Grandes Ecoles vous avez une expérience de la vente de produits techniques industriels. Vous serez chargé de l'animation des ventes auprès des constructeurs automobiles anglo-saxons et assurerez la coordination des affaires auprès d'un constructeur étranger implanté en Europe.
Anglais courant indispensable. Allemand souhaité.

Adresser lettre. CV. prétentions et photographie sous référence 51784 à VALEO Service Recrutement I. & C. - 43, rue Bayen - 75017 PARIS
en n'oubliant pas la référence du poste

Importante Banque de Crédit
à moyen et long terme PARIS recherche

CHARGES D'ETUDES EN ORGANISATION HEC - ESSEC - ESC - SCIENCES PO.

possédant 2 à 3 ans d'expérience dans la
FONCTION ORGANISATION
acquise, de préférence,
dans le secteur Banque ou Assurances.

La fonction requiert, outre des qualités de rigueur, des aptitudes rédactionnelles confirmées ainsi qu'une grande aisance dans les contacts.

Ecrire avec C.V., photo, prétentions,
s/réf. 3446, à PIERRE LICHAU S.A. -
BP 220 - 75063 PARIS cédex 02
qui transmettra

GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS
DE DIMENSION INTERNATIONALE
RECHERCHE POUR SA BRANCHE BATIMENT

UN INGENIEUR D'AFFAIRES

Diplômé d'une grande école d'ingénieurs (INSA Génie Civil, E.S.T.P...) ou école de Commerce/Gestion (ESSEC...). Vous *avez une expérience CONFIRMEE de plus de 5 ans dans les* contacts avec les prescripteurs et les entreprises de bâtiment. Nous vous proposons de développer et de promouvoir au niveau national des produits de technologie nouvelle destinés au bâtiment.

Ce poste est basé en région parisienne et implique de fréquents déplacements de courte durée.

Adresser CV, prétentions et photographie sous Nº 8953 à PARFRANCE Annonces — 4 rue Robert Estienne — 75008 PARIS - qui transmettra



INSTITUT FRANCAIS DU PETROLE
situé à RUEIL MALMAISON (92)
recherche

INGENIEUR

Débutant ou quelques années d'expérience. Formation en mécanique et/ou en chimie. (diplôme ENSPM apprécié) intéressé par les problèmes de lubrification industrielle, et ayant goût marqué pour la rédaction de documents techniques.

Envoyer CV, prét. et photo ss réf. 80391 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui trans.

INGENIEURS INFORMATICIENS

MIEUX ETRE BIEN TRANSMETTRE

Intégrer l'A.F.P.A. principal organe d'intervention du Ministère de la Formation professionnelle, chargé de la formation professionnelle des adultes (10.000 personnes-150 établissements) pour accompagner le développement de ses formations dans le secteur informatique.

Elargir votre horizon en transmettant à des adultes désireux de devenir à leur tour des spécialistes, votre compétence et votre vécu dans l'entreprise.

Enseigner dans un centre.

Vivre en contact avec les stagiaires.

Contribuer à leur avenir en leur dispensant un enseignement toujours actualisé grâce, entre autres, à vos rapports avec *les entreprises (leurs besoins, leurs réalisations, leurs* matériels) et à votre participation à l'étude de nouvelles formations.

Cette orientation nouvelle, nous vous la proposons en poste fixe dans les centres F.P.A. de :
Amiens - Angers - Blois - Bordeaux - Caen - Créteil - Evry - Lyon - Nanterre - Neuilly sur Marne - Pau - Roubaix - St Brieuc - Toulouse
si vous avez pratiqué des langages évolués, des systemes conversationnels et si vous avez une solide expérience en analyse, en organisation.



Votre propre formation pédagogique, assurée par nos soins, durera environ six mois. **Rémunération annuelle 176.000 F +**

Une quarantaine de postes sont à pourvoir au plus tard début 84. Merci d'adresser votre candidature avec C.V. très complet a Nicole LARDREAU sous réf. C.P.T.A. en lui précisant le lieu d'affectation qui vous intéresse. Envoyez votre courrier à rscg carrières *48, rue St Ferdinand 75017 PARIS qui le lui transmettra.*

Banque Populaire — **REGION NORD DE PARIS**

dans le cadre de la mise en place de notre plan informatique

environnement IBM 43-41 puis 30 - 83 (MVS - IMS - TSO)

nous recrutons :

Réf. 256/M

Organisateurs

Agés de 28 ans environ,
formation supérieure (Ecole de Commerce ou de Gestion)
- expérience bancaire de 2 à 3 ans
- bonnes connaissances en informatique.

Réf. 257/M

Analystes - Programmeurs

Agés de 25 ans environ,
- titulaires d'un diplôme informatique (IUT, BTS, AFPA, . . .)
- bonne pratique du COBOL : MVS, IMS, TSO, acquise dans le secteur bancaire et dans des projets de développement TP/BD.

Chefs de Projets *Réf. 258/M*

Agés de 30 ans environ, formation supérieure en informatique (MIAGE, DUT, . . .)
- expérience de 3 à 5 ans en informatique dans banque, assurance, en SSCI
- connaissances matériels et logiciels IBM 43 XX ou 30 XX sous MVS - IMS - TSO.

Adresser candidatures référenciées avec curriculum vitæ et prétentions à la
DIRECTION DU PERSONNEL - BPRNP - 32 Boulevard Jules Guesde - 93200 SAINT DENIS.

COFAP

Chef de Projet Informatique Paris 16ème

Société de Services créée en 1969, en liaison étroite avec une importante Fédération, nous réalisons, avec moins de 50 personnes, un C.A. de 30 millions.
Notre expansion nous amène à rechercher un cinquième CHEF DE PROJET qui aura pour mission de recueillir chez nos clients, les informations voulues pour comprendre les problèmes, faire ressortir les besoins. Il les mettra en forme soit par adaptation de programmes existants, soit par création. Le logiciel ainsi conçu sera réservé à ce client, ou utilisé pour d'autres cas similaires.
Agé de 30 à 40 ans, diplômé ou non, vous êtes à l'aise aussi bien dans l'analyse que dans la programmation. Désireux de rejoindre une équipe dynamique et stable qui va de l'avant, aimant comprendre, concevoir et suivre, vous souhaitez l'autonomie voulue pour utiliser votre créativité. Nous vous offrons ces opportunités et la rémunération sur 13,5 mois tiendra largement compte de vos expérience et apports.
Si vous avez pratiqué la Banque ou les Assurances, votre professionalisme chez nous sera renforcé.
Merci de faire parvenir votre candidature sous référence 83815 M à notre Conseil Michel BARBEY qui, après examen vous documentera avant de vous rencontrer.

EMPLOI centor — **13 bis, rue Henri Monnier**
75009 PARIS
Tél. : 285.15.53

AFFLUENTS

Société de pointe en Télématique Française
ayant de très importantes perspectives
de développement sur la prochaine décennie
(CA 3 Milliards - 7.500 personnes)
recherche
pour participer à des projets utilisant les techniques
de l'Informatique et des Télécommunications

INGENIEURS DEBUTANTS

ou ayant 1/2 ans d'expérience

Formation :
ENST, SUPELEC, CENTRALE, SUPAERO, ENSAM, ENSIMAG, ENSEEIHT (option Informatique), ICAM, ECAM, IDN, ENSI, ISEN, ISEP, Licence, MIAGE ou DEA d'Informatique, Ecole Supérieure de Chimie de Nancy, Toulouse, Rouen.

Lieux de travail desservis par RER :
- proche Banlieue Sud,
- ou 40 km Sud-Ouest de PARIS.

Adressez C.V. détaillé + photo, sous référence DN 39 à

CGS CARRIERES
58, Bd Gouvion-Saint-Cyr, 75017 PARIS

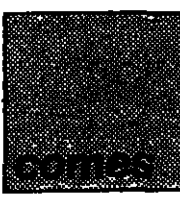
IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE

recherche pour son
SECTEUR AUDIO-VISUEL

CONTROLEUR DE GESTION

En *prise directe* avec le directeur financier du groupe et les professionnels de l'audio-visuel, il devra, en position fonctionnelle, assurer le contrôle de gestion de toutes les *activités du secteur.* Cela comporte essentiellement la participation à l'établissement des budgets, leur suivi et leur contrôle, la tenue des tableaux de bord et la fourniture d'états mensuels. Il sera en outre rapporteur au comité budgétaire et financier.

Pour être candidat il faut avoir une solide formation de base (E.S.C. + D.E.C.S.) ainsi qu'une première expérience (si *possible dans l'audio-visuel) suffisamment longue pour avoir* acquis une bonne connaissance des méthodes modernes de contrôle de gestion et notamment des procédures anglo-saxonnes.
- ANGLAIS COURANT.
- Belles perspectives d'avenir pour qui réussira à ce poste.



Envoyez curriculum vitae détaillé, lettre manuscrite photo récente et prétentions au Département Recrutement du COMES, 19, rue de la Paix, 75002 PARIS. Sous référence 2.523.

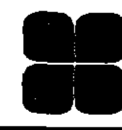
DISCRÉTION ET RÉPONSE ASSURÉES.

Nous sommes un groupe important coté en bourse (7 milliards de CA, 8 000 personnes) – un des tout premiers dans notre domaine – qui s'est développé depuis une douzaine d'années. Notre holding à Paris anime et supervise une centaine de filiales. Notre direction financière souhaite intégrer un jeune cadre, pour remplacer le prédécesseur appelé à des fonctions opérationnelles dans le groupe, comme

CHEF DES SERVICES COMPTABLES ET FINANCIERS

Votre formation supérieure s'est complétée d'une spécialisation comptable (au moins aujourd'hui mémorialiste). Vous avez sûrement cinq ans d'expériences professionnelles acquises dans un cabinet d'audit et/ou dans une société importante et vous êtes sérieusement familiarisé avec les techniques de consolidation. Au sein de la direction financière du groupe, vous animerez le service comptable et financier et vous serez responsable de la comptabilité du holding ainsi que de la consolidation (informatisée) des cent sociétés du groupe... Par ailleurs, vous participerez étroitement à l'élaboration de l'information des actionnaires (en particulier le rapport annuel), aux relations avec les organismes financiers, à l'assistance des filiales sur les plans comptables et fiscaux et à la révision du plan comptable général. A terme, comme le titulaire actuel du poste, vous évoluerez vers des fonctions de direction au sein d'une des sociétés du groupe.

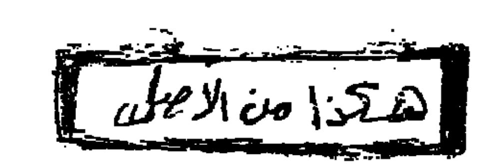
Si vous pensez avoir le profil de la personne que nous recherchons, écrivez sous réf. 5726 M à Roland Gardeux ; il étudiera avec vous les possibilités d'une future collaboration.



SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
47 bis, AVENUE BOSQUET – 75007 PARIS
TELEPHONE : 555.11.11
MEMBRE DE SYNTEC

Plan Champs

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

JEUNE

chef de publicité

GRAND QUOTIDIEN NATIONAL

La RÉGIE des "ANNONCES CLASSÉES" d'un grand quotidien recherche un jeune CHEF de PUBLICITÉ.

Dans ce domaine, le rôle d'un Chef de Publicité est de tenir informée en permanence une clientèle d'Entreprises, de Conseils en Recrutement et d'Agences de Publicité spécialisés dans les Offres d'Emploi. Il (ou elle) participera en outre, aux études Presse en général. Encadré(e) par l'équipe commerciale pendant sa période de formation et sous la responsabilité du Directeur de Département, il (ou elle) aura à court terme la responsabilité d'un C.A. d'un million de francs.

Pour réussir, il (ou elle) devra être particulièrement motivé(e) par l'évolution des MÉTHODES DE COMMUNICATION en matière d'emploi et désireux(se) d'exercer une activité commerciale sur le TERRAIN.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 2742 LM à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

MEMBRE DE SYNTEC.

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris

G.S.I.T.

SYSTÈME INTERBANCAIRE DE TÉLÉCOMPENSATION

Le G.S.I.T., G.I.E. créé à l'initiative des institutions bancaires a pour objectif la conception et la réalisation d'un réseau d'échange automatisé des moyens de paiement entre banques et recherche le

responsable technique

du PROJET

Sa mission se développera en trois phases : définition de l'architecture du système et de ses spécifications techniques et rédaction du cahier des charges ; consultation auprès des constructeurs et SSCI ; suivi de la réalisation. Il sera la cheville ouvrière de ce projet sur le plan méthodes et techniques et s'appuiera sur les groupes de travail créés par les utilisateurs, et sur des SSCI.

Ce projet de grande envergure, représentant une innovation dans la technologie des échanges interbancaires, conviendrait à un INGÉNIEUR X, MINES, SUPELEC, TÉLÉCOM... âgé de 30 ans minimum, ayant déjà eu l'opportunité de conduire un grand projet faisant appel à la technique des réseaux de téléinformatique, (ou d'y avoir participé à un niveau élevé), chez un constructeur, dans une SSCI, ou une très grande entreprise des secteurs Banque, Assurances, Transports, Télécommunications...

Les dossiers de candidatures – sous réf. 2740 LM à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

MEMBRE DE SYNTEC

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

auditeur interne

Une IMPORTANTE ENTREPRISE du secteur TERTIAIRE possédant de nombreuses AGENCES à PARIS et en PROVINCE, ayant fait preuve au cours de ces dernières années notamment, d'une grande originalité dans la création de nouveaux produits, recherche un AUDITEUR INTERNE.

Reportant au DIRECTEUR GÉNÉRAL et agissant dans une première phase en tant que Consultant interne, il lui sera confié une mission d'études et d'organisation des procédures et circuits comptables, financiers et informatiques. Il proposera des améliorations et contrôlera leur application. Par la suite, il se verra confier des fonctions opérationnelles.

Ce poste exigeant un esprit d'innovation et de rigueur, pouvant déboucher sur un niveau de responsabilités important de l'Entreprise, ne peut convenir qu'à un candidat DIPLÔMÉ HEC, ESSEC, ESCP... option Finances-Comptabilité (+ si possible DECS), âgé de 28 ans au moins et possédant une expérience de 2 à 3 ans acquise de préférence dans un CABINET d'AUDIT ANGLO-SAXON.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 2743 LM à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

MEMBRE DE SYNTEC

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris

Auditeur Interne chez le n° 1 français de l'Alimentaire

Vous êtes maintenant depuis 2 à 3 ans dans un Cabinet d'audit. Vous avez acquis une formation supérieure commerciale ou de gestion, que vous avez de préférence complétée par un DECS.
Vous souhaitez maintenant valoriser et enrichir votre expérience dans une entreprise qui vous permettra d'évoluer à 2-3 ans vers le contrôle de gestion, la finance...
LE GROUPE BSN (40 000 personnes, 22 Md de F de CA, dont 25 % réalisés à l'étranger, plus de 80 sociétés) vous propose de rejoindre son équipe d'audit interne au sein de la Direction Générale des Affaires Financières.
Vous prendrez en charge de façon autonome des missions complètes d'audit dans les différentes sociétés du Groupe, tant en France qu'à l'étranger.
Ces missions concernent non seulement l'audit comptable mais aussi, et pour 60 % de l'activité, l'audit opérationnel des grandes fonctions de l'entreprise.
Les nombreux déplacements de courte durée permettent généralement un retour sur Paris chaque fin de semaine.
De réelles perspectives d'évolution vous seront ouvertes en France ou à l'étranger.
La connaissance de l'Allemand ou de l'Espagnol serait appréciée.

BSN GROUPE

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. M25 M en précisant rémunération actuelle à : BSN - Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran - 75381 Paris Cedex 08.

HAVAS CONTACT

GROUPE SG2

Votre expérience de 3 à 5 ans dans l'informatique vous a permis d'acquérir des compétences dans un ou plusieurs des domaines suivants :

Sur système IBM : - IMS, - DL 1, - CICS.
Sur système CII-HB : - DM 4-TP, - IDS 2.

SG2 Groupe puissant de 4000 personnes poursuit sa rapide expansion dans tous les secteurs de l'informatique.

Nous vous proposons d'appliquer vos compétences grâce à notre savoir-faire dans les domaines de pointe suivants : Conception et réalisation de systèmes de gestion. Plan informatique. Méthodologie de conception et de conduite de projets. Architecture de systèmes. Génie logiciel. Conception et utilisation de réseaux. Réseaux locaux. Bases de données réparties. Monétique et bureautique.
Des responsabilités vous attendent dans la réalisation de projets d'envergure pour lesquels vous serez autonomes. Vous saurez donner toute votre mesure et saisir de réelles perspectives d'avenir.

Informaticiens confirmés, apportez vos compétences à nos projets d'avenir.

Vos candidatures (lettre, CV et prétentions) sont à adresser, sous réf. YR 20, à SG2, 12-14 Avenue Vion-Whitcomb 75016 Paris.

SG2 : L'informatique des idées et des hommes.

média-system

BANQUE
située à Paris (effectif 255 personnes)
recherche

Responsable du Personnel HF classe V/VI

Avec l'appui d'une équipe de 5/6 personnes, il animera les fonctions suivantes :
- recrutement
- gestion-administration
- formation
- rémunérations.

Profil souhaité :
- formation supérieure
- connaissance et expérience de plusieurs années de la fonction
- connaissance approfondie de la convention collective des banques
- maîtrise des applications informatiques de la paye
- grande disponibilité, qualités d'organisation et d'animation.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 5798 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 qui transmettra

SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE
LA DÉFENSE
RECHERCHE

TECHNICIEN SUPÉRIEUR CHIMISTE

Votre formation : BTS - DUT.

Votre expérience :
de 2 à 3 ans dans un laboratoire de recherche (métallurgie, corrosion, chimie de l'eau) vous permettra de suivre dans votre domaine la mise en service d'importantes installations électronucléaires, de rédiger les comptes rendus des travaux menés sur sites, et de participer à la mise au point de nouvelles méthodes d'analyses.
Le poste nécessite des déplacements de courte ou de moyenne durée en France et parfois à l'étranger.

Une bonne connaissance de l'anglais serait appréciée.

Un dossier de candidature est à adresser sous référence 80377 M à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais-Royal, 75001 Paris, qui transmettra directement.

Sirca recrute pour Sirca

Tous les trois, nous aimons notre métier de conseil en recrutement et souhaitons vivement que le ou la quatrième qui va nous rejoindre partage nos options claires de gens heureux de ce qu'ils font et de travailler ensemble. Manager ou collègue consultant, c'est l'opportunité de faire partie d'une équipe de seniors associés au capital et aux résultats, ayant le goût d'entreprendre et animés d'une passion renouvelée pour le recrutement des cadres de haut niveau.

Le nouvel associé de SIRCA sera donc un dirigeant ayant une réelle connaissance de l'entreprise et familiarisé avec ses problèmes humains (commandement, recrutement, évaluation). La quarantaine optimiste, l'expérience diversifiée, la plume alerte, le contact positif, la démarche commerciale convaincante. C'est déjà un décideur, à l'oeuvre en entreprise ou en cabinet. Il aime travailler vite et beaucoup. Sérieux, il ne manque pas d'humour.

Votre première lettre sera évidemment traitée avec toute la discrétion nécessaire. Elle sera adressée, sous référence 981 427M à l'un d'entre nous : Georges KOUCK, Pierre BERNARD ou Elizabeth MORIN.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

SPECIALISTE DE PROBLEMES FISCAUX

Quelle que soit votre formation de base (Sciences Eco., Droit, ESC ou de Gestion) elle sera nécessairement complétée par le DECS. En outre, votre expérience devra compter au moins 2 ans de pratique des fiscalités (en Cabinet d'Expertise ou d'Audit, Etude de Notaire ou auprès d'un spécialiste fiscal).

Nous souhaitons vous confier la gestion d'un Service (3/4 personnes) en vue de définir les procédures fiscales avec la comptabilité générale et les autres Services de l'établissement, d'en assurer la coordination, ainsi que la mise en forme pour la Direction Générale et nos différentes filiales.

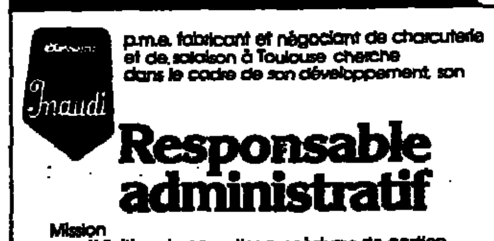
Vous aurez en charge la gestion des impôts et contributions dont notre **établissement financier d'importance nationale** (filiales multiples et participation diversifiées) est redevable (calcul, mise en paiement, relations avec les Services fiscaux).

Le salaire sera en rapport avec votre niveau et votre expérience.

Votre dossier (avec C.V., photo, salaire actuel) sous réf. 84005 M sera examiné en toute confidentialité par notre Conseil.

Sonia Lipszyc
HAY *Managers*
13 rue Alphonse de Neuville 75017 PARIS

HAY FRANCE



p.m.e. fabricant et négociant de charcuterie et de salaison à Toulouse cherche dans le cadre de son développement, son

Responsable administratif

Mission
- définition de nouvelles procédures de gestion.
- développement de l'outil informatique.
- étude et suivi d'une nouvelle implantation de l'usine.

Profil Formation Sup. de Co ou équivalente (Bac + 4)
5 ans d'expérience dans une fonction similaire
28 ans minimum Anglais lu, écrit, parlé
Allemand apprécié.

Conditions d'emploi
Salaire de départ 113.000 F
+ intéressement au résultat.
Lieu de résidence : Toulouse ou Banlieue.

Merci d'envoyer lettre de candidature, C.V., photo à

CODECO Sélection
17 Avenue St Exupéry
31400 Toulouse

média-system



recherche pour sa division des

Affaires financières

(ingénierie financière, fusions-acquisitions, opérations financières, participations) un

Cadre financier à fort potentiel

- *Formation supérieure.*
- *3 à 5 ans d'expérience professionnelle.*
- *Anglais courant.*
- *Fortement motivé.*

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à l'EUROPENNE DE BANQUE, Mme DUCLOUX - 21, rue Laffitte - 75009 PARIS. (C.V., photo, prétentions, lettre manuscrite.)

MEDIA PA

Ingénieur études de marché

Ecole sup. de Chimie ou de Commerce

CECA S.A., l'un des plus grands leaders dans le domaine de la chimie de spécialités, tournée vers l'exportation, recherche un **ingénieur études de marchés.**

Vous êtes diplômé d'une **Ecole supérieure de Chimie ou de Commerce** et maîtrisez la **langue anglaise.**

Vous avez renforcé votre formation initiale par une **expérience d'environ 5 ans** dans le marketing industriel ou la commercialisation en chimie fine ou en chimie de spécialité.

Nous vous confierons les études de marketing, le lancement de produits nouveaux et leur évaluation technico-économique.

Lieu de travail : **VELIZY (78).**

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous la référence P/5 à

CECA SA 11, avenue Morane-Saulnier - B.P. 66
78141 VELIZY-VILLACOUBLAY CEDEX

MEDIA PA

BANLIEUE SUD-OUEST

Important Groupe Industriel recherche pour le Service Juridique de la Direction du Personnel :

Juriste en Droit du Travail

Intégré à une équipe, il se verra confier des études de législation sociale impliquant la consultation d'organismes spécialisés et la recherche documentaire.

Il participe à la définition de la réglementation et à la mise en oeuvre et rédaction des procédures d'application; il est fréquemment consulté par les chefs du personnel et les responsables de la société auprès desquels il exercera un rôle de conseil et d'assistance sur les modalités d'application de la législation sociale.

Diplômé d'études supérieures en droit, (DEA droit du travail, maîtrise) ou Sciences Po, il apporte une compétence et une «pratique» juridique acquise par une expérience minimum de 3 ans. Il se fera apprécier par sa rigueur dans l'analyse, sa clarté dans la synthèse, ses qualités de communication et son sens de l'équipe.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo sous Nº 2529/M à PARFRANCE ANNONCES
4, rue Robert Estienne - 75008 PARIS qui transmettra.

Pour notre client dans le secteur chimique d'**URETHANE** nous recherchons un

coordinateur de production (m/f)

Pour représenter, sur place, les intérêts de notre client au niveau de la gestion et de l'administration d'un accord de production en cours d'exécution avec un fabricant de la région de Marseille.

Nous recherchons un superviseur et/ou un gestionnaire *chevronné qui a l'expérience des procédés de* production chimiques, de préférence dans le domaine des **URETHANES** ou dérivés. Le candidat retenu maîtrisera le planning de production et les principes de gestion des coûts; il connaîtra les techniques d'approvisionnement et de distribution; il aura, en outre, un contact humain aisé. Il parlera couramment le français et aura une connaissance suffisante de l'anglais.

coordinateur du service technique (m/f)

Pour apporter son soutien technique aux activités de vente dans toute l'Europe.

Nous cherchons une personne hautement qualifiée, bien introduite au développement d'applications et qui pourra démontrer une expérience dans un service *technique de l'industrie chimique des* **URETHANES.** La connaissance plus particulière des mousses rigides sera un atout.

L'intéressé acceptera de fréquents déplacements et sera à même de s'exprimer en français et anglais et, si possible, d'autres langues européennes. L'affectation principale serait le laboratoire aux environs de Paris.

Client: la succursale chimique d'une importante compagnie pétrolière internationale américaine, une des rares compagnies pétrochimiques de grande envergure qui continue à investir et à s'étendre, malgré la situation économique actuelle. Sa considérable expansion dans le secteur des **URETHANES** lui permet actuellement d'offrir des possibilités de carrière exceptionnelles.

Envoyez votre c.v. pour traitement confidentiel à:

Hugh Jones Associates

Personnel Consulting Division-EURAM, European American Business Services sprl-pvba, avenue de Tervuren 238, Box 9, 1150 Brussels.

SOCIÉTÉ D'ÉDITIONS recherche

COMPTABLE

RETRAITE, ayant notions comptables et souhaitant voyager pour missions recouvrement haut niveau.

Env. C.V. et prét. à Nº 80,184, CONTESSE PUBLICITÉ, 20, av. Opéra, 75040 Paris-1er

---

COMPTABLE

UNIQUE (cadre)

D.E.C.S. ou niveau comptabilité générale. Déclarations sociales et fiscales...et gestion financière. Très bonne rémunération pour H. ou F.

Lieu de travail ENGHIEN (95)
Tél. : 935-00-78.

PETROCONSULT E.T.T. recherche pour postes fixes

INGÉNIEURS-ÉLECTROTECHNICIENS

- 5 ans d'expérience courant de Foucault, âge 25 ans minimum.
- 5 ans d'expérience en micro-processeurs, âge 27 ans minimum.
- Débutants ou 2 ans d'expérience en hyperfréquence, âge 25 ans minimum.

Pour ces postes l'ANGLAIS est indispensable.

Envoyer C.V. et prétent. à M. DIDOLOT, 25, rue Jean-Giraudoux, 75116 PARIS ou tél. : 720-86-76.

Urgent
Fédération Ile-de-France d'association socio-culturelle
Recherche
PERMANENT REGIONAL
Diplôme profes. universitaire ou équivalence, exp. association, gestion, animation.
Ecrire sous le nº T 042.575 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Benson : nous avons créé l'informatique graphique.
Constructeur français, notre réussite est mondialement reconnue (Centres de Recherche et de Production en France et Californie, filiales européennes).

créer les méthodes industrielles

Une croissance soutenue par une évolution technologique permanente, des produits de moyennes séries intégrant de la mécanique et de l'électronique, deux unités de production en France, un plan informatique à 5 ans.

Vous serez, à la Direction Industrielle, le coordinateur entre les équipes d'études d'industrialisation, l'assurance de qualité, l'informatique, le marketing achats.

Pour rationaliser notre développement : coûts, souplesse, fiabilité, investissements, et introduction des produits nouveaux, en vous appuyant et en faisant partager vos méthodes à l'organisation de fabrication.

Un rôle complet pour un Ingénieur doublé d'un Gestionnaire, patron d'une équipe à créer.

benson

Écrivez au Service du Personnel - Réf. 1007 M
Zone Industrielle des Petites-Haies
1, rue Jean-Lemoine
94015 CRÉTEIL

HAVAS CONTACT

---

jeune ingénieur

150.000

vous avez acquis une expérience (2 à 5 ans) diversifiée du monde industriel dans les domaines :

DEVELOPPEMENT, INDUSTRIALISATION, PRODUCTION.

Venez donc tirer profit de cette première expérience en vous joignant à nous et en devenant un de nos

animateurs de productivité

Au sein de cette équipe vous aurez la possibilité de développer votre goût de l'autonomie, votre sens technique, votre aisance dans les contacts et vos qualités de persuasion.

Nous sommes un Important Groupe Industriel Français en expansion constante et déterminé à continuer à jouer les premiers rôles sur le marché mondial.

Nos produits s'adressent aux milieux industriels et professionnels et font appel à des technologies avancées en constante évolution.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions s/réf. 80531 à CONTESSE PUBLICITE 20 Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra

---

AGENCE DE PUBLICITÉ recherche pour son service CONCEPTION-RÉDACTION

JOURNALISTES

Pouvant travailler à la

VACATION

Goût de la rédaction publicitaire indispensable.

Ecrire sous réf. 2.696/M à M. MISPELAERE, 132, rue Montmartre, 75002 PARIS qui transmettra.

URGENT
Centre formation 16/18 ans cherche

FORMATEUR CUISINE DE COLLECTIVITÉS

Adr. lettre man. et C.V. à LEPP, Eugène-Napoléon, 254, rue du Fg-St-Antoine, 75012 PARIS.

UN PROJET EXCEPTIONNEL POUR UN INGENIEUR MECANICIEN : LA MACHINERIE DE L'OPERA BASTILLE

Participer à la conception de l'un des plus beaux projets de construction est déjà une aventure passionnante. Concevoir le système de mécanismes scéniques, le plus sophistiqué de France (CA 350 MF) c'est un challenge que vous ne pouvez laisser échapper : douze plateaux mobiles sur deux niveaux devront assurer la continuité et la permanence du spectacle.

Ingénieur mécanicien diplômé vous avez acquis une expérience d'au moins cinq ans d'ensembles mécanisés de grandes dimensions (constructions navales, travaux publics, mines...). Votre capacité à dialoguer avec des architectes, scénographes, ingénieurs, vous permettra de définir le schéma d'ensemble, de préciser des mécanismes particuliers et originaux, de suivre l'exécution des équipements chez les fournisseurs.

Cette opprotunité vous intéresse, adressez rapidement lettre de candidature, C.V. détaillé et prétentions à Joël Ollieux, Serete, 86 rue Régnault, 75640 Paris Cédex 13.

SOCIÉTÉ INFORMATIQUE MULTINATIONALE IMPLANTÉE DANS 38 PAYS

RECHERCHE :

CADRE DE HAUT NIVEAU RESPONSABLE DE L'ADMINISTRATION DES VENTES

Chargé de la gestion des contrats, en relation constante avec la force commerciale, l'usine et les services comptables.
Parfaitement bilingue (Francais - Anglais), il devra avoir une bonne connaissance des douanes.

NOUS ASSURONS :

- Un poste autonome, rattaché directement au controller.
- Un salaire élevé à candidat méthodique ayant le sens des responsabilités.

Adressez votre C.V. + photos sous Réf. 706 à :
Feeling Conseil
10, avenue du Chateau - Allée Charles V
94300 Vincennes

feeling

BANQUE INTERNATIONALE PRIVEE
recherche pour
DEPARTEMENT DES CREDITS

COLLABORATEUR HF

diplômé grande école commerciale ou université : maîtrise gestion, maîtrise sciences économiques,... **ayant des connaissances approfondies en analyse financière.**

Il est souhaité une expérience de 2 ou 3 ans dans les opérations de crédits.
Langue anglaise : lue, parlée, écrite.

Envoyer lettre manuscrite + C.V.
sous référence 8479 à
PIERRE LICHAU S.A., BP 220,
75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

Chaîne hôtelière internationale recherche son

RESPONSABLE DU PERSONNEL

Rattaché à la Direction Générale il participera à l'évolution de la politique de personnel et sera responsable de son application.
Il animera la Fonction Personnel dans les domaines du recrutement, de la gestion des carrières, de la formation, de l'administration du personnel (sauf la paye), des relations sociales.
Il aura une excellente pratique du droit du travail et une expérience de plusieurs années soit en qualité de Chef du Personnel d'une moyenne entreprise ou d'un établissement, soit en tant que cadre au sein d'une Direction de Personnel.
Lieu de travail siège social à Paris. Déplacements de courte durée.
Bonne connaissance de l'anglais.
Adresser CV, photo et prétentions, sous réf. 6662 (mentionnée sur l'enveloppe), à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris qui transmettra.

GRANDE BANQUE PARISIENNE recherche

ADJOINT (E) RESPONSABLE ASSURANCES

exigences :
- Formation ENAS,
- connaissances juridiques,
- expérience confirmée toutes branches, de préférence chez un courtier.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions à HAVAS CONTACT, 1, place du Palais-Royal, 75001 PARIS ss réf. 33708.

HAVAS CONTACT

Clinique psychiatrique
JEANNE D'ARC
15, rue Jeanne-d'Arc,
94160 SAINT-MANDÉ
Tél. : 374-12-10, recherche
INFIRMIERS (ÈRES)
D.E. ou psychiatriques
Temps complet (12 h/20 h 30) et postes disponibles nuit
Téléphoner ou se présenter.

UNION NATIONALE des J.M.F.
recherche

ADMINISTRATEUR

Titulaire certificat d'aptitude comptable

Expérience gestion culturelle indispensable
Aptitude aux contacts avec artistes et négociations contrats artistiques

Salaire mensuel : 10.000 F

Ecr. J.M.F., 14 rue François-Miron, 75004 PARIS avant le 10 novembre 1983.

IMPORTANTE STÉ recrute

INGÉNIEURS — ELECTRONICIENS

Gr. Ecoles — 2 à 5 ans expér.
Connais. 68000 - 8080 - 8086
Hard et/ou Soft
Projets temps réel Assembleur
Téléphonie — Télématique
SALAIRE : 200 000 F/AN
Ecr. ou tél. INTER-COMPUTER
61, av. de la République
75011 PARIS
Téléphone : 806-50-00

Cabinet compt. Paris-Centre recherche
COMPTABLE CONFIRMÉ(E)
Libre de suite
Poss. horaire réduit.
Informatique souhaité.
Expérience Cabinet exigée.
Tél. 236-30-13.

SOCIÉTÉ DE COMMERCE INTERNATIONAL
Pont de Neuilly, recherche

COLLABORATEUR CCIAL

I.U.T. ou B.T.S. débutant ou courte expér. actif dynamique, connaissant l'anglais.

Ecr. avec C.V., photo et prét. Nº 80.139 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS.

CONSEIL JURIDIQUE recherche

COLLABORATEUR

Ecrire à la Sté DUPONCHEL 18, av. de l'Opéra, 75001 PARIS.

GROUPE JEUNES EXPERTS COMPTABLES PARIS ETOILE recherche

ASSISTANT(E)

Niveau certificat supérieur, diplôme enseignement supérieur, apprécié, 2 ans expérience cabinet, sous responsabilité directe d'un expert comptable, mission de révision et d'assistance, conseil P.M.E.
Adresser C.V. à C.E.A.
10, rue Pergolèse. 75116 PARIS.

Administration recherche pour poste :

EXAMINATEUR DE MARCHÉS

Candidat possédant maîtrise en droit ou équivalent, si possible connaissances en marchés publics.
Ecrire SERVICE CENTRAL DES COMMANDES, 46, boulevard Bessières, 75017 PARIS.

Cabinet ORIBIS rech.
pour société de transports
- AGENT DE MAITRISE, bilingue ITALIEN ;
- TAXATEUR, bilingue Allemand ;
- REDACTEUR, bilingue ANGLAIS.

Pour ces trois postes, formation BAC + 2.
Téléphone : 563-81-61.

P.M.E. NEGOCE
SITUÉE PRÈS DE NATION

RECHERCHE

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

- Formation exigée : supérieure DUT et niveau D.E.C.S. ou équivalent.
- Expérience gestion informatique désirée.

Envoyer C.V.
à la société ORMODENT.
2 bis, avenue Foch.
94160. SAINT-MANDÉ.

Impt groupe français ch. VRP introduit ou non sur secteur HBJO pour lancement nouveau produit performant.
Env. C.V. + photo à DENIS COURTES (réf. LF 04) 22, rue Grolée 69002 LYON qui transm.

SOCIÉTÉ D'ASSURANCES AMÉRICAINE
QUARTIER ÉTOILE
recherche pour son service incendie pour industriels

J.H. ou J.F.

BAC + 2 ans B.T.S. souhaité.
Formation assurée.

Adresser C.V., photo, prétentions à A.I.U., service du personnel, 24, avenue de la Grande-Armée, PARIS-17e.



recherche

INTERVENANTS BTS

- ÉCONOMIE GÉNÉRALE
- ÉCONOMIE D'ENTREP.
- STATISTIQUES
- ANGLAIS INFORMAT.

118, r. de Crimée, 75019 PARIS
241-83-83 / 205-24-63

PETROCONSULT E.T.T.
recherche pour mission de longue durée

INGÉNIEUR-ÉLECTROTECHNICIEN

5 ans d'expérience B.E., courants faibles. Age 35 ans minimum. ANGLAIS indispensable.
Ecrire avec C.V., 25, rue Jean-Giraudoux, 75116 PARIS, *ou* tél. : 720-86-76.

Bull Systèmes
recherche pour la constitution d'équipes nouvelles de développement de logiciels en informatique et micro-informatique

UN INGENIEUR LOGICIEL CHEF DE PROJET

De formation Grandes Ecoles (ou équivalent), il aura fait preuve au cours de 5 à 8 ans d'expérience d'une maîtrise certaine dans le domaine du développement de logiciels avancés. Il aura la responsabilité d'un groupe d'ingénieurs et participera avec d'autres ingénieurs de haut niveau à la réalisation du projet d'ensemble.

PLUSIEURS INGENIEURS LOGICIEL

De formation Grandes Ecoles (ou équivalent), ils auront deux ans d'expérience de développement en informatique ou micro-informatique. Ils devront témoigner d'un goût et d'une aptitude certaine au travail en équipe et à l'acquisition d'une forte compétence personnelle.

Lieu de travail : Louveciennes (78).
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la référence 130 M à

Cii Honeywell Bull
PC 0G021C
94, avenue Gambetta
75990 PARIS CEDEX 20



MATRA VELIZY

La Division Après-Vente se renforce et recherche :

Ingénieurs Electroniciens
pour le suivi d'affaires de systèmes électroniques

Ils ont la responsabilité du suivi d'affaires de systèmes électroniques et coordonnent les actions du personnel détaché sur site d'une part et des différents services de la Société d'autre part (Etudes, qualité, fabrication).

A partir des problèmes techniques et logistiques rencontrés en cours d'utilisation ils ont pour mission de rechercher les solutions pour faire évoluer le matériel en s'appuyant sur les services compétents.

Ces postes conviennent à des ingénieurs électroniciens qui, après avoir acquis environ 3 ans d'expérience en labo d'électronique, souhaitent évoluer vers une fonction de synthèse qui met l'accent sur la compétence mais aussi le sens de l'organisation et des relations humaines.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant le référence NK 1100 au Service du Recrutement des Ingénieurs et Cadres - 3 avenue du Centre – Centre de MONTIGNY – 78182 Saint Quentin Yvelines Cedex

digital
Nº 1 de l'informatique interactive

Allez au-delà de votre expérience technique... devenez chef de produit

Responsable d'une famille de produits, vous participez à sa définition et à son adaptation en France, vous assurez son lancement au sein de notre organisation commerciale, auprès de nos clients et de nos prospects. Ingénieur de formation, vous avez une expérience technique importante en informatique et souhaitez valoriser cette expérience dans une approche commerciale.
Ce poste est ouvert à des hommes et des femmes, l'anglais est indispensable. Il peut à terme déboucher sur des responsabilités au sein de la fonction commerciale.

Merci d'adresser votre CV sous la REF. M 67 à
Gérard Vallois, Marketing Produits,
DIGITAL EQUIPMENT FRANCE,
2, rue Gaston Crémieux, B.P. 136, 91004 Évry Cédex.

Notre société compte parmi les leaders mondiaux dans sa spécialité : Sectionnement des fluides et dans le cadre du développement de nos activités nous renforçons nos structures et

recherchons un

INGÉNIEUR CONCEPTEUR

pour animer une équipe de projeteurs.
pour concevoir des produits faisant appel à des compétences et/ou des connaissances :
De mécanique, résistance des matériaux, cinématique, hydraulique.

Si vous pensez correspondre au profil du poste, veuillez écrire avec C.V., photo et prétentions (sous référence 65)
Société AMRI
"Les Tours Mercuriales"
40, rue Jean-Jaurès - 93176 BAGNOLET

Importante Société Industrielle, leader européen dans un domaine d'activités de pointe, recherche pour ses activités de Télédétections Spatiales et d'Imageries, implantées en région parisienne :

INGÉNIEUR POSITION II
Réf. 44712 M
Ayant 4 ans d'expérience dans les domaines de la cartographie et des radars, à des fins de reconnaissance de forme (imagerie).
Il devra posséder de bonnes aptitudes en mathématiques. Anglais souhaité.

INGÉNIEUR POSITION II
Réf. 44711 M
Ayant 4 ans d'expérience dans le domaine de la géographie-cartographie.
Il devra être un bon mathématicien et posséder des bases solides en informatique. Anglais souhaité.

INGÉNIEUR SYSTÈME POSITION II
Réf. 44714 M
Ayant 3 ans d'expérience dans la conception et la réalisation de logiciel, système sur SOLAR. Anglais indispensable.

INGÉNIEUR D'ÉTUDES POSITION I
Réf. 44713 M
Ayant 2 ans d'expérience dans l'ingénierie, avec si possible une spécialisation à imagerie.
Il devra être un très bon mathématicien et posséder quelques connaissances en informatique. Anglais souhaité.

INGÉNIEUR TRAITEMENT D'IMAGES POSITION III A
Réf. 44716 M
Ayant 3 ans d'expérience dans la réalisation de primitives de traitement d'images dans un contexte mini-micro-calculateurs + console intéractive.
Il devra animer une équipe de 2 à 3 personnes et parler anglais.

INGÉNIEUR SYSTÈME POSITION II
Réf. 44715 M
Ayant 3 ans d'expérience dans la conception et la réalisation de logiciels système sur INTEL. Anglais indispensable.

INGÉNIEUR MÉTHODE GÉNIE LOGICIEL POSITION II
Réf. 44718 M
Ayant 3 ans d'expérience dans ce domaine. Des connaissances VAX et INTEL et anglais seraient appréciées.

INGÉNIEUR ANALYSTE POSITION II
Réf. 44717 M
Ayant 3 ans d'expérience dans des systèmes de traitement d'images.
Anglais indispensable.

Tous ces postes s'adressent à des candidats de formation Grandes Écoles, SUP TÉLÉCOM, SUPÉLEC ou 3ᵉ cycle Universitaire.
Les candidatures avec photo, CV, prétentions (en rappelant la référence du poste souhaité) sont à adresser à HAVAS CONTACT, 1, place du Palais-Royal, 75001 PARIS qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Ass. séjours linguistiques rech. DÉLÉGUÉS LOCAUX. France entière. Distribution programme et conseils. CLUB A 3. Tél. (1) 508-14-74 10, rue Saint-Marc, Paris-2ᵉ.

Urg. : depuis la rentrée 200 élèves rech. Prof. de math. et phys. Durée indéterminée : Conseil de parents d'élèves, collège de Fosses 468-68-80.

INGÉNIEURS
Electroniciens instructeurs
A.T. B.T.S. - D.U.T.
ou maîtrise E.E.A.
SOPRAS ETT - 355-36-69.

INGÉNIEURS-ÉLECTRICIENS
expérimentés
Résidant à Lyon ou région.
Écrire : SOPRAS E.T.T.
100, boulevard Voltaire.
PARIS XIᵉ – 355-36-69.

Labo. universitaire Paris rech. ING. ELECTRONICIEN poste CNRS 3A. pour conception, réalisation instrumentat.
Envoyer C.V. à M. Sergot. E.S.P.C.I., 10, rue Vauquelin. *75231 PARIS CEDEX 05.*

Sté EXPERTISE COMPTABLE
PARIS-17ᵉ, recherche

ASSISTANT

D.E.C.S. + 1 ou 2 ans cabinet *pour missions de surveillance,* assistance et révision.

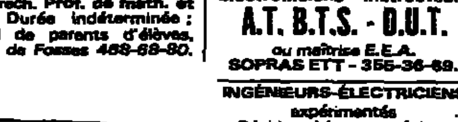
Adresser lettre manuscrite, C.V. et prét. nº 80.521 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra, *PARIS-1ᵉʳ.*

Recherchons

COLLABORATEUR HAUT NIVEAU

Pour département commissariat, 3 ans de pratique minimum, anglais souhaité. Association possible.
Env. C.V. et prét. à C.S.A., 91, bd Raspail, 75006 PARIS.

Municipalité de PLAISIR (Yvelines) recherche Rédacteur option animation pour son secteur adolescence. Poste à pourvoir d'urgence. Envoyer C.V. à Monsieur le Maire de Plaisir. Hôtel de ville. *78373 PLAISIR CEDEX.*



Etablissement Public

Dans le cadre de nos missions de développement et de diffusion des applications, nous recherchons

2 CHARGES DE MISSION

• profil du premier poste -
- INGENIEUR INFORMATICIEN (formation grande école ou université)
- *excellente pratique de la micro-informatique*
- expérience de la conduite de projets informatiques (10 ans)
- connaissance du secteur des collectivités territoriales.

• profil du deuxième poste -
- formation ingénieur grande école ou université
- expérience de la conduite de projets informatiques dans l'industrie (10 ans) soit comme opérationnel direct, soit comme consultant.

Ces deux postes nécessitent :
- une capacité d'animateur et d'organisateur
- un bon esprit de synthèse
- le sens du contact et beaucoup de réalisme.

En coordination avec les autres organismes publics concernés, les titulaires devront accélérer la modernisation du tissu économique grâce à l'utilisation des technologies les plus avancées de l'informatique.
En vue de dynamiser les initations professionnelles, ils seront responsable de la définition du cadre Technique, Juridique et Economique des actions à mener.
Ils assureront le suivi et le contrôle des opérations, organiseront et animeront les groupes de travail inérant à ce type d'action, en associant les utilisateurs finals, les groupements professionnels et les industriels de l'informatique.

Merci d'adresser c.v. et prétentions, en précisant le poste qui vous intéresse à : Madame Desguillot
AGENCE DE L'INFORMATIQUE
tour Fiat - Cédex 16 - 92084 Paris la Défense.

Notre Direction des Services Informatiques recherche des

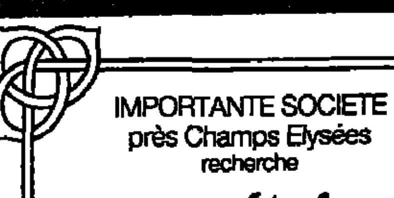
INGENIEURS ANALYSTES
DEBUTANTS OU CONFIRMES

chargés de la conception d'applications informatiques de gestion. Ils auront, après négociation avec les utilisateurs et établissement du cahier des charges, à assurer la réalisation et la mise en service de ces applications.
La formation des utilisateurs, et l'encadrement d'équipe de 2 à 5 analystes sont à prévoir. Ces postes s'adressent à des ingénieurs informaticiens ou technico-commerciaux diplômés d'écoles d'ingénieurs ou d'université. Une expérience de 1 à 3 ans dans l'activité et la connaissance du DPS8, IDS2 et DM4 appréciée.
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la réf. 450 M à

Cii Honeywell Bull
PC OG021C
94, avenue Gambetta
75990 PARIS CEDEX 20.
Pour tous renseignements durant le mois d'octobre, téléphonez de 9h à 12h au 364.91.84



secrétaires



IMPORTANTE SOCIETE
près Champs Elysées
recherche

secrétaire de direction

Excellente présentation et *capacité d'initiatives nécessaires*
Libre rapidement

Adresser CV, photo et prét. sous réf. 80352 à CONTESSE PUBLICITE - 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.



Groupe CGE

recherche pour sa DIRECTION GENERALE

SECRETAIRE BILINGUE ANGLAIS

Ce poste s'adresse à une candidate de 30 ans environ pouvant justifier d'une expérience réussie dans une fonction similaire.
Son habitude des contacts à haut niveau, son intérêt pour les relations internationales, sa motivation pour *les nouvelles techniques de secrétariat* seraient les atouts qui, joint à un réel esprit d'initiative et d'organisation lui permettraient d'évoluer vers une fonction d'assistante.

Adresser CV + rémunération + photo au Service du Personnel 125, rue du Président Wilson 92300 LEVALLOIS-PERRET

représentations offres

Importante société d'Éditions Médicales

recherche

pour compléter son réseau commercial
2 REPRÉSENTANTS EXCLUSIFS H. F.
(connaissance du milieu médical appréciée)
1 secteur Est : 39, 25, 67, 68, 88, 70, 90.
1 secteur Paris + 91, 94.

– Formation et stage rémunérés.
– Fixe + commission.
– Statut VRP cadre.
– Situation stable.
– Voiture personnelle indispensable.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo à : Monsieur DENEUX E.T., 123, rue d'Alésia, 75014 PARIS.

formation professionnelle

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT : CONSULTANTS EN INNOVATION ; TRANSFERTS DE TECHNOLOGIES :

Une formation-action rémunérée d'une durée de 5 mois est proposée du 5 décembre 1983 au 20 avril 1984 à 15 ingénieurs, demandeurs d'emploi.

Cette action se déroulera en alternance au Centre de Formation Continue de la C.C.I. de CHAMBÉRY (cours : 1/3 du temps) et dans les P.M.I. de Savoie et Haute-Savoie (2/3 du temps) pour les applications pratiques.

Renseignements et dossiers de candidat. au (79) 69-52-36.

L'Université PARIS-VII organise pour des journalistes professionnels un stage gratuit sur l'information communale et les moyens audiovisuels de la communication.
6 places sont disponibles pour des personnes en indemnités de formation en raison d'un licenciement d'ordre économique.
Prendre contact d'urgence avec : Mme RABANES, Centre national de reclassement des Journalistes au 508-57-57.

capitaux propositions commerciales

Exportez ou investissez aux U.S.A., Canada, Amérique Latine. Grâce à International Transamerican Corporation. *Passez un télex.* 824423 Intraco (U.S.A.) ou contactez son Vice-Président (93) 39-49-62 (Cannes) à Paris 11-12 oct.

PRÊTS PERSONNELS
Frais après acceptation EFITRA — 224-44-55.

Agent export partagerait ses bureaux, Paris-8e. Telex avec confrère tél. : 874-76-40.

travail à domicile

Travailleur indépend., exécute votre frappe s/machine IBM. Tarif à la page. 867-80-21.

J.F. cherche dactylographie de manuscrits à domicile. 13 F la page. Travail soigné. Tél. 848-89-65.

travaux à facon

ARTISAN ÉLECTRICIEN recherche travaux de rénovation électrique et de système d'alarme. Tél. : 389-25-91. 94 VILLENEUVE-ST-GEORGES.

traduction demande

Égyptien h. école cherche heures. corresp. traduction échange commerce Franco-Arabe. — 849-50-82.

propositions diverses

L'État offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE-CARRIÈRES (C 16) B.P. 402-09 PARIS

Les emplois offerts à l'ÉTRANGER sont nombreux et variés. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (L.M.) B.P. 291-09 PARIS

CAEN INGÉNIEUR 27 A. SOUH. Rencontrer Financier économiste pour échanger points de vue. T. Comut (16-31) 82-06-11.

automobiles

divers

BMW 3-5-7
83/84 peu roulé garantie Auto Paris-XVe, 533-69-95 63, r. Desnouettes, Paris-15e

DEMANDES D'EMPLOIS

J.F. 37 ans — parfaitement trilingue, licences allemand, anglais, Strasbourg ESIT, bonnes connaissances ECO, exp. enseignement, pub, édition, achat-vente, cherche poste Edition, *Pub, Tourisme, Import Export* (temporaire ou mi-temps non exclus) — Tél. 366-73-48.

J.H., titul. D.E.C.S. — exp. Cab. 3 ans — cher. place de Cab. ou Sté — Boulesline, 10, rue Clotaire, 02200 Soissons.

DIRECTEUR EXPORT
(10 a. exp. sur le terrain en relation avec plus de 30 pays du monde).
37 a., all. angl. courant — exp. création et dévelop. Service Export — administration, ventes et gestion informatique. Sur le terrain, animation des réseaux, création de filiales (U.S.A. - G.B. - R.F.A. - CH). Franchising et « corners ». Cherche poste en rapport avec expériences. Libre rapidement. Faire offres toutes régions en téléphon. au 16 (20) 36-61-42 ou écrire : C. Perron 329, rue Verte — 59170 Croix.

PUBLICITÉ INTERNATIONALE Anglais 36 ans, GESTIONNAIRE EXPÉRIMENTÉ cherche poste « client/agence », domaine international si possible. Ecr. s/no 6543 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Cherche D.F. chef comptable, niveau expertise comptable, bilingue anglais-français. Prét. 16 X 13. App. 739-22-07

Jeune homme 21 ans, dégagé des O.M. Dessinat. en plomberie, chauff., rech. emploi stable libre de suite. Tél. 332-97-37.

prof. d'anglais (expérimenté en vidéo et méthodes trad.) ch. poste dans entrep. 374-57-81.

EXPERT-COMPTABLE
Stagiaire, 3e année. Ch. poste chez expert comptable, plusieurs années d'expérience. Disponible début novembre. Ecrire sous le no T 042.559 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

POUR L'ALLEMAGNE
Française (32) résidence à Mannheim cherche représentations ou travaux de secrétariat. Mme Schach, Burgweg 34 D 6945 Hirschberg 2.

J.F. ARCHITECTE 49 ANS
très dynamique, sérieuses références, bâtim. indust. amén. exposit. bureaux. Rénovation immeub., const. dossiers. Diag. thermiques et ANAH, recherche trav. arch. temps comp. ou mi-temps Paris salarié ou honoraires. Tél. 647-87-56.

Jeune Français dynam. résid. à N.Y. Ayant expér. commerciale, ch. Stés exportatrices intern. par le marché américain. T. de 16h à 20h., 887-25-64.

J.F. 22 ans, licence AES, dipl. ESC, option gestion du person. Rech. empl. ds service du pers. ou cabinet de recrutement. Tél. le matin au 877-56-58.

DIRECTION et GESTION
● HOMME, 40 ans, universitaire, expérience de direction P.M.E., secteurs transports, services, export (Esp., Am. Lat., Maghreb).
● Anglais + espagnol.
Cherche poste actif d'adjoint à D.G. ou P.D.G., direction P.M.E. ou filiale.
Ecr. s/no 6.539 *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

PROFESSEUR
en cours techniques, Réalisateur des méthodes modernes en films sonores, macrophotographie, etc. pour la formation accélérée d'utilisation et d'entretien MILITAIRE et INDUSTRIEL ch. emploi. Ecr. s/no 525.990 ROSSEL R.P. RUE ROYALE 112 B-1000 BRUXELLES.

ING.-ECO.
EPZ-CEPE voyagerait France et Etranger Ecr. TROY BP 63. PRADES-66-50

J.fille, DOCUMENTALISTE (I.U.T.) avec maîtrise Cherche emploi, libre de suite. Ecr. s/no 8.938, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

TRAVAUX PUBLICS
Licence en droit français et libanais, 4 langues (anglais), expérience jurid. et admin. en travaux publics. — Cherche un poste au Moyen-Orient (de préférence). — Tél. : 570-94-25 à partir de 19 h ou : Ecr. s/no 2.094, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CADRE SUPÉRIEUR
INGÉNIEUR + IAE + MARKETING
20 ANS EXPÉRIENCE
Vente services et conseil aux entreprises.
Cherche des responsabilités adjoint président PME ou direction filiale.
Ecr. s/no 2.125, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Infirmière, Diplômée d'État depuis 1960, cherche pl. stable région parisienne, Nord de préférence. Maternités ou crèches, ou infirmière dans cab. médical, *ou dans l'industrie. Disponible à partir de décembre.* Pour tout renseignement : Tél : 991-37-21, ap. 19 h. Mme COUDERC, 17, rue Brune 95570 BOUFFEMONT.

Jeune femme 24 ans, recherche emploi stable de dactylo sur Paris. — 5 ans d'expérience. — Tél. : 001-06-77.

Jeune fille, 20 ans, bilingue anglais, notions espagnol DUT : TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION Recherche situation commerce internat. régions LE HAVRE ou ANNECY. Ecrire à Projets 12, rue des Pyramides 75001 PARIS en rappelant la réf. 46.084.

ADJOINT A.D.G. ou P.-D. G.
Homme 40 ans, apportant :
● *Une formation supérieure* complète (Droit, Sc. Po).
● Une expérience de directeur P.M.E. de services, + 50 pers. (transport), + 150 pers. (assistance).
● Une connaissance pluridisciplinaire, gestion des affaires *commercial*, direction de sociétés.
● Excellent négociateur, esprit de synthèse, créatif et organisateur.
● Anglais + Espagnol. Conn. allemand + italien.
Recherche : poste actif d'adjoint à D.G. ou P.-D. G. Direction P.M.E. ou filiale. Ecr. s/no 6545 *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CADRE COMPTABLE, formation cab. compt., 25 ans d'exp. y compr. bilans soc. - ttes décl. fisc. et soc. Disponible imméd. Ecr. s/no 2137 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Infirmière, Diplômée d'État depuis 1960, cherche pl. stable région parisienne, Nord de préférence. Maternités ou crèches, ou infirmière dans cab. médical, ou dans l'industrie. Disponible à *partir de décembre.* Pour tout renseignement : Tél : 991-37-21, ap. 19 h. Mme COUDERC, 17, rue Brune 95570 BOUFFEMONT.

Homme 38 ans, parlant, écrivant RUSSE, bulgare, roumain, 18 ans techn. commercial. Étudie toutes propositions. Tél. 965-27-71 après 20 h.

J.H. 23 ans. FORMATION LITTÉRAIRE (maîtrise et DEA lettres mod.) recherche travail édition, presse, *publicité*. Appeler aussi emploi librairie, service culturel ou de doc., galerie, vente boutique. Motivation et compétence. JACQUES au 272-06-12.

Pour cause licenciement économique, responsable exportation transit du matériel sur chantier étranger, 35 ans, marié, 4 années expérience en Afrique, recherche emploi chez industriel ou T. P., responsable service, transport-export-import. Paris, région parisienne et province. Ecr. s/no 6527 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CADRE (37 ans, études supérieures de gestion, expérience particulier secteur hôtelier).
POUVANT PROUVER ses polyvalences, son adaptabilité et ses capacités à communiquer et à manager.
PROPOSE son EXPERIENCE des grands complexes et sa CONNAISSANCE DES PAYS ARABES.
Étudiera toutes offres sérieuses FRANCE ou ETRANGER. — Tremolières 04860 PIERREVERT.

JURISTE
J.F. maît. droit intern. et des affaires, DESS droit Européen. Anglais courant, sens relat. hu*maines, esprit de synthèse.* Rech. poste juriste cabinet ou entreprise. Libre imméd. et ttes régions. T. : (3) 074-28-99.

Traduction trilingue à son compte jusqu'à ce jour, ch. emploi stable dans entreprise ou administration. Téléphone : 271-53-98.

J. Fme 35 ans, DEUG droit, excellent niveau de culture générale, expérience documentation, *cherche emploi, édition,* presse, médias. Téléphone : 371-52-41.

J.H. Bonne présentation B.T.S. commerce international, trilingue Arabe, Anglais (Cambridge) 3 ans d'exp., étudie toutes propositions France-étranger, disponible immédiatement. Ecrire sous le no T 042.566 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H. ING. ELECT. début. rech. emploi bur. d'études, recherche, fabrication. Trilingue. Ecrire sous le no T 042.570 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

U.S.A.
Société désirant investir, DIRIGEANT FRANÇAIS résidant CALIFORNIE. 40 ans, peut *vous représenter ou diriger votre filiale.* Ecr. s/no 8.963 *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Diplômée Etudes Commerciales Supérieures (I.S.N.) option commerce international, 21 ans, excellente connais. anglais et all. usuels et commerciaux, stage marketing, 3 mois aux U.S.A., ch. poste service export. cciel ou marketing *France ou étranger,* sédentaire ou itinérant. Françoise LECLERC 186, rue du Clair-Mont 76230 Bois-Guillaume.

CADRE DIRECTION
Formation financière comptabilité commerciale, E.S.C.P., 54 ans, profil esprit jeune, dynamique, sens contact responsab. Langue anglaise ancien audit *expér.* domaines variés product. prest. rompu techn. modernes gestion, action commerc. caractère pragmatique alliant humour rigueur RECHERCHE POSTE Etudiera toute offre telle relance entreprise, commerce, *région indiff.* Ecr. s/no 2.026 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CONSULTANT 33 ans Psycho industr. (niv. DESS) expér. 8 ans : gestion ressources humaines (recrutement, formation) cabinet et entreprise France, étranger, recherche situation motivante, étudie toutes propositions y compris *missions à l'étranger.* Ecrire no 90.441 CONTESSE, 20, av. Opéra, 75040 PARIS Cedex 01.

L'immobilier

appartements vente

2e arrdt

259, RUE SAINT-DENIS
dans imm. en réhabilitation STUDIOS, 2 PIÈCES, DUPLEX à partir de 187.000 F. Vis. 14 h à 17 h. 206-15-30/277-60-39.

3e arrdt

TURBIGO, urgent, studio confort, immeuble ravalé. 120.000 F. Cogéfim. 347-57-07.

5e arrdt

LUXEMBOURG studio tt cft excel. état calme. 175.000 F. 325-87-16.

BEAU STUDIO, env. 40 m² tt cft, plein sud. 400.000 F. Téléphone : 329-40-00.

7e arrdt

BAC
CHARMANT APPT CALME 75 m², tt cft, libre de suite 845.000 F. SERGE KAYSER. 329-60-60.

8e arrdt

Proximité Madeleine 354-95-10
240 m² EXCEPTIONNEL

VILLA WAGRAM, 3/4 PCES tt cft + service. Vue dégagée. 1.100.000 F. Tél. 278-77-63.

9e arrdt

MÉTRO BLANCHE
4 p. cuis., salle d'eau (89 m²) sur rue. PRIX 550.000 F.

TRINITÉ
6 p. cuis., 2 sal. de bains, W-C chbres serv., parking, 191 m²
M.G.N. 38, bd Batignolles 387-71-55.

10e arrdt

IMM. PIERRE DE TAILLE
GD 2 P., 269.000 F.
ENTIÈREMENT REFAIT ASCENSEUR. 294-11-33.

EXCEPTIONNEL
URGENT cause départ 2 PCES 98.600 F STUDIO 79.500 F Propriétaire 294-11-33

BD MAGENTA, 180 m², 4e ét., asc., balc., pierre de t., bourgeois. COGEFIM. 347-57-07.

11e arrdt

AV. RÉPUBLIQUE
vaste 5 p., tt cft, 2 salles de bains, imm. pierre de taille
LERMS 355-58-88.

12e arrdt

ST-MANDÉ TOURELLES à saisir, 2 pces, 45 m² à rénover, immeuble ravalé. 245.000 F. Téléphone : 347-57-07.

DAUMESNIL
Vrai 3 p. cuis., bains, 2 étag., soleil. 550.000 F. 734-36-17.

RUE DE REUILLY, à saisir dans imm. ravalé, 3 pces, 60 m² à rénover. 318.000 F. avec 10 % cpt. Cogéfim. 347-57-07.

14e arrdt

ALÉSIA impeccable, séj. 3 chbres, tt cft, balc., terrasse s/jardin et rue. 990.000 F. 327-28-60.

15e arrdt

CECOGI CONSTRUIT
329, RUE LECOURBE
IMMEUBLE GD STANDING
STUDIO, 2, 3, 4 P.
UN STUDIO .....444.800 F
2 P. ....688.400 F
3 P. ....934.300 F
PRÊTS BONIFIÉS
Bureau de vente ouvert
— Mardi au vendredi de 14 h à 19 h.
— Le samedi de 11 à 18 h. ou tél. 575-62-78.

15e RÉCENT PRÈS MÉTROS joli 2 pièces, cuisine, bains, calme, 400.000 F. 577-74-38.

MONTPARNASSE immeuble p. de taille. Studio tt cft 200.000 F. Tél. 329-40-00.

CAMBRONNE, très bel imm. rénové, asc. GD STUDIO 46 m² cuis., s. de bns, chf. centr. oc. dame 75 ans. 553-91-45.

17e arrdt

BROCHANT, 2 p., entrée, cuis., w-c, toil., débarras, cave. Prix 240.000 F. 327-55-04.

ETOILE, 2 PIÈCES
Idéal pied-à-terre soleil. 520.000 F. 225-32-25.

18e arrdt

CECOGI CONSTRUIT
Résidence « MAIRIE DU 18e »
53, RUE DU SIMPLON
23 APPTS DE STANDING
STUD., 2, 3 P., PARKG.
Studios à partir de ..319.000
2 p. à partir de 448.000
3 p. à partir de 682.000
Pour ts rens. 575-62-78.

Mairie XVIIIe, véritable 3 pces, tt cft, parfait état. 389.000 F. Immo MARCADET. 252-01-82.

IMMO MARCADET
88, rue Marcadet, 75018 Paris recherche appartements toutes surfaces, même à rénover. Téléphone : au 252-01-82.

Sortie Mo MARCADET 2 p., tt cft. 209.000 F. Immo MARCADET. 252-01-82

20e arrdt

MARAICHERS
gd 2 p., tt cft + grenier imm. ravalé. 319.000 F.
LERMS 355-58-88.

GAMBETTA, imm. réct, std., *séj., 25 m²* + 2 chbres, box, urgent. 880.000. 347-57-07.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE RUE PIERRE GRENIER 8e étage, séjour, 2 chbres SOLEIL, VUE GARBI. — 567-22-88.

Province

NIMES GARD CENTRE VILLE DS CADRE VERDURE. Tr. bx appts, disp. imméd., jard. privat., gde logg. Poss. prêt conventionné. Tél. : (66) 62-14-18 ou (67) 56-00-08.

CHAMONIX
Except. face au Mont-Blanc, vue magnifique s/chaîne plein soleil, pistes skis à prox., ancien hôtel vendu en lots de différentes surfaces à partir de 4.350 F le m², gare bus s/pl., golf, tennis, piscine à proximité AVIS 404. R. J. Vallot, Chamonix (50) 53-05-60.

appartements achats

AGENCE DE L'ÉTOILE
rech BEAUX APPTS PARIS VILLAS BANLIEUE OUEST pour SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES ET DIPLOMATES A VENDRE OU A LOUER 380-26-08

Recherche 2 à 4 pièces Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e avec ou sans travaux PAIE CPT chez notaire. Tél. : 873-20-67, même le soir

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Piquet, 15e - 566-00-75 rech. 15e, 7e ar. appartements gdes surfaces et immeubles. Paiem. comptant.

EMBASSY-SERVICE
8, av. de Messine, 75008 PARIS, rech. URGENT APPART
120 A 150 m²
ACHAT ou LOCATION 16e-8e ou 7e. Tél : 562-16-40

SOCIÉTÉ rech. PARIS-8e 2 P. rez-ch. ou 1er ét., paiement comptant - 294-11-33.

CBS 524.408
rech. appts 15e, 16e, 17e.

SAINT-PIERRE
RECHERCHE TRÈS BEAUX APPARTS CENTRE et OUEST-PARIS 28, RUE WASHINGTON, 8e.

MALESHERBES 73 522-05-96
Recherche appartements 7e, 8e, 9e, 16e, 17e Neuilly
TOUTES SURFACES
Hôtels particuliers et Bureaux.

appartements occupés

INVESTISSEZ
garantie pierre, appt occupés gens âgés à part. de 2.500 F le m². R. LANO, le mat. 553-91-45.

locations non meublées offres

Paris

Les PARTICULIERS ont des LOGEMENTS A LOUER. *Nombreuses LOCATIONS* garanties disponibles OFFICE DES LOCATAIRES 296-58-46.

Région parisienne

PRÈS CHANTILLY à louer, appt stand, 1er ét. asc., séjour 35 m², 3 chbres, Sdb, cuisine, roberie, salle d'eau, 110 m², cave, 2 parks, libre de suite. 3.000 F/mois + 1200 f.c. Tél : (16-4) 421-53-25

Province

CHATEAU-THIERRY, 45' de Paris, imm. de caractère entièrement restauré, reste :
— un 3 P 2400 F.
— un 3 P. en duplex 2300 F.
— un 3 P. avec mezzanine, cheminée, jardin privatif 3000 F.
— *une maison 4 P. 2800 F.* Caves pour l'ensemble. Tél. 16 (3) 956-08-83

locations non meublées demandes

Paris

Nous recherchons en location auprès Pptaires particuliers des Appts tts catég. et villas Paris proche Banlieue. Ceux-ci étant destinés à loger des cadres supérieurs et employés d'UNE IMPORTANTE ADMINISTRATION Tél. : 504-01-34 (poste 12).

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 3 et 6 ans - 283-57-02

Province

Jeune fille étudiante à l'école supérieure de commerce de Nantes cherche studio. Tél. : (parents) 913-92-56.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction Beaux appts de standing 4 pièces et plus - 285-11-08.

EMBASSY SERVICE
8, av. Messine, 75008 PARIS rech. pour clientèle étrangère et diplomates. APPARTS HOTELS PART. et BUREAUX
562-78-99 LOCATION ou ACHAT

pavillons

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS *SÉLECTION GRATUITE* PAR ORDINATEUR Appeler ou écrire Centre d'information FNAIM de Paris – Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER, 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. 227-44-44.

PALAISEAU (91)
UNE OCCASION à 3' R.E.R. Commerces, écoles. MAISON de caractère s/cave, 6/p. Ppales, gar., dépend., tt cft, jardin, 550 m² clos. Prix : 950.000 francs. Visites : 014-14-40- ou 41.

maisons de campagne

VIERZON-VILLAGE
(195 KM DE PARIS)
Part. vd MAISON 3 pièces tt confort, s/sol, chauff. gaz, grenier aménag., jardin, totalité : 400 m², tous commerces. *Prix à débattre.* Tél. : 233-44-21, poste 448 ou le soir au 542-93-67.

ÉPONES (78) Particulier vend MAISON RURALE 4 pièces, cuisine, tout confort, garage, jardin, petite cour. Prix 319 000 F. Tél. : 033-41-31.

Part. vend maison à CHISSEAUX (I.-&-L.), 1 km château de CHENONCEAUX tous commerçants — Rez-de-chaussée : 2 gdes pièces, cheminée, cuisine, salle de bains, w.-c. — Étage : 2 gdes chambres, cbt de toilette, cave voutée, tout à l'égout, chauf. gaz, grand jardin — 5 mn du Cher — *Prix : 300 000 F.* Tél. : 16-47 29-91-21.

immeubles

ACHÈTE IMMEUBLE LIBRE même av. gros travx Paris, banl. 550-88-06 de 7 à 21 h.

FAUBOURG SAINT-ANTOINE imm. 450 m², 2 commerces + 13 appts dont 5 libres. 1.400.000 F. 329-40-00.

MARSEILLE Imm. bureaux (1974) ascens. 2 453 m² + parkings.
PRIX : 3 300 000 F
1 021 m², loués 214 000 F/an Propriétaire : (1) 294-11-33.

Achète comptant, imm. Paris. Libres ou occupés, même avec travaux, discrétion assurée. R. LANO, le matin. 553-91-45.

hôtels particuliers

AUTEUIL, construct. récente, *habit.* + *prof.* 725 m², R. + 4, ss-sol, gar., terrasse, jard. d'hiver. 6.300.000 F. COTIMO. 567-42-70.

villas

STE-MAXIME, vue panoramique golfe ST-TROPEZ, villa meublée 6 chbres, 1.700.000 F. Tél. : propriétaire 590-88-06.

Parc de *Maisons-Laffitte* part. vend villa 6 chambres, séjour, 2 bains, dépendances, sur jardin 1.900 m². Px 1.900.000 F. Tél : 962-96-94

propriétés

BERNAY 27
1 h 25 Saint-Lazare, 5' gare SNCF. Belle demeure dans parc sur 1 ha 30, compren. : 2 sal. 60 m², grde cuis. campag., 6 chbres, 3 s. bns, 2 w.c., bureau, lingerie, chf. cent. fuel, grenier, cave. Possib. rep. crédit 12,5 %. Px : 1 300 000 F. Téléph. : (16-32) 43-45-32.

ST-CLOUD sur 748 *m²* villa, 12p. *Mise à prix:* 1.200.000F. Notaire. — 602-70-10.

Part. vend grande propriété en bordure de forêt et d'un village calme, située à 62 km de Paris-Nord, 40' par l'autoroute ou par le train. Maison de 260 m² sur 2.500 m² de terr. 60140 Sénécourt près de Clermont-s/Oise. Tél. 16 (14) 473-15-81.

viagers

Etude LODEL, 35, bd Voltaire, PARIS-11e. Tél. 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Locations

PORTE DE BAGNOLET
4.500 m² divisibles Tél. Restaurant, parkings Métro + périphérique + A. 3
SARI 776-44-88.

DOMICILIATION 16e, CHAMPS-ÉLYSÉES
140 A 340 F PAR MOIS
CIDES — 723-82-10.

BUREAUX MEUBLÉS à Paris-8e, 9e ou 15e
SIÈGES SOCIAUX ET DOMICILIATIONS télex, secrétariat, tous services
CONSTITUTIONS STÉS prix compétitifs, délais rapides
ASPAC 293.60.50+

VOTRE SIÈGE SOCIAL R.C. 160 F. S.A.R.L. 180 F Constitution rapide de Sté G.S.M.P., 64, r. de Crimée, 19e Tél. : 607-62-00 TELEX

EMBASSY-SERVICE
562-62-14
RECH. 3 A 6 BUREAUX
excellentes adresses cciales.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL — RC — RM Constitution de sociétés démarches et tous services. Permanence téléphonique.
355-17-50.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
Toutes démarches et Services
B.C.E. 294-23-93.

VOTRE SIÈGE SOCIAL 8e
DOMICILIATIONS
RM — RC — TOUTES DÉMARCHES TELEX SECRÉTARIAT
AGECO — 294-95-28

VOTRE SIÈGE A PARIS-17e à partir de 80 F, ts services, constitution Sté. 763-47-12.

fonds de commerce

Ventes

RESTAURANT FRANÇAIS CALIFORNIE. 100.000 $ Ecr. s/no 8.964 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Vends directement librairie ancienne et moderne 5e arrond. Prix intéressant. 326-00-42.

boutiques

Ventes

11e Mo PARMENTIER
1000 m² divisibles Idéal profession libérale
SARL 776-44-88

Mo STALINGRAD
130 m² loués en RDC loyers annuels : 84.000 F, vente des murs 750.000 F.
SARI - 776-44-88

Mo PLAISANCE 40 m²
bout. 320.000 F. 225-32-25.

LEVALLOIS CENTRE Murs boutiques 120.000 F et 200.000 F - 553-91-45.

RUE D'HAUTEVILLE (Enghien) luxueuse boutique de fourrure donnant sur rue avec 1er étage. 400.000 F, loyer annuel 32.000 F, extrêmement bien protégée. Comptant 200.000 F possible. Téléphone : 878-97-52.

Locations

FAUBOURG ST HONORÉ
Galerie des antiquaires 66 m² en RDC Cession de bail *Idéal salon de thé*
SARL 776-44-88

1er HALLES
200 m² de surface de vente 180 m² de sous sol restauration possible petit loyer + cession
SARL 776-44-88

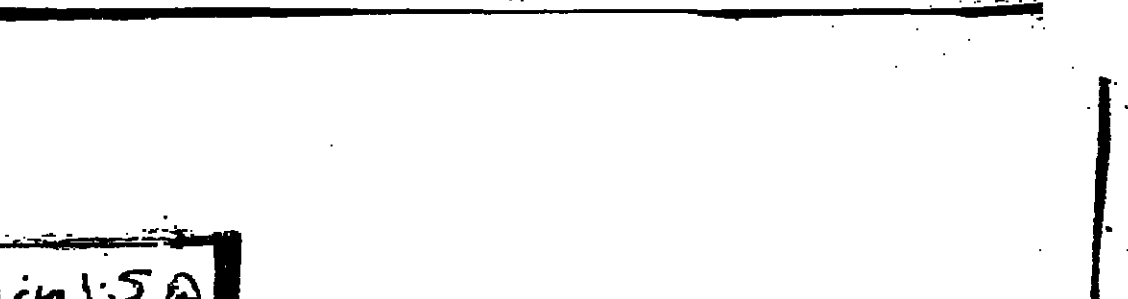
locaux commerciaux

Ventes

CHOISY-LE-ROI
Direct propriétaire à vendre ou à louer immeubles constr. récente. R. + 3 bureaux 50 m² aménagés + R. + 3 locaux 800 m² (quai de décharg. ateliers, archives, stockage, labo). Mte-ch., pompe essence, l'ensemble s/1.500 m², 2 accès dont 1 gros tonnage. Prix de vente 2.500.000 F. ou 180 F le m² en location divis. possible. 766-73-76.

Locations

PORT-GENNEVILLIERS Entrepôt moderne 3000 m² + 300 m² bureaux. Possib. division. Embranchement SNCF, quai de chargement. Possib. gestion stock et livraisons. Téléphone : 833-73-36.



Le Monde

régions

Les canaux : un schéma mais pas de plan

Les mariniers : « On coule !... »

« Ce n'est pas une usine qui ferme ses portes. C'est tout un peuple qui se trouve banni, licencié. » M. Denis Franco, batelier, employé dans un armement de l'Eure, jette un cri qui n'est plus tout à fait d'alarme et pas encore de désespoir. S'il est vrai qu'on a beaucoup dit de la mine ou de la *sidérurgie* qu'elles étaient des professions sinistrées, que penser de la batellerie, qui comptait 22 000 *mariniers en 1962 et moins* de 7 000 vingt ans plus tard ?

Comment les survivants peuvent-ils croire encore les discours officiels qui leur claironnent que *« la voie d'eau et le transport fluvial doivent trouver et trouveront les moyens d'un nouveau dynamisme dans le système des transports modernes dont le pays a décidé de se doter » ? « On veut nous faire disparaître. Il est difficile de rester confiant dans l'avenir de notre travail »*, répond M. Franco.

Artisanale ou industrielle, la batellerie ressent d'autant plus la crise qui frappe actuellement tous les modes de transport de marchandises que des faiblesses structurelles l'affectaient déjà avant.

Elle est d'abord malade de ses infrastructures : à quoi sert-il de posséder *le plus grand réseau fluvial* ouest européen – 7 000 kilomètres – si les deux tiers de sa longueur sont inaccessibles aux embarcations de plus de 350 tonnes (350 tonnes, c'était la norme il y a un siècle), alors que sur les 4 000 kilomètres de voies d'eau allemandes, plus de 3 000 sont empruntés par des péniches ou des convois poussés de plus de 1 500 tonnes ? Et l'écart entre les deux pays ne cesse de se creuser, l'effort financier en faveur des voies navigables étant en Allemagne le double de ce qu'il atteint en France, sans compter les aides indirectes : la liaison Rhin-Danube sera, par exemple, financée pour moitié par des prêts sans intérêts de l'Etat fédéral et du Land de Bavière. Ceux qui *rêvent depuis tant d'années de percer* les 229 kilomètres de canal nécessaires pour unir le Rhin et la Saône oseraient-ils imaginer pareille aubaine ?...

Il y a plus urgent. *« Les voies navigables françaises, mal entretenues par manque de crédits depuis de nombreuses années, sont en mauvais état. Les ruptures de digues, de portes d'écluse, de bajoyers* (1) *et les incidents de fonctionnement aux écluses sont de plus en plus nombreux. Ils provoquent des interruptions de navigation très préjudiciables au bon acheminement des marchandises transportées et contribuent à donner une mauvaise image de marque au transport fluvial »* : ce constat sans complaisance figure dans le rapport remis au printemps dernier au ministre des transports par un conseiller d'Etat, M. Roger Grégoire, qui ne s'en étonnait pas outre mesure *puisqu'il* remarquait qu'en vingt ans le budget fluvial français avait été divisé par quatre pour ne plus représenter, en 1981, que 1,6 % du total des investissements en infrastructures de transport consentis aussi bien par l'Etat que par les collectivités locales et les grandes entreprises publiques. Depuis, il est vrai, le budget alloué au transport fluvial a augmenté de 40 %, mais le seul rattrapage de la moitié du retard pris dans l'entretien du réseau existant nécessiterait plus de 1,6 milliard de francs, dont la moitié à engager dans les cinq ans...

Dans le schéma directeur des voies navigables qu'il a proposé aux régions au début de l'été, le gouvernement suggère *d'aller encore plus* loin en consacrant 1 milliard de francs à la réhabilitation du réseau au cours du *IXe Plan. Il* voudrait bien y ajouter l'achèvement des travaux entrepris sur le réseau à grand gabarit (raccordement du port de Dunkerque-Ouest au canal Dunkerque-Valenciennes, dérivation de la Saône à Mâcon, aménagement de la Deûle et de la Lys le long de la frontière belge, amélioration du canal du Rhône à Sète et du canal de Calais), soit au total 660 millions de francs. Enfin, il envisage de nouvelles extensions de ce réseau à grand gabarit. Mais il faudrait investir 7,5 milliards de francs pendant la période d'exécution du IXe Plan pour se donner une bonne *chance de voir relier, dans une* dizaine d'années, par des voies modernes, les trois grands bassins *fluviaux français (Saône, Rhin,* Rhône) actuellement réduits à des échanges capillaires. 7,5 milliards, soit 1,5 milliard par an.

De ce point de vue, l'affaire paraît mal engagée puisque, en dépit de son gonflement, le budget d'investissement fluvial pour 1984 dépassera à peine 400 millions de francs, auxquels s'ajouteront 150 millions au titre de la deuxième tranche du fonds spécial des grands travaux. Pour atteindre ses objectifs, l'Etat fera donc certainement appel aux régions (qui assuraient déjà le quart des financements) et à certains bénéficiaires extérieurs des infrastructures, telle E.D.F., qui tire des barrages de la Compagnie nationale du Rhône une électricité moins chère que celle qu'elle produit dans *ses propres* centrales...

A la dégradation de l'« outil de travail » s'est ajouté, pour la batellerie, l'inconvénient d'une trop grande spécialisation. Céréales, pétrole, charbon, sables et graviers représentent 77 % du trafic de la voie d'eau. Beaucoup de produits vulnérables à l'évolution économique. Les trafics les mieux assurés se sont effondrés.

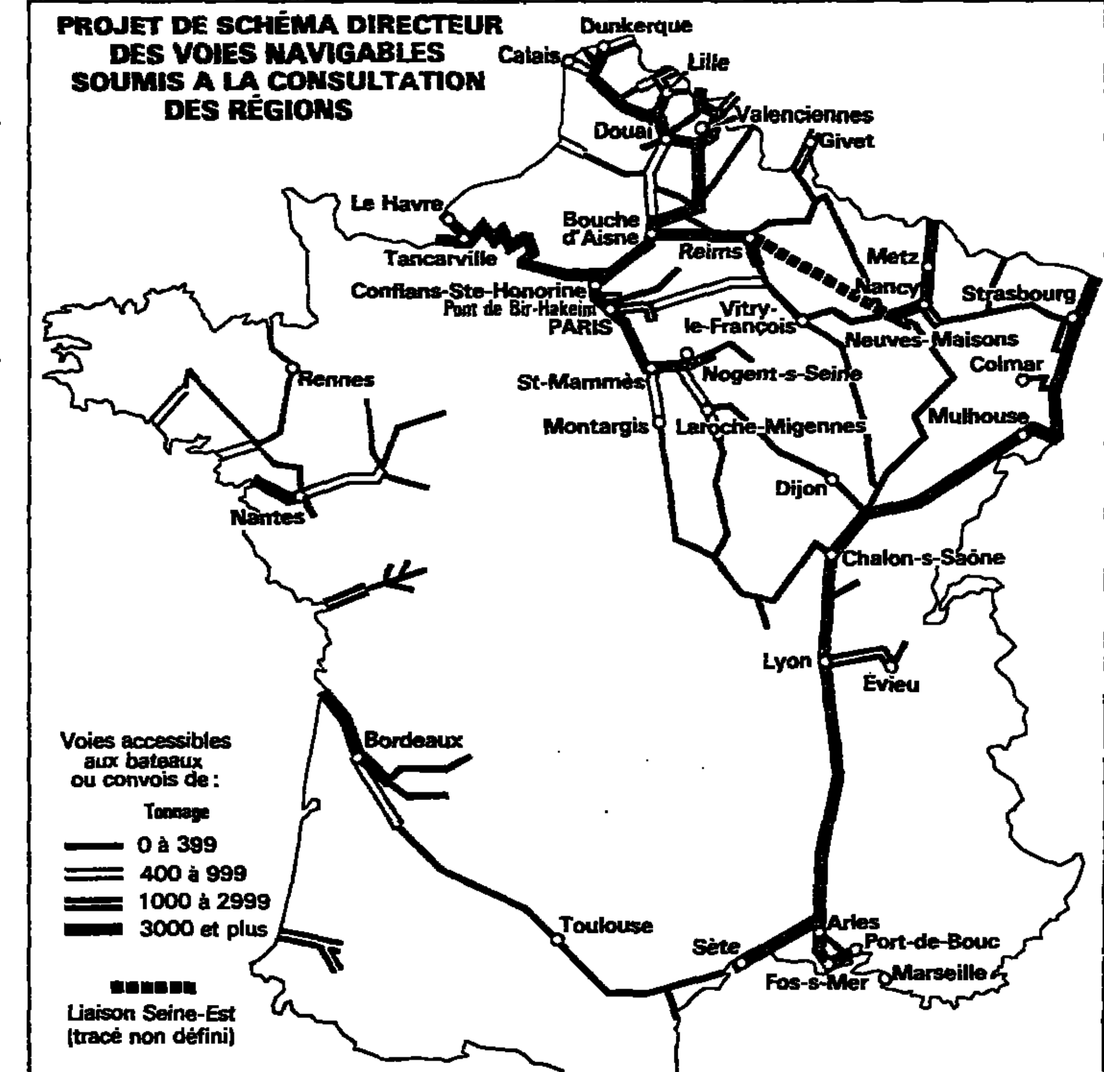
La défection d'E.D.F.

Ainsi, les approvisionnements en charbon des centrales E.D.F. par voie d'eau sont passés de 788 000 tonnes en 1970 à plus de 6,3 millions de tonnes dix ans plus tard avant que, en juin dernier, ce chargeur privilégié n'annonce son intention de réduire des neuf dixièmes ses importations de houille *dès les semaines suivantes, faisant* perdre d'un coup à la batellerie un trafic annuel de 5 millions de tonnes. *Des centaines d'emplois, et même* l'avenir de plus d'une entreprise, se trouvaient en conséquence directement menacés. *D'où l'émoi de* M. Fiterman et ses efforts – mal payés de retour – pour éviter le naufrage de la batellerie : au deuxième semestre, les mariniers se partageront 850 000 tonnes de fret charbonnier, au lieu des 300 000 prévues initialement.

Le ministre aura quand même arraché deux autres consolations pour la batellerie industrielle : le *financement par E.D.F. d'une « cale* de réserve » (c'est-à-dire une flotte de bateaux en réserve) et une subvention pour *la création d'une ligne* de transport de conteneurs entre Le Havre et Gennevilliers, ouvrant ainsi un nouveau créneau prometteur à la voie d'eau. Mais pour le reste, le manque à gagner représenté par la défection d'E.D.F. va se traduire par les rituelles mesures sociales réservées aux secteurs en déclin, notamment des départs en préretraite.

JAMES SARAZIN.

(1) Mur qui consolide les berges d'une rivière.



A FOS

Le mariage du fleuve et de la mer

Marseille. – Le Rhône est désormais directement relié au port de Fos-sur-Mer par un canal à grand gabarit accessible aux convois (barges et pousseurs) de 120 mètres de long et de 5 000 tonnes de port en lourd. M. Charles Fiterman, qui l'a inauguré, a qualifié l'événement de *« rêve séculaire ». « La maîtrise totale du Rhône*, a dit le ministre

De notre correspondant

des transports, *met en relation deux des plus dynamiques régions de notre pays. »*

Le canal, long de 10,5 kilomètres, *a été ouvert à la navigation au mois* de mai. Sa largeur moyenne est de 48 mètres pour une profondeur de 7 mètres. *La voie d'eau a sa* « source » un peu au nord du bac de Barcarin, sur le Rhône, grâce à une entrée de 100 mètres de large dont le « signal » est constitué par deux grues désaffectées du port de Marseille transformées en monuments bariolés de jaune et de vert. Impossible de ne pas les voir.

Un tracé de compromis

Une seule écluse automatisée est située à 2 kilomètres du fleuve. Elle réduit, par endroits, le gabarit du canal à 12 mètres. Cette écluse était indispensable à cause des crues qui peuvent provoquer des différences de niveau, jusqu'à 4 mètres, entre le fleuve et la mer, qui pénètre dans les darses de Fos. Mais, en temps ordinaire, l'écluse se contentera de « rétablir » les quelque 10 centimètres de dénivellation entre le Rhône et le niveau de la mer.

Le projet, déjà ancien, avait suscité en 1977 une polémique entre le port autonome de Marseille, maître d'œuvre, et le Syndicat intercommunal à vocation multiple (Sivom) d'Arles Port-Saint-Louis, au sujet du tracé du canal. Dans le projet initial, la prise sur le fleuve se situait plus au nord et le tracé zigzaguait dans les terres agricoles du grand plan du bourg. A cet itinéraire les communes avaient opposé leur propre projet transitant par Port-Saint-Louis-du-Rhône et l'anse de Carteau, dans le golfe de Fos. Mais il avait l'inconvénient d'exposer les convois fluviaux aux coups de boutoir du vent d'est. Le canal de Port-Saint-Louis n'était pas au gabarit *européen et sa conception technique*, vieille d'un siècle, interdisait qu'on l'utilisât durant cent jours par an en raison du *mauvais* temps.

C'est finalement un tracé de compromis qui a été retenu. Le canal épargne les terres agricoles et son trajet est le plus court possible puisqu'il aboutit au fond de la darse de Fos la plus proche du Rhône. Son orientation est-ouest le place en travers du mistral mais une butte de 10 mètres de haut, spécialement construite, protège sa rive nord. Coût total de l'opération : 260 millions de francs.

Du côté du port autonome de Marseille, on se félicite de voir les installations de Fos bénéficier d'une desserte vers l'intérieur des terres à la hauteur de ses ambitions, ce qui lui manquait jusqu'à présent. Gain de temps, économie d'énergie, relations plus faciles avec Lyon, ce sont d'incontestables atouts. Mais M. Roger Heuillet, président du port autonome, n'en souligne pas moins que l'actuel trafic entre Marseille et la région Rhône-Alpes par voie fluviale concerne essentiellement le charbon, les céréales, les matériaux de construction, et qu'il faudrait, pour que le nouveau canal joue à plein son rôle, que ce trafic s'étende aux marchandises générales, notamment les conteneurs, ce qui n'est pas encore le cas.

JEAN CONTRUCCI.



A TRAVERS LA FRANCE

Un seul département alsacien ?

M. Henri Goetschy, sénateur C.D.S., président du conseil général du Haut-Rhin, a soumis le 6 octobre aux élus alsaciens l'idée d'une fusion des départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin qui forment la région Alsace. Cette proposition a suscité une certaine surprise, voire une émotion, parmi les élus et les responsables économiques du Haut-Rhin.

« Ce nouveau département alsacien pourrait recueillir les compétences de la région » *et, pour M. Goetschy, une telle solution permettrait de pallier* « une certaine dispersion des forces » à laquelle « aboutit la trilogie région, Haut-Rhin et Bas-Rhin ».

Tourisme sans «bétonnage» dans le Languedoc

Les élus du Languedoc-Roussillon ont décidé – après vingt ans d'atermoiement – de donner le feu vert pour la construction d'une nouvelle station touristique sur le littoral, dite de l'embouchure de l'Aude. Cette opération prendra place dans le IXe Plan et une négociation financière sera engagée entre la région, les départements et l'État.

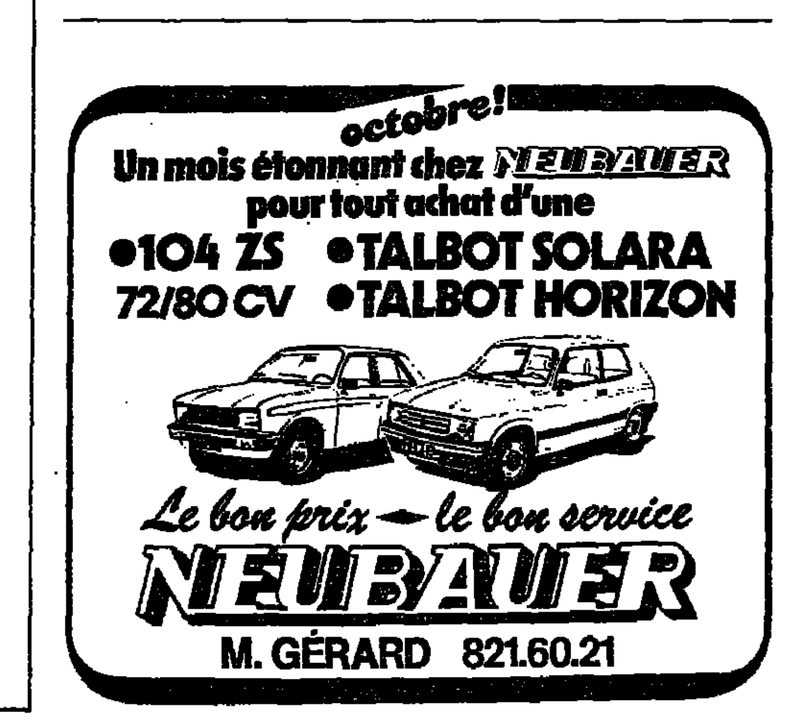
Mais les responsables régionaux et locaux, prenant en compte les leçons du passé, veulent éviter un « bétonnage » de la côte. Priorité sera donnée au tourisme léger, aux liaisons avec l'arrière-pays (notamment le canal du Midi), et l'engagement a été pris de protéger de manière minutieuse l'étang de Vendres, qui est un espace naturel très fragile.

Les élus du Languedoc-Roussillon soulignent qu'« avec la décentralisation ce projet, qui est voulu par les intéressés et non plus imposé par Paris, sera mené en collaboration avec tous ».

Des micro-ordinateurs dans les communes

Un crédit de 10 millions de francs a été affecté par la direction du développement local de la Caisse des dépôts et consignations au financement, par les collectivités locales, de micro-ordinateurs de fabrication française destinés à l'initiation du grand public, en particulier les jeunes.

Les collectivités locales (communes, départements, régions) qui en font la demande auprès des délégations régionales de la Caisse des dépôts bénéficient pour cela de conditions de financement particulièrement avantageuses : prêts pouvant couvrir jusqu'à 100 % de la dépense, taux privilégié (10,50 %), durée inférieure ou égale à cinq ans.



Le Monde

économie

C.E.E.

Menace sur la politique agricole commune

Le temps joue contre la France

De notre envoyé spécial

Athènes. – Les ministres des Dix, réunis depuis la veille en session spéciale à Athènes, délibèrent ce mardi 11 octobre des problèmes budgétaires, ainsi que de la mise en route d'éventuelles actions nouvelles visant à relancer l'activité communautaire. Une autre session spéciale, de quatre jours, aura lieu en novembre, avant le conseil européen qui se tiendra à Athènes les 5 et 6 décembre.

La journée de lundi consacrée à la réforme de la politique agicole commune (PAC) n'a pas donné de résultat, et, sur le lait – question centrale, – M. Rocard, ministre de l'agriculture, ne s'est pas dévoilé. On ignore toujours ce qu'on est disposé à faire du côté français pour parvenir à un plafonnement de la production.

La France, moyennant des aménagements à préciser, est-elle disposée à accepter la proposition de la Commission de fixer des quotas de production par laiterie, avec application d'une supertaxe dissuasive en cas de dépassement ? *En vérité, on* ne sait pas si sur ce problème-clé, politiquement très sensible, le gouvernement, et non pas seulement le ministre de l'agriculture, a tranché.

M. Rocard se borne à répéter que le problème laitier, parce qu'il est le plus complexe, devrait être abordé en fin de parcours, en somme comme une résultante des autres. Il fait ainsi remarquer qu'il existe une relation bien réelle entre l'augmentation de la production de lait et celle de produits de substitution des céréales (P.S.C.). Ces derniers, en particulier le gluten de maïs, qui vient des Etats-Unis, progressent de façon spectaculaire (+ 30 % en 1983 par rapport à 1982). « *Si on stabilise les importations de P.S.C., on allège le problème laitier* », commente M. Rocard. L'ouverture de négociations avec les Américains, puis, si c'est nécessaire, au sein du GATT, apparaît comme une des principales revendications françaises.

Pour sa part M. Cheysson, constatant que le département d'Etat avait convoqué au cours des jours passés les ambassadeurs de la C.E.E. à Washington afin de les mettre en garde contre toute politique qui aboutirait à freiner les livraisons américaines à la Communauté, en particulier celles des produits de substitution, s'est élevé en termes vifs contre de telles pressions. Le ministre des relations extérieures a rappelé, que si l'administration américaine avait des remarques à faire ayant trait à la politique commerciale de la C.E.E., il convenait qu'elle s'adresse à la Commission européenne. Quoi qu'il en soit, cette offensive française anti-P.S.C. se heurte à l'hostilité des pays membres qui en sont les principaux utilisateurs, tels le Royaume-Uni, les Pays-Bas ou le Danemark.

Plus d'argent pour les agriculteurs ?

Cependant le débat sur l'élimination des montants compensatoires monétaires (M.C.M.) a été décevant. Les Allemands ont durci leur position, soulignant que les propositions faites par la Commission de démantèlement automatique des M.C.M., dans un délai restreint, lequel pourrait entraîner des baisses de prix en mars, étaient inacceptables.

M. Kiechle, le ministre allemand de l'agriculture, a affirmé que l'adoption de dispositions trop rigoureuses en matière de M.C.M. pourrait affecter le fonctionnement du système monétaire européen. Cela veut dire qu'à l'avenir les Allemands se prêteraient moins facilement que dans le passé à des ajustements monétaires impliquant une réévaluation du mark s'ils devaient avoir pour conséquence de pénaliser leurs agriculteurs. Sur ce problème des M.C.M. l'Allemagne est isolée.

Ainsi la négociation ne s'est pas nouée. M. Rocard explique qu'il ne faut pas trop s'en étonner, car « *une telle négociation exige un très considérable investissement intellectuel* ». *Mais il reconnaît que la discussion est dure, qu'* « *on se rapproche du moment où on se tiendra des propos désagréables et où l'on se demandera si une PAC est toujours possible* ». Il est vrai que le temps presse et qu'il joue contre la France.

Les ressources disponibles s'épuisent. Lundi soir, M. Dalsager, le commissaire chargé des affaires agricoles, indiquait dans les couloirs, que, faute d'être sûre de disposer d'assez d'argent, la Commission allait probablement devoir cesser de verser aux Etats membres les avances qui sont nécessaires au soutien des marchés. Les agriculteurs français peuvent être sûrs que ce seront les plus mauvaises mesures qui seront prises si l'on attend de buter sur l'obstacle budgétaire.

Les Britanniques tablent sur cette perspective pour parvenir à imposer les mesures de plafonnement strict des dépenses dont ils rêvent. Si les Allemands, las de ne rien voir venir, sceptiques quant à la volonté de la France de consentir un effort réel pour stopper la course aux excédents et réduire les dépenses, se joignent aux Britanniques, la PAC telle qu'on la connaît risque fort de disparaître. Sur le plan tactique, rallier les Allemands, qui hésitent et sont divisés, paraît essentiel. Cela signifie qu'on utilise de façon effective le temps de négociations dont on dispose, quitte à prendre des initiatives. Ce n'est pas jusqu'à présent la voie qui a été choisie.

PHILIPPE LEMAITRE.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou	Dép. –	Rep. + ou	Dép. –	Rep. + ou	Dép. –
$ E.-U.	7,9225	7,9245	+ 200	+ 230	+ 380	+ 430	+ 1065	+ 1185
$ can.	6,4330	6,4365	+ 165	+ 210	+ 320	+ 385	+ 900	+ 1030
Yen (100)	3,4065	3,4100	+ 170	+ 200	+ 330	+ 370	+ 995	+ 1065
DM	3,0650	3,0675	+ 180	+ 200	+ 345	+ 375	+ 990	+ 1050
Florin	2,7330	2,7350	+ 150	+ 170	+ 285	+ 315	+ 835	+ 890
F.B. (100)	15,0445	15,0530	+ 435	+ 525	+ 735	+ 890	+ 1730	+ 2080
F.S.	3,7720	3,7745	+ 290	+ 315	+ 555	+ 590	+ 1535	+ 1615
L (1 000)	5,0375	5,0405	– 250	– 200	– 490	– 420	– 1415	– 1285
£	11,9810	11,9900	+ 325	+ 390	+ 630	+ 730	+ 1800	+ 2030

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 3/8	9 3/4	9 1/4	9 5/8	9 5/16	9 11/16	9 1/2	9 7/8
DM	5 3/8	5 3/4	5 7/16	5 13/16	5 1/2	5 7/8	5 3/4	6 1/8
Florin	5 3/4	6 1/4	5 3/4	6 3/8	5 3/4	6 3/8	5 7/8	6 1/2
F.B. (100)	6 1/2	7	8 3/4	9 3/4	8 3/4	9 3/4	9 3/4	10 3/4
F.S.	2 3/8	2 3/4	3 3/8	3 3/4	3 7/16	3 13/16	4	4 3/8
L (1 000)	16	17	17 1/8	18 1/4	17 1/2	18 1/2	18	19
£	8 3/4	9 1/2	9	9 5/8	9	9 5/8	9 3/16	9 13/16
F. franç.	12 1/2	13 1/4	13 1/8	13 7/8	14 1/8	15 7/8	16 1/8	16 7/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

NOUVELLES PIÈCES DE 10 F

Deux nouvelles pièces commémoratives de 10 F français seront mises en circulation en novembre pour marquer le bicentenaire de la naissance de Stendhal et des premiers vols en ballon, annonce le ministre de l'économie, des finances et du budget.

Ces deux pièces ont les mêmes caractéristiques de diamètre et d'épaisseur que l'actuelle pièce de 10 F. Elles pourront être utilisées dans les transactions mais seront tirées en nombre limité, comme l'avait été la pièce de 10 F à l'effigie de Gambetta mise en circulation à la fin de 1982. Chacune des deux pièces sera frappée en 2,5 millions d'exemplaires.

ÉTRANGER

La Chine signe avec la R.F.A. un accord exemplaire sur la protection des investissements

De notre correspondant

Pékin. – La Chine et la République fédérale d'Allemagne ont signé, vendredi 7 octobre, à Pékin, un accord sur la protection mutuelle des investissements. Le document, qui faisait l'objet de discussions depuis trois ans, a été paraphé par Mme Chen Muhua, ministre chinoise du commerce extérieur, et M. Otto Lambsdorff, ministre ouest-allemand de l'économie.

Du côté allemand, on se déclare très satisfait de l'accord conclu. Celui-ci est considéré, du point de vue des industriels, comme « *un important pas en avant* ». En Chine, on souligne que, pour l'essentiel, les dispositions du texte correspondent aux accords similaires que la République fédérale a déjà conclus avec une cinquantaine de pays en développement, et que, d'une façon générale, les résultats obtenus dépassent les espérances initiales.

Le point le plus important de l'accord est sans doute la garantie, acceptée par le gouvernement chinois, d'une compensation dans le cas d'une expropriation ou d'une nationalisation de l'entreprise à capital ouest-allemand. Cette compensation devra être équivalente en valeur aux capitaux investis, être effectivement convertible et librement transférable. Un recours quant à la légalité de la mesure d'expropriation prise pourra être introduit auprès des tribunaux compétents. Les litiges sur le montant de la compensation pourront être soumis à une commission d'arbitrage internationale *ad hoc*.

L'accord prévoit, en outre, que les capitaux et revenus des entreprises à participation financière allemande pourront être librement rapatriés, que ces revenus proviennent des ventes à l'exportation ou sur le marché intérieur chinois. En clair, cette disposition signifie que l'Etat chinois se porte garant des possibilités effectives d'un tel transfert de devises hors du pays.

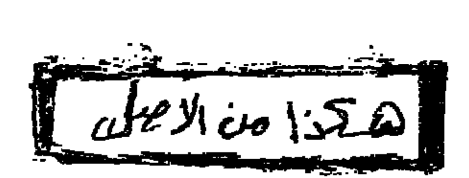
La partie allemande, enfin, a obtenu que figure dans le document une clause disposant que l'investisseur étranger soit placé juridiquement et économiquement sur le même plan que son partenaire chinois.

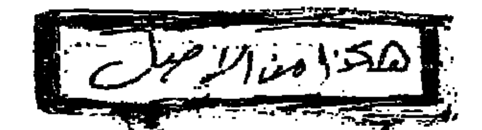
Cet article vise à introduire le concept général de non-discrimination envers les sociétés à capitaux mixtes sur les plans réglementaire, douanier, fiscal ou autre. Les négociateurs de Bonn ne se font guère d'illusions toutefois sur la mise en pratique d'une telle stipulation.

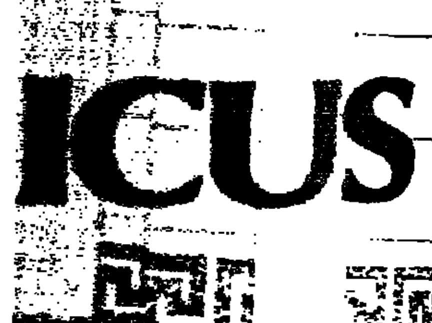
Outre qu'il manifeste le désir des autorités chinoises de créer dans leur propre pays un climat favorable aux investissements étrangers, cet accord pourrait servir d'encouragement aux autres pays capitalistes, tels les Etats-Unis, le Japon ou la France, *qui négocient, de leur côté*, avec Pékin des arrangements analogues.

Cet accord devrait avoir une influence favorable sur la présence économique de la R.F.A. en Chine, laquelle est déjà notable. L'an dernier, le volume global des échanges bilatéraux s'est élevé à 3,7 milliards de marks (11,1 milliards de francs). A titre de comparaison, le commerce franco-chinois a été, la même année, de 5 milliards de francs. Contrairement à la France, la R.F.A. avait dégagé un surplus de 300 millions de marks. Pour les sept premiers mois de cette année, les exportations allemandes ont progressé de 40 %. Il est vrai que, pour la même période, les ventes françaises ont également beaucoup augmenté en raison d'importantes ventes de céréales et de sucre.

MANUEL LUCBERT.









En R.F.A.

L'ÉTAT, LES HOUILLÈRES ET LES SYNDICATS S'ENTENDENT POUR RÉDUIRE LA PRODUCTION DE CHARBON

Le gouvernement, les régions charbonnières, les houillères et les syndicats de mineurs ouest-allemands se sont mis d'accord lundi *10 octobre, au cours d'une « table* ronde », pour réduire de 10 millions de *tonnes la production de houille* en R.F.A., qui s'élève actuellement à 82 millions de *tonnes* par an. Cette décision, précise un communiqué du ministère fédéral de l'économie, entraînera la fermeture de certaines exploitations *et* la réduction de la production d'autres fosses. Les exportations de charbon allemand ne seront plus subventionnées.

L'Etat et les régions aideront les entreprises dans leurs efforts de restructuration jusqu'à la fin 1989. Le gouvernement a demandé aux houillères de réduire leurs effectifs progressivement et sans licenciements. En 1984 et 1985 les cent quatre-vingt-deux mille mineurs en activité seront mis pendant vingt jours au chômage technique. – *(A.F.P.)*

● **Accord amiable entre I.B.M. et Hitachi.** – I.B.M. a accepté de mettre fin aux poursuites engagées contre la société japonaise pour espionnage industriel. Plusieurs employés de Hitachi avaient été « piégés » par un agent du F.B.I. leur proposant des secrets d'I.B.M. En contrepartie de cet abandon, Hitachi versera une somme non révélée au géant américain, cessera ses propres poursuites contre I.B.M.-Japon et acceptera une inspection de ses nouveaux produits par des experts d'I.B.M.

AFFAIRES

Patron en fief communiste

Le métier de chef d'entreprise *n'est certes pas facile par les* temps qui courent, mais lorsqu'on l'exerce en Seine-Saint-Denis, bastion du parti *communiste et de la C.G.T., cela* ne le facilite pas. Pourtant, *comme le souhaite le C.N.P.F. (le Monde* du 11 octobre), *l'union patronale du département* « UP 93 » ouvre largement les *portes des entreprises pendant* cette semaine aux élus, aux familles, aux jeunes *« pour engager un véritable dialogue, y compris sur les questions tabous »,* précise M. Michel Guerbet, président de l'union départementale.

Il y a encore des maraîchers *derrière les tours de Bobigny et,* heureusement aussi, des entreprises petites et grandes (Alsthom par exemple possède quatre établissements). On dénombre six mille neuf cents sièges sociaux d'entreprises de plus de six salariés. *« Nous avons deux lourds handicaps,* dit un industriel du bâtiment installé ici depuis trente ans, *la politique de déménagement industriel de la Datar qui nous a fait beaucoup de mal et le poids énorme de la taxe professionnelle. »* De fait, le taux communal de cette taxe est de 26,7 % à Villetaneuse et de 37,6 % à Dugny contre 14,1 % à Paris. *« Ma taxe professionnelle me bouffe trois semaines de chiffre d'affaires,* ajoute ce patron qui fait de la reliure, du pliage et du brochage pour les éditeurs. *Mais je suis quand même un patron heureux en dépit de cette foutue grève des postes qui nous étrangle. Nos banquiers vont perdre patience. Dans une petite boîte comme la mienne, le chef d'entreprise c'est à la fois le commandant et l'armateur. On ne va pas baisser les bras parce que ça fraîchit ! »*

Chez Kodak, importante firme de Sevran, le problème numéro un *« qu'il faut que le public comprenne »* ce sont les pointes de travail en août et septembre quand les gens rentrent de vacances et font développer leurs films. *« Il nous faut embaucher deux cents ou trois cents saisonniers, dont des étudiants. Et une semaine de vacances en moins – à cause du plan Delors par exemple cet été, – c'est pour nous un film acheté en moins. Difficile de gérer l'entreprise dans ces conditions... »*

Les créneaux d'avenir ? Bien sûr l'informatique, la biotechnologie, mais aussi des secteurs plus classiques et moins « pointus », *comme* les outils pour les entreprises du bâtiment. La société Olvic de Sevran occupe dans de beaux « locaux-dépôt » neuf salariés *« et demi »* précise le patron, *« car j'ai une personne à mi-temps ». « Tout le monde peut gagner sa vie à condition d'avoir appris le métier sur le tas et de savoir qui fait quoi. Le fabricant, c'est le fabricant, le grossiste comme moi fait le commerce en gros et le détaillant est détaillant, pas autre chose. Faites la chasse à toutes les petites dépenses inutiles et vous gagnerez votre marge ! ».*

F. Gr.

LES COUTURIERS ET LEURS FAÇONNIERS

(De notre correspondant.)

Nantes. – La Fédération française *de la couture, du prêt-à-porter,* des couturiers et des créateurs de mode *a réagi par la voix de son président* délégué, M. Jacques Mouclier, à no*tre information (le Monde* du 1er octobre) titrée : « De grands couturiers français ont recours de plus en plus à des façonniers étrangers ».

« Les grands couturiers soucieux de faire travailler les entreprises françaises, déclare M. Mouclier, *s'adressent en priorité à elles pour réaliser leur prêt-à-porter féminin. C'est ainsi que les trois quarts de leur production sont réalisés à partir d'ateliers français. Plusieurs grandes maisons de haute couture s'efforcent, même dans le domaine du prêt-à-porter, de rapatrier actuellement d'autres fabrications portant sur des accessoires de mode qu'ils avaient dans le passé confiés à l'étranger pour des raisons de compétitivité internationale... ».*

M. Henri Renault, vice-président du Groupement national des façonniers français, maintient les propos que nous avons rapportés et distingue trois sortes de fabrication :

1) Les articles de haute couture portant la griffe de grande marque, dont une partie est fabriquée à l'étranger ;

2) Les articles présentés avec le label « Haute couture, diffusion de prêt-à-porter » que ces mêmes maisons confient à des entreprises de confection. Ces dernières exportent de plus en plus le travail à façon qui leur est sous-traité, d'où les difficultés grandissantes des façonniers français ;

3) Le prêt-à-porter tout court, fabriqué pour l'essentiel à l'étranger. – J.-C. M.

Un compte en banque... à treize ans

La France compte sept cent cinquante mille jeunes d'un âge compris entre treize ans et la majorité légale de dix-huit ans, qui, seule, leur permet d'ouvrir un compte bancaire et de tirer des chèques. Cette clientèle ne manque pas d'intéresser les banques et les établissements collecteurs d'épargne, car elle est à l'origine de 43 % de la consommation familiale et dispose de disponibilités, souvent non négligeables (cadeaux des parents, rémunération pour garde d'enfants, petits travaux extérieurs, etc.).

De plus, *« l'enfant est le père de l'homme »* et le choix d'une banque ou d'un établissement s'opère très tôt, et il convient, au surplus, d'habituer les enfants dès que possible au maniement de l'argent et à l'épargne. Jusqu'à présent, seule les caisses d'épargne autorisent les mineurs à retirer de l'argent à partir de seize ans sur des livrets qu'ils peuvent alimenter dès qu'ils savent parler pour se présenter aux guichets.

Au Crédit agricole, la Caisse régionale du Gers expérimente la possibilité, pour les enfants, de retirer 100 F, 200 F ou plus, par semaine, sur le compte de leurs parents, par le biais des distributeurs automatiques et d'une carte magnétique. *Il ne semble* pas que la « banque verte » *manifeste beaucoup d'enthousiasme* pour cette expérience, *jugée par elle de « peu d'avenir ».*

Ce n'est pas le cas du Crédit *industriel et commercial (C.I.C.),* qui vient de lancer son compte *13-18 ans ouvert aux mineurs.*

Ceux-ci peuvent d'abord ouvrir, avec l'autorisation de leurs parents, un « compte électronique », sur lequel ils pourront verser toutes sommes et les retirer, cette fois, sans autorisation des parents. Pour éviter tout *« débordement »* et toute imprudence, les retraits ne pourront être effectués que par le biais d'une carte magnétique, introduite dans les 71 guichets automatiques et les 111 guichets *« humains »* du C.I.C dans la région parisienne, tous reliés à *l'ordinateur central « en temps réel » :* les retraits ne peuvent donc, en aucun cas, dépasser le montant disponible.

Parallèlement, les mineurs pourront ouvrir un deuxième compte, d'épargne cette fois, rémunéré à 7,50 %, librement alimenté par le titulaire, les retraits devant, toutefois, être autorisés par les parents à chaque opération ou de façon permanente.

Les dirigeants du C.I.C., établissement connu, dans le passé, pour ses innovations (l'Impomatic notamment) relèvent qu'à l'étranger (Etats-Unis, Grande-Bretagne, Autriche, bientôt l'Italie) les mineurs ont largement accès à la banque, et que la France est très en retard dans ce domaine. On peut aussi ajouter que, de nos jours, les enfants, habitués aux jeux électroniques, seront peut-être plus habiles pour utiliser les distributeurs automatiques que leurs parents...

FRANÇOIS RENARD.

● **Thomson communications : un résultat brut d'exploitation positif en 1983.** – Cette activité, qui doit passer aux deux tiers dans l'orbite de la C.G.E. retrouvera cette année une situation financière favorable après plusieurs années de pertes. *Selon M. Darmon, directeur* de la branche communications de *Thomson-C.S.F., le téléphone ne* perdrait plus d'argent grâce à une *amélioration de la gestion* et à la livraison de centraux entraînant une *remise des pénalités pour retard.* Le chiffre d'affaires de la branche serait, en 1983, de 15 milliards de francs (+ 26 % par rapport à 1982) dont 40 % à l'exportation.

● **Baisse du trafic passagers d'Aéroport de Paris.** – Au cours des huit premiers mois de 1983, le nombre de passagers traités par Aéroport de Paris a diminué par rapport à la période correspondante de l'an dernier, pour les vols tant intérieurs (– 0,1 %) qu'internationaux (0,5 %). *Les échanges avec les pays* européens sont particulièrement touchés (– 9,2 %). *En revanche, le* volume du fret traité a augmenté de 7 % *au cours de la même période,* les échanges avec l'Amérique du Nord *enregistrant même un accroissement* de 15,5 %.

● ***La C.G.T.* crée un comité de soutien chez Dunlop-France.** – La C.G.T., *qui juge anormal que* Michelin couvre 80 % du marché français du *pneumatique mais en* produise 40 % hors de France, a créé un comité de soutien chez Dunlop-France, entreprise qui vient de déposer son bilan.

SOCIAL

Il faut que les travailleurs y trouvent leur compte

(Suite de la première page.)

L'action syndicale est, selon la C.G.T., une composante originale, dynamique et stimulante du progrès.

Le fait est qu'il y a de la déception, de l'inquiétude et du mécontentement.

Il existe pourtant des issues, des possibilités de progrès intéressantes, dans les plus importants domaines de la vie sociale et économique.

Il y a parmi les travailleurs une richesse d'initiatives, d'innovations, de dynamisme, de nature à favoriser un véritable renouveau, par certains côtés une sorte de renaissance de l'industrie et de l'économie françaises.

Pouvoir y croire

La C.G.T. se sent capable de contribuer à mobiliser ces forces. Mais il est indispensable que les travailleurs *puissent y croire.* Il faut qu'il se passe quelque chose qui libère ces énergies :

1) Tant qu'ils ne verront pas plus de *justice sociale et des mesures* convaincantes en ce sens, les travailleurs resteront sceptiques. Ceci n'est pas une hypothèse mais un constat.

Si mesures exceptionnelles il doit y avoir en cette période, pourquoi ne serait-ce pas des mesures exceptionnelles prélevant de façon réaliste mais efficace sur les véritables détenteurs de la fortune et des privilèges ?

Pourquoi sommes-nous si peu à dire ce qu'il en est des véritables inégalités ? Pourquoi ce pudibond manteau de Noé sur ce que révèle l'étude des déclarations au titre de l'impôt sur les grandes fortunes ?

On sait qu'il s'agit de quelque 1 500 milliards de francs pour cent dix mille foyers fiscaux sur vingt-deux millions.

Les vieilles craintes sont donc aisées à dissiper : tous ceux qui n'ont rien eu à déclarer, à ce titre, ne sont pas concernés.

Par contre, un prélèvement exceptionnel, raisonnable, qui ne priverait en rien les intéressés, peut fournir un certain nombre de milliards (nous *en proposons 25) qui soulageraient* les contribuables plus modestes et donneraient des moyens d'action bien utiles pour passer un cap difficile. Un pas *significatif* et net dans cette direction ferait reculer le doute et favoriserait le dynamisme qui fait défaut.

2) De même faut-il une démarche nouvelle et convaincante en ce qui concerne la modernisation et les restructurations. Il existe quelques exemples intéressants d'entreprises nationales qui ont à résoudre des problèmes et qui apprennent à créer des activités nouvelles, donc des emplois. Elles démontrent que l'on peut moderniser sans faire des chômeurs.

Mais la dominante est loin d'être là. L'idée que la rentabilité vraie n'est pas la seule rentabilité financière à courte vue, mais qu'elle inclut le coût des conséquences sociales, des licenciements, du chômage, de la vie locale, de l'intérêt national, apparaît toujours saugrenue aux esprits rétro. Et, pourtant, il ne peut y avoir, d'un côté, ceux qui profiteraient sans frais du progrès et, de l'autre côté, le reste, *tous ceux qui paieraient les pots* cassés. A l'échelle où les mutations technologiques le posent, ce serait intenable pour l'équilibre même de la société française.

Pour le moment, alors qu'existe une grande disponibilité des organisations de la C.G.T., avec les travailleurs, pour proposer et trouver des solutions industrielles avantageuses pour l'économie et pour l'emploi, ces possibilités sont laissées en friche, quand elles ne sont pas repoussées.

Pour que les travailleurs – et les militants de la C.G.T. – y croient, il ne faut pas les décevoir. Il est urgent que se produisent des actes marquants *en ces matières et sur des* dossiers pressants et d'envergure. Ne pas le comprendre vite serait grandement dommageable.

Et nous ?

Nous ne sommes pas de ceux qui attendent *tout* d'« *en haut* ». *Les* syndicats – et pour ce qui nous concerne, la C.G.T. – ont leurs responsabilités, ainsi que les travailleurs. *C'est pourquoi nous n'hésitons* pas à nous remettre en question sans complaisance.

Beaucoup, dans le monde du travail, ont eu tendance à penser que, après avoir voté et élu un pouvoir politique de gauche, les choses allaient changer d'elles-mêmes, par la seule action du gouvernement.

D'autres, parce qu'ils avaient l'opinion quasiment inverse, doutaient de la réalité de réformes démocratiques réelles et durables.

La vie se charge de détromper les uns et les autres. Il y a bien des réformes, des conquêtes intéressantes, des issues possibles et l'attente passive ne mène à rien de bon.

Il ne suffit pas de demander : mais qu'est-ce qu'ils font ? Il faut se demander : et qu'est-ce que nous faisons nous-mêmes ? Nous, travailleurs ? Nous, syndicalistes ?

La bataille sociale est vive, les forces du passé s'acharnent. Le poids des travailleurs est décisif pour faire avancer les choses. Leur action syndicale, l'expression collective de leur volonté, peuvent se manifester avec une efficacité bien plus grande qu'autrefois et dans des domaines plus étendus. Qu'ils se fassent donc entendre.

Le choix des méthodes n'est dicté par aucune complaisance mais tout simplement par le réalisme, une évaluation correcte de la situation et la recherche de l'efficacité.

Les impôts sont soumis au Parlement. Que les travailleurs fassent donc connaître clairement et positivement, à ceux qu'ils ont élus, ce *qu'ils entendent par une plus* grande justice sociale.

Des droits plus étendus sont reconnus, il faut s'en servir. Chaque *entreprise est tenue désormais de né*gocier des salaires réels, et d'autres questions importantes. Faut-il attendre que les directions y supplient les travailleurs ?

Des moyens nouveaux existent pour contribuer à une meilleure efficacité des entreprises capables de favoriser l'emploi et de combattre le chômage. Faut-il les ignorer ?

Les droits légaux et le rapport des forces réel permettent de faire respecter chaque travailleuse, chaque travailleur dans leur dignité, d'établir des relations nouvelles dans le travail à l'avantage de toutes les catégories, aussi bien des cadres et techniciens que des personnels ouvriers et employés.

Initiative, capacité d'adaptation et d'innovation, dynamisme de l'ac*tion syndicale collective des travail*leurs : ce n'est pas le moment de rester les deux pieds dans le même sabot.

A quoi sert le C.N.P.F. ?

L'organisation du patronat a adopté une attitude d'opposition, négative et, plus que stérile, destructrice par certains côtés.

Les responsables du C.N.P.F., qui représente l'ensemble du patronat, s'expriment et agissent avec une outrance qui donne une piètre image de ce qui est encore la classe dominante de ce pays.

Récemment, j'ai déclaré publiquement, engageant la C.G.T., qu'une politique contractuelle réa*liste était possible* : c'était une ouverture. M. Chotard m'a répondu aussitôt : « Grand méchant loup ! » et n'a pas craint de se présenter en petit chaperon rouge...

Les droits nouveaux qui amènent, avec bien des précautions, un peu de démocratie dans l'entreprise sont diaboliques, et rien n'est plus urgent que d'en empêcher l'exercice.

La loi fait obligation de négocier dans chaque entreprise. Le C.N.P.F. se charge de la vider de tout contenu. Il prétend, si j'ai bien lu, faire accepter une baisse du pouvoir d'achat. Sans « revoyure », pour parler comme son vice-président.

Il y a deux millions de chômeurs : le remède du C.N.P.F. est d'exiger, toute affaire cessante, le droit de licencier sans aucune retenue.

Son programme social, c'est le recul de plusieurs décennies de progrès, l'amputation de la Sécurité sociale, de l'indemnisation du chômage.

Il intervient avec une certaine frénésie dans les élections sociales.

Voici maintenant qu'il part en guerre contre les syndicats « marxistes ». Le marxisme existe bien. Il exerce une grande influence dans le mouvement des idées, notamment dans le monde du travail.

Il y rencontre aussi d'autres courants de pensée, comme c'est le cas au sein de la C.G.T., qui ne se considère pas comme une organisation marxiste, mais pas non plus antimarxiste.

De *toute façon*, les relations syndicats ouvriers - organisation patronale ne peuvent pas s'établir selon des critères idéologiques. Elles s'établissent à propos des problèmes concrets de la vie sociale et économique et en fonction de la représentativité des uns et des autres. Nous ne choisissons pas nos patrons, le C.N.P.F. ne peut traiter avec des syndicats tels qu'il les rêve mais tels qu'ils sont.

Qu'annonce donc cette terminologie qui se veut effrayante ? Il n'y manque plus que le couteau entre les dents !

Le pays a des problèmes importants à résoudre : développer l'économie, l'industrie, parvenir à une meilleure utilisation du marché national, réduire les coûts en s'atta*quant à leurs véritables causes, tout* cela pour réduire le chômage et bien d'autres problèmes.

Les travailleurs avec les syndicats *peuvent y jouer un rôle plus impor*tant qu'autrefois.

La C.G.T. prend d'importantes initiatives dans ce sens.

Le C.N.P.F., lui, cultive la sinistrose, incite à l'abandon, à la démission. Il emploie l'arme industrielle comme un moyen de lutte politique *contre les travailleurs et contre un* gouvernement qui lui déplaît.

Oui, je le confirme, qu'il s'agisse des salaires, des conditions et de la *durée du travail, de l'emploi, et* aussi de problèmes économiques et industriels importants, il y a place pour une grande politique contractuelle.

L'attitude négative et hargneuse du C.N.P.F. n'est pas seulement nocive socialement.

*C'est un non-sens pour l'écono*mie, pour les entreprises qui n'ont pas le goût du suicide. C'est une impasse pour l'encadrement que l'on prétend entraîner dans cette galère.

A quoi sert donc le C.N.P.F., qui continue à percevoir les cotisations des entreprises nationalisées ? C'est une vraie question, y compris pour un grand nombre de patrons...

Pour le moment, les derniers propos de M. Chotard dans *le Monde* le confirment : nous n'avons pas d'interlocuteur patronal disponible.

Il faudra pourtant bien s'adapter aux réalités de l'époque, adopter une attitude plus réaliste et discuter sérieusement avec les syndicats, donc avec la C.G.T.

Qu'aurons-nous fait pour le meilleur ?

En fait, bien des choses pourraient avancer mieux et plus vite sur la base même des réformes engagées, dans la mise en œuvre des acquis importants de ces deux années et pour mettre en échec les pressions de toutes sortes des milieux du capital à l'intérieur et à l'extérieur.

Une dynamique de l'action positive pourrait se manifester malgré les difficultés et la complexité de la situation.

Elle est entravée par la persistance – bien qu'elle ait reculé – de vieilles préventions envers la C.G.T.

Que le C.N.P.F., les forces de la réaction et les hommes qui leur sont dévoués au sein de l'appareil d'Etat et dans les entreprises nationalisées en usent, c'est une position de combat contre le changement. Mais de la part d'hommes qui se situent parmi les forces de gauche prises au sens le plus étendu, c'est un grand manque à gagner.

A l'origine, on y trouve une mé*connaissance des réalités de la* C.G.T. Mais aussi, d'une certaine façon, une conséquence de l'anticommunisme.

*La C.G.T. combat l'anticommu*nisme en tant qu'il est un instrument de division ; il suffit de voir comment la réaction s'y acharne. Tous ceux qui veulent le succès de la gauche devraient en faire autant. Cela ne signifie nullement gommer les différences et même les divergences qui font le pluralisme et le débat démocratique légitime.

On mesure sans doute mal les ravages que, pour des raisons diverses, il a pu faire dans des esprits rationnels, qui se croient à l'abri des idées préconçues et plus encore de tout ce qui pourrait ressembler à un racisme quelconque, fût-il idéologique. Et pourtant...

Puis-je proposer une simple réflexion qui ne prétend donner aucune leçon ?

Les circonstances font que la France a un gouvernement de la gauche unie depuis deux ans et demi et pour encore autant. Cela ne s'est jamais produit. C'est une occasion *exceptionnelle d'accomplir* une grande œuvre et d'ouvrir une voie originale à la société française.

Chacun y agit selon ses responsa*bilités spécifiques*, les partis sur leur terrain, les syndicats à leur façon. Mais aussi les personnes.

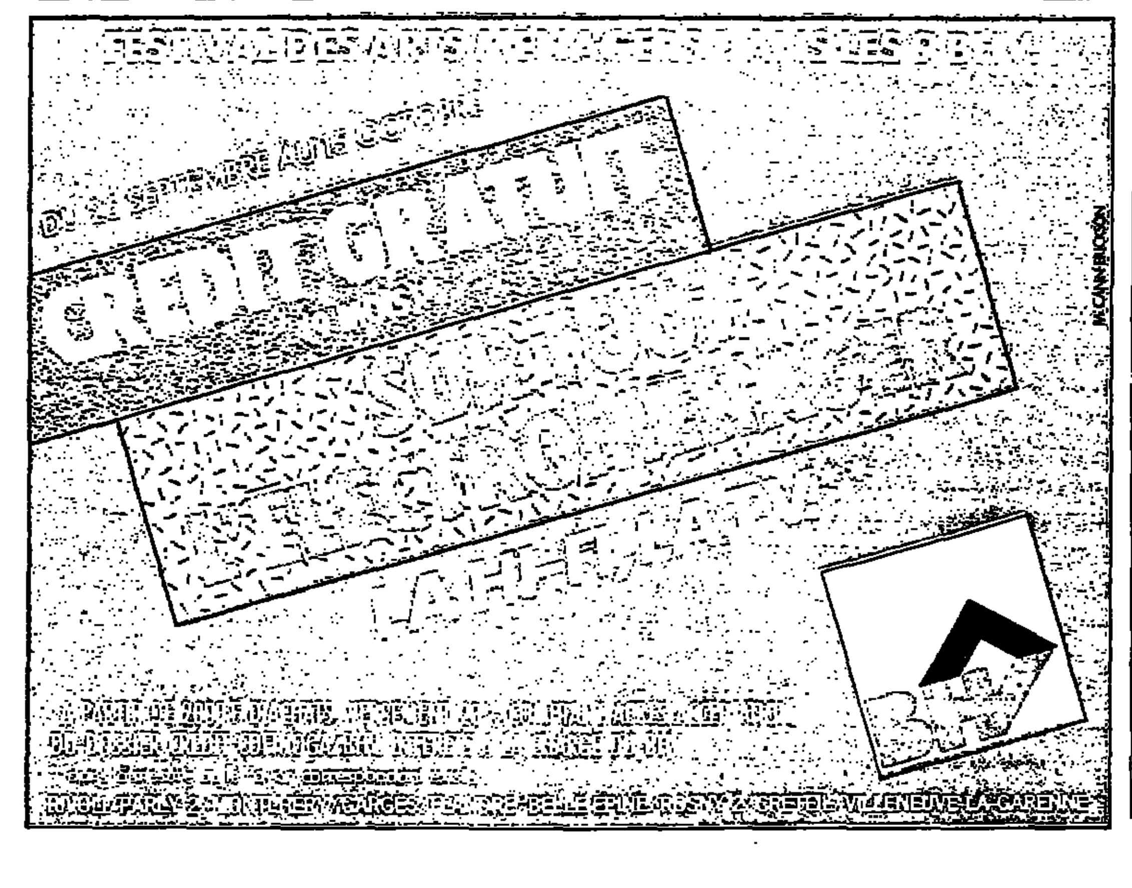
La durée existe, elle n'est pas illi*mitée.*

Le moment des échéances venu, les adolescents d'aujourd'hui devenus jeunes gens seront en droit de *demander* à *chacun*, *y compris* à nous-même : qu'as-tu fait pour que, de cette occasion de plusieurs années, sorte le meilleur qu'il en pouvait sortir, et pour que la confiance populaire permette de poursuivre et d'aller de l'avant ?

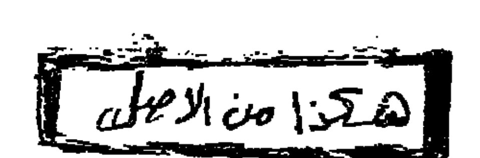
Qui peut, de quelque composante de la gauche qu'il soit, se sentir heureux à l'idée de devoir dire alors : je me suis contenté de trop de demi-mesures, ou bien j'ai boudé, j'ai surtout pensé à régler de vieux comptes sans évaluer la réaction prête à la revanche, sans voir le temps passer et la France et le monde bouger ?

Il y a tellement mieux à faire ! Mais il faut à temps choisir, se décider et agir. Personne ne peut s'en sentir dispensé.

HENRI KRASUCKI.







SOCIAL

Les conflits dans des centres de tri suscitent de vives inquiétudes chez les employeurs

Les conflits continuent dans des centres de tri, certains départements comme la Seine-Saint-Denis et le Val-d'Oise, certains centres comme Quimper, Brest, Bourg-en-Bresse, Caen, apparaissant parmi les plus touchés. A Sotteville-lès-Rouen, la grève a été suspendue.

Ces conflits provoquent une vive inquiétude des employeurs. M. Yvon Gattaz, président du C.N.P.F., devait être reçu ce mardi 11 octobre par M. Louis Mexandeau, ministre des P.T.T. L'union patronale de Seine-Saint-Denis a adressé un télégramme au ministre assurant que **«la vie économique est en train de s'arrêter dans le département. Déjà les entreprises prévoient du chômage technique pour la semaine prochaine. Toute notion de service public est abandonnée et le ministre paraît ignorer parfaitement la gravité de la situation».** ***L'union patronale organisait un rassemblement devant la préfecture de Bobigny ce mardi, auquel le S.N.P.M.I. pourrait s'associer. Les représentants de près de deux mille entreprises du Val-d'Oise, réunis à Pontoise, ont demandé au ministre que*** **«tout soit mis en œuvre y compris la réquisition pour faire cesser cette grève».** ***Faute de quoi, ajoutent-ils*** **«nous serons contraints de prendre des dispositions qui s'imposent pour aller nous-mêmes récupérer notre courrier.»**

AU CENTRE DE SOTTEVILLE-LÈS-ROUEN

Un « cessez-le-feu » fragile

Rouen. – Par 79 voix contre 6 et 6 abstentions, les postiers du centre de tri de Sotteville-lès-Rouen ont décidé, le 11 octobre à 1 heure du matin, de suspendre leur mouvement de grève. Ils attendront, jusqu'au 12 octobre, dans la journée, la réponse que doit leur fournir la direction régionale des postes, consultée par le chef d'établissement sur les conclusions des cinq heures de négociations qui se sont déroulées dans l'après-midi du 10 octobre, avec les représentants des sections C.F.D.T., C.G.T. et F.O. Faute d'un accord, les postiers reprendraient leur mouvement le jour même par une grève de vingt-quatre heures du service de nuit et le 14 octobre par une grève de vingt-quatre heures des services de nuit et de jour.

Depuis trois semaines maintenant, le centre de tri de Sotteville-lès-Rouen est perturbé par des arrêts de travail auxquels se sont ajoutées la semaine passée les difficultés provoquées par une grève du dépôt S.N.C.F. voisin qui a empêché l'arrivée des wagons postaux. Dans le bâtiment tout neuf du centre de tri, ouvert à tous vents, étrangement calme, dorment plus de deux millions de lettres ou colis en souffrance, soit l'équivalent de deux ou trois jours de courrier. « *Le drame,* indique un syndicaliste, *c'est que nous mettrons de quinze jours à trois semaines pour résorber ce retard...* »

Comme dans les autres centres de tri de France, le conflit de Sotteville-lès-Rouen est né de l'annonce de l'application à compter du 1er octobre du plan de restructuration établi par M. Daucet, qui prévoit, entre autres modifications, la fermeture des centres de tri dans la nuit du samedi au dimanche.

Les grandes lignes de ce plan avaient été présentées nationalement aux fédérations syndicales, à qui on avait promis l'ouverture de

De notre envoyé spécial

négociations locales – une grande *première dans une administration aussi centralisée* – pour en définir les modalités d'application. La C.F.D.T. avait accepté ce principe d'autant plus facilement qu'en contrepartie le plan Daucet comportait une réduction du temps de travail porté de trente-neuf heures à trente-cinq heures pour le service de jour, et de trente-sept heures à trente-deux heures pour le service de nuit. F.O. s'était montrée plus réservée et la C.G.T. refusait la mise en place de la réorganisation avant toute négociation.

Négociations difficiles

Dès lors, comme à Sotteville-lès-Rouen, toutes les conditions étaient réunies pour que centre de tri par centre de tri se développent des mouvements confus et divers alimentés et provoqués par les différences locales. A chaque fois, il est apparu que les chefs d'établissement disposaient d'une bien faible latitude pour conduire la négociation demandée avec le personnel.

Alors que les postiers affirmaient ne pas pouvoir assurer le même volume de tri avec une nuit de travail en moins et des horaires réduits, le chef d'établissement de Sotteville-lès-Rouen, par exemple, proposait de supprimer vingt-trois postes de nuit au gré des mutations, demandait aux agents de travailler de 19 h 30 à 5 h 30 et souhaitait créer officiellement un service de 17 à 24 heures.

Pendant plusieurs réunions avec les délégués syndicaux, la position de la direction du centre n'a guère varié, jusqu'au « déblocage » du 10 octobre. Le chef d'établissement a en effet accepté le travail de nuit de 20 heures à 6 heures du matin, le travail de jour à partir de 6 heures, et, renonçant aux suppressions de postes pour 1983, il envisage d'utiliser ce volant d'emplois pour faire face à la réorganisation des différentes équipes et appliquer la réduction d'horaire sans provoquer de surcharge de travail

Un seul point demeurait en suspens, pour lequel le chef d'établissement se retournait vers la direction régionale. Il s'agissait de la création du service de 17 à 24 heures, qui, composé jusqu'à présent de volontaires, deviendrait obligatoire s'il figurait dans le règlement intérieur du centre de tri.

Les postiers de nuit, jeunes en majorité, jugent cet horaire « *épouvantable pour les célibataires* », et ils avaient l'intention de rester fermes sur ce point en assemblée générale. Ils considèrent en outre qu'ils ont déjà renoncé à beaucoup en perdant les avantages (des repos *compensateurs et non des primes,* comme dans les autres centres) qui étaient attachés au service de nuit du samedi et qu'ils abandonneront encore davantage en allant renforcer les équipes de jour. La réduction du temps de travail, pensent-ils, se paye déjà d'un bon prix.

ALAIN LEBAUBE.

DANS UNE ENTREPRISE DE LA SEINE-SAINT-DENIS

« Je sais comment terminer la semaine mais pas comment entamer la suivante... »

« *Si nous pouvons supporter cette situation quelques jours encore, il nous est impossible, en revanche, de pouvoir tenir quelques semaines de plus...* » C'est le directeur financier d'une entreprise de la Seine-Saint-Denis qui parle. Son affaire emploie huit cents personnes, et, depuis la fin du mois dernier, pâtit de plus en plus cruellement de la grève du centre de tri de Bobigny, point de passage obligatoire pour la totalité du courrier venant de l'extérieur du département.

Cela a commencé le 27 septembre. « *Nous recevons, bon an, mal an, de 500 000 F à 800 000 F de règlements chaque jour... Le 27, on a encaissé 19 000 F ; le 30, 9 000 F ; le 3 octobre, 141 000 F ; le lendemain, 7 000 F... Et depuis le 30 septembre le courrier a pratiquement cessé de nous parvenir !* » Il fait venir dans son bureau l'une de ses collaboratrices, chargée du courrier. « *En temps normal,* dit-elle, *nous recevons entre deux cents et trois cents pièces postales – lettres, petits colis, imprimés, etc. – chaque jour. Le vendredi 7 octobre, il y avait cinq lettres dans la boîte, et ce lundi 10, quatorze enveloppes en tout et pour tout.* »

Prévisions pessimistes

Pour une société dont les rentrées acheminées par la seule voie postale représentent plus de la moitié du chiffre d'affaires annuel, parler de « *situation catastrophique* », comme le fait notre interlocuteur, n'a rien d'exagéré. « *Sans la réception directe que représentent les virements de banque à banque en provenance de nos clients de l'étranger et les virements spéciaux opérés par les administrations françaises qui se fournissent chez nous, nous aurions probablement déjà mis la clé sous le paillasson...* »

En attendant, il envisage d'ores et déjà de demander aux organismes sociaux, l'URSSAF en tête, des délais de paiement pour ce qui concerne la part patronale de son entreprise. Dans le même temps, il va être contraint de différer le règlement de ses fournisseurs, bien que dans ce dernier cas « *la marge de manœuvre soit très étroite, la plupart des achats étant payés comptant* ». A plus long terme, ses prévisions sont plutôt pessimistes. « *Ceux de nos clients qui, faute d'être servis, se sont rabattus sur la concurrence étrangère nous reviendront-ils quand les choses seront rentrées dans l'ordre ?* »

Même si le directeur du centre de tri de Bobigny leur a affirmé, à lui et à tous les chefs d'entreprise groupés au GIPNEP (Groupement industriel et patronal du nord-est parisien), que « *seulement une quarantaine de postiers sur les six cent cinquante que compte le centre de tri étaient en grève et paralysaient la machine* », les faits sont là. La « machine » est bel et bien bloquée. Quant à la préfecture, on s'y contente de prodiguer des paroles rassurantes, du genre : « *Cela va s'arranger...* »

La situation est grave. Suffisamment grave pour qu'il dise, en conclusion : « *Je sais comment je vais terminer la semaine, mais absolument pas comment je pourrai entamer la suivante.* »

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX•

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SICAV DU GROUPE CIC

30/09/1983 SICAV (vocation)	Actif net (en milliers de francs)	Nombre d'actions	Valeur liquidative (en francs)	Evolution par rapport au 31/12/1981 (coupons incl.)	Evolution par rapport au 31/12/1982 (coupons incl.)
S.N.I. (DIVERSIFIÉE)	1.631.677	1.629.109	1.001,58	+56,82%	+27,60%
OBLISEM (OBLIGATIONS)	502.081	3.224.508	155,71	+44,17%	+21,35%
CREDINTER (INTERNATIONALE)	496.549	1.300.610	381,78	+71,98%	+39,20%
UNIJAPON (VALEURS JAPONAISES)	2.054.979	1.989.594	1.032,86	+79,36%	+49,94%
SICAVIMMO (VALEURS IMMOBILIERES)	425.229	970.865	437,99	+62,57%	+28,08%
FRANCIC (ACTIONS FRANÇAISES - CEA)	1.363.438	6.213.557	219,43	+52,37%	+29,94%
EUROCIC (OBLIGATIONS ÉTRANGÈRES)	214.019	25.631	8.350,00	+52,19%	+25,55%
MONECIC(1) (COURT TERME)	1.324.553	24.937	53.115,98	–	+11,79%
ASSOCIC(2) (EMPRUNTS D'ÉTAT)	362.652	17.294	20.969,81	–	–

Indice moyen des SICAV du Groupe CIC (hors MONECIC et ASSOCIC) - Base 100 31/12/81 : 159,92 - Base 100 31/12/82 : 133,35

Dernières informations :
- Parmi nos SICAV à vocation internationale, UNIJAPON qui a atteint son plafond d'émission, reste fermée. Par contre, CREDINTER et EUROCIC disposent encore d'un large potentiel de souscription.
- A la suite du rapide développement d'ASSOCIC, destinée aux organismes à but non lucratif, les autorités de tutelle ont accepté de porter son plafond d'émission à 40.000 titres

(1) ouverture au public le 1er avril 1982 (2) ouverture au public le 6 juin 1983

DOCKS DE FRANCE

Pour le premier semestre 1983, le bénéfice net consolidé du groupe Docks de France, après impôt et hors plus-value à long terme, s'élève à 27 924 000 F, soit une baisse de 12,9 % sur 1982 ; à ce chiffre s'ajoute une plus-value nette à long terme de 12 544 000 F.

Docks de France, société mère, réalise pour la même période un bénéfice net, après impôt et hors plus-value à long terme, de 21 235 000 F, en progression de 24,3 %.

UNION INDUSTRIELLE DE CRÉDIT

Au cours de sa réunion du 7 octobre 1983, le conseil d'administration a pris connaissance des résultats au 31 août 1983.

Après provisions et amortissements courants, mais avant écritures d'inventaire, le bénéfice d'exploitation pour les huit premiers mois est en amélioration d'un peu moins de 20 % sur celui de la même période de l'exercice précédent.

Sauf événement actuellement imprévisible, il se confirme donc que le bénéfice net de l'ensemble de l'exercice devrait être en augmentation sur celui de l'an dernier.

Au niveau consolidé du groupe, il devrait en être de même, les principales *filiales de l'U.I.C.* ayant des résultats d'exploitation qui se présentent eux aussi en progrès sur ceux de l'exercice précédent.



COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

Le résultat avant amortissement, provisions et impôts s'élève, pour le premier semestre 1983, à 205,8 millions de francs, contre 186,2 millions de francs pour le premier semestre 1982.



3 Jours Avec...

LE GROUPE GÉNÉRALE DES EAUX

Des ingénieurs-entrepreneurs au service de la décentralisation

Le groupe Générale des Eaux réunit des ingénieurs et des entrepreneurs spécialisés, principalement dans les services qui relèvent de la compétence des collectivités locales.

Les activités de services (eau, énergie, déchets) sont équilibrées par des activités d'entreprises et de travaux. La symbiose entre le métier de gestionnaire de service et le métier d'entrepreneur est étroite. Elle permet de confronter les points de vue, stimule les échanges et est facteur de dynamisme. Au sein du groupe voisinent des *ingénieurs de terrain et des ingénieurs* de conception.

Les différentes entreprises du groupe, ou liées à lui, rassemblent près de 60 000 personnes. A leur manière, et à *leur place*, elles contribuent de façon efficace à la décentralisation en proposant aux collectivités locales des services spécialisés et sur mesure.

La distribution de l'eau potable, le chauffage, la collecte ou la récupération des déchets, par exemple, obéissent moins à une logique nationale et centralisée qu'à une expérience et à un savoir-faire étroitement dépendants des conditions locales.

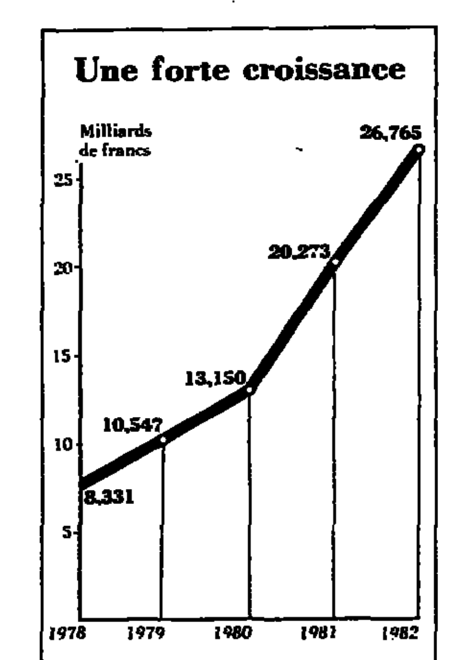
C'est pourquoi le groupe Générale des Eaux s'est doté d'une structure et d'une organisation *originale constituée d'unités* à taille humaine, souples et en prise directe sur la vie locale. C'est la condition même de son rayonnement international.

La Compagnie Générale des *Eaux* est née au milieu du siècle dernier. Le décret du 14 décembre 1853 consacre officiellement sa création et lui confère « le caractère d'une grande institution d'utilité communale, apportant son concours à l'autorité municipale pour une des œuvres les plus nécessaires à la salubrité publique ». Il s'agit alors de l'eau potable.

A partir des années cinquante, on entre dans une période de grand développement. La politique de reconstruction et l'explosion démographique poussent à l'installation de réseaux d'eau potable et d'adduction pour les eaux usées. Parallèlement, les techniques de production et de traitement d'eau se modernisent rapidement. Aux techniques de filtration lente succèdent des procédés nouveaux : filtration rapide, affinage, recours à l'ozone pour *stériliser* l'eau, *électrification* des installations.

La Compagnie Générale des Eaux se mobilise dans des services publics nouveaux où apparaissent les besoins les plus vifs. Les actionnaires sont largement sollicités pour participer au financement des investissements nécessaires. Patiemment, *le développement de la Compagnie* s'oriente vers des métiers liés à celui de l'eau comme l'assainissement ou parallèles comme le chauffage urbain, les déchets, les transports, la télédistribution.

Une forte croissance



Le groupe Générale des Eaux a connu une forte croissance au cours des dernières années. Le chiffre d'affaires consolidé a atteint, en 1982, 26 milliards 765 millions de francs, soit presque le double de celui de 1980.

Le groupe Générale des Eaux est la première entreprise mondiale de distribution d'eau potable. Il est le numéro 1 français et européen dans le domaine de l'énergie thermique (installation et services). Il occupe une place importante dans le domaine de la collecte et de la valorisation des déchets.

Une organisation biologique

Au cours des dernières années, un nouveau coup d'accélération est donné pour faire face aux demandes des communes et aux *objectifs fixés par les* pouvoirs publics dans le domaine de l'environnement, de l'énergie ou du génie urbain.

D'une commune à l'autre

EAU

Le groupe Générale des Eaux distribue l'eau potable dans 7 300 communes, souvent rassemblées en syndicats intercommunaux (1 500). Il dessert 4,3 millions d'abonnés.

Il gère 1 200 stations d'épuration capables de traiter une pollution équivalant à celle qu'entraîneraient 13 millions d'habitants. Il gère un réseau d'assainissement d'une longueur de 24 000 km.

ÉNERGIE

Les installations de chauffage gérées par le groupe représentent une puissance de 17 000 mégawatts, soit l'énergie nécessaire pour plus de 3 millions de logements.

DÉCHETS

Les entreprises du groupe collectent les ordures ménagères dans 1 800 communes pour 5 millions d'habitants, soit 2 millions de tonnes par an.

Un million de tonnes de déchets par an sont incinérés dans 25 usines pour produire de l'énergie. 160 000 tonnes par an servent à faire du compost fabriqué dans 20 usines, ce qui représente le tiers de la capacité française.

Au fur et à mesure de son développement, le groupe Générale des Eaux a créé une organisation que l'on peut qualifier de biologique.

La structure a la souplesse nécessaire pour agir et réagir rapidement et s'adapter aux nécessités. Les entreprises du groupe sont enracinées dans le milieu local et disposent de l'autonomie indispensable à l'efficacité.

Ce mode de fonctionnement épouse assez bien la nature même des métiers de services qui est faite de savoir-faire, d'agilité et de souci de la synthèse. Avec leur formation technique de base, les agents du groupe et les responsables des entreprises deviennent en effet rapidement des « ensembliers » chargés de proposer aux collectivités les solutions les meilleures du point de vue de la qualité comme du prix.

Le système français de distribution *publique de l'eau potable explique* largement l'organisation et le fonctionnement décentralisé du groupe.

La distribution de l'eau potable est, *selon la loi, un service public communal.*

Le rôle des communes répond à une constatation de bon sens : la ressource en eau doit être mobilisée aussi près que *possible du lieu d'emploi. Il est aussi* justifié par un souci de bonne administration : l'organisme gestionnaire doit être aussi proche que possible des utilisa*teurs. Souplesse et décentralisation sont* les caractéristiques indispensables au bon fonctionnement d'un service des eaux.

La distribution de l'eau a, *par nature*, un caractère local. A cet égard, la distribution de l'eau est différente de la distribution de l'électricité. L'électricité, qui est produite en un nombre de points limités, est coûteuse à produire et relativement facile à transporter car on peut élever la tension. De même, le gaz peut être comprimé. En revanche, l'eau se transporte mal à cause de son poids. Le coût de la distribution est en général plus élevé que le coût de la production. Heureusement, dans notre pays, les ressources en eau sont généralement bien réparties sur l'ensemble du territoire. Souvent, elle peut être puisée sur place grâce à des forages.

Les collectivités locales sont libres de choisir la forme de gestion qu'elles jugent la plus adaptée, gestion directe (régie) ou gestion déléguée à une entreprise spécialisée. Dans les deux cas, elles conservent le contrôle d'ensemble du service et les biens de production restent propriété collective.

Du « sur mesure »

La gestion déléguée peut prendre des formes différentes suivant la nature du contrat qui lie la collectivité à l'entreprise et selon les souhaits des élus. La Compagnie Générale des Eaux propose des services « sur mesure ».

S'il s'agit de contrôler la marche d'ensemble, mais sans avoir à se préoccuper des mille questions quotidiennes que soulève la gestion d'un service des eaux, le maire cherchera un gérant, un fermier ou un concessionnaire susceptible de participer au financement des ouvrages.

Dans certains cas, le maire souhaitera ne confier à l'entreprise qu'une prestation de service partielle : fourniture d'eau en gros, service des abonnés, gestion d'usine d'épuration, etc.

La complexité et la spécialisation croissante de la gestion des services sont des raisons qui incitent les maires à recourir à la gestion déléguée.

« Faire faire » par des spécialistes compétents et expérimentés plutôt que trop faire soi-même permet aux responsables locaux de se consacrer à l'essentiel de leur tâche de gestion et d'animation. Cela peut aussi être un moyen de faire des économies.

Le système français de distribution d'eau est donc un système mixte où coexistent gestion directe (régie) et gestion déléguée à des entreprises spécialisées : 53 % des communes ont choisi la régie, 47 % la gestion déléguée. Dans les deux cas, le contrôle des collectivités *locales est assuré. Le « modèle français »* concilie la responsabilité locale et l'efficacité du service. L'intervention des entreprises spécialisées se fait sous le régime de l'association. La coexistence entre la gestion directe et la gestion déléguée maintient une source d'émulation qui respecte l'autonomie locale et qui, en définitive, profite aux consommateurs.

Tout comme l'eau, le chauffage, la collecte et la valorisation des déchets, ou la télédistribution, dépendent étroitement du contexte local. Mais il faut aussi relever parfois des défis d'ampleur nationale.

La bataille de l'énergie

Ainsi, les chocs pétroliers ont placé les entreprises du groupe spécialisées dans le chauffage en première ligne dans la bataille énergétique. Leur rôle n'est plus seulement de concevoir et de réaliser des installations thermiques de bonne qualité, ou de les gérer le mieux possible. Il est de « coller » en permanence à l'évolution très rapide des coûts de l'énergie et des techniques qui permettent d'améliorer les performances des installations. On doit, en premier lieu, tirer le meilleur parti des différentes énergies disponibles. Les spécialistes du groupe sont ainsi conduits à étudier et à proposer à leurs clients des investissements pour améliorer le rendement des équipements et provoquer des économies d'énergie. Les progrès des techniques, considérables depuis quelques années, comme la hausse des coûts énergétiques renouvellent de façon continue le champ possible des améliorations rentables pour les utilisateurs.

Mais, de plus en plus, il est aussi nécessaire, pour réduire les charges des utilisateurs, de provoquer des change*ments d'énergie. La part des produits* pétroliers est en réduction rapide dans les installations gérées par le groupe. Ils cèdent progressivement la place au charbon, au gaz, aux énergies nouvelles et à l'électricité. Pour l'électricité, la modification des structures tarifaires d'E.D.F. va favoriser, au cours des prochaines années, un large recours à des applications économiquement performantes.

La préoccupation des professionnels du chauffage est d'apporter, au cas par cas, la meilleure réponse aux besoins des utilisateurs : ici ce sera le gaz, là le charbon, ailleurs la géothermie ou encore un système bi-énergie fuel-électricité. Leur souci est, dans un environnement de plus en plus complexe et mouvant, d'assurer la meilleure utilisation de chaque énergie, compte tenu de la compétitivité de chacune.

L'indépendance d'action à laquelle sont tenues les entreprises du groupe Générale des Eaux n'exclut pas, bien sûr, une collaboration active avec les différents producteurs d'énergie. Une récente convention entre E.D.F. et la Compagnie Générale de Chauffe a ainsi marqué le départ d'actions communes de grande envergure pour développer les *applications de l'électricité dans l'industrie* ou les systèmes *bi-énergie* dans l'habitat ou les immeubles de bureaux.

Pionnier dans le domaine des services thermiques, la Compagnie Générale de Chauffe a proposé dans les pays étrangers les compétences qu'elle s'était forgées en France. Elle a notamment créé, *en association* avec le National Coal Board, l'équivalent britannique de nos Charbonnages de France, la Société AHS, qui est maintenant le numéro un anglais de cette profession.

Avec des filiales dans plusieurs autres pays, le groupe de la Compagnie Générale de Chauffe est ainsi devenu le premier groupe européen pour les services thermiques. Il a engagé, par ailleurs, depuis 1980, avec l'acquisition de la Société Williard, son développement aux Etats-Unis.

Eau, énergie, génie urbain, dans ces différents secteurs, la politique suivie à l'étranger depuis une dizaine d'années par le groupe Générale des Eaux repose sur la synergie services-entreprises. Tout comme en France, la démarche des ingénieurs de groupe est d'être avant tout à l'écoute du milieu local et de rechercher au cas par cas des solutions adaptées.

La politique contractuelle

Le groupe Générale des Eaux développe une politique contractuelle avec ses différents partenaires et notamment avec les pouvoirs publics.

Parmi les conventions récemment signées entre la Compagnie Générale des Eaux et les pouvoirs publics, on peut citer :

– *Convention avec le ministère de la recherche et de la technologie*, prévoyant le développement de la recherche et de l'innovation, notamment dans les domaines de la qualité de l'eau, de la valorisation des déchets, de l'instrumentation, de l'utilisation rationnelle de l'énergie, et des techniques adaptées aux pays en développement (mai 1982).

– *Contrat de solidarité*, qualifié d'« exemplaire » par le ministre chargé de l'emploi, en raison de son importance et de ses modalités (novembre 1982).

– *Convention avec le ministère de l'environnement*, fixant les actions prioritaires à conduire dans le domaine de l'eau et de l'assainissement en accord avec les collectivités locales (décembre 1982).

– *Convention avec le ministère des P.T.T.*, relative à la télédistribution. Dans cette convention, le ministre chargé des P.T.T. demande au groupe d'étendre à la télédistribution son expérience de gestionnaire de services pour le compte des collectivités locales. Dans ce cadre, le groupe Générale des Eaux, le cas échéant associé avec d'autres partenaires, propose aux collectivités locales des services et des moyens concernant le financement, la réalisation et la gestion des réseaux câblés (mars 1983).

Des États-Unis au tiers-monde

En dehors des chantiers internationaux de grande ampleur auxquels les entreprises de travaux *publics du groupe* participent aux quatre coins du monde, les modalités d'intervention sont très variables car très dépendantes du *contexte national.*

Dans certains pays, l'assistance technique est continue (Espagne, Italie, Portugal, U.S.A., Canada, Indonésie...).

Dans les pays en développement, les actions de coopération technique et de formation occupent la première place (Cameroun, Mali, Djibouti, Haute-Volta, Zaïre, Madagascar...). Les opérations sont souvent conduites en liaison avec les organismes internationaux, en particulier pour ce qui concerne l'eau potable.

« L'eau potable est encore un rêve pour près de 2 milliards de personnes », écrivait le Professeur Gautam, spécialiste de l'eau dans le tiers-monde.

Le manque d'eau ou l'eau non potable aggravent toujours la misère des populations et les maladies. Chaque année, on estime que 10 millions de morts sont directement attribuables à des maladies intestinales d'origine hydrique.

La tâche à accomplir est immense pour que tous les hommes puissent bénéficier d'eau en qualité et en quantité suffisantes.

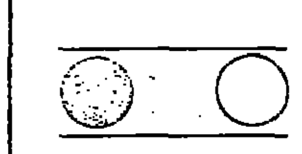
Le groupe Générale des Eaux en est conscient. Il est engagé dans la « bataille de l'eau » que livre le tiers-monde.

Des activités diversifiées

Activité	Part
Distribution d'eau	28,1 %
Travaux et installations techniques dans le domaine de l'eau	12,6 %
Habitat individuel	10,6 %
Travaux publics bâtiment et entreprise électrique	25,3 %
Autres activités	1,3 %
Énergie thermique	18,5 %
Évacuation et traitement des déchets	4,1 %

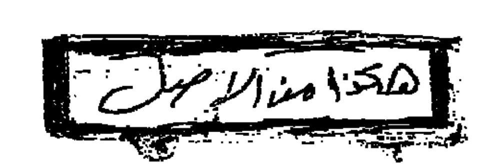
Les activités de services (eau, énergie, déchets) et les activités d'entreprise liées à ces secteurs représentent près de deux tiers du chiffre d'affaires consolidé du groupe.

Le chiffre d'affaires réalisé à l'étranger s'élève à 4 milliards de francs (dont 1 milliard de francs aux U.S.A.). *Il représente au total plus du quart de l'activité des entreprises concernées.*



GROUPE GÉNÉRALE DES EAUX

52, rue d'Anjou
75008 Paris
266-91-50



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

11 octobre

Hésitation

Le marché est demeuré très hésitant mardi. Tantôt au-dessus de son niveau de lundi, tantôt en-dessous, l'indicateur instantané affichait en fin de séance une très légère hausse de 0,06 %.

Cette hésitation s'est manifestée dans un marché calme, les cotations étant réalisées assez rapidement.

Ce comportement du marché a quelque peu surpris après les nouvelles performances accomplies par Wall Street. En effet, lundi l'indice Dow Jones a, pour la troisième séance consécutive, pulvérisé son précédent record « historique ».

Certes, le marché parisien a tenu compte de cette bonne nouvelle, mais il était surtout préoccupé par les représailles éventuelles de l'Iran après la livraison, plus que probable, de cinq Super-Etendard à l'Irak.

De plus, les boursiers attendaient avec une certaine curiosité le débat de politique industrielle à l'Assemblée.

Les titres du groupe Creusot-Loire restaient en tête de liste des baisses Creusot-Loire a cédé 7 % et Schneider 4,5 %. Les titres de la distribution ou de l'alimentation ont également subi des dégagements bénéficiaires, en particulier Olida – 3,2 %, Viniprix et Guyenne et Gascogne – 2,4 % et Promodès – 2,6 %.

En revanche, Intertechnique a gagné 4,3 %, la Générale des Eaux 4 %, la Générale de Fonderie et le Comptoir des Entrepreneurs 3,5 %. Fermeté de B S N + 3 %, des Grands Travaux de Marseille et de Pétroles B.P + 2,6 %

La devise-titre a été ferme à 10,88 F contre 10,84 F lundi. Les valeurs américaines ont été démandées, notamment Xerox + 3,8 % et General Motors + 3 %.

Le marché de l'or a été très calme. Le lingot a gagné 100 F à 102 250 F, tandis que le napoléon cédait 5 F à 676 F. La parité de l'once a été négociée à 402,64 dollars et à Londres à 400,50 dollars.

NEW-YORK

Au plus haut

Après une baisse initiale, due à des ventes bénéficiaires, et en dépit d'une très nette contraction des échanges, revenus de 103 millions de titres à 67 millions de titres, en raison des fermetures de banques pour le Columbus Day, Wall Street s'est orienté derechef à la hausse, l'indice Dow Jones battant tous ses records à 1 284,65, en progression de 12,50 points.

Le repli du début de séance a été provoqué par l'annonce, à la veille du week-end précédent, d'un gonflement de 600 millions de francs de la masse monétaire. Mais, rapidement, la hausse reprit, notamment sur les valeurs de pétrole, très recherchées en raison de la menace de blocage du détroit d'Ormuz, brandie par les Iraniens en réponse à la livraison des avions Etendard à l'Irak : Texaco, Exxon, Mobil enregistrèrent des avances non négligeables.

A l'informatique, I.B.M. a encore battu tous ses records, à 134 1/4, toujours sur la rumeur du lancement de son ordinateur individuel. Autres avances, celles de Honeywell et des automobiles, General Motors et Ford.

VALEURS	Cours du 7 oct.	Cours du 10 oct.
Alcoa	45 1/2	48
A.T.T	64 3/4	67 7/8
Boeing	42 7/8	42 1/2
Chase Manhattan Bank	49 1/8	49 1/4
Du Pont de Nemours	50 1/4	52 1/2
Eastman Kodak	72 7/8	72 3/4
Exxon	37	38 1/4
Ford	66 3/8	67 3/4
General Electric	56	56
General Foods	48 7/8	49 1/2
General Motors	76 3/8	77 3/8
Goodyear	31 5/8	32 1/4
I.B.M.	132 3/8	134 1/4
I.T.T	44 7/8	44 3/4
Mobil Oil	30 1/2	31 1/2
Pfizer	43 7/8	43 3/4
Schlumberger	54 1/8	56 3/8
Texaco	35 3/4	37 1/8
U.A.L. Inc.	30 1/2	30 3/4
Union Carbide	68 1/4	68 3/4
U.S. Steel	28 3/4	29
Westinghouse	47 1/2	47 3/4
Xerox Corp.	46 1/2	48

En raison d'un incident technique, nous ne sommes pas en mesure de donner les cours complets de la Bourse.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE BANCAIRE. – Au cours d'un entretien avec les membres du Club Presse-Finance, les dirigeants de la Compagnie bancaire ont annoncé que les opérations nouvelles du groupe, au cours des neuf premiers mois de 1983, ont atteint 24,8 milliards de francs, en progression moyenne de 16 % sur 1982, « malgré une stagnation globale des marchés sur lesquels les sociétés du groupe exercent leurs activités ». Pour l'U.F.B. et Locabail (entreprises), l'augmentation a été de 23 %, pour Cetelem et Cofica, de 12 %, pour l'U.C.B. (immobilier), de 33 %. Dans ce dernier secteur, très déprimé, la performance de l'U.C.B. s'explique par la reprise des transactions sur l'habitat ancien et sur les travaux de rénovation de logement. Pour l'ensemble du groupe, le bénéfice d'exploitation net, après impôt, s'élève à 439 millions de francs au 30 juin 1983 (+ 19 %, et + 9 % en francs constants). Le résultat net consolidé pour le premier semestre 1983 atteint 256 millions de francs, contre 459 millions de francs pour les douze mois s'achevant le 30 juin 1983.

U.I.C. – Pour les huit premiers mois de l'année, le bénéfice d'exploitation est en hausse d'un peu moins de 20 %.

EPEDA-BERTRAND FAURE. – Pour la société, le chiffre d'affaires du premier semestre 1983 augmente de 8,6 %, et le bénéfice d'exploitation diminue de 0,6 %. Pour le groupe, le chiffre d'affaires augmente, dans l'ancien périmètre, de 10,3 % à 1 047 millions, et, dans le nouveau, de 41,8 %, à 1 347 millions, le bénéfice d'exploitation, après amortissements, progressant respectivement de 25 %, à 91,4 millions de francs, et de 83,5 %, à 134,24 millions de francs.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	6 oct.	7 oct.
Valeurs françaises	143	144,5
Valeurs étrangères	155,4	159,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1982)

	7 oct.	10 oct.
Indice général	140,9	140,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 11 oct. .... 12 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	10 oct.	11 oct.
1 dollar (en yens)	231,90	231,70

BOURSE DE PARIS Comptant 11 OCTOBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
3 %	28 20	0 090	Delmas-Vieljeux	560	....	Piper-Heidsieck	380	....	Entrep. Bell Canada	257 10	....	Sud. Allumettes	300	....
5 %	40	3 466	Dév. Rég. P.d.C (Li)	112	112	P.L.M.	122 40	....	Femmes d'Auj.	76 20	....	Tenneco	434	440
3 % amort. 45-54	71	0 590	Didot-Bottin	300	....	Porcher	165	....	Finoutremer	261	....	Thorn EMI	99 90	....
Emp. 7 % 1973	9840	..	Dist. Indochine	356	....	Profils Tubes Est	7 15	....	Finsider	0 45	....	Thyssen c. 1 000	257	....
Emp. 8,80 % 77	113 80	3 414	Drag. Trav. Pub.	195	....	Prouvost ex-Lain.R.	35 10	....	Gén. Belgique	352	355	Toray indust. inc	20 50	20 55
9,80 % 78/93	88 12	2 463	Duc-Lamothe	273 50	249 50 o	Providence S.A.	365	....	Gevaert	435	....	Vieille Montagne	572	....
8,80 % 78/86	89 60	7 329	Dunlop	6 70	6 10 o	Publicis	933	970 d	Glaxo	125 10	....	Wagons-Lits	347	....
10,80 % 79/94	90 80	1 121	Eaux Bass. Vichy	919	....	Raff. Souf. R.	155	....	Goodyear	332	342	West Rand	95	92
13,25 % 80/90	99 55	4 742	Eaux Vittel	779	....	Ressorts Indust.	93	....	Grace and Co	520	....			
13,80 % 80/87	101 15	13 649	Ecco	2480	2450	Révillon	480	....	Grand Metropolitan	55	....			

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

Étrangères

SICAV 10/10

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net

• prix précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

Marché à terme

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1993	4,5 % 1973	1980	1975	1975	1980
3028	C.N.E. 3 %	3040	3018	3018	3001
178	Accor	186	182	182	182
720	Euromarché	706	700	700	700
570	Europe n° 1	599	589	589	600
655	Facom	746	732	734	
520	Gen. Electr.	603			
755	Gen. Motors	820	844	844	832
95	Goldfields	91 90	91 20	91 20	89 40
245	Harmony	240 80	242	242 20	
38	Hitachi	43 65			
610	Hoechst Akt.	718	702	702	
97	Imp. Chemical	97 70	96 10	96 10	94 50
180	Inco. Limited	178 50	178 80	178 80	175 20
1290	IBM	1415			
61	Ito-Yokado	74			
460	ITT	485	481	485	480
156	Sony	178 50	179 10	180 10	
225	T.D.K.	239			
	Unilever	880	885	887	
720	Unit. Techn.	735			
1260	Vaal Reefs	1228	1240	1240	
580	West Deep	558	580	581	
550	West Hold.	549	568	568	560
460	Xerox Corp.	498	517	517	
2 80	Zambia Corp.	2 61	2 61	2 62	2 65

c coupon détaché * droit détaché o offert d demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 11/10	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 920	7 905	7 680	8 080
Allemagne (100 DM)	308 680	306 390	296	315
Belgique (100 F)	15 037	15 035	14	15 100
Pays Bas (100 fl.)	273 240	273 320	260	280
Danemark (100 krd)	84 690	84 760	79	87
Norvège (100 k)	108 850	108 580	104	111
Grande-Bretagne (£ 1)	12 020	11 954	11 400	12 200
Grèce (100 drachmes)	8 584	8 680		
Italie (1 000 lires)	5 041	5 040	4 707	5 200
Suisse (100 fr.)	377 570	378 850	366	387
Suède (100 krs)	102 300	102 200	99	106
Autriche (100 sch)	43 630	43 620	42 500	44 500
Espagne (100 pes.)	5 270	5 260	4 950	5 550
Portugal (100 esc.)	6 390	6 380	5 600	7
Canada ($ can 1)	6 440	6 419	6 200	6 540
Japon (100 yens)	3 412	3 409	3 280	3 440

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 11/10
Or fin (kilo en barre)	102150	102400
Or fin (en lingot)	102150	102250
Pièce française (20 fr)	681	676
Pièce française (10 fr)	399	
Pièce suisse (20 fr)	666	663
Pièce latine (20 fr)	635	638
Souverain	802	801
Pièce de 20 dollars	4250	4220
Pièce de 10 dollars	1980	1980
Pièce de 5 dollars	1340	
Pièce de 50 pesos	4225	4290
Pièce de 10 florins	665	665

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

ÉTRANGER

POLITIQUE

SOCIÉTÉ

LE MONDE DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

CULTURE

RÉGIONS

ÉCONOMIE

RADIO-TÉLÉVISION (20)
INFORMATIONS « SERVICES » (24) :

M. Michel Guy deviendrait vice-président du Festival d'Avignon

M. Michel Guy, directeur du Festival d'automne, secrétaire d'Etat à la culture de 1974 à 1976, va devenir le vice-président délégué du conseil d'administration du Festival d'Avignon.

***Cette nomination devrait être proposée* par M. Jean-Pierre Roux, nouveau maire (R.P.R.) de la ville, le 4 novembre prochain, en réunion du conseil d'administration du festival.**

Le contrat de M. Bernard Faivre d'Arcier, actuel directeur du festival, arrive à expiration après l'été 1984.

« Je serai donc, déclare M. Michel Guy, *l'œil du conseil d'administration sur le festival ou plutôt le conseiller du maire en cette matière. Il ne s'agit pas d'un rôle exécutif, j'apporterai ce qui peut être mon aide tant à la municipalité qu'au festival, mais ne me mêlerai pas de près de la programmation. » « D'ailleurs,* ajoute-t-il, *il est déjà convenu que, si M. Bernard Faivre d'Arcier souhaitait voir renouveler son contrat, sa demande serait volontiers acceptée. »*

M. Michel Guy affirme que, contrairement à ce qui pourrait être sous-entendu, les « collaborations » Festival d'Avignon-Festival d'Automne du type coproduction, telles qu'elles existent depuis longtemps, ne seront pas multipliées pour autant. Les deux manifestations, selon lui, *« n'ont pas le même objet ».* Le directeur du Festival d'Automne – dont le mandat, rappelons-le, a été prolongé fin 1981 pour cinq ans – assure qu'il n'est aucunement question pour lui de succéder à l'actuel directeur du Festival d'Avignon.

[Cette nomination, qui permettra à M. Michel Guy d'avoir un certain droit de regard sur la plus importante des manifestations théâtrales françaises, sans en prendre en charge la gestion *quotidienne, prouve que M. Jean-Pierre* Roux, conformément à ses déclarations de l'été passé, entend ne pas « s'attaquer » à la culture, contrairement aux maires de certaines municipalités passées à droite lors des dernières élections. Il choisit au contraire un nom qui réveille des échos.

Peut-être suggérée par M. Claude Grochens, ancien directeur de cabinet de M. Michel Guy et actuellement délégué national à la culture au R.P.R., la décision de la mairie d'Avignon d'appeler un incontestable « professionnel » *risque de ne pas être trop bien accueillie* au ministère de la culture... Mais de toute façon, depuis deux ans déjà, les aides accordées par l'Etat au Festival d'Avignon n'ont pas augmenté aussi vite que celles qui ont été attribuées à d'autres opérations].

M.L. B.

NOUVELLES BRÈVES

● *Arrestation de deux membres du gouvernement nigérien.* – Un ministre et un secrétaire d'Etat ont été arrêtés, dans le cadre de l'enquête sur la tentative de coup d'Etat déjoué à Niamey dans la nuit du 5 au 6 octobre, a-t-on appris mardi 11 octobre dans la capitale nigérienne. Il *s'agit du ministre* de l'éducation nationale, le capitaine Mahamane Ousseini, et du secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, M. Modieli Amadou. Plusieurs hauts fonctionnaires ont également été arrêtés. – *(A.F.P.)*

● *Le conflit saharien.* – Un avion marocain de type Mirage F1 a été abattu jeudi 6 octobre, par les forces sahraouies et, son pilote, un lieutenant, a été tué, a annoncé lundi un communiqué du Front Polisario publié à Alger. Un responsable sahraoui a précisé que l'appareil, dont l'immatriculation est « FF1-714-5081-508 », a été abattu dans la région de Smara, au nord du Sahara occidental. *(A.F.P.)*.

● *La finale de l'émission « Des chiffres et des lettres ».* – M. Franck Dubois de la Patellière, vingt-troisWans, a gagné, dimanche 9 octobre, la finale du premier « Grand Tournoi » de l'émission d'Antenne 2 *« Des Chiffres et des lettres ».* Cet étudiant en sciences politiques originaire d'Angers a battu M. Michel Lemoine, trente-cinq ans, secrétaire d'association à Villard-Bonnot (Isère), par *144 points* contre 130. L'épreuve, qui se déroulait au Palais des congrès de Nîmes (Gard) devant plus d'un millier de spectateurs, réu*nissait* les meilleurs joueurs de l'émission créée en 1971 par Armand Jammot. Un prix de 25 000 F a été attribué à son lauréat.

● *Cinquante et une communes des Yvelines ont été déclarées sinistrées.* – Cette décision fait suite aux inondations et aux intempéries de juin et juillet derniers, qui ont provoqué d'importants dommages. Les habitants sinistrés devront déclarer les préjudices subis à leur assureur avant le 18 octobre.

● *Le bihebdomadaire « la Bourgogne républicaine »* est devenu hebdomadaire depuis le 7 octobre. La société coopérative ouvrière de production éditrice de la publication, explique cette mesure par la retenue d'une somme de 1 million de francs que lui devrait le groupe lyonnais le Progrès pour des travaux de sous-traitance. Rappelons que *Bourgogne presse* occupe toujours les locaux de l'ancienne imprimerie des *Dépêches,* malgré une décision du tribunal des référés de Dijon, le *19 août, saisi par le P.-D.G. du Progrès,* M. Jean-Charles Lignel.

● *Gérard Choukroun, ancien champion de France de sport motocycliste dans la catégorie des 350 centimètres cubes, s'est tué, le 8 octobre,* lors d'un accident de la circulation, entre Crépy-en-Valois et Senlis (Oise).

[Né le 10 avril 1954 à Paris, Gérard Choukroun s'était révélé dans les courses motocyclistes en 1972. La saison suivante, il était devenu champion de France dans la catégorie des 350 centimètres cubes. En 1974, il avait remporté les 1 000 kilomètres du Mans et le championnat de France d'endurance. En 1975, il avait terminé septième du championnat du monde des 350 centimètres cubes, puis, en 1976, sixième des 750 centimètres cubes. Avant de prendre un peu de recul avec la compétition pour se consacrer à ses deux commerces de motos, il avait réservé une année au sport automobile, en obtenant, notamment, une cinquième place au championnat de France de formule Renault.]

● *Tuerie d'Avignon : un maire contre l'Etat.* – M. Jean-Pierre Roux, maire (R.P.R.) d'Avignon, a fait adopter, lundi 10 octobre, par son conseil municipal une décision l'autorisant à engager une action en justice, afin de rechercher la responsabilité de l'Etat dans l'affaire de la tuerie du Sofitel, qui a fait sept victimes le 4 août dernier. *Le maire* d'Avignon a rappelé que Jean Roussel, arrêté peu après le drame, avait bénéficié d'une permission à la centrale de Clairvaux *où il était détenu.* M. Jean-Pierre Roux a déclaré : *« Au regard des faits commis, du comportement et du passé pénitentiaire de ce délinquant, il convient de constater que la permission a été accordée avec pour le moins une certaine légèreté, qui entraîne la responsabilité de l'Etat. Le régime de l'attribution des permissions de sortie relève du domaine de l'exécution des décisions de justice, donc de l'action administrative et non de l'action juridictionnelle* stricto sensu. »



MOSCOU CONFIRME QUE TROIS COSMONAUTES ONT ÉTÉ BLESSÉS PAR L'EXPLOSION D'UNE FUSÉE A BAIKONOUR

Une fusée soviétique porteuse d'un vaisseau spatial, à bord duquel trois cosmonautes avaient pris place, a explosé voilà une quinzaine de jours sur le pas de tir de Baikonour (Asie centrale). L'information, rendue publique le 1er octobre par la presse américaine, *vient d'être confirmée à Moscou par* des personnalités proches des milieux aéronautiques soviétiques. Selon eux, les trois cosmonautes, dont une femme, qui se trouvaient à bord du vaisseau Soyouz installé au sommet de la fusée, ont été blessés. Bien qu'aucune information supplémentaire n'ait été fournie, il y a tout lieu de penser que leurs blessures sont la conséquence du formidable choc que leur a causé la mise à feu de la fusée de sauvetage montée sur le lance-Soyouz.

Les fusées utilisées pour l'envoi dans l'espace d'équipages humains sont toutes équipées – les Saturne américains l'étaient, mais pas la navette – d'une petite fusée très puissante destinée à arracher le vaisseau spatial en cas de danger. Au cours de cette opération, le nombre de « g » – bien connu des pilotes de chasse lorsqu'ils amorcent des virages serrés ou effectuent une res*source brutale – auxquels sont soumis* les cosmonautes, du fait de l'accélération violente fournie par la fusée de sauvetage, est, pendant un court instant, très élevé et peut ainsi induire des blessures superficielles sur les hommes d'équipage.

UNE COMPAGNIE BRITANNIQUE COMMANDE SEPT AIRBUS A-320

Londres *(A.F.P., Reuter).* – La British Caledonian, principale compagnie aérienne privée britannique, a décidé de commander sept Airbus A-320 pour une valeur de 240 millions de dollars (environ 1 920 millions de francs).

C'est la première compagnie à passer une commande ferme pour cet appareil de 150 places, qui n'existe encore qu'en maquette, si l'on exclut les compagnies Air France et Air Inter qui ont manifesté l'intention de conclure un contrat lors de la décision officielle de lancement du programme A-320.

M. Roger Béteille, directeur général d'Airbus Industrie, s'est félicité de la décision de British Caledonian, qu'il considère comme une étape fort importante vers le lancement officiel du A-320.

L'ÉLECTION DE M. MACHET AU SÉNAT EST CONTESTÉE DANS LA MARNE

(De notre correspondant.)

Vitry-le-François. – Un recours en annulation de l'élection de M. Jacques Machet (U.D.F.-C.D.S.) comme sénateur de la Marne vient d'être déposé devant le Conseil constitutionnel par un groupe de grands électeurs. Sans étiquette, proches ou « dissidents » du R.P.R., les requérants, qui sont tous des partisans de M. Jean Bernard (R.P.R.), ancien député, conseiller général et maire de Vitry-le-François, arguent notamment d'un tract favorable à M. Machet distribué pendant le scrutin.

M. Machet a été élu au second tour avec 37 voix d'avance sur M. Bernard.

Ce recours en annulation illustre les dissensions qui continuent de régner au sein de l'opposition, partie pour la bataille le 25 septembre dernier en ordre dispersé.

La liste officielle sur laquelle figurait M. Machet était en effet concurrencée par une liste dissidente conduite par M. Bernard. D'autre part la responsable départementale du R.P.R., Mme Thérèse Guérin, adjointe au maire de Reims, a rendu publique une lettre ouverte dans laquelle elle critique les instances nationales de son parti et affirme que M. Bernard était le candidat idoine pour le scrutin sénatorial.

L. D.

A L'AFFICHE

Moïse et son ticket choc

Comment leur faire comprendre, à tous ces ploucs, que la voiture, pour les déplacements en ville, est un instrument très largement dépassé, très considérablement en retard sur son siècle ? Comment leur faire admettre *qu'il n'y a de salut que dans* la discipline commune et l'irréversible utilisation de la carte orange ? Comment bien leur *mettre ça dans la tête ?*

Depuis le lundi 10 octobre, Moïse dresse ses tables de la Loi au-dessus de la tête des automobilistes qui refusent encore de chevaucher l'appareillage que la R.A.T.P. met à leur disposition pour rendre leurs déplacements moins aléatoires.

Moïse, dernière facétie de l'agence Ecom-Univas : Moïse, sévère et tout estradé de Sinaï, qui intime son onzième commandement aux rebelles de l'interconnexion : *« Tu auras le ticket choc. »*

L'affiche a commencé sa carrière sur le bord des grandes nationales qui mènent à la ville. Elle entrera dans Paris le 15 pour mettre au pas, une bonne fois pour toutes, *les quelques centaines de millions de récalcitrants* qui ne croient pas encore à l'existence du R.E.R., des bus pilotes et de la transcontinentale ligne 13.

Il était sans doute inéluctable que les créatifs créateurs qui rongent du consommateur dans leurs gras pâturages se servent un jour de l'un des plus redoutables hommes de communication que l'histoire moderne ait jamais produit. On adore un seul Dieu; *on ne tue pas; on a le ticket* choc. Biblique.

Ne plaisantons pas trop, ce coup de pub a été préparé de *longue main. Dans un communi*qué de la Régie, on lit : *« Cette référence souriante nous a paru mériter d'être soumise à un groupe de personnes appartenant aux trois confessions de l'Ancien Testament, car nous tenions à ne pas froisser la sensibilité de certains des publics auxquels la R.A.T.P. s'adresse. Cette démarche nous a permis de nous assurer que les publics croyants et pratiquants n'étaient pas heurtés dans leur foi religieuse par notre campagne. »*

Bien, alors tous dans la deuxième voiture. Et que ça saute !

J.-P. Q.

LE STADE DE 100 000 PLACES A PARIS : DÉCISION AVANT LA FIN DE L'ANNÉE

M. Jacques Chirac a annoncé, le 10 octobre, à l'occasion d'une réception donnée à l'Hôtel de Ville en l'honneur des footballeurs du Paris-Saint-Germain, qu'un stade de 100 000 places serait construit à Paris... si la capitale était choisie pour accueillir les Jeux olympiques de 1992.

« Le projet de la candidature de Paris à l'organisation des Jeux olympiques est actuellement à l'étude, devait préciser M. Chirac, *et nous prendrons une décision avant la fin de l'année. Si je suis, comme je l'espère, amené à donner une réponse positive, avec l'accord du Comité national olympique et sportif français, alors je peux vous dire que seront mis en construction une piscine olympique et ce stade de 100 000 places que nous espérons tous. »*

[L'abandon du projet d'Exposition universelle de 1989 a accru les chances de voir Paris poser sa candidature à l'organisation des Jeux olympiques de 1992. Selon M. Paul Violet (R.P.R.), adjoint du maire de Paris aux sports, il existe *« une volonté très ferme de la part de M. Chirac de faire acte de candidature ».* A la demande de la Ville de Paris, la commission tripartite (C.N.O.S.F., Ville de Paris, gouvernement) a été élargie, en juin 1983, à la région. Si le stade de 100 000 places est toujours prévu dans le douzième arrondissement sur le site de Pershing, d'autres équipements seraient « décentralisés ». Parallèlement aux travaux de la nouvelle commission quadripartite, un dossier est en préparation pour étudier, à l'échelon de la Ville de Paris, les hypothèses de financement et les retombées économiques d'une telle organisation. C'est à partir des conclusions de ces études que M. Chirac devrait faire connaître sa décision, avant la fin de l'année.]

● *La France et la Coupe Davis 1984.* – L'équipe de France de tennis se déplacera en Inde, du 24 au 26 février, pour le premier tour de la Coupe Davis 1984. En cas de victoire, les Français devraient probablement jouer en Tchécoslovaquie pour le deuxième tour. Le tirage au sort de l'épreuve, effectué le 11 octobre à Londres, a donné lieu aux matches suivants : Australie-Yougoslavie, Grande-Bretagne-Italie, R.F.A.-Argentine, Roumanie-Etats-Unis, Tchécoslovaquie-Danemark, Inde-France, Nouvelle-Zélande-Paraguay et Suède-Equateur.

Le numéro du « Monde » daté 11 octobre 1983 a été tiré à 539 925 exemplaires

RETOUR AU CALME LE DOLLAR A 7,90 F

L'agitation créée sur le marché des changes par la menace iranienne de bloquer le détroit d'Ormuz en réponse à la *livraison d'avions Étendard à l'Irak* retombait mardi 11 octobre en fin de matinée. Le cours du dollar à Francfort, qui était passé de 2,5740 DM lundi matin à 2,59 DM lundi soir, est revenu à 2,5770 DM.

A Paris, après une pointe à 7,93 F contre 7,8650 F à la veille du week-end, il est retombé à 7,90 F environ. Le mark a légèrement fléchi, passant de 3,07 à 3,0660 F, ce qui correspond au cours pivot au sein du S.M.E. Le cours de l'once d'or s'est établi à 400 dollars, pratiquement inchangé.

● *Arrêt de travail à la S.N.C.F.* La Fédération des cheminots C.F.D.T. appelle les agents de conduite S.N.C.F. à arrêter le travail du 12 octobre à 20 heures au 14 octobre à 20 heures, pour protester contre l'attitude de la direction qui *« continue d'appliquer le barème des sanctions avec sévérité ».*

Selon la direction commerciale de la S.N.C.F., l'appel lancé par la C.F.D.T. laisse libre choix aux sections locales des différents dépôts pour fixer les modalités du mouvement de protestation. Ces précisions devaient être apportées le 11 octobre dans l'après-midi. La direction serait ensuite en mesure d'apprécier les perturbations de trafic causées par les arrêts de travail prévus. D'ores et déjà, la banlieue risque d'être plus touchée que les grandes lignes, où les trains sont moins fréquents.

[La C.F.D.T., avec 19 % des voix chez les agents de conduite, vient en troisième position après la C.G.T. et la F.G.A.A.C.]

● *La C.G.T. demande l'intervention du gouvernement chez Boussac.* – Dénonçant les *« techniciens de l'IDI en désaccord permanent avec la politique économique menée »* chez Boussac, les banques nationalisées et le syndic, la C.G.T. demande au gouvernement d'intervenir, de réintégrer dans le groupe certaines filiales (Dior, Conforama), d'annuler les suppressions d'emplois et de réexaminer le plan industriel.

● *La C.G.T. fait redémarrer l'usine de La Chapelle-Darblay à Saint - Étienne - du - Rouvray.* – Alors que trois dirigeants du syndicat sont cités à comparaître le 11 octobre à Rouen pour occupation des locaux, la C.G.T. a remis en marche l'une des machines arrêtées depuis le 19 septembre et a recommencé à produire du papier dans la nuit du 10 au 11 octobre.



